

Ministère de l'Éducation National,
de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS)
Royaume du Maroc

Projet d'Amélioration de l'Éducation
avec Équité et Qualité (PEEQ)
Royaume du Maroc

Rapport d'Achèvement de Projet

JICA LIBRARY



1232027 [1]

Septembre 2018

Agence Japonaise de Coopération
Internationale (JICA)

Koei Research & Consulting Inc.

HM
JR
18-049

Rapport d'Achèvement de Projet

Titre du projet :

Projet d'Amélioration de l'Éducation avec Équité et
Qualité (PEEQ) au Royaume du Maroc

Présenté par :

Abdelhaq EL HAYANI, Directeur de projet, et
Hiroshi OKUKAWA, Chef de l'équipe d'experts JICA

Date de présentation : Le 5 septembre 2018

Photos des activités du projet



Séminaire de lancement
(16/09/2014)



1^{re} réunion du Comité de coordination conjoint
(CCC)
(04/12/2014)



Atelier pour l'analyse d'erreurs
(06-09/04/2015)



2^e réunion du CCC
(30/06/2015)



Atelier pour le développement du matériel
pédagogique supplémentaire
(19-20/11/2015 au CNEEO)



Comité chargé du projet
(18/12/2015 au MENFP)



Distribution du matériel
pédagogique supplémentaire (math)
(10/02/2016 à Direction provinciale de Settat)



Formation des enseignants pour l'amélioration de
l'enseignement
(02/03/2016 au CRMEF d'El Jadida)



2° stage de formation au Japon (visite à l'école
Kataji)
(15-28/05/2016 à Tokyo, Kochi, et Tokushima)



Atelier pour le développement du module de
formation sur « l'amélioration de l'enseignement
en mettant à profit les erreurs des élèves »
(22-24/11/2016 au CNEEO)



5° réunion du CCC
(21/02/2017 au MENFP)



Atelier pour « l'amélioration de l'enseignement en
mettant à profit les erreurs des élèves »
(03-04/03/2017 à l'école Laghmine)



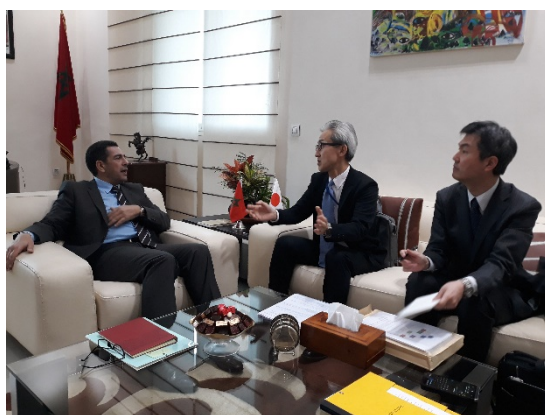
Atelier destiné aux directeurs d'établissements au sujet du plan d'action annuel (21/09/2017 à Al Haouz)



6^e réunion du CCC (12/10/2017 au MENFPESRS)



Suivi pour l'activité de maîtrise des compétences utilisant des cartes de nombres (17/10/2017 à Sidi Slimane)



Réunion avec le ministre du MENFPESRS (26/02/2018 à Rabat)



Atelier sur la révision des manuels scolaires de mathématiques et des activités scientifiques (07-09/04/2018 à Rabat)



Atelier de partage des résultats des activités du PEEQ (19/04/2018 à Sidi Kacem)

Table des Matières

Photo des activités du projet

I.	INFORMATIONS DE BASE DU PROJET	1
1.	État bénéficiaire	1
2.	Titre du Projet.....	1
3.	Durée du Projet	1
4.	Contexte.....	1
5.	Objectif Global et But du Projet	2
6.	Agence de Mise en Œuvre.....	2
7.	Site du Projet	3
II.	REALISATION REELLE DU PROJET	4
1.	Réalisation Réelle du Projet	4
1-1	Contributions de la partie japonaise.....	4
1-2	Contributions de la partie marocaine	4
1-3	Activités	5
2.	Réalisation du Projet.....	21
2-1	Résultats et indicateurs (valeurs cibles et valeurs atteintes à la fin du projet)	21
2-2	But du projet et indicateurs (valeurs cibles et valeurs atteintes à la fin du projet)	28
3.	Historique des Révisions du PDM.....	29
4.	Autres.....	30
4-1	Résultats réels des considérations environnementales et sociales	30
4-2	Résultats réels des considérations concernant le genre, la consolidation de paix et la réduction de la pauvreté.....	30
III.	RESULTATS DE L’EVALUATION CONJOINTE.....	31
1.	Résultats des Examens Suivant les Critères d’Evaluation du CAD	31
2.	Principaux Facteurs Ayant Influencé la Mise en Œuvre et les Résultats du Projet	41
3.	Évaluation des Résultats de la Gestion des Risques du Projet.....	43
4.	Leçons Tirées	48
IV.	POUR ATTEINDRE L’OBJECTIF GLOBAL APRES L’ACHEVEMENT DU PROJET	51
1.	Prévision de Réalisation de l’Objectif Global.....	51
2.	Plan de Travail et Système d’Exécution de la Partie Marocaine Visant la Réalisation de l’Objectif.....	52
3.	Recommandations à la Partie Marocaine	53
4.	Plan du Suivi de la Fin du Projet jusqu’à l’Evaluation Ex Post.....	54

Annexes

1. Affectation des experts japonais (plan / réalisation)
2. Liste des membres des partenaires marocaines
3. Liste des formations, des séminaires et des ateliers
4. Liste des participants aux stages de formation au Japon
5. Liste des équipements fournis
6. Plan opérationnel et réalisation réelle
7. Liste du matériel développé
8. Cadre logique du projet (Version 0 à 2)
9. Procès verbal des discussions
10. Compte rendu de la réunion
11. Procès verbal du comité de coordination conjoint (1^{re} - 8^e réunions)

Liste des abréviations

A/A	Accompagnatrice/Accompagnateur
APD	Aide Publique au Développement
AREF	Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation
CAD	Comité d'aide au développement
CCC	Comité de Coordination Conjoint
CGE	Conseil de Gestion d'École
CNEEO	Centre National des Évaluations, des Examens et de l'Orientation
CNIPE	Centre National des Innovations Pédagogiques et de l'Expérimentation
CRMEF	Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation
DC	Direction des Curricula
DAGBP	Direction des Affaires Générales, de Budget et du Patrimoine
DENF	Direction de l'Education Non-Formelle
DSI	Direction du Système d'Information
DSSP	Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification
DVS	Direction chargée de la vie scolaire
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MENFPESRS	Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAMT	Plan d'Action à Moyen Terme
PDM	Project Design Matrix (cadre logique du projet)
PEEQ	Projet d'Amélioration de l'Éducation avec Équité et Qualité
PU	Programme d'Urgence
P/V	Procès-VerbalTIM
TIMSS	Trends in International Mathematics and Science Study
UCFC	Unité Central de la Formation des Cadres
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

I. INFORMATIONS DE BASE DU PROJET

1. État bénéficiaire

Royaume du Maroc

2. Titre du Projet

Projet d'Amélioration de l'Éducation avec Équité et Qualité

3. Durée du Projet

48 mois à partir de septembre 2014

Lors de la conception du projet, il a été prévu de procéder à sa mise en œuvre entière en 4 phases de 1 an chacune. Il était prévu que l'équipe d'experts du projet consacre les deux premières phases du projet à montrer l'exemple par le biais d'activités pilotes, et, à partir de la troisième phase, assiste la partie marocaine avec la mise en œuvre en assurant le budget.

Le projet a démarré, et la durée de la première phase, initialement de 12 mois, a été portée à 18 mois, afin d'établir minutieusement un plan d'activité détaillé à la première étape pendant la formulation du cadre de mise en œuvre des activités réalisé de concert par les personnes concernées de la partie marocaine et de la partie japonaise.

En outre, il était prévu que la troisième phase débute en février 2017 et que les activités soient disséminées par la partie marocaine dans 8 nouvelles provinces. Cependant, pour les raisons expliquées ci-après, le démarrage de la troisième phase a été repoussé, et, jusqu'à l'achèvement du projet, les activités ont été mises en œuvre uniquement dans les 8 provinces cibles des deux premières phases (voir le Tableau 1).

Tableau 1 Évolution au cours du projet des phases prévues

	Plan à la conception	Plan initial au démarrage	Réalisation réelle
1 ^{re} phase	Septembre 2014 - juillet 2015	Septembre 2014 - janvier 2016	Septembre 2014 - janvier 2016
2 ^e phase	Août 2015 - juillet 2016	Février 2016 - janvier 2017	Février 2016 - août 2018
3 ^e phase	Août 2016 - juillet 2017	Février 2017 - janvier 2018	
4 ^e phase	Août 2017 - juillet 2018	Février 2018 - août 2018	

Source : Élaboré par l'équipe du projet

4. Contexte

Le Maroc, considérant la période 1999-2009 comme « Décennie de l'éducation », a entrepris des efforts pour la généralisation de l'éducation de base (6 ans d'enseignement primaire et 3 ans d'enseignement collégial). Il en ressort que le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire a connu une amélioration impressionnante, passant de 56 % en 1991 à 89 % en 2008 (UNESCO). Toutefois, le taux de redoublement et le taux d'abandon sont toujours élevés, et les disparités régionales sont très importantes en termes de généralisation de l'enseignement collégial, de niveau des acquis, et du taux de scolarisation chez les filles. Pour confronter ces défis, le gouvernement marocain a mis en œuvre le Programme d'Urgence (PU) de 2009 à 2012 visant la généralisation de l'éducation (éliminer les disparités régionales se rapportant à l'accès à l'éducation) et l'amélioration de sa qualité. Puis, en succédant au PU, la politique de développement dans le secteur de l'éducation est encadrée par le « Plan d'Action à Moyen Terme

2013-2016 (PAMT) », les « Mesures Prioritaires 2015-2018 » et la « Vision stratégique de la Réforme 2015-2030 ». De plus, suite à la prise de conscience que le modèle traditionnel d'administration centralisée était inefficace, la décentralisation et la déconcentration progressent également dans l'éducation, et l'autorité compétente ainsi que la prise de décision sont déléguées du gouvernement central aux régions, provinces et établissements scolaires, et des efforts sont en cours pour renforcer les moyens d'intervention correspondant aux besoins de l'administration scolaire.

De ce fait, le ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MENFPESRS, MENFP à l'époque) a demandé la mise en œuvre d'une coopération technique auprès du gouvernement japonais pour appuyer le développement et la mise en place de mesures de réduction des disparités en termes de qualité et d'accès au sein de la région par le biais des Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (AREF) et des Directions provinciales.

À cet effet, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a envoyé au Maroc aux mois de juin et d'octobre 2013 des missions d'étude préparatoire visant la formulation du cadre de travail du projet, et le procès-verbal des discussions a été signé en mai 2014. À la suite des concertations, le concept de base des mesures et politiques pour l'élimination des disparités par les AREF qui bénéficient du présent projet a été présenté comme suit.

- 1) L'unité cible de l'aide est le bassin scolaire (un ensemble d'un collège et ses écoles primaires affiliées).
- 2) Visant l'amélioration de la « Qualité de l'éducation », l'aide est destinée aux bassins dont le niveau d'apprentissage des élèves est bas lors de la fin d'études de l'enseignement primaire (6^e année).
- 3) Visant l'amélioration de l'« Accès à l'éducation », l'aide est destinée aux bassins dont le taux de transition de l'enseignement primaire au collégial et le taux de scolarisation des filles sont bas.
- 4) Ce sont les AREF et les Directions provinciales qui reconnaissent les bassins scolaires nécessitant une aide, et assureront les mesures de soutien.

5. Objectif Global et But du Projet

(1) Objectif global

L'activité PEEQ est disséminée à d'autres écoles au sein / au-delà des AREF cibles au Maroc.

(2) But du projet

Le MENFPESRS appuie les initiatives de l'AREF visant à atténuer la disparité en matière d'éducation.

6. Agence de Mise en Œuvre

- Ministère de l'Éducation National, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS) / Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification (DSSP)
- Académie Régionale d'Éducation et de Formation (AREF)
- Direction provinciale

7. Site du Projet

« Plan »

Deux provinces dans chacune des 8 anciennes régions indiquées ci-dessous parmi la totalité des 16 au Maroc :

- 1) Chaouia-Ourdigha
- 2) Doukkala-Abda
- 3) Gharb Chrarda-Béni Hssen
- 4) Marrakech Tensift-El Haouz
- 5) Taza-El Hoceïma-Taounate
- 6) Oriental
- 7) Tadla Azilal
- 8) Souss-Massa-Drâa

N.B. Les régions de 1) à 4) étaient également ciblées par la composante projet de construction des collèges dans le cadre du programme d'« Appui au secteur de l'éducation de base ». Par ailleurs, à partir de la deuxième phase, avec le nouveau découpage administratif, le nom des régions cibles a changé, mais l'ancien nom a été utilisé dans ce qui précède.

« Réalisation réelle »

Avec le nouveau découpage administratif à l'échelle nationale mis en œuvre en février 2015, les anciennes régions de Chaouia-Ourdigha et de Doukkala-Abda ont été supprimées, et toutes les provinces cibles de la première phase du projet appartiennent désormais à la région de Casablanca-Settat. En outre, l'ancienne région de Gharb-Chrarda-Beni Hssen a été absorbée par la nouvelle région de Rabat-Salé-Kénitra, et l'ancienne région de Marrakech-Tensift-El Haouz par la nouvelle région de Marrakech-Safi. Par ailleurs, comme indiqué en « 3. Durée du Projet », la dissémination des activités à la charge de la partie marocaine dans les régions de 5) à 8) qui étaient visées à partir de la troisième phase n'a pas été effectuée pendant la durée du projet.

À partir de ce qui précède, les cibles du projet en tant que réalisation réelle sont devenues les 3 régions suivantes :

- 1) Casablanca-Settat
- 2) Rabat-Salé-Kenitra
- 3) Marrakech-Safi

II. REALISATION REELLE DU PROJET

1. Réalisation Réelle du Projet

1-1 Contributions de la partie japonaise

(1) Envoi d'experts

Pendant la durée de mise en œuvre du présent projet (septembre 2014 à août 2018), l'implication d'experts japonais était de 93,98 hommes/mois (85,13 hommes/mois sur le terrain et 8,85 hommes/mois au Japon). Les experts japonais impliqués dans le présent projet pendant la durée de sa mise en œuvre sont les 12 personnes indiquées à l'Annexe 1.

(2) Acceptation de stagiaires

Une formation au Japon ciblant un total de 27 personnes appartenant au Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MENFPESRS) marocain, aux Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (AREF), et aux Directions provinciales a été mise en œuvre dans le cadre du présent projet. La liste des stagiaires est indiquée à l'Annexe 2.

(3) Fourniture d'équipement

Fourniture d'équipement : 1 million de yens (estimation)

L'équipement approvisionné pendant la durée de mise en œuvre du présent projet correspond à celui figurant sur la liste du coût de l'équipement à l'Annexe 3.

(4) Coûts des activités à l'étranger

Coûts des activités effectuées au Maroc : 113 million de yens (estimation)

Les coûts assumés par la partie japonaise incluent ceux pour le personnel local, la location des véhicules, l'entretien des équipements, l'achat des consommables, le transport, les communications, la production des documents et divers.

1-2 Contributions de la partie marocaine

(1) Ressources humaines

En tant que partenaire exécutif de la partie marocaine, le Comité de Coordination Conjoint, présidé par Monsieur Youssef BELQASMI, Secrétaire Général du MENFPESRS, a été composé de Monsieur Abdelhaq EL HAYANI, Directeur de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification au titre de Directeur du Projet ; des Directeurs des services centrales concernées ; des Directeurs des AREF impliquées ; et des membres du Comité Chargé du Projet qui est à son tour présidé par Monsieur Abdelhak GHOULI, Chef du Projet. Quant au niveau régional et provincial, sous l'orientation de leurs directeurs, les coordinateurs du projet PEEQ, les coordinateurs du projet d'établissement, etc. ont été impliqués dans la mise en œuvre du projet (voir Annexe 4).

Par ailleurs, lors des activités nécessitant les connaissances et compétences pédagogiques, telles que l'élaboration des tests, l'analyse de leurs résultats et la production du matériel pédagogique, des inspecteurs pédagogiques de différentes régions du Maroc ont été convoqués pour travailler en collaboration avec les experts japonais.

(2) Espace de travail

- Un espace de travail équipé du mobilier nécessaire a été mis à la disposition de l'équipe du projet (bureau du projet) à l'intérieur de l'annexe Lalla Aïcha du MENFPESRS.
- Pour la saisie des données des tests diagnostiques, un espace de travail a été offert au sein du Centre National de l'Évaluation, des Examens et de l'Orientation (CNEEO).
- La salle de réunion à côté du bureau du projet a été offerte pour organiser les ateliers de réalisation du matériel pédagogique.

(3) Autres contributions du gouvernement marocain

- Au cours de la Mission consultative de la JICA effectuée en octobre 2016, la partie marocaine et la partie japonaise ont reconfirmé que la partie marocaine prendrait en charge les coûts de gestion nécessaires à la mise en œuvre du Projet, tels que les salaires, indemnités, frais de transport, etc. des ressources humaines homologues marocaines. Des mesures en ce sens sont mises en œuvre sur la base des points convenus.
- Les salles de conférence et installations d'hébergement pour l'organisation des ateliers, etc., ont été prises en charge et fournies par le Maroc. En outre, le Maroc a intégralement pris en charge l'organisation des ateliers relatifs à la révision du curriculum, y compris les indemnités aux participants.

1-3 Activités

Diverses activités ont été réalisées sur la base du cadre logique du projet (project design matrix : PDM) afin de produire les résultats escomptés. Ici, les réalisations du projet sont indiquées par activité figurant dans le PDM, y compris les changements éventuels dans le cas d'une comparaison avec le plan initial.

(1) Activités relatives au Résultat 1

Résultat 1 : Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage, composées principalement du test diagnostique, de l'analyse d'erreurs, de l'élaboration des plans de leçon, du soutien scolaire en utilisant les outils supplémentaires, et du dispositif de suivi-accompagnement, sont expérimentées et adoptées.

(1-1) Étudier la pratique actuelle en matière d'évaluation de l'élève au niveau de l'établissement scolaire, de la Direction provinciale, de l'AREF et du MENFPESRS.

Dans le cadre du présent projet, depuis la période de la formation du projet, il a été décidé d'utiliser l'approche consistant à identifier la manière permettant d'éliminer les difficultés des élèves, en précisant ceux-ci par le biais de « l'analyse d'erreurs ». Par conséquent, l'équipe du projet s'est procuré les informations à travers des consultations avec le MENFPESRS, les AREF, les Directions provinciales et les établissements scolaires concernés depuis septembre 2014, date du démarrage du projet, afin de bien saisir la manière dont se fait l'évaluation du niveau des compétences des élèves au Maroc.

La mise en œuvre de l'analyse d'erreurs à l'aide des résultats des examens certificatifs à la fin du cycle primaire et collégial a été proposée lors de la formation du projet, mais afin d'identifier les lacunes des élèves, il a été jugé pertinent d'effectuer une évaluation diagnostique propre au projet sur la base des items des « tests des prérequis » développés par le Centre national de l'évaluation, des examens et de l'orientation (CNEEO), et une analyse des erreurs à l'aide des résultats de celui-ci.

(1-2) *Identifier les collèges et les écoles primaires affiliées (bassin scolaire) qui requièrent des interventions pour combler le déficit en matière de rendement des élèves.*

La zone cible de la première phase du projet (à partir de septembre 2014) a été sélectionnée dans les régions qui s'appelaient alors Chaouia-Ourdigha et Doukkala-Abda (qui font tous partie de la région actuelle de Casablanca-Settat). Les critères de sélection des Directions provinciales et des bassins scolaires cibles ont été déterminés avec le processus d'élaboration du Cadre de référence du projet. La sélection des sites a été réalisée sur la base d'une combinaison des acquis scolaires des élèves et d'indicateurs de la scolarisation.

Dans le cadre de la deuxième phase du projet (à partir de février 2016), en plus de la zone cible de la première phase, les sites du projet ont été élargis à la région de Rabat-Salé-Kénitra et à la région de Marrakech-Safi. Par ailleurs, dans le cadre de la deuxième phase, il a été décidé de sélectionner un des bassins scolaires le plus difficile en termes de qualité de l'éducation et un autre en termes d'accès à l'éducation.

Les zones cibles du projet sélectionnées dans les circonstances décrites ci-dessus sont indiquées au Tableau 2.

Tableau 2 : Sites du Projet

Région	Province	Bassin scolaire (collège)	Nombre de secteurs scolaires	Nombre d'écoles primaires (y compris les satellites)
Casablanca-Settat	Settat	Hassan Lawal	2	9
		Sidi Hajjaj	2	7
	Berrechid	Ibnou Sina	4	14
		Ezzarktouni	3	3
	El Jadida	Khaled Ibnou Eloualid	8	29
		El Ouard	9	24
	Sidi Bennour	Ibnou Sina	3	10
		Baroudi	3	13
Rabat-Salé-Kénitra	Sidi-Slimane	El Kceibya	4	11
		Safsaf	4	11
	Sidi Kacem	Dakhla	6	26
		Al Kindi	5	13
Marrakech-Safi	Al Haouz	Tamazouzte	10	38
		Houman El Fetouaki	8	42
	Chichaoua	Mohamed V	10	56
		Timzgadiouine	14	41
Total		16 bassins (16 collèges)	95	347

Source : Équipe du projet

(1-3) *Les experts japonais tiennent des sessions de communication et information au profit du personnel du MENFPESRS/AREF/CRMEF/ Direction provinciale.*

(1-4) *Le personnel du MENFPESRS organise des sessions de communication et information au profit de l'AREF/CRMEF/ Direction provinciale.*

L'équipe d'experts japonais a proposé aux organismes partenaires de la partie marocaine (MENFPESRS / AREF / CRMEF / Directions provinciales, etc.) le contenu et les méthodes de gestion du projet PEEQ, s'est efforcée d'améliorer la compréhension vis-à-vis du projet, et a vérifié conjointement avec ces organismes partenaires à travers des consultations les orientations du projet, en particulier au début de chacune des phases du projet.

Quant au MENFPESRS, ses cadres ont visité les zones cibles en collaboration avec l'équipe d'experts japonais, et ont expliqué le contenu et les méthodes de gestion du projet aux organismes sous ses ordres, tels que l'AREF, le CRMEF, les Directions provinciales, etc., en particulier lors de leur ajout en tant que nouvelle cible du projet.

(1-5) Le MENFPESRS en collaboration avec AREF analyse les résultats des tests pour identifier les connaissances et compétences que les élèves ont des difficultés à acquérir et en déterminer les raisons, en mettant l'accent sur les compétences scolaires de base des élèves.

Le test diagnostique de 2015 a été mis en œuvre conformément aux points essentiels suivants. Le test diagnostique est une version partiellement révisée du test des prérequis élaboré auparavant par le CNEEO sur la base du programme existant de 4^e année en ce qui concerne le contenu destiné aux élèves de 5^e année, et un dispositif développé de manière propre au projet sur la base du programme existant des élèves de 5^e année par le biais d'un travail effectué conjointement par le CNEEO et les experts japonais concernant l'évaluation des élèves de 6^e année.

Grandes lignes de la mise en œuvre du test diagnostique de 2015

Période : du 5 au 10 mars 2015

Matières et années cibles : mathématiques et l'éveil scientifique en 5^e et 6^e années du primaire

Nombre d'établissements et d'élèves participants cibles : 16 écoles, 1 143 élèves

Les résultats du test diagnostique ont été analysés dans « l'atelier d'analyse des erreurs » en avril 2015, et ont été compilés dans un rapport par les experts japonais et des inspecteurs ayant une solide expertise en évaluation éducative des zones cibles du projet et d'autres convoqués par le CNEEO. En ce qui concerne les résultats du test diagnostique, le rapport contenait notamment les erreurs typiques des élèves et les raisons éventuelles de ces erreurs, ainsi que des propositions relatives aux méthodes pédagogiques pour améliorer les cours.

Alors que dans le test diagnostique de 2015, les items avaient été élaborés sur la base du programme de l'année précédente des élèves se soumettant à l'évaluation, dans le test de 2016/2017 les items ont été développés avec plus d'ingéniosité pour spécifier les difficultés des élèves. En effet, en mathématiques, les items sont disposés systématiquement à partir des items portant sur le contenu appris en 1^{re} année de l'école primaire, et, en éveil scientifique, parallèlement à l'inclusion des problèmes à partir de la 1^{re} année de l'école primaire, de nombreux items nécessitant des capacités cognitives de haut niveau, en particulier des compétences d'analyse, ont été intégrés. Les grandes lignes de la mise en œuvre sont conformes à ce qui suit.

Grandes lignes de la mise en œuvre du test diagnostique de 2016/2017

Période : du 26 septembre au 5 octobre 2016

Matières et années cibles : mathématiques en 5^e et 6^e années du primaire et en 1^{re} année du collège ; l'éveil scientifique en 5^e année du primaire

Nombre d'établissements et d'élèves participants cibles : 50 écoles, 8 190 élèves

Après la mise en œuvre du test diagnostique, les résultats ont été communiqués dans chacun des établissements ayant participé à l'évaluation, et pour s'assurer que ces résultats jouent leur rôle dans l'amélioration de l'enseignement des élèves, une réunion de rétroaction a été organisée, et les grilles d'exploitation des résultats du test ont été distribués avec un guide d'utilisation des grilles. En outre, les experts japonais et les inspecteurs marocains ont élaboré conjointement le rapport des résultats du test diagnostique. À partir des résultats du test, il est devenu apparent qu'un grand nombre d'élèves ont déjà des difficultés avec le contenu de l'apprentissage dans les petites classes du primaire et que les incompréhensions s'accroissent chez eux par la suite.

En vue de la dissémination à l'avenir du test diagnostique, il a été décidé de combiner le test des prérequis déjà déployé à l'échelle nationale par le MENFPESRS et le test diagnostique du PEEQ. Toutefois, bien que le test diagnostique des prérequis intégrant le test diagnostique du PEEQ ait été distribué en version électronique sur DVD dans le cadre des réunions explicatives destinées au directeur des établissements cibles qui se sont tenues du 19 au 25 septembre 2017, étant donné que la période de mise en œuvre de l'évaluation des prérequis de l'année scolaire 2017/2018 fixée par le MENFPESRS était du 8 au 15 septembre et que les Directions provinciales et les établissements n'étaient pas en mesure de prendre en charge le coût d'impression des copies du test, le degré d'utilisation du test diagnostique développé par le PEEQ a été limité (utilisation dans 43 écoles, au moins, sur 111 écoles cibles).

(1-6) Concevoir et tester une intervention pour améliorer les compétences scolaires de base des élèves (ex. matériel pédagogique supplémentaire).

Un jeu de recueils d'exercices a été développé en tant que matériel pédagogique supplémentaire de l'enseignement mathématique au cycle primaire. Le matériel pédagogique supplémentaire développé se présente sous la forme de recueils d'exercices de mathématiques en 5 volumes. Tout le contenu de l'apprentissage inclus dans le programme actuel de mathématiques au cycle primaire est disposé en s'alignant sur un système méthodique de l'enseignement de mathématiques sans être organisé par année d'apprentissage. De cet effet, les recueils peuvent être utilisés par tous les élèves indépendamment de leur année d'étude. Afin que les enseignants puissent utiliser facilement les recueils d'exercices en question, un « Guide d'utilisation des recueils d'exercices » a été développé en même temps pour les enseignants. La méthode d'utilisation a été expliquée aux directeurs d'école et aux enseignants lors de la distribution du matériel pédagogique.

Dans le cadre de la première phase (les anciennes régions de Chaouia-Ourdigha et de Doukkala-Abda), les recueils d'exercices ont été distribués aux élèves de la 1^{re} année à la 6^e année dans toutes les écoles primaires faisant partie des bassins scolaires cibles. Dans le cadre de la deuxième phase, compte tenu du fait que les recueils sont utilisés pour remédier aux difficultés des élèves sur la base des résultats du test diagnostique, les recueils d'exercices de mathématiques ont été distribués aux élèves ayant passé le test diagnostique en septembre 2016. Puis, en septembre 2017, une version électronique sur DVD a été distribuée à toutes les écoles primaires faisant partie des bassins scolaires cibles, et du papier et cartouches d'encre pour l'impression ont également été fournis aux écoles en ayant fait la demande.

Par ailleurs, le résultat du test diagnostique de septembre et octobre 2016 a révélé, en particulier à propos de mathématiques dont l'apprentissage systématique est essentiel, que les faibles compétences de base en calcul représentent un obstacle majeur à l'acquisition du contenu de l'apprentissage à l'avenir. Des cartes de nombres et feuilles de calcul mental qui sont efficaces pour éliminer ce type de lacune ont été développées avec le guide d'utilisation en tant que « matériel pédagogique supplémentaire pour la maîtrise des compétences de base en calcul ». Il a été proposé de consacrer 5 minutes au début du cours quotidien de mathématiques à l'exercice du calcul mental en utilisant ce matériel pédagogique pour maîtriser et ancrer la capacité de faire mentalement et rapidement des additions jusqu'à « $9 + 9$ », des soustractions jusqu'à « $18 - 9$ », et des multiplications jusqu'à « 9×9 », qui constituent la base de tous les calculs. Cette approche a été expérimentée dans des écoles pilotes (32 écoles primaires ayant réalisé le test diagnostique en septembre et octobre 2017).

Afin de vérifier l'efficacité de cette approche, le test pour mesurer le niveau de maîtrise des compétences de base en calcul¹ a été mis en œuvre trois fois : avant l'intervention (septembre et

¹ Le « Niveau de maîtrise du calcul de base » est déterminé en mesurant les compétences à l'aide d'un petit test

octobre 2017), à l'achèvement du 1^{er} semestre de l'année scolaire (janvier 2018), et lors de l'étude finale (avril 2018). Il en ressort que les compétences de base en calcul se sont améliorées rapidement, le taux moyen de réponses correctes chez les élèves de la 4^e année d'école primaire et supérieurs étant passé de 67% à 87% (voir le « Rapport de l'étude finale »).

En outre, du matériel pédagogique visant à remédier aux difficultés largement partagées par les élèves, telles que l'« alignement vertical des chiffres de même valeur dans le calcul posé » et l'« addition avec retenue », a été élaboré sur la base des résultats de l'évaluation diagnostique des prérequis, et expérimenté dans des écoles pilotes de février à avril 2018.

(1-7) MENFPESRS/AREF œuvrent de concert pour mettre au point une approche/technique pédagogique efficace pour améliorer l'apprentissage chez les élèves.

En ce qui concerne les erreurs typiques pour chaque item du test, des raisons éventuelles et des conseils visant à améliorer les méthodes d'enseignement pour que ces erreurs ne se produisent plus ont été inclus dans le rapport portant sur les résultats de l'analyse des erreurs aux réponses du test diagnostique de mars 2015. Les résultats de cette analyse sont utilisés dans la série de formations destinées aux enseignants qui a été mise en œuvre après la publication dudit rapport, et se sont avérés utiles pour améliorer les méthodes d'enseignement.

En outre, un atelier de travail pour l'amélioration des cours a été organisé dans chacune des établissements scolaires qui ont mis en œuvre ce test en ayant recours aux résultats du test diagnostique de septembre et octobre 2016. Visant également une dissémination élargie à l'avenir, un « Module de formation sur la mise en pratique de la pédagogie de l'erreur pour améliorer les processus d'enseignement et d'apprentissage » a été développé afin de transmettre les méthodes d'organisation d'ateliers de travail dans cette optique aux enseignants sur le terrain. Le module a été développé en version imprimée et en version vidéo, et a été distribué dans les établissements cibles du projet en même temps que le test diagnostique en septembre 2017.

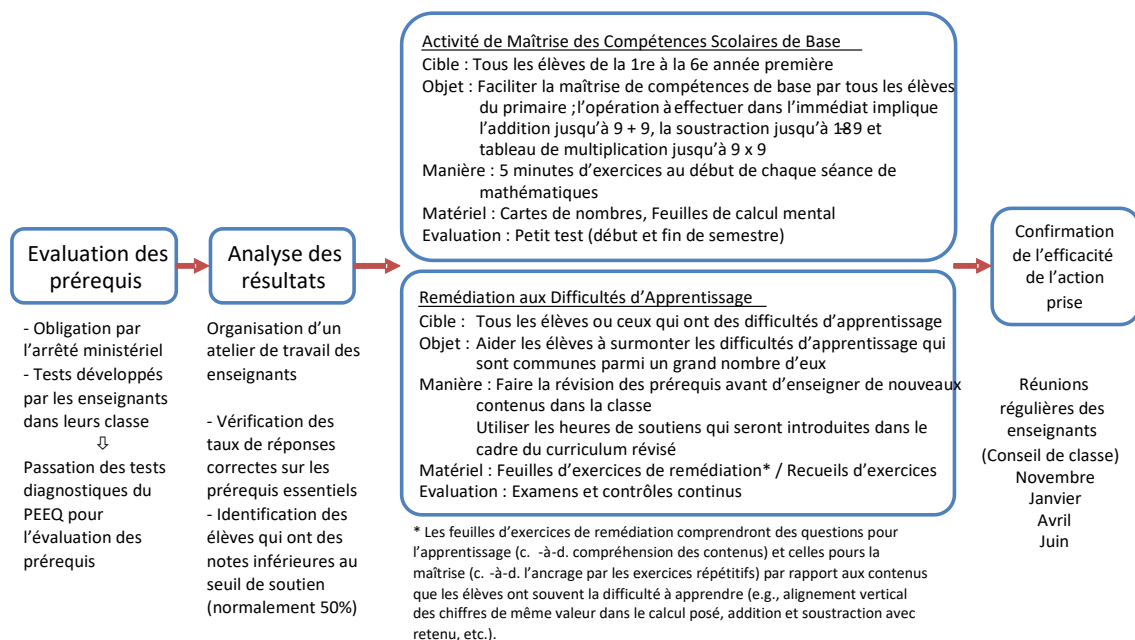
Dans les circonstances décrites ci-dessus et sur la base des recommandations de la Mission consultative du siège de la JICA en octobre 2016, la création d'un scénario d'activités pour l'amélioration de la qualité de l'éducation introduite par le PEEQ était en cours en vue d'une dissémination à l'échelle nationale. Il a été décidé que le scénario pour la dissémination devait être axé sur l'enseignement des mathématiques au cycle primaire. En effet, presque tout le matériel pédagogique supplémentaire développé dans le cadre du projet concerne les mathématiques au cycle primaire. D'où, pour ce qui est de l'élargissement de l'étendue d'intervention, il était nécessaire d'être prudent du point de vue des effets pouvant être escomptés (efficacité).

Le schéma à la Figure 1 illustre la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » dont la généralisation sera poursuivie par le MENFPESRS après l'achèvement du projet.

En même temps, afin que le MENFPESRS, en particulier la Direction des curricula (DC), généralise l'apport du projet PEEQ et assure une dissémination pérenne, l'intégration de la démarche pédagogique introduite par le PEEQ dans les curricula actuellement en cours de révision et dans les manuels scolaires élaborés sur la base de ceux-ci a été effectuée. Étant donné qu'il avait été décidé que les curricula et les manuels scolaires de la 1^{re} année et de la 2^e année du primaire feraient l'objet d'une révision à partir de l'année scolaire 2018/2019, les experts japonais ont émis, d'octobre 2017 à avril 2018, des conseils portant sur l'orientation des révisions et le

comprenant des additions jusqu'à [9+9], des soustractions jusqu'à [18-9], et des multiplications jusqu'à [9x9] conformément au PDM, qui est le document de référence du projet.

contenu de l'apprentissage qui nécessitait des révisions, et ceux-ci ont été reflétés dans les travaux de révision du curriculum. En ce qui concerne en particulier les mathématiques, le programme révisé pour les 1^{re} et 2^e années du primaire intégrant entièrement la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » à laquelle il est fait référence ci-dessus a été établi. Le curriculum révisé de l'éveil scientifique également a intégré activement les conseils des experts japonais.



Source : MENFPESRS. *Plan d'action nationale pour la généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire*, juin 2018.

Figure 1 : Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire

En outre, un « Atelier sur la révision des manuels scolaires de mathématiques et des activités scientifiques : 1^{re} et 2^e années de l'enseignement primaire » destiné aux auteurs de manuels scolaires a été organisé par la DC du 7 au 9 avril 2018, au cours duquel les experts japonais ont effectué un transfert de technologie au profit des auteurs. Il est donc escompté que les manuels scolaires révisés refléteront les méthodes d'enseignement du PEEQ.

(I-8) *L'inspecteur en charge introduit les approches/techniques dans le cadre de ses visites d'inspection de routine.*

En ce qui concerne la transmission en milieu scolaire sur le terrain par les inspecteurs pédagogiques de l'« Approche/technique pédagogique efficace pour améliorer l'apprentissage chez les élèves » mentionnée ci-dessus ou plus concrètement de la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire », il s'agit d'une mise en pratique sous la forme de formation continue des enseignants dans le cadre du présent projet plutôt que d'un encadrement dans le cadre d'inspections scolaires ordinaires mises en œuvre de manière intermittente. Évidemment, étant donné que l'inspection inclut des encadrements destinés aux enseignants en tant que rôle original de l'inspecteur, et qu'il est laissé à la discrétion des inspecteurs d'opter pour un encadrement individuel aux enseignants ou une formation en groupe, il peut s'agir d'une « formation » ou d'un encadrement effectué dans le cadre d'une inspection ordinaire, mais ici la contribution des inspecteurs au PEEQ fait l'objet d'un compte rendu dans les rubriques d'organisation de sessions de formation inscrite dans

l'activité (1-10).

(1-9) Les experts japonais organisent des sessions de formation pour l'inspecteur et le formateur du CRMEF.

Tout au long de la période de mise en œuvre du présent projet, quatre formations en groupes ciblant les enseignants, et portant sur les méthodes d'enseignement en tant qu'activité du projet, ont été mise en œuvre au total : en février 2015, en octobre 2015, en mars 2016, puis de février à avril 2017. Avant la mise en œuvre de chaque atelier destiné aux enseignants, des ateliers ou des réunions de consultation ont été organisées afin d'examiner leur contenu et de permettre aux inspecteurs et aux formateurs du CRMEF de jouer le rôle de facilitateur dans le cadre desdits ateliers.

(1-10) L'inspecteur et le formateur du CRMEF encadré organisent des sessions de formation pour l'enseignant avec l'accompagnement des experts japonais.

Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, trois ateliers ciblant les enseignants ont été organisées. Les formations organisées au cours de la première phase se sont toutes tenues au niveau de la province (dans certains cas, la formation a été organisée conjointement par 2 provinces), et les enseignants représentants chacun un des établissements y ont participé. En outre, de février à avril 2017, des ateliers de travail pour l'analyse des erreurs encadrés par les inspecteurs ont été organisés au niveau des établissements conformément au « Module de formation sur la mise en pratique de la pédagogie de l'erreur pour améliorer les processus d'enseignement et d'apprentissage ». En ce qui concerne le lieu de la tenue de ces groupes de travail, il était prévu de les organiser dans les établissements concernés, mais suivant la décision de chacune des Directions provinciales, lorsque jugé plus efficace, il est arrivé que les enseignants de plusieurs établissements se réunissent au niveau de la Direction provinciale.

(1-11) Les enseignants dans les écoles identifiées révisent et mettent en œuvre le plan de leçon en conséquence.

À travers l'atelier des enseignants indiqué pour l'activité (1-10), les enseignants y ayant participé ont élaboré un plan de leçon révisé prenant en considération les points sur lesquels les élèves trébuchent facilement mis en évidence par l'analyse des erreurs.

Lors de la vérification des résultats de la formation en visitant les établissements des enseignants ayant participé aux formations mises en œuvre en février et en octobre 2015 et observant leurs leçons, il a été possible de vérifier les effets de l'amélioration des leçons par des formations. En effet, ces enseignants expliquent soigneusement les points difficiles pour les élèves, et approfondissent leur compréhension en examinant tous ensemble les mauvaises réponses données par les élèves et les raisons connexes.

(1-12) Les inspecteurs rendent compte du progrès lors des réunions de routine.

Les formations des enseignants mises en œuvre de février à avril 2017 se sont déroulées à quelques exceptions près dans chacune des écoles, conformément aux encadrements des inspecteurs en charge de circonscriptions scolaires qui ont suivi les formations au niveau régional. Les inspecteurs qui ont mis en œuvre les ateliers ont transmis les effets directs des ateliers, etc. par le biais de comptes rendus aux Directions provinciales. Les informations figurant dans ce rapport d'achèvement du projet sont les données qui ont été ainsi recueillies dans le rapport des inspecteurs en charge.

Par ailleurs, les experts japonais et le personnel local de l'équipe de projet se sont souvent rendus

avec les inspecteurs en charge de circonscriptions scolaires à l'occasion du suivi en visitant les écoles. Par exemple, de mai à juin 2016, afin de confirmer les effets directs de la distribution du matériel pédagogique supplémentaire mise en œuvre quelques mois auparavant, l'équipe de projet a observé avec les inspecteurs des classes qui utilisent un recueil d'exercices, et a mis en œuvre une étude par entretiens et par questionnaire auprès du directeur d'école et des enseignants en charge.

Cependant, afin que les inspecteurs vérifient parfaitement les progrès dans le cadre normal de leur fonction, il est nécessaire que les cibles à confirmer soient positionnées dans le système éducatif national. Autrement dit, étant donné que les inspecteurs évaluent les enseignants sur le critère de la conformité ou non des cours au curriculum, si la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » est intégrée au curriculum, l'inspection s'y réfère nécessairement. Par conséquent, la probabilité que les inspecteurs effectuent à l'avenir le suivi de ladite démarche pédagogique conformément au curriculum révisé est encore plus élevée.

(2) Activités relatives au Résultat 2

Résultat 2 : Le dispositif de gestion d'établissement scolaire pour promouvoir des activités ayant pour objectif d'atténuer les disparités en termes d'accès à l'éducation et de qualité de l'éducation est expérimenté et adopté.

En ce qui concerne les activités relatives au Résultat 2, celles-ci ont atteint leur forme finale après différentes mutations depuis le démarrage du projet.

Jusqu'au démarrage du projet, une aide à la création d'un mécanisme de subventions scolaires était prévue, mais, après le démarrage du projet, il a finalement été décidé de créer des pratiques exemplaires spécifiques pour les activités de promotion de la scolarisation en utilisant le mécanisme du projet d'établissement existant. En effet, le mécanisme du projet d'établissement semblait être établi, mais les cas d'activités concrets utilisant le cadre en question n'existaient quasiment pas encore. En outre, les activités du PEEQ pour rehausser la motivation envers la scolarisation par une amélioration de l'estime de soi ont été bien accueillies du point de vue de la diversité des activités. Ces activités ont été baptisées « Axe PEEQ du projet d'établissement ».

Toutefois, ses grandes lignes ont été convenues par la partie marocaine et la partie japonaise lors de Mission consultative du siège de la JICA qui s'est tenue en octobre 2016, et les changements importants du Résultat 2 ont été ajoutés à l'occasion de la deuxième révision du PDM signée officiellement le 23 octobre 2017. Autrement dit, du démarrage du projet jusqu'à la révision du PDM, le Résultat 1 concernait les améliorations de la qualité de l'éducation, et le Résultat 2 portait sur l'équité de l'éducation et en particulier sur la scolarisation (accès), mais à partir de la deuxième révision du PDM, le Résultat 2 a été modifié et traite de l'amélioration de la gestion scolaire concernant la qualité de l'éducation ainsi que l'accès à l'éducation. En raison de la légère confusion autour de la situation de l'aide de deux composantes très différentes pour une même école cible dans le cadre d'un projet, l'intégration des deux composantes était réclamée depuis le début.

(2-1) Étudier la pratique actuelle en matière de l'amélioration de la gestion d'établissement scolaire au niveau national, régional, provincial et local.

En juin 2016, lors de l'échange de vues avec la Direction chargée de la vie scolaire (DVS) du MENFPESRS portant sur le projet d'établissement, les enjeux importants mentionnés ci-après ont été pointés du doigt concernant le report des subventions pour le projet d'établissement

élaboré par chaque école et déposé à la Direction provinciale, depuis la note du ministère de novembre 2014.

- Étant donné que, avec la décentralisation qui se poursuit, l'exécution du budget du projet d'établissement relève de l'AREF et de la Direction provinciale, une intervention impérative du gouvernement central ne peut être donnée.
- Bien que des formations pour la mise en œuvre du projet soient organisées, dans les faits certaines établissements s'y soustraient, car ils ne connaissent pas bien la méthode d'exécution du budget.

En novembre 2016, des consultations ont été organisées avec l'AREF et les Directions provinciales pour examiner les enjeux du projet d'établissement du point de vue institutionnel et opérationnel ainsi que les méthodes de coopération technique nécessaires pour y faire face et envisageables en tant que PEEQ. Ces enjeux et les attentes sont énoncés ci-dessous.

- Le projet d'établissement est incorporé dans la stratégie nationale de la réforme éducation jusqu'en 2030 en tant que mécanisme d'amélioration opérationnelle des écoles accroissant leur autonomie (il ne s'agit pas d'un système de subventions pour des activités spécifiques).
- Les enjeux comprennent les retards des instructions de la dotation budgétaire provenant du niveau central, les dysfonctionnements institutionnels, la nécessité de mise à jour de chaque projet d'établissement, le manque de fonds, le transfert des personnes clés y compris des directeurs d'établissement expérimentés, la nécessité de formations destinées au personnel nouvellement nommé, etc.
- Outre l'aide actuelle, la révision des rôles des personnes concernées sur la base des vérifications des mécanismes dans leur ensemble, le développement de manuels pratiques pouvant être utilisés sur le terrain, d'outils de suivi efficaces, d'outils pour le soutien des activités dans les écoles, etc. sont attendus du PEEQ.

(2-2) *Identifier les bassins scolaires qui requièrent des interventions pour combler le déficit en termes de rendement des élèves et d'efficacité interne de l'enseignement (notamment, transition primaire-collège et scolarisation des filles).*

La sélection des bassins scolaires cibles du projet ayant fait d'objet d'une vérification effectuée collectivement portant sur la qualité de l'éducation et l'accès à l'éducation, pour plus de renseignements sur les activités impliquées, consulter les parties correspondant aux activités (1-2).

(2-3) *Effectuer l'étude des activités en matière d'amélioration de l'éducation scolaire dans les bassins scolaires choisis.*

Avant de mettre en œuvre une aide aux différentes activités pédagogiques et éducatives en ayant recours au cadre du projet d'établissement, l'état des lieux a été réalisé à l'aide d'un questionnaire et d'entretiens. De nombreux établissements avaient déjà planifié leur projet et l'avaient remis à la Direction provinciale conformément à la note ministérielle du MENFPESRS de novembre 2014, mais il s'est avéré par la suite que les procédures de subvention ne suivaient pas. En outre, un très grand nombre de projets d'établissement prévoyait des activités de soutien scolaire relatives à la lecture et l'écriture de l'arabe et du français ainsi qu'aux mathématiques.

(2-4) *Développer des outils et des dispositifs pertinents pour renforcer la planification, l'exécution et le suivi du projet d'établissement au niveau de l'AREF, de la Direction provinciale et de l'établissement scolaire.*

Un « Guide pratique pour une réforme éducative avec équité et qualité » a été développé et distribué avec la DVS, le CNEEO, la DC, etc. Le guide en question est une collection de méthodes de mise en œuvre de diverses activités pédagogiques et éducatives introduites par le PEEQ afin d'aider à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des activités visant le rehaussement de la qualité de l'éducation et la promotion de la scolarisation des élèves en utilisant le cadre du projet d'établissement. Le guide est composé des livrets suivants.

- i Préambule : comment utiliser ce guide
 - ii Guide pratique pour la planification et la mise en œuvre du projet d'établissement (y compris le plan d'action annuel)
 - iii Guide pratique de la démarche pédagogique de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire
 - iv Exercices de calcul des 5 premières minutes de séance : guide d'utilisation des cartes de nombres et des feuilles de calcul mental
 - v Guide de passation et d'exploitation du test des prérequis
 - vi Guide d'utilisation du recueil d'exercices
 - vii Guide pratique des activités de lecture
 - viii Guide pratique des activités parascolaires
 - ix Guide pratique des activités de sensibilisation à l'importance de l'éducation
 - x Guide pratique pour la coopération entre l'école primaire et le collège
- Annexe : DVD (comprenant tous les matériaux pédagogiques, y compris audiovisuels)

(2-5) Organiser des ateliers d'orientation pour les bassins scolaires identifiés pour développer et améliorer le projet d'établissement.

L'« Atelier de planification des activités pour la promotion de la scolarisation » a été mis en œuvre du 16 au 26 février 2015 dans les 8 bassins scolaires cibles du projet. Le directeur, les enseignants, les parents, et le conseil de gestion d'école (CGE), les représentants d'associations locales, etc. ont participé à cet atelier pour apprendre comment recevoir des subventions scolaires du PEEQ et mettre en œuvre les activités (sous-projets du projet d'établissement).

En outre, un atelier portant sur les méthodes d'élaboration / de mise en œuvre du plan d'activité annuel de l'Axe PEEQ du projet d'établissement, et de partage d'expériences de la période d'essai s'est tenu du 21 au 30 septembre 2016.

Un atelier destiné aux directeurs d'établissements pour expliquer le concept général du plan d'action annuel du projet d'établissement ainsi que les procédures connexes a été organisé du 20 au 23 septembre 2017 par province. Les établissements cibles sont au nombre de 111 (en ce concerne les écoles primaires, l'école mère et les satellites sont comptabilisées comme 1 secteur scolaire), composées de toutes les écoles primaires, et collèges dans les 16 bassins scolaires cibles du projet des 8 provinces cibles des 3 régions suivantes : région de Casablanca-Settat, région de Rabat-Salé-Kenitra et région de Marrakech-Safi.

(2-6) Les établissements scolaires proposent le projet d'établissement et mettent l'accent sur les activités pour améliorer l'apprentissage et diminuer des risques de la déscolarisation des élèves.

Dans chacune des établissements cibles de l'aide, le travail de planification des activités est effectué par le directeur, les enseignants, et le conseil de gestion de l'établissement. Les encadrements et le support destinés à chaque établissement ont été mis en place par les coordinateurs provinciaux du projet d'établissement, les coordinateurs provinciaux du PEEQ, et les accompagnateurs / accompagnatrices (A/A) en coopération avec les experts japonais. Le plan

approuvé à titre provisoire par le conseil de gestion de l'établissement a été remis à la Direction provinciale.

(2-7) *Fournir une subvention pour la mise en œuvre du projet d'établissement.*

(2-8) *Les établissements scolaires mettent en œuvre le projet d'établissement.*

Le contrat relatif au subventionnement scolaire pour l'Axe PEEQ du projet d'établissement (activités pour la promotion de la scolarisation) a été conclu par les 3 parties suivantes : la Direction provinciale, l'Association de soutien des écoles, et l'équipe d'experts de la JICA. Le modèle du contrat a été créé avec la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux du MENFPESRS, la Direction chargée de la vie scolaire, l'AREF, la Direction provinciale, etc. En outre, le « Manuel des procédures de subvention des écoles du PEEQ » annexé au contrat a également été préparé.

Au cours de la première phase, 11 contrats de l'Axe PEEQ du projet d'établissement ont été signés de novembre 2015 à avril 2017, et diverses activités pédagogiques et éducatives ont été mises en œuvre.

Pour mettre en œuvre l'Axe PEEQ du projet d'établissement, des contrats concernant 29 projets ont été signés au cours de l'année scolaire 2016/2017, y compris des établissements cibles de la deuxième phase, et ceux-ci ont été subventionnés.

L'aide du projet d'établissement du PEEQ au cours de l'année scolaire 2017/2018 ciblait les activités de soutien à l'apprentissage en ayant recours au matériel pédagogique supplémentaire développé par le projet, et a fourni en nature du papier et des cartouches d'encre dans ce but. Lors de l'atelier destiné aux directeurs d'établissements qui s'est tenu en septembre 2017, les méthodes de planification des activités de soutien à l'apprentissage établies à la lumière des résultats des tests diagnostiques des prérequis, etc. ont été transmises aux 111 écoles des bassins scolaires cibles du projet. Parmi les écoles ayant suivi la formation, 76 ont déposé une demande de papier et de cartouches d'encre conformément au résumé du projet d'établissement, et du plan d'activité annuel. Des ajustements ont ensuite eu lieu avec la Direction provinciale, et les établissements ont bénéficié de l'aide.

(2-9) *L'AREF et la Direction provinciale supervisent et évaluent la mise en œuvre.*

Dans le cadre du PEEQ, le suivi et l'accompagnement ont été effectués autant que possible en ayant recours à l'organisation en place au MENFPESRS pour promouvoir le projet d'établissement. En particulier, la coopération s'est poursuivie par le biais d'une coordination et d'ajustements avec les coordinateurs du projet d'établissement au niveau régional et provincial et les coordinateurs du PEEQ à tous les niveaux. En outre, les accompagnateurs / accompagnatrices (A/A) du projet d'établissement sont des « inspecteurs en charge » et sont impliqués dans l'aide à la planification et dans le suivi des activités.

(2-10) *Publier un rapport sur de bonnes pratiques et organiser des séances pour les parties prenantes afin de partager des activités menées par les établissements avec l'appui du projet PEEQ.*

En février 2016, le contrat de subventionnement de l'Axe PEEQ du projet d'établissement de la première phase avait été conclu avec de nombreuses écoles cibles, et pendant la période de démarrage de ces activités, les directeurs et les enseignants des écoles cibles se sont réunis dans un atelier de travail pour présenter aux autres établissements les activités que leur école était en train de mettre en œuvre, et vérifier les procédures des activités à venir. C'est dans ce cadre que

L'importance des objectifs des activités axées sur l'évolution des élèves a été soulignée.

Afin de partager les expériences de l'Axe PEEQ du projet d'établissement de la première phase, un deuxième atelier pour la composante Équité a été organisé en avril 2016.

En novembre 2017, en ce qui concerne le plan d'action annuel élaboré par chacun des établissements, un atelier a été mis en œuvre dans le but de partager et d'étudier entre directeurs d'établissements, et d'obtenir des commentaires et retours d'information de la part de l'AREF, des Directions provinciales, et en particulier des coordinateurs du projet d'établissement et des coordinateurs du PEEQ, etc.

En avril 2018, des ateliers de travail ont été organisés en invitant les directeurs de tous les établissements scolaires cibles du projet afin de partager globalement les résultats des activités du PEEQ au niveau local.

Un Rapport « Etats pratiques des activités éducatives » qui compile les expériences des activités de l'Axe PEEQ du projet d'établissement, à travers une étude de 4 écoles par un expert japonais et les rapports d'activité recueillis auprès de 12 écoles, a été élaboré et distribué sous un seul volume en tant que référence lors de la mise en œuvre d'activités similaires par d'autres établissements.

(3) Activités relatives au Résultat 3

Résultat 3 : L'AREF est disposée à pérenniser les mesures et le MENFPESRS est prêt à disséminer les mesures à d'autres régions.

(3-1) AREF développe le plan de la dissémination dans la région.

Le 28 août 2018, le MENFPESRS a émis une note exigeant des directions concernées la mise en œuvre du « Plan de généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » indiqué ci-dessous, dans laquelle les AREF sont demandées d'inclure le plan de dissémination du modèle pédagogique en question dans leur plan d'action annuel. Chacune des AREF doit développer son plan d'action annuel avant décembre 2018. En outre, de la même manière, en ce qui concerne le plan national, afin que la démarche pédagogique soit mise en pratique dans toutes les écoles et dans toutes les classes en 2020/2021, l'année scolaire où il est prévu de distribuer les manuels révisés pour la 5^e et la 6^e année, il est demandé aux inspecteurs de circonscriptions de l'enseignement des mathématiques au cycle primaire d'encadrer les enseignants de l'ensemble des écoles relevant de leur compétence

Par ailleurs, durant trois jours du 18 au 20 juillet 2018, MENFPESRS, en convoquant tous les directeurs des 12 AREF et 82 Directions provinciales du tout le pays, a organisé une réunion pour récapituler leur travail de l'année 2017/2018 et leur donner les orientations relatives au plan d'action de l'année 2018/2019. Dans cette réunion, le ministre et d'autres hautes responsables du ministère ont donné des directives concernant la mise en pratique de la démarche pédagogique introduite par le PEEQ qui avait été intégrée dans les curricula révisés des 1^{re} et 2^e années primaires et dont les contenus avaient été incarnés dans les nouveaux manuels scolaires à mettre en vigueur à partir de 2018/2019. Selon ces directives, le plan d'action régional de chaque AREF contiendra la dissémination de la démarche pédagogique du PEEQ. En outre, la cérémonie de clôture / le séminaire national du PEEQ s'est tenu le 26 juillet 2018. Pendant le séminaire, les participants ont mené une concertation sur les mesures nécessaires pour la généralisation de la démarche pédagogique en question.

(3-2) *MENFPESRS développe le plan de la dissémination au niveau national.*

Le 2 octobre 2015, à l'occasion de la Mission consultative du siège de la JICA, M. Rachid BELMOKHTAR, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle de l'époque, la mission d'étude de la JICA, le bureau de la JICA Maroc, et l'équipe d'experts du projet se sont réunis pour rendre compte de l'état d'avancement du PEEQ et partager leurs points de vue concernant les futures orientations à suivre. À cette occasion, le ministre leur a demandé d'être attentifs aux avis des enseignants et des inspecteurs, qui accordent de l'importance aux activités mises en pratique dans les établissements et connaissent bien le terrain, en ce qui concerne l'amélioration des cours sur la base de l'analyse des erreurs. En outre, le ministre a expliqué qu'il était nécessaire de disséminer les activités du PEEQ aux écoles autres que celles ciblées par le projet, et conformément à ces instructions, l'« Atelier national pour l'amélioration des cours sur la base de l'analyse des erreurs » décrit ci-dessous s'est tenu les 21 et 22 octobre 2015.

Une autre réunion entre les responsables du MENFPESRS et de la JICA Maroc a été organisée en juin 2017 pour parler de la généralisation des activités liées au PEEQ. M. Mohamed HASSAD (le ministre du MENFPESRS de l'époque) a demandé en conclusion de la réunion d'effectuer les préparatifs au cours de l'année scolaire 2017/2018 notamment par le biais de formations, afin de généraliser à partir de l'année scolaire 2018/2019 l'amélioration de l'approche pédagogique en ayant recours au test des prérequis intégrant la méthodologie de l'évaluation diagnostique et des résultats de celui-ci.

Puis, un CCC a été organisé le 12 octobre 2017 pour des consultations portant sur la généralisation des activités du PEEQ, dont les conclusions sont les suivantes. Après la réunion, le ministre HASSAD a approuvé ces conclusions et a demandé que la promotion de la généralisation s'accélère.

- 1) Généralisation des activités de 5 minutes d'exercices au début des séances des mathématiques en utilisant les cartes de nombres et les recueils d'exercices développés par le PEEQ à partir de cette année scolaire 2017/2018 ;
- 2) Généralisation de l'application de la pédagogie de l'erreur pour améliorer les apprentissages à partir des tests diagnostiques et ce depuis la rentrée scolaire 2018/2019 ;
- 3) Organisation des formations sur la pédagogie de l'erreur au profit des formateurs régionaux, provinciaux et de circonscription ainsi que des enseignants au cours de cette année scolaire 2017/2018 ;
- 4) Participation à la rénovation des curricula selon le programme élaboré par le ministère à ce sujet avec appui des experts JICA à compter de cette année scolaire 2017/2018 ;
- 5) Organisation d'un atelier avec la participation des représentants de tous les acteurs du niveau central, régional, provincial et local pour arrêter les modalités de mise en œuvre de ces décisions.

Le 26 février 2018, une rencontre a été organisée entre M. Saaid AMZAZI, le nouveau ministre du MENFPESRS et le Représentant Résident de la JICA Maroc. Le ministre a manifesté son attente eu égard à la mise en évidence des résultats du PEEQ par le biais de l'étude finale, a expliqué son souhait de continuer à bénéficier durablement de la coopération du Japon au-delà de ce projet, et a exprimé sa volonté de généralisation en mettant à profit les curricula et manuels scolaires. En outre, il a exprimé qu'il était essentiel que les personnes concernées au sein du MENFPESRS obtiennent les résultats du PEEQ et se les approprient.

Ainsi, conformément aux intentions du ministre, le MENFPESRS a organisé du 14 au 16 février 2018 un atelier de travail auquel les experts japonais étaient conviés afin d'intégrer au programme

de l'enseignement des mathématiques des 1^{re} et 2^e années du primaire la « Démarche pédagogique de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » engagée par le PEEQ. Les curricula révisés de mathématiques et de l'éveil scientifique des 1^{re} et 2^e années du primaire ont été finalisés avant le début avril sur la base de l'atelier de travail du mois de février et des recommandations qui ont été faites ultérieurement par les experts japonais. Un atelier de travail pour la coopération technique ciblant les auteurs des manuels scolaires qui seront révisés sur la base de ces curricula a été organisé du 7 au 9 avril de la même année. Sur les recommandations des experts japonais, les manuels scolaires révisés pour les élèves des 1^{re} et 2^e années du primaire intégrant les résultats du PEEQ seront utilisés dans tout le Maroc à partir de l'année scolaire 2018/2019. Les curricula révisés et les manuels scolaires révisés pour les élèves des 3^e et 4^e années du primaire seront utilisés à partir de l'année 2019/2020, et les curricula révisés et les manuels scolaires révisés pour les élèves des 5^e et 6^e années du primaire à partir de l'année scolaire 2020/2021. Par conséquent, conformément aux progrès de la révision des curricula et des manuels scolaires, il sera possible pour les élèves du primaire dans l'ensemble du pays de suivre un enseignement reflétant les résultats du PEEQ des élèves du primaire à l'échelle nationale, et en particulier l'enseignement utilisant la « Démarche pédagogique de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire ».

La note ministérielle du MENFPESRS informant les acteurs concernés des changements du curriculum révisé par rapport à l'ancien a été publiée le 28 août 2018. Elle comporte en particulier une explication relative à la démarche pédagogique en question.

Par ailleurs, le MENFPESRS a formulé le plan de généralisation pour généraliser la démarche pédagogique dont la priorité est particulièrement élevée même dans le cadre de l'intervention du PEEQ et dont les effets ont été approuvés. Le document en question a été approuvé par le Secrétaire Général du MENFPESRS après le Comité chargé du projet du 3 mai 2018 et le Comité de coordination conjoint (CCC) du 25 juin 2018. Le plan de dissémination est composé des 3 chapitres suivants : « Contexte et raisons de généralisation », « Démarche pédagogique à disséminer » et « Stratégie de généralisation de la démarche pédagogique introduite par le PEEQ », et forme un plan d'action global comprenant le rôle de chacune des directions concernées nécessaires pour la dissémination ainsi que les coûts requis estimés.

La note ministérielle pour la mise en œuvre effective du plan de généralisation a été publiée le 28 août 2018 pour les 12 AREF du pays.

(3-3) Les experts japonais appuient MENFPESRS et AREF à préparer le budget pour financer le projet PEEQ.

Comme indiqué dans ce qui précède, le « Plan de généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » comprend le coût de production du matériel pédagogique nécessaire à la mise en œuvre de la démarche en question. Les experts japonais ont apporté leur aide à l'élaboration du devis.

(3-4) Organiser un atelier en invitant de nombreuses parties prenantes.

L'« Atelier national pour l'amélioration de l'éducation basé sur l'évaluation diagnostique » a été mis en œuvre du 21 au 22 octobre 2015 par le MENFPESRS, sur la base des consignes et demandes formulées par le ministère du MENFPESRS à l'occasion du compte rendu qui lui a été fait le 2 octobre 2015. En effet, les consignes et demandes du ministre étaient que les avis des enseignants et des inspecteurs, qui comprennent le mieux la situation sur le terrain soient écoutés attentivement afin d'assurer l'amélioration des cours sur la base des résultats de l'analyse des erreurs. Les prévisions du taux de réponses correctes pour chaque item du test diagnostique, les prévisions des erreurs typiques, et l'élaboration des plans de leçons réalisant l'amélioration

didactique sur la base des erreurs réelles ont été mises en pratique dans le cadre de l'atelier de travail. Lors de la séance de clôture de l'atelier de travail, le ministre a en particulier souligné à plusieurs reprises la nécessité de la continuité d'activités similaires et a également donné des instructions concernant l'établissement d'un réseau d'enseignants ayant participé audit atelier de travail.

Il y avait au total 48 participants représentant toutes les régions, à savoir : 1 inspecteur et 2 enseignants du primaire pour les mathématiques et l'éveil scientifique respectivement (6 personnes au total) dans les 8 régions suivantes (anciennes circonscriptions administratives) y compris les régions non cibles du projet PEEQ.

(Régions impliquées)

Chaouia-Ourdigha, Doukkala-Abda, Gharb-Chrarda-Beni Hssen, Marrakech-Tensift-Al Haouz, Tadla-Azilal, Sous-Massa-Draa, Guelmim-Es-smara, Rabat-Salé-Zemmour-Zaer

Le MENFPESRS a organisé le 11 décembre 2017 un séminaire sur la dissémination des activités du PEEQ visant toutes les provinces (8 provinces cibles du projet et 23 autres provinces, soit 31 au total) dans les 3 régions cibles du projet (Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Marrakech-Safi) sur la base des conclusions du CCC du 12 octobre 2017. Les participants comptaient environ 80 administrateurs et inspecteurs du niveau central, régional et provincial. La présentation des grandes lignes du projet et des réalisations réelles, l'explication de l'évaluation diagnostique des prérequis, l'explication des activités de maîtrise des compétences de base en calcul, des consultations sur le plan de dissémination des activités du PEEQ ont été mises en œuvre sur la base de l'objectif suivant.

(Objectifs du séminaire)

- Sensibiliser sur l'objet du projet PEEQ et ses résultats dans les bassins concernés.
- Partager avec les autres provinces les outils, les produits ainsi que l'expérience cumulée lors de la mise en œuvre de ce projet.
- Encadrer les cadres pédagogiques de ces régions sur méthodes pédagogiques introduites par le projet.
- Discuter parmi les parties prenantes une stratégie nationale et régionale pour la généralisation du PEEQ.

Le 19 juillet 2018, le MENFPESRS a organisé un atelier de travail sur l'apport du PEEQ aux curricula révisés pour les 1^{re} et 2^e années primaires qui seront mis en œuvre à partir de 2018/2019, notamment sur la « démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire ». Le secrétaire général et les directeurs concernés du MENFPESRS et les directeurs de tous les 12 AREF y ont participé ainsi que 62 inspecteurs démultiplicateurs qui seront pratiquement chargés des activités de la dissémination. Au cours de l'atelier de travail, le secrétaire général a donné aux directeurs d'AREF une consigne sur la mise en pratique de la démarche pédagogique du PEEQ par le biais de l'insertion de ce modèle dans leur plan d'action annuel de la région. En même temps, les inspecteurs impliqués, les experts japonais et le personnel local du projet ont expliqué comment pratiquer concrètement cette démarche pédagogique et consulté les participants sur la manière de sa dissémination.

En outre, le 26 juillet 2018, « la cérémonie de clôture / le séminaire national du Projet d'amélioration de l'éducation avec équité et qualité (PEEQ) » a été organisé. Au cours de ce séminaire, la « démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » a été partagés et son efficacité a été présentée pour justifier la réalisation de sa généralisation. Par ailleurs, il a été une occasion de partage et de promotion en

matière des autres résultats du projet, notamment en ce qui concerne diverses activités pédagogiques et éducatives effectuées dans le cadre du projet d'établissement. Un grand nombre de représentants de différents bailleurs de fonds et de la presse ont également été présents au séminaire de sorte qu'il était efficace pour la dissémination et la promotion de ladite démarche pédagogique à travers la sensibilisation publique.

Les participants comptaient environ 60 administrateurs et inspecteurs du niveau central, régional et provincial.

2. Réalisation du Projet

2-1 Résultats et indicateurs (valeurs cibles et valeurs atteintes à la fin du projet)

« Résultat 1 »

Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage, composées principalement du test diagnostique, de l'analyse d'erreurs, de l'élaboration des plans de leçon, du soutien scolaire en utilisant les outils supplémentaires, et du dispositif de suivi-accompagnement, sont expérimentées et adoptées.

(Indicateurs et valeurs atteintes)

(1-1-1) Les lignes directives sont établies.

Les guides indiqués ci-dessous ont été développés dans le cadre du projet.

- Guide pratique de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire
- Exercices de calcul des 5 premières minutes de séance : guide d'utilisation des cartes de nombres et des feuilles de calcul mental
- Guide de passation et d'exploitation du test des prérequis
- Guide d'utilisation du recueil d'exercices
- Module de formation sur la mise en pratique de la pédagogie de l'erreur pour améliorer les processus d'enseignement et d'apprentissage (en papier et en vidéo)

(1-1-2) Les mesures pour améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves qui ont été introduites par le PEEQ sont adoptées par le MENFPESRS.

Les travaux qui intègrent la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » introduite par le PEEQ dans le programme de l'enseignement primaire, dont les révisions sont en cours de réalisation par le MENFPESRS, avancent. L'intégration dans les programmes révisés pour les 1^{re} et 2^e années du primaire est achevée, et les curricula en découlant seront mis en œuvre dans les écoles primaires sur tout le territoire marocain à partir de l'année scolaire 2018/2019. Par la suite, les curricula des 3^e et 4^e années du primaire seront mis en œuvre à partir de 2019/2020 et ceux des 5^e et 6^e années du primaire à partir de 2020/2021.

Ainsi, l'intégration dans le programme est une indication que la démarche pédagogique du PEEQ a été approuvée par le MENFPESRS.

(1-2-1) L'efficacité de l'intervention du projet pour améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves est confirmée par le biais de l'évaluation diagnostique réalisée dans le cadre du PEEQ.

(valeur cible: Le taux des élèves ayant une note inférieure à 20/100 diminue de moitié.)

En comparant les résultats du test diagnostique réalisé de mai à juin 2017 (fin de l'année scolaire) avec les résultats du même test diagnostique des mois de septembre et octobre 2016 (début de l'année scolaire), comme indiqué au Tableau 3, toutes les valeurs cibles ont été atteintes (réduction de moitié). Cependant, une comparaison avec les écoles non cibles, dans la mesure où cela a été possible, indique que ce résultat n'atteint pas de différences statistiquement significatives.

Tableau 3 : Évolution du pourcentage d'élèves dont le taux de réponses correctes lors du test diagnostique était inférieur ou égal à 20 %

Type de test	Pourcentage d'élèves dont le taux de réponses correctes est inférieur ou égal à 20 %	
	Septembre - octobre 2016	Mai - juin 2017
Mathématiques en 3 ^e année du primaire	19,3 %	1,1 %
Mathématiques en 5 ^e année du primaire	16,1 %	0,0 %
Mathématiques en 1 ^{re} année du collège	29,5 %	5,3 %
Eveil scientifique en 5 ^e année du primaire	7,2 %	0,0 %

Source : Equipe du projet

(I-2-2) Le « taux de maîtrise des compétences de base en calcul » atteint 85 % ou plus chez les élèves de la 4^e année et supérieurs dans les écoles primaires ciblées par le test diagnostique du PEEQ 2016.

Un petit test sur les additions de nombres entiers jusqu'à « 9 + 9 », les soustractions de nombres entiers jusqu'à « 18 – 9 », et les multiplications jusqu'à « 9 × 9 » visant 4 135 élèves de la 4^e à la 6^e année du primaire des écoles cibles du test diagnostique du PEEQ de 2016 a été organisé en avril 2018. Le taux moyen de réponses correctes chez les élèves de 4^e année à la 6^e année du primaire était de 86,5 %. Par conséquent, les valeurs cibles des indicateurs du PDM ont été atteintes.

(I-3-1) Dans 80 % ou plus des établissements scolaires ciblé par le projet, un atelier pour l'amélioration de l'enseignement est organisé en exploitant le résultat du test diagnostique.

D'après les résultats de l'étude finale réalisée en avril 2018, 61,1 % des 95 établissements scolaires (58 établissements) dans lesquelles les questionnaires ont été récupérés, sur les 111 établissements cibles du projet, avaient organisé au cours de l'année scolaire 2017/2018 en ayant recours aux résultats du test diagnostique des prérequis un atelier travail dans le but d'améliorer l'enseignement. Cela représente 73,4 % basé sur le pourcentage des 79 écoles ayant mis en œuvre l'examen au début de l'année scolaire. Par conséquent, la valeur cible des indicateurs du PDM établie à 80 % au minimum n'a pas été atteinte.

L'utilisation efficace des résultats de l'examen de vérification des acquis est, comme déjà indiqué, un défi de longue date. L'analyse des résultats du test positionnée dans la deuxième phase de la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » a pas pu être réalisée dans le cadre d'un atelier de travail dans environ 70 % des écoles ayant réalisé le test, ce qui signifie qu'une promotion supplémentaire est nécessaire.

(I-3-2) Les mesures développées pour l'amélioration de l'enseignement sont mises en œuvre dans 80% ou plus des établissements scolaires où l'atelier mentionné ci-dessus a été organisé.

D'après les résultats de l'étude finale réalisée en avril 2018, parmi les 58 écoles ayant organisé l'atelier de travail dont il est fait mention ci-dessus, dans toutes les écoles, à l'exception de 1 école qui n'a pas répondu (1,7 %), des améliorations dans l'enseignement en utilisant les résultats de l'atelier de travail ont été observées grâce à la mise en œuvre d'une ou plusieurs des méthodes suivantes : (1) amélioration de la méthode d'encadrement pendant les cours (69,0 %), (2) mise en œuvre de soutien scolaire pour les élèves en difficultés (77,6 %), (3) mise en œuvre d'activités de maîtrise pour tous les élèves (55,2 %). Par conséquent, la valeur atteinte est de 98,3 % pour une valeur cible de 80 %.

(I-4-1) L'exécution du test diagnostique (du test des prérequis) et l'exploitation de ses résultats

dans la pratique pédagogique des enseignants font partie des objets du suivi-accompagnement régulier que les inspecteurs pédagogiques opèrent aux établissements scolaires.

L'évaluation des enseignants, qui est le noyau du travail des inspecteurs, sert de critère pour déterminer si l'enseignement des enseignants est bien effectué sur la base du contenu à enseigner et de la méthode d'enseignement figurant dans le curriculum. Par conséquent, cela signifie que l'intégration de la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » dans le programme est une rubrique fondamentale du suivi effectué par les inspecteurs. Ainsi, en ce qui concerne au minimum les 1^{er} et 2^e années du primaire, la mise en œuvre des pratiques éducatives sur la base de la « Démarche pédagogique » requise par le curriculum fait partie des rubriques à vérifier par les inspecteurs. À l'avenir, la même mesure sera prise également pour la 3^e année et supérieures.

Par ailleurs, conformément aux consignes formulées par le ministre du MENFPESRS de l'époque, au début de l'année scolaire 2017/2018 les inspecteurs ont vérifié que toutes les écoles dans leur circonscription scolaire mettaient en œuvre les mesures sur la base de l'arrêté ministériel publié avant le commencement de la nouvelle année. L'arrêté ministériel en question inclut également la mise en œuvre du test diagnostique des prérequis, et au strict minimum l'examen représente déjà explicitement une partie du travail relevant des compétences des inspecteurs.

(1-4-2) Ledit suivi-accompagnement est mis en place au moins une fois par an par le biais de la visite d'un inspecteur pédagogique à chacun des établissements scolaires ciblés par le projet.

D'après l'étude finale mise en œuvre en avril 2018, la fréquence des inspections d'établissements scolaires sous la forme de visites sur place effectuées par un inspecteur dans les établissements cibles du projet (95 réponses) correspond aux informations du Tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4 : Fréquence des visites des inspecteurs dans les établissements cibles du projet

Au moins 2 fois par mois	1 fois par mois	1 fois tous les 2 mois	1 fois tous les 3 à 4 mois	Moins que cela	Pas même 1 fois	Sans réponse
6,3 % (6 écoles)	9,5 % (9 écoles)	26,3 % (25 écoles)	15,8 % (15 écoles)	16,8 % (16 écoles)	4,2 % (4 écoles)	21,1 % (20 écoles)

Source : Élaboré par l'équipe du projet sur la base des résultats de l'étude finale

Les 20 établissements n'ayant pas répondu et les 4 établissements ayant répondu « Pas même 1 fois » combinées représentent un quart du total. Par ailleurs, l'augmentation du travail à charge découlant de la diminution du nombre d'inspecteurs est également pointée du doigt, et l'opération adéquate du système des inspections au Maroc est une nécessité.

Le Tableau 5 présente de manière schématique le niveau de réalisation de chaque indicateur relatif au Résultat 1 indiqué ci-dessus.

Tableau 5 : Niveau de réalisation des indicateurs relatifs au Résultat 1

No.	Valeur cible	Valeur atteinte	Niveau de réalisation
1-1-1	Les lignes directives établies	5 guides développés	100%
1-1-2	Les mesures adoptées par le MENFPESRS	La démarche pédagogique approuvée par le MENFPESRS	100%
1-2-1	Le taux des élèves ayant une note	Diminution plus importante que le	100%

	inférieure à 20/100 diminue de moitié.	cible dans tous les tests diagnostiques	
1-2-2	Le taux de maîtrise des compétences de base en calcul atteint 85 %	86,5%	100%
1-3-1	80% ou plus d'établissements cibles organisent un atelier	61,1%	76%
1-3-2	80% ou plus d'établissements ayant organisé l'atelier mettent en œuvre les mesures pour améliorer l'enseignement	98,3%	100%
1-4-1	L'exécution du test diagnostique et l'exploitation de ses résultats font partie des objets du suivi des inspecteurs	L'exécution du test l'a déjà fait. L'exploitation des résultats l'a fait pour les 1 ^{re} et 2 ^e années et le fera pour la 3 ^e année et supérieures par le biais de l'intégration dans les curricula.	Considéré comme approx. 70% de réalisation
1-4-2	Le suivi mis en place au moins une fois par an	La totalité de pourcentages des répondants par « pas même 1 fois » et « sans réponse » atteint 25,3%.	Considéré comme approx. 70% de réalisation

Comme indiqué ci-dessus, si on considère la moyenne des niveaux de réalisation relatifs à tous ces indicateurs, on peut dire qu'elle dépasse 80%, ce qui remplit le critère défini par la JICA pour la réalisation au niveau « élevé ». Par conséquent, le niveau de réalisation du Résultat 1 est jugé élevé.

« Résultat 2 »

Le dispositif de gestion d'établissement scolaire pour promouvoir des activités ayant pour objectif d'atténuer les disparités en termes d'accès à l'éducation et de qualité de l'éducation est expérimenté et adopté.

(Indicateurs et valeurs atteintes)

(2-1) *Toutes les activités pour l'amélioration de la scolarisation et de l'apprentissage sont réalisées dans au moins 90 % des projets d'établissement sous contrat de subventionnement du PEEQ (Axe PEEQ).*

En ce qui concerne les 11 projets d'établissement qui ont été subventionnés dans le cadre de la première phase du PEEQ, tous les établissements scolaires, à une exception près, ont mis en œuvre toutes les activités prévues, et les valeurs cibles ont été atteintes. Le pourcentage d'établissements ayant atteint les objectifs des activités était de 91 % environ. Pour ce qui est des 29 projets d'établissement subventionnés dans le cadre de la deuxième phase, tous les établissements ont remis leur rapport d'activités, et il a été confirmé que toutes les activités prévues ont été mises en œuvre.

(2-2) *Un guide de la mise en œuvre du projet d'établissement est partagé, en tant que document officiel du MENFPESRS, par tous les établissements scolaires primaires et collégiaux au sein des bassins scolaires ciblés par le projet (c.-à-d. établissements cibles).*

Un « Guide pratique de l'amélioration de l'éducation avec équité et qualité » a été développé avec la DVS, le CNEEO, la DC, etc. et distribué en juillet 2018 dans les 111 établissements des bassins scolaires cibles du projet. Le guide en question est une collection de méthodes de mise en œuvre de diverses activités d'enseignement et d'apprentissage introduites par le PEEQ afin d'aider à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des activités pédagogiques et éducatives visant le rehaussement de la qualité de l'éducation et la promotion de la scolarisation des élèves en utilisant

le cadre du projet d'établissement. Le guide est composé des livrets suivants.

- i Préambule : comment utiliser ce guide
 - ii Guide pratique pour la planification et la mise en œuvre du projet d'établissement (y compris le plan d'action annuel)
 - iii Guide pratique de la démarche pédagogique de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire
 - iv Exercices de calcul des 5 premières minutes de séance : guide d'utilisation des cartes de nombres et des feuilles de calcul mental
 - v Guide de passation et d'exploitation du test des prérequis
 - vi Guide d'utilisation du recueil d'exercices
 - vii Guide pratique des activités de lecture
 - viii Guide pratique des activités parascolaires
 - ix Guide pratique des activités de sensibilisation à l'importance de l'éducation
 - x Guide pratique pour la coopération entre l'école primaire et le collège
- Annexe : DVD (comprenant tous les matériaux pédagogiques, y compris audiovisuels)

(2-3-1) 90 % ou plus de directeurs des établissements scolaires ciblés par le projet sont dotés d'une formation concernant la gestion d'établissement scolaire.

Parmi les 111 établissements cibles du projet (nombre de collèges et d'écoles primaires) les directeurs de 91 établissements, soit 82 %, ont participé à l'atelier portant sur la gestion des écoles mis en œuvre en septembre 2017. Toutefois, en tenant compte du fait qu'à cette période-là le directeur dans 5 établissements n'avait pas encore été nommé, ce taux était en fait de 86 %. La valeur cible de 90 % n'a pas été atteinte, mais un suivi a été effectué par la suite avec des informations et des documents fournis par les Directions provinciales.

(2-3-2) Dans 90 % ou plus des établissements scolaires ciblés dont les directeurs ont participé à la formation sur la gestion scolaire, un plan d'action annuel (projet d'établissement) est développé pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'accès à l'éducation.

Sur les 91 établissements scolaires ayant participé à la formation, 76 ont remis leur plan d'activité annuel, soit 84 %. Cependant, en ce qui concerne la formulation du plan d'activité annuel, étant donné que des consignes sont données dans l'arrêté du MENFPESRS en tant qu'obligations pour tous les établissements, il est possible qu'il soit aussi formulé par des écoles sans que celui-ci soit soumis au projet.

D'après les résultats de l'étude finale réalisée en avril 2018, parmi les 95 établissements ayant répondu à la question « Votre établissement a-t-il élaboré le plan d'activités annuelles pour l'année scolaire 2017/2018 ? », 81 établissements, soit 85 %, ont répondu par l'affirmative.

(2-3-3) Dans 70 % ou plus des établissements scolaires où ledit plan d'action annuel est développé, les objectifs sont achevés par référence au plan.

D'après l'étude finale réalisée en avril 2018, bien qu'il s'agisse d'une estimation avant l'achèvement de l'année scolaire 2017/2018, parmi les 81 établissements (nombre de tous les établissements qui ont formulé un plan d'activité annuel) ayant répondu à la question « Nous prévoyons la réalisation de l'objectif du plan d'action annuel à la fin de l'année. » (juin 2018), 13 ont répondu par « tout à fait d'accord », 53 par « d'accord », soit 16 % et 65 % respectivement. En ajoutant ces 2 chiffres (81 %), la valeur cible est atteinte, mais considérant que les établissements ayant répondu simplement « d'accord » n'atteindront peut-être pas parfaitement les valeurs cibles, une évaluation minutieuse sera nécessaire.

Le Tableau 6 présente de manière schématique le niveau de réalisation de chaque indicateur relatif au Résultat 2 indiqué ci-dessus.

Tableau 6 : Niveau de réalisation des indicateurs relatifs au Résultat 2

No.	Valeur cible	Valeur atteinte	Niveau de réalisation
2-1	Toutes les activités programmées sont réalisées dans au moins 90% des projets d'établissement subventionnés.	Phase 1 : 91% Phase 2 : 100%	100%
2-2	Un guide est partagé par tous les établissements cibles.	Déjà distribué	100%
2-3-1	90% ou plus de directeurs des établissements cibles dotés d'une information sur la gestion scolaire	82%	91%
2-3-2	Un plan d'action annuel développé dans 90% ou plus des établissements dont les directeurs ont participé à la formation	84%	93%
2-3-3	Les objectifs du plan d'action annuel sont atteints dans 70% ou plus des établissements ayant développé le plan.	Répondants à la question sur la probabilité de réalisation : 16% « tout à fait d'accord » 65 % « d'accord » Total 81%	100%

Comme indiqué ci-dessus, si on considère la moyenne des niveaux de réalisation relatifs à tous ces indicateurs, on peut dire qu'elle dépasse 80%, ce qui remplit le critère défini par la JICA pour la réalisation au niveau « élevé ». Par conséquent, le niveau de réalisation du Résultat 2 est jugé élevé.

« Résultat 3 »

L'AREF est disposée à pérenniser les mesures et le MENFPESRS est prêt à disséminer les mesures à d'autres régions.

(Indicateurs et valeurs atteintes)

(3-1) *L'élaboration du plan est effectuée par le MENFPESRS et les AREF.*

Le « Plan de généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » du MENFPESRS a été formulé, et a été approuvé par le CCC du 25 juin 2018 sous condition d'effectuer des rectifications mineures, et ensuite les rectifications ont été confirmées par les membres du CCC.

Le 28 août 2018, le MENFPESRS a émis une note exigeant des directions concernées la mise en œuvre du « Plan de généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire », dans laquelle les AREF sont demandées d'inclure le plan de dissémination du modèle pédagogique en question dans leur plan d'action annuel.

Un atelier de travail sur la démarche pédagogique en question s'est tenu le 19 juillet 2018. Pendant l'atelier, Monsieur le Secrétaire général a exigé les représentants des AREF des 12 régions de disséminer cette démarche pédagogique dans le cadre de leur plan d'action annuel de la région.

Cependant, au moment de la clôture du projet, les plans d'action des AREF n'ont pas encore été développés. Ils doivent être établis avant décembre 2018 en se conformant à ce que la nouvelle

année financière commence en janvier 2019.

(3-2) Mise en place des équipes chargées de la dissémination dans l'ensemble des régions.

Afin de disséminer les activités introduites par le PEEQ, un « organigramme provisoire pour la dissémination des activités du PEEQ » a fait l'objet d'un accord par la Mission consultative d'octobre 2016 sur la base de la reconnaissance de l'efficacité de l'utilisation maximale de l'organisation administrative existante, et non pas de l'établissement d'une organisation spéciale pour la mise en œuvre ou la dissémination du PEEQ. La dissémination des travaux conformément au même organigramme se poursuivra à l'avenir. En particulier, l'importance de la section des affaires pédagogiques ainsi que du chargé des affaires pédagogiques des AREF et des Directions provinciales est reconnue.

Par ailleurs, comme la généralisation de la « démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » est réalisée par le biais de son intégration dans les curricula révisés, le mécanisme d'information sur les nouveautés des curricula révisés est également appliqué à la généralisation de ladite démarche pédagogique. Plus concrètement, un processus suivant est déjà établi : 62 inspecteurs démultiplicateurs ont été choisis et ils partagent les nouveautés des curricula révisés avec l'ensemble de 800 inspecteurs environ qui encadrent à leurs tour les enseignants des écoles primaires de tout le pays.

(3-3) Mise en œuvre de la démarche de dissémination dans l'ensemble des régions.

Le MENFPESRS a organisé le 11 décembre 2017 un séminaire sur la dissémination des activités du PEEQ visant toutes les provinces (8 provinces cibles du projet et 23 autres provinces, soit 31 au total) parmi les 3 régions cibles du projet (Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi). Les participants comptaient environ 80 administrateurs et inspecteurs du niveau central, régional et provincial (voir « 1-3 Activités »). Ce fonctionnement est le commencement du processus de transmission au sein d'une région.

Par ailleurs, la formation pour les 62 inspecteurs démultiplicateurs mentionnée dans le paragraphe relatif à l'indicateur (3-2) s'est tenue du 17 au 20 juillet 2018, et l'atelier sur le modèle pédagogique du PEEQ a été organisé le 19 juillet. Il est programmé que les contenus de cette formation seront partagés avec tous les inspecteurs au niveau régional et l'encadrement des enseignants sera réalisé pendant la période de la rentrée scolaire 2018/2019 du 24 septembre au 29 octobre 2018. La même démarche sera redoublée d'ici 3 ans conformément au processus de la révision des curricula pour les 3^e et 4^e années en 2019/2020 et celle pour les 5^e et 6^e années en 2020/2021.

Ainsi, bien que « la démarche de dissémination » ait été entamée d'une manière certaine, la majorité de cette démarche sera mise en place après la clôture du projet.

Le Tableau 7 présente de manière schématique le niveau de réalisation de chaque indicateur relatif au Résultat 3 indiqué ci-dessus.

Tableau 7 : Niveau de réalisation des indicateurs relatifs au Résultat 2

No.	Valeur cible	Valeur atteinte	Niveau de réalisation
3-1	Le plan de dissémination / généralisation élaboré au niveau du MENFPESRS et de l'AREF	MENFPESRS : Réalisé AREF : Non réalisé	Considéré comme approx. 50% de réalisation

3-2	Mise en place des équipes chargées de la dissémination	Réalisé	100%
3-3	Mise en œuvre de la démarche de dissémination	Entamée d'une manière certaine, toute fois la majorité de cette démarche sera mise en place après la clôture du projet	Considéré comme approx. 50% de réalisation

Comme indiqué ci-dessus, si on considère la moyenne des niveaux de réalisation relatifs à tous ces indicateurs, on peut dire qu'elle se situe dans l'intervalle 50% - 80%, ce qui est conforme au critère défini par la JICA comme niveau « moyen » de réalisation. Par conséquent, le niveau de réalisation du Résultat 3 est jugé moyen.

2-2 But du projet et indicateurs (valeurs cibles et valeurs atteintes à la fin du projet)

« But du projet »

Le MENFPESRS appuie les initiatives de l'AREF visant à atténuer la disparité en matière d'éducation.

(Indicateurs et valeurs atteintes)

Le cadre de référence du MENFPESRS est établi.

En tant qu'indicateur de mesure du niveau de réalisation des objectifs du projet, la mention « le cadre de référence du MENFPESRS est établi » figure dans le PDM. Le « cadre de référence » signifie ici la note du MENFPESRS qui donne des instructions concernant la généralisation de la démarche pédagogique de PEEQ. Les détails sont stipulés dans le plan d'action national pour la généralisation formulé en tant que Résultat 3, y compris la structure d'exécution et les dispositions budgétaires.

Par contre, il est indiqué à la 5^e feuille de suivi (février 2017) et à la 6^e feuille de suivi (juillet 2017) du projet que le « cadre de référence » renvoie au « plan de dissémination ». En fait, par le biais de consultations entre l'organisme partenaire de la partie marocaine et l'équipe d'experts du projet, de consultations entre le siège de la JICA et l'équipe d'experts, etc., lors de la réunion entre le Directeur du projet pour la partie marocaine et le chef d'équipe de la partie japonaise qui s'est tenue en février 2018, comme indiqué dans ce qui précède, il a été confirmé que l'émission de la note du MENFPESRS servirait d'indicateur de mesure de la réalisation du but du projet.

Parmi les interventions du PEEQ, en ce qui concerne la démarche ou la pratique pédagogique à généraliser, il a été décidé d'adopter la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » dans les circonstances suivantes. Le présent projet était initialement séparé en « Composante Qualité » et en « Composante Équité (accès) », et l'intervention dans les écoles pour chacune d'entre elles utilisait des approches différentes. Puis, avec les révisions du PDM, les deux composantes ont été unifiées, et en utilisant le cadre du projet d'établissement, il a été décidé de soutenir l'amélioration de la gestion des écoles pour réaliser une éducation avec équité et qualité. Alors que diverses activités pédagogiques et éducatives qui peuvent être mises en pratique dans le cadre du projet d'établissement sont citées en exemple et « disséminées » à l'extérieur des zones cibles du projet, en ce qui concerne l'enseignement des mathématiques au cycle primaire en particulier, le MENFPESRS a décidé d'établir et de « généraliser » la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base ».

En effet, étant donné que le cadre concernant la gestion du projet d'établissement est déjà établi et qu'il est nécessaire de planifier le contenu de ces activités en fonction de la situation de chaque

école, la mise en œuvre imposée d'activités pédagogiques et éducatives spécifiques pyramidales n'est pas appropriée. D'autre part, la décision d'établir et de généraliser la démarche pédagogique pour l'enseignement des mathématiques au cycle primaire en particulier dans le cadre de l'introduction du PEEQ s'explique par le processus de mise en œuvre du projet, le soutien extrêmement intensif, et la possibilité de certifier les effets.

Dans de telles circonstances, la note pour la mise en œuvre du « Plan d'action national pour la généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » a été publiée le 28 août 2018 par le MENFPESRS pour les directeurs des AREF à l'échelle nationale. En outre, la note ministérielle informant des changements du curriculum révisé par rapport à l'ancien a été publiée le 31 juillet 2018. Elle comporte en particulier une explication relative à la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire ».

Comme indiqué ci-dessus, suite à la publication de la note ministérielle considérée comme « cadre de référence » dans le PDM, on conclut que l'indicateur affiche 100% de réalisation. Par conséquent, si on se base uniquement sur l'indicateur en question, on peut dire que le niveau de réalisation du But du projet est jugé élevé. Cependant, en se référant au but du projet établi : « Le MENFPESRS appuie les initiatives de l'AREF visant à atténuer la disparité en matière d'éducation », on doit juger l'atteinte du but avec prudence parce que les plans régionaux sur la généralisation de la « démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » n'ont pas encore formulés.

3. Historique des Révisions du PDM

(1) Révisions de la version préliminaire (ver. 0) à la version 1 du PDM

Le PDM ver. 0 formulé en tant que version préliminaire à travers le processus de la conception du projet a fait l'objet d'un accord conformément au procès-verbal (P/V) des discussions signé en mai 2014 par la partie marocaine et par la partie japonaise. Ensuite, il a fait l'objet d'un examen minutieux lors de l'« atelier de travail pour la formulation du cadre de référence du projet » en octobre 2014, et a été approuvé en tant que version 1 (PDM ver. 1) à l'occasion du Comité de coordination conjoint (CCC) organisé le 4 décembre de la même année. (Les ver. 0 et ver. 1 du PDM sont annexées.)

(2) Révisions de la version 1 à la version 2 du PDM

La Mission consultative de la JICA s'est tenue du 12 au 22 octobre 2016 dans le but de vérifier l'état d'avancement du projet et de tenir des consultations sur les enjeux à l'avenir. À cette occasion, le PDM a également été révisé, et l'orientation de ces révisions a fait l'objet d'un accord de principe entre la partie marocaine et la partie japonaise. Puis, après une série de concertation parmi la JICA, les homologues de la partie marocaine, et l'équipe d'experts, et à la suite des procédures administratives nécessaires, le procès-verbal (P/V) des discussions entre le MENFPESRS et la JICA portant sur les révisions du PDM a été signé le 23 octobre 2017. (Les ver. 1 et ver. 2 du PDM sont annexées.)

4. Autres

4-1 Résultats réels des considérations environnementales et sociales

S/O

4-2 Résultats réels des considérations concernant le genre, la consolidation de paix et la réduction de la pauvreté

Dans le cadre du présent projet visant la promotion de l'équité de l'éducation, la réduction des disparités dans l'éducation est un objectif important. Le projet avait pour but d'améliorer le taux de scolarisation des filles en proposant une approche pour l'amélioration de l'éducation sur deux fronts ; la qualité de l'éducation et la réduction des disparités, en ce qui concerne l'accès à l'éducation, et en réduisant les risques d'abandon scolaire et en encourageant la transition du primaire au collégial secondaire en particulier chez les filles. Par conséquent, dans le cadre du processus de sélection des zones cibles du projet (Directions provinciales et bassins scolaires dans les régions cibles établies à l'avance), un soutien a été apporté à la sélection des bassins scolaires où les enjeux de la scolarisation des filles sont importants en utilisant des indicateurs d'écart entre les sexes dans le nombre d'élèves.

Dans les bassins scolaires et les écoles cibles du projet, plusieurs enquêtes sur la situation de la scolarisation des filles et les obstacles à la scolarisation ont été mises en œuvre (juin 2015, septembre - novembre 2015, octobre 2016).

En outre, des activités pour la promotion de la scolarisation des filles ont été mises en œuvre dans plusieurs établissements en tant qu'activités de l'axe PEEQ du projet d'établissement sur la base des résultats des enquêtes sur les restrictions de la scolarisation des filles, et, le projet PEEQ a fourni une aide du point de vue technique et financier pour l'exécution de ces activités. En particulier, afin d'assurer l'équité des chances de scolarisation, ces activités comprenaient, en tant qu'activités axées sur la promotion de la scolarisation des filles dans une situation vulnérable, des activités de sensibilisation aux droits de l'homme, des échanges avec des personnes incarnant un modèle de fonction professionnelle, des approches pour encourager la réinscription des filles qui ont abandonné leurs études.

L'étude portant sur les résultats de ces activités de promotion de la scolarisation des filles et sur les leçons tirées en découlant a été mise en œuvre en janvier 2018. Les résultats de l'étude ont été compilés dans le cadre du rapport de l'étude finale. À travers cette étude, les 4 conclusions suivantes ont été tirées en tant que leçons importantes :

- La nécessité d'impliquer les parents / tuteurs légaux ainsi que la communauté ;
- La nécessité de discussions qui améliorent les effets des activités parascolaires ;
- L'importance d'activités créatives pour renforcer l'estime de soi des élèves ;
- La nécessité d'efforts continuels qui clarifient les objectifs.

III. RESULTATS DE L'ÉVALUATION CONJOINTE

1. Résultats des Examens Suivant les Critères d'Évaluation du CAD²

(1) Pertinence

« Cohérence avec la politique de développement »

Lors de la conception du projet, le positionnement du présent projet s'alignait sur le Plan d'actions à moyen terme (PAMT 2013-2016) du MENFP (appellation à l'époque), mais à son démarrage le travail de révision du PAMT avait déjà commencé. Après la révision du PAMT, les mesures prioritaires 2015-2018 du MENFP ont été formulées, et 19 mesures qui devront être prises en charge en priorité ont été identifiées au total.

Le PEEQ qui a pour but d'atténuer la disparité en matière d'éducation en améliorant la qualité et l'équité de l'éducation est cohérent avec ces axes, et le fait que la pertinence avec les mesures 1, 2, 15 et 17 parmi les mesures prioritaires est particulièrement élevée a été confirmé lors du Comité chargé du projet du 11 septembre 2015. Les départements responsables impliqués dans ces diverses mesures et les résultats escomptés, dont la pertinence avec le PEEQ est positionnée comme étant particulièrement élevée, sont indiqués ci-dessous.

Mesure 1 : Nouveau cursus pour les quatre premières années du primaire (DC)

- Résultat 2 : Élaborer des activités pédagogiques rénovées et efficaces
- Résultat 3 : Assurer un encadrement pédagogique du corps enseignant
- Résultat 4 : Améliorer des résultats des acquis des élèves, arrivant à la fin de la 4^e année du primaire, en lecture, écriture, mathématiques et matières d'éveil

Mesure 2 : Seuils de passage entre cycles (DSSP)

- Résultat 1 : Maîtrise des acquis de base pour réussir le niveau suivant et le cycle suivant
- Résultat 2 : Identification et accompagnement des élèves présentant des difficultés dans les matières principales
- Résultat 5 : Renforcement des compétences des enseignants ainsi que les capacités des gestionnaires de l'administration pédagogique, en matière d'évaluation, de soutien et de l'utilisation du système d'information

Mesure 15 : Accompagnement et formation par l'action (CNIPE)

- Résultat 1 : Le dispositif de mise en œuvre de l'accompagnement est produit

Mesure 17 : Management des écoles (DVS)

- Résultat 1 : Les attributions, rôles et fonctions des organes de gestion et d'aide à la gestion de l'école sont renforcés
- Résultat 3 : Les capacités managériales des chefs d'établissements sont améliorées
- Résultat 4 : Le dispositif Projet d'Établissement (PE) développé est mis en œuvre

Puis, en septembre 2015, « Pour une École de l'Équité, de la Qualité et de la Promotion : Vision stratégique de la Réforme 2015-2030 » a été annoncée en tant que stratégie nationale à long terme par le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche scientifique. En outre, 16 projets intégrés ont également été formulés pour réaliser cette vision stratégique (voir le Tableau 8). Lors de la 5^e réunion du Comité de coordination conjoint (CCC) qui s'est tenue le 21 février 2017, la pertinence entre le PEEQ et les projets intégrés a fait l'objet d'un examen, et la

² Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (ODCE)

conformité élevée avec les mesures 2, 7, 8, 9, 10 a été confirmée par le MENFPESRS.

Tableau 8 : Listes des projets intégrés de la vision stratégique 2015-2030

Domaines d'intervention	Projets intégrés
1. L'équité et l'égalité des chances	1. Développement et diversification de l'offre scolaire
	2. Appui à la scolarisation en milieu ruraux et périurbains et dans les zones déficitaires
	3. Favoriser la scolarisation des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques
	4. Assurer la scolarisation de rattrapage et amélioration de l'efficacité de l'éducation non formelle
	5. Réhabilitation intégrée des établissements d'éducation et de formation
	6. Développement et diversification de l'enseignement scolaire privé
2. La promotion de la qualité de l'enseignement et de la formation	7. Développement du modèle pédagogique
	8. Rénovation des métiers d'enseignement et de formation et promotion de la gestion des parcours professionnels
	9. Promotion de l'acte pédagogique au sein des établissements scolaires
	10. Rénovation globale des systèmes d'évaluation, d'examen et d'orientation scolaire et professionnelle
	11. Promotion de l'enseignement préscolaire et accélération de sa généralisation
	12. Développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement
3. La gouvernance et la mobilisation	13. Promotion de la gestion des ressources humaines
	14. Développement de la gouvernance et institutionnalisation de la contractualisation
	15. Mobilisation des acteurs et partenaires autour de l'école marocaine
	16. Renforcement du système d'information d'éducation et de formation

Source : MENFPESRS (2016) *Portefeuille des projets intégrés de la vision stratégique 2015-2030*

À l'instar de ce qui précède, la cohérence élevée du PEEQ avec la politique de développement de l'éducation du Maroc a été confirmée à plusieurs reprises au cours de la mise en œuvre des travaux, et étant donné que la vision stratégique susmentionnée est une politique efficace jusqu'en 2030, même à l'achèvement du projet, il va sans dire que la cohérence avec la politique de développement continuera à être élevée.

« Cohérence avec les besoins en développement »

D'après le tableau d'évaluation ex ante élaboré lors de la conception du projet, les défis mentionnés ci-dessous ont été mis en exergue en ce qui concerne l'accès et la qualité de l'enseignement collégial en tant que besoins relatifs à la mise en œuvre du présent projet.

- Retard dans la généralisation de l'enseignement collégial : taux net de scolarisation 53,9 % (2012)
- Disparités entre milieu urbain et milieu rural en matière de l'enseignement collégial (surtout l'éducation des filles) : taux net de scolarisation des filles au milieu urbain 78,7 % ; celui au milieu rural 23,6 % (2011/2012).
- Taux de redoublement et de décrochage élevés dans l'enseignement collégial : taux de redoublement 16,0 % ; taux de décrochage 10,4 % (2011/2012)
- Acquis scolaires insatisfaisants : résultats dans le UNESCO (Trends in International Mathematics and Science Study) 2011 au niveau de la 2^e année du collège ; 40^e rang en mathématiques et 41^e rang en sciences sur 42 pays participants

Il ne s'agit pas de surmonter ces défis uniquement par le biais d'interventions dans l'enseignement collégial, et les bassins scolaires (un ensemble d'un collège et d'écoles primaires à l'intérieur d'une circonscription collégiale) ont fait l'objet d'un soutien sur la base de considérations selon lesquelles des améliorations de l'éducation sont nécessaires à partir de l'école primaire qui sert à préparer les élèves pour le collège.

En ce qui concerne les cibles du projet, les 2 provinces ayant les plus grandes difficultés en termes de qualité de l'éducation et de l'accès et les 2 bassins scolaires les plus difficiles de ces provinces ont été sélectionnés dans les régions retenues précédemment à l'aide d'indicateurs statistiques. En tant que projet dont le but est d'atténuer la disparité en matière d'éducation, il va sans dire que l'établissement d'objectifs très difficiles à atteindre était adéquat du point de vue de la cohérence avec les besoins en développement.

En outre, des tests diagnostiques ont été effectués dans les écoles cibles dans le cadre le PEEQ en mars 2015 et en septembre et octobre 2016 en tant qu'activités du projet. Le taux moyen de réponses correctes en mathématiques en 3^e année du primaire, en 5^e année du primaire, en 1^{re} année du collège et en sciences en 5^e année du primaire des tests de l'année 2016 était respectivement de 39,5 %, 39,5 %, 31,9 %, et 50,0 %, et prenant en considération le fait que tous les items portaient sur des connaissances acquises jusqu'à l'année scolaire précédente, il est évident que la nécessité d'un renforcement des compétences est extrêmement élevée. En outre, au vu des résultats de l'analyse du contenu des items par année scolaire, par exemple le taux moyen de réponses correctes aux items dont le contenu correspondait à l'apprentissage de la 1^{re} année du primaire et le taux moyen de réponses correctes aux items dont le contenu correspondait à l'apprentissage de 2^e année du primaire dans les tests passés par des élèves de 5^e année du primaire étaient respectivement de 81,4 % et de 52,8 %. Il s'avère donc que le taux moyen de réponses correctes diminue plus l'année d'apprentissage du contenu dans les questions du test est élevée. Ces tests diagnostiques ont permis de confirmer que les élèves qui n'arrivent pas à maîtriser les compétences de base des premières années du primaire accumulent les difficultés d'apprentissage ultérieurement. Par conséquent, il est jugé que l'amélioration des compétences de base était très urgente, et qu'il s'agissait d'un projet adapté aux besoins en développement dans le secteur de l'éducation.

Sur la base de ce qui précède, la « pertinence » du présent projet est jugée élevée.

(2) Efficacité

L'efficacité mesure la réalisation du but du projet en tant que résultats de mise en œuvre du projet. Le but du présent projet est le « Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS) appuie les initiatives de l'AREF visant à atténuer la disparité en matière d'éducation. », et l'indicateur servant à mesurer le niveau de réalisation en question est « Le cadre de référence est élaboré par le MENFPESRS. » Le fait que le « cadre de référence » employé ici renvoie à la note du MENFPESRS portant sur la généralisation de la démarche pédagogique introduite par le PEEQ (Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire) a été confirmé le 23 février 2018 lors des consultations entre le directeur du projet pour la partie marocaine et le chef d'équipe des experts japonais, et a par la suite reçu l'accord de la JICA. Puis, la note en question sera (a été) publiée le 28 août 2018.

Ensuite, la situation de la réalisation des résultats établis dans le PDM sera confirmée pour vérifier si la réalisation de l'objectif du présent projet découle des effets produits par le projet. Comme confirmé en « 2.1 Résultats et indicateurs » au Chapitre 2, parmi les trois résultats suivants, les

niveaux de réalisation du Résultat 1 et du Résultat 2 sont jugés « élevés » et celui du Résultat 3 est jugé « moyen ».

- Résultat 1 : Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage, composées principalement du test diagnostique, de l'analyse d'erreurs, de l'élaboration des plans de leçon, du soutien scolaire en utilisant les outils supplémentaires, et du dispositif de suivi-accompagnement, sont expérimentées et adoptées.
- Résultat 2 : Le dispositif de gestion d'établissement scolaire pour promouvoir des activités ayant pour objectif d'atténuer les disparités en termes d'accès à l'éducation et de qualité de l'éducation est expérimenté et adopté.
- Résultat 3 : L'AREF est disposée à pérenniser les mesures et le MENFPESRS est prêt à disséminer les mesures à d'autres régions.

En particulier, en ce qui concerne le Résultat 3, étant donné que la formulation du plan de dissémination pour la région par les AREF n'est pas terminée et la démarche de dissémination n'a été qu'entamée, la composante « l'AREF est disposée à pérenniser les mesures à d'autres zones sous son autorité » qui est un résultat important n'est pas encore réalisée. Le plan de dissémination au niveau de l'AREF sera optimisé de septembre à décembre 2018 juste après l'achèvement du projet, lors du démarrage de la formulation pendant la période de mise en œuvre du projet.

Ainsi, même si une partie des résultats est inachevée, les raisons suivantes peuvent être considérées, afin que les indicateurs servant à mesurer l'objectif du projet apparaissent comme s'ils avaient été réalisés. À l'étape de la conception du projet, le processus de formulation du plan national de généralisation avait été imaginé en tant qu'extrait pour soutenir le plan de chaque région cible une fois celui-ci prêt. Ceci pourrait être argumenté par le fait que l'activité (3-1) vise la formulation du plan régional et ensuite l'activité (3-2) vise celle du plan national. Cependant, le processus de mise en œuvre du projet a mis en évidence que la procédure consistant à tout d'abord formuler au préalable le plan national de généralisation, sur la base duquel chaque région établit son plan de dissémination, était plus conforme à la réalité. Par conséquent, en tant que phase suivant la formulation du cadre de référence qui est un objectif du projet, la formulation du plan régional qui fait partie du Résultat 3 a commencé. Ainsi, étant donné que le but du projet a été réalisé juste avant l'achèvement du projet, la formulation du plan de dissémination pour la région, qui est l'étape suivante, n'est pas achevée.

Par conséquent, même si la note ministérielle a été publiée en tant que « Cadre de référence » qui était un indicateur de la réalisation du but du projet, afin d'assurer son efficacité, il sera nécessaire de tenir compte de l'importance de la formulation et de l'entrée en vigueur à bref délai du plan d'action détaillé dans chaque région.

En outre, des effets synergiques avec les « Projets d'appui au secteur de l'éducation de base » dans le cadre de prêts d'APD du Japon (prêts d'ADP hybrides composés de prêts-programme sectoriel éducation associés à la construction de collèges) sont escomptés pour le présent projet. Toutefois, étant donné que les collèges construits par le biais de prêts d'APD ne sont pas des écoles cibles du présent projet, et que le budget attribué par les prêts-programme n'est pas consacré directement à la mise en œuvre ou à la dissémination du projet PEEQ, il faudrait sans doute parler d'effets mutuellement complémentaires plutôt que d'effets synergiques. Autrement dit, tandis que l'approche consistant à renforcer la motivation scolaire en rehaussant l'estime de soi des élèves par le biais d'activités pédagogiques et éducatives au sein des établissements pour faire face au défi de la promotion de la scolarisation au collège dans le cadre du présent projet, la construction de collèges financée par les prêts d'APD a permis de promouvoir la scolarisation en remédiant au manque d'établissements. En outre, la création du système de « Projet d'établissement » a été établie en tant qu'action de déclenchement du prêt-programme, mais étant

donné qu'il était nécessaire de montrer des exemples concrets d'activités ayant recours au système en question, le présent projet a été un soutien pour la création d'activités pédagogiques et éducatives diverses en tant qu'axe PEEQ du projet d'établissement. Ainsi, des effets mutuellement complémentaires ont été reconnus entre le présent projet et les « Activités d'appui au secteur de l'éducation de base » de prêts d'APD.

Sur la base de ce qui précède, eu égard au jugement de la réalisation de l'objectif du projet, sans la formulation suffisante du plan au niveau régional pour assurer la réalisation du cadre au niveau central, l'efficacité du présent projet était moyenne.

(3) Efficience

« Coût des travaux »

Le coût prévu des travaux indiqué dans le tableau de l'évaluation ex ante et le coût réel des travaux engagé pendant la durée du projet ont fait l'objet d'une comparaison pour vérifier que le coût réel n'a pas dépassé le coût prévu.

D'après le résultat de comparaison, le coût réel était juste dans la limite du budget.

« Durée des travaux »

La durée prévue des travaux indiquée dans le tableau de l'évaluation ex ante et la durée réelle de la mise en œuvre des travaux (résultat) ont fait l'objet d'une comparaison pour vérifier que la durée réelle n'a pas dépassé la durée prévue.

Durée prévue : septembre 2014 à août 2018 (48 mois au total)

Durée réelle : septembre 2014 à août 2018 (48 mois au total)

Comme indiqué ci-dessus, la durée réelle des travaux était conforme à la durée prévue.

« Causalité »

Il faut vérifier si les activités nécessaires pour la production d'effets ont fait l'objet d'apports quantitatifs et qualitatifs, et adéquats, dans les temps impartis.

Comme confirmé au paragraphe sur l'efficacité, en ce qui concerne le Résultat 3, le plan de dissémination au niveau régional n'étant pas établi, et les activités de dissémination n'ayant pas concrètement démarré, bien que le coût réel et la durée réelle des travaux n'aient pas dépassé les estimations, étant donné que les résultats produits n'étaient pas conformes au plan initial, il est évident qu'il y a eu un problème d'efficience en termes de gestion du projet.

Par conséquent, les résultats de la vérification de l'efficience du transfert des activités et des apports sur les réalisations sont les suivants.

Les activités réalisées ou prévues dans le cadre du projet ont été logiquement aménagées en tant que moyen pour produire les réalisations attendues, et sont considérées comme étant adéquates. Par conséquent, les principales raisons susceptibles d'expliquer pourquoi il n'a pas été possible d'achever les activités dans les délais prévus des travaux sont avancées ci-dessous.

- Temps passé de l'établissement de la démarche de dissémination jusqu'au moment juste avant l'achèvement du projet :

Lors de la Mission consultative d'octobre 2016, il avait été convenu d'achever l'évaluation de

L'efficacité de la démarche de dissémination d'ici le mois d'août 2017 et de formuler la stratégie de dissémination au mois de septembre de la même année. Toutefois, tandis que la priorité a été donnée à l'établissement de la démarche pédagogique à disséminer et à la vérification de son efficacité, la prise de conscience de la nécessité d'éviter une expansion précipitée était conjointement partagée par la partie japonaise et la partie marocaine. Dans ces circonstances, visant une intervention efficace en améliorant l'apprentissage des élèves, l'introduction de nouvelles activités pour la maîtrise des compétences a démarré en septembre 2017, et, pour ce qui est de la démarche de dissémination, un accord entre les parties a été trouvé en décembre 2017, et l'évaluation a finalement été mise en œuvre en avril 2018. Il faut admettre, en s'appuyant sur le fait qu'il fallait procéder pas à pas dans une coopération mutuelle entre la partie marocaine et la partie japonaise, que l'estimation de 6 mois environ pour la formulation du plan national et régional de dissémination à compter de l'établissement de la démarche était très ambitieuse.

- Retard de la dissémination découlant de facteurs extérieurs :

Une description suit plus loin en « 2. Principaux facteurs ayant influencé la mise en œuvre et les résultats du projet » au Chapitre 3, mais plusieurs facteurs extérieurs ont empêché la mise en œuvre efficace du projet. Ceux-ci incluent notamment l'effondrement financier provoqué par une sécheresse record en 2016, l'attribution du budget de l'éducation pour l'affectation de remplaçants à la suite de départs anticipés massifs à la retraite d'enseignants en raison de la réforme du système de retraite, et le maintien à distance des décisions importantes pendant la période d'absence de hauts responsables ministériels.

Sur la base de ce qui précède, étant donné que les résultats attendus n'ont pas été entièrement réalisés malgré le respect des coûts et de la durée réels des travaux, il est considéré que des apports supérieurs au plan étaient nécessaires afin de produire tous les résultats escomptés. Par conséquent, l'efficacité du présent projet est jugée moyenne.

(4) Impacts

En ce qui concerne les impacts du projet, à l'achèvement du projet, il restera à estimer principalement le niveau de réalisation de l'« objectif global ».

L'objectif global du présent projet est « L'activité PEEQ est disséminée à d'autres écoles au sein / au-delà des AREF cibles au Maroc », et l'indicateur est « la part des écoles ciblées dans les zones étendues (valeur cible : 100% des écoles primaires dans tout le pays pour l'année scolaire 2020/2021) ». Le programme de mathématiques en 1^{re} et 2^e années du primaire est déjà révisé, la démarche pédagogique pour la maîtrise des compétences de base est intégrée à celui-ci, et les révisions visant l'entrée en vigueur pour tous les niveaux à compter de l'année scolaire 2020/2021 en ce qui concerne le curriculum à partir de la 3^e année du primaire avancent. Par conséquent, il est considéré que les prévisions de réalisation de l'objectif global sont élevées si les révisions des curricula et des manuels scolaires avancent comme prévu, si le problème de non formulation du plan de dissémination pour la région, qui est un facteur négatif, décrit en « (2) Efficacité » s'estompe, et si les encadrements et la pratique pédagogique sont mis en œuvre conformément au plan régional formulé.

Les détails sont expliqués en « IV. Pour atteindre l'objectif global après l'achèvement du projet ».

D'autre part, afin de vérifier les impacts des interventions du projet sur les compétences et la scolarisation des élèves, une « évaluation des impacts » a été effectuée. Celle-ci consistait en une comparaison statistique et une analyse des données collectées par le système MASSAR en novembre et décembre 2017 avec les données d'avant le démarrage du projet et les données des écoles dans lesquelles le projet n'a pas été mis en œuvre. Comme indiqué au Tableau 9, dans le

cas où la note moyenne de l'examen de fin de cycle de l'école primaire est utilisé en tant qu'indicateur, il n'a pas été possible de montrer les effets positifs des interventions dans la signification statistique, mais comme indiqué au Tableau 10, dans le cas où le taux de transition du primaire au collégial secondaire est utilisé, il a été possible de confirmer les effets positifs statistiquement significatifs.

Tableau 9 : Comparaison des moyennes : Résultats de l'examen de fin de cycle (mathématiques)

Note d'examen	2013/2014				2016/2017				Écart entre les écarts (Effets des interventions)
	N	Groupe de comparaison	Groupe de traitement	Écart	N	Groupe de comparaison	Groupe de traitement	Écart	
Comparaison avec le groupe de comparaison 1	5655	4,383	4,214	-0,168 (0,270)	5791	4,782	5,164	0,382 (0,267)	0,550 (0,349)
Comparaison avec le groupe de comparaison 2	5515	3,900	4,214	0,314 (0,278)	5254	5,029	5,164	0,136 (0,246)	-0,179 (0,317)

Note : N représente la taille de l'échantillon. L'indication entre parenthèses fait référence à l'erreur standard robuste de grappes au niveau des écoles. ***, **, * indiquent respectivement une différence statistiquement significative à un niveau de 1 %, 5 %, et 10 %.

Tableau 10 : Comparaison des moyennes : Taux de transition du primaire au collège

Taux de transition du primaire au collégial secondaire	2013/2014				2016/2017				Écart entre les écarts (Effets des interventions)
	N	Groupe de comparaison	Groupe de traitement	Écart	N	Groupe de comparaison	Groupe de traitement	Écart	
Comparaison avec le groupe de comparaison 1	5751	0,881	0,864	-0,017 (0,017)	6054	0,786	0,832	0,046 * (0,027)	0,064 ** (0,029)
Comparaison avec le groupe de comparaison 2	5612	0,854	0,864	0,010 (0,018)	5542	0,798	0,832	0,034 (0,028)	0,024 (0,025)

Note : N représente la taille de l'échantillon. L'indication entre parenthèses fait référence à l'erreur standard robuste de grappes au niveau des écoles. ***, **, * indiquent respectivement une différence statistiquement significative à un niveau de 1 %, 5 %, et 10 %.

D'autre part, il est difficile de mesurer les compétences qui ont pu être influencées directement par les interventions du projet à partir des résultats de l'examen de fin de cycle disponibles par le biais du système MASSAR. En effet, un certain nombre d'étapes doit avoir été franchi afin que les interventions axées sur la maîtrise des connaissances de base aient un impact sur les résultats de l'examen de fin de cycle. Par conséquent, dans l'étude finale mise en œuvre en avril 2018, le « test des compétences de base en mathématique » formulé par le projet a été mis en œuvre dans les écoles cibles et non cibles du projet, et ses impacts ont été examinés. Comme indiqué au Tableau 11, il a été possible de confirmer les effets positifs statistiquement significatifs des interventions du PEEQ (pour les détails, consulter le « Rapport de l'étude finale du projet d'amélioration de l'Éducation avec Équité et Qualité »).

Tableau 11 : Comparaison des moyennes : Résultats du test des compétences de base en mathématiques

Variable		Nombre d'élèves	Groupe d'intervention	Groupe de témoin	Écart	Taille d'effet normalisée
Compétences de base en calcul	4 ^e année	2 516	15,72	24,88	9,16 (0,87) ***	1,10
	6 ^e année	2,290	21,16	27,49	6,33 (1,07) ***	0,77
Calculs posés des nombres entiers	4 ^e année	2 516	2,43	3,60	1,17 (0,23) ***	0,59
	6 ^e année	2,290	4,47	4,86	0,39 (0,19) **	0,22

Source : Construit par l'équipe du projet en se basant sur les résultats des tests

En se basant sur ce qui précède, le jugement s'appuyant sur le fait que le plan de dissémination pour la région est inachevé, l'impact anticipé est de l'ordre « moyennement élevé », mais si les conditions susmentionnées sont satisfaites, le présent projet peut manifester un impact positif élevé.

(5) Pérennité

« Aspect politique / institutionnel »

Comme indiqué en « (1) Pertinence : Cohérence avec la politique de développement », le MENFPESRS positionne le présent projet en tant que projet dont la pertinence avec « Pour une École de l'Équité, de la Qualité et de la Promotion : Vision stratégique de la Réforme 2015 - 2030 », qui est la stratégie nationale à long terme du Maroc, est extrêmement élevée. Cette vision stratégique étant un document qui, comme son nom l'indique, définit la politique jusqu'en 2030, il est évident que l'engagement politique eu égard à la dissémination de la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » introduite par le PEEQ s'inscrit dans le long terme et se poursuivra même après l'achèvement du projet.

En outre, compte tenu du fait que la démarche pédagogique est intégrée au programme révisé, pendant toute la durée valide du curriculum en question, celui-ci est mis en œuvre dans toutes les écoles primaires publiques du pays, et la probabilité que la pérennité de l'aspect institutionnel soit assurée est très élevée.

D'autre part, le fait que le mécanisme de développement continu des capacités des enseignants est faible représente un problème important pour le système éducatif marocain. À l'heure actuelle, étant donné que son degré varie considérablement suivant la disposition et le niveau de sensibilisation des inspecteurs, un renforcement structurel supplémentaire est requis.

« Structure de l'organisme d'exécution »

Dans le cadre du présent projet, au niveau central du MENFPESRS, la Direction de la Stratégie, de la Statistique et de la Planification (DSSP), qui est le point focal des projets de coopération internationale, est l'organisme responsable, et un système de promotion des projets a été mis en place à travers une coordination avec les directions concernées. Celles-ci sont extrêmement diverses, et comptent notamment le Centre national des Évaluations, des Examens et de l'Orientation (CNEEO), la Direction des curricula (DC), la Direction chargée de la vie scolaire (DVS), la Direction des Affaires générales du Budget et du Patrimoine (DAGBP), le Centre national des Innovations pédagogiques et de l'Expérimentation (CNIPE), l'Unité centrale de la Formation des Cadres (UCFC), la Direction de l'Éducation non formelle (DENF), et la Direction

des Systèmes d'Information (DSI). Chacune pourra contribuer à sa façon à la dissémination de la démarche pédagogique, même après l'achèvement du projet. Seuls les principaux acteurs sont présentés ci-dessous. Du point de vue de la promotion de la dissémination par le biais de l'intégration aux programmes, la DC joue un rôle important, mais en ce qui concerne la dissémination et la mise à jour de l'évaluation des prérequis, c'est le CNEOO qui doit principalement intervenir, tandis que la DVS, la direction chargée du projet d'établissement, se mobilise pour réaliser la démarche pédagogique au niveau des écoles. Afin d'assurer la coordination entre ces acteurs au sein du ministère et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action national pour la généralisation, il a été confirmé au cours de la réunion du CCC du 25 juin 2018 que le Pôle pédagogique en prendra la responsabilité.

D'autre part, au niveau des régions et des provinces, le système des AREF et des Directions provinciales est officiellement établi. Le poste responsable de la dissémination de la démarche pédagogique est la Division des affaires pédagogiques au sein des AREF, et le Service des affaires pédagogiques au sein des Directions provinciales. Les encadrements et le suivi dans chacune des écoles sont effectués par l'inspecteur en charge de la circonscription scolaire qui fait des tournées d'inspection dans chacune des écoles de sa circonscription. Cependant, les inspecteurs ont des relations contractuelles avec le directeur de Direction provinciale auquel ils doivent rendre compte. Autrement dit, le système fonctionne comme suit : sur les instructions du directeur de la Direction provinciale, qui est responsable de toute l'administration scolaire au sein de la province, le directeur de la Division des affaires pédagogiques s'occupe de l'élaboration des plans et de la gestion de l'état d'avancement, et les inspecteurs travaillent pratiquement à travers la visite des établissements sur le terrain.

Toutefois, même si ce système est établi, des problèmes d'efficacité demeurent. Par conséquent, en relation avec le mécanisme de développement continu des capacités des enseignants auxquels il est fait référence ci-dessus, il est nécessaire d'encourager une réforme de sensibilisation des inspecteurs.

« Aspect technique de l'organisme d'exécution »

Dans le système éducatif marocain, les principales personnes compétentes possédant une expertise technique sont les inspecteurs pédagogiques. Leur expertise est pointue, et même pendant la période de mise en œuvre du projet, les experts japonais ont effectué des travaux avec de nombreux inspecteurs. Les inspecteurs sont impliqués même dans l'établissement de la « Démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » qui sera disséminée à l'avenir, et si les inspecteurs engagés dans cette tâche jouaient également un rôle dans l'effort de dissémination de la démarche pédagogique, leur niveau technique ne devrait pas susciter d'inquiétude.

Cependant, ces inspecteurs ne sont pas des résidents du MENFPESRS, et, en général, ils effectuent des travaux d'inspection un peu partout au Maroc et sont convoqués au niveau central suivant les besoins. Par conséquent, la possibilité d'utiliser efficacement à l'avenir les inspecteurs engagés dans le PEEQ est un facteur important du point de vue des « Aspects techniques de l'organisme d'exécution ».

« Situation financière de l'organisme d'exécution »

Le « Plan d'action national pour la généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » inclut également le plan financier, et si seulement il y avait une décision ministérielle officielle, la garantie d'un montant suffisant pour la prise en charge serait obtenue de la part des cadres chargés de la finance du MENFPESRS. Dans les faits, le plan financier est élaboré d'une manière qu'il soit le plus modeste possible par le biais de l'abaissement des dépenses nécessaires lors de la dissémination

(l'introduction des éléments nécessaires dans manuels scolaires, etc.), et, si le plan de dissémination était mis en œuvre de cette manière, il n'y aurait pas de raisons majeures de s'inquiéter eu égard à l'aspect financier de l'organisme d'exécution.

À partir de ce qui précède, étant donné qu'il reste des éléments indéterminés eu égard à l'aspect institutionnel ou à la structure de l'organisme d'exécution, il est considéré que l'évaluation portant sur la pérennité à l'heure actuelle doit être jugée comme étant moyenne.

2. Principaux Facteurs Ayant Influencé la Mise en Œuvre et les Résultats du Projet

À la lumière des risques et défis estimés aux étapes de la formulation du plan et du démarrage du projet, des contre-mesures applicables, et des résultats de la gestion des risques à l'étape de la mise en œuvre du projet ultérieurement, les éléments ayant influencé négativement le projet ainsi que les principaux facteurs ayant joué un rôle sont présentés ci-après.

1) Révision de la stratégie de l'éducation nationale

Étant donné que les modifications apportées au niveau du contenu n'étaient pas de grande ampleur, leur impact négatif sur la mise en œuvre du projet ne saurait être qualifié d'important, mais il est vrai que la stratégie de l'éducation du pays dont dépend le projet a connu plusieurs changements.

Lors de la conception du projet, le positionnement du présent projet s'alignait sur le Plan d'actions à moyen terme (PAMT 2013-2016) du MENFP (appellation à l'époque), mais à son démarrage le travail de révision du PAMT avait déjà commencé. Après la révision du PAMT, les mesures prioritaires 2015-2018 du MENFP ont été formulées, et 19 mesures qui devront être prises en charge en priorité ont été identifiées au total.

Puis, en septembre 2015, « Pour une École de l'Équité, de la Qualité et de la Promotion : Vision stratégique de la Réforme 2015-2030 » a été annoncée en tant que stratégie nationale à long terme par le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche scientifique. En outre, 16 projets intégrés ont été formulés pour réaliser cette vision stratégique.

Ainsi, étant donné que le document de planification de base concernant le PEEQ a été modifié plusieurs fois dans le cadre de l'approche proactive pour la réforme éducative au Maroc, il était nécessaire, à chaque fois, de vérifier et de corriger la corrélation entre le PEEQ et la politique, et dans la mesure où l'élan de la mise en œuvre du travail est freiné, il est indéniable que quelques questions se sont posées en termes d'efficacité.

2) Fragilité du système de formation continue des enseignants

Prenant en considération la mise en œuvre du projet PEEQ qui soutient l'amélioration de l'éducation ainsi que la dissémination des résultats, il est reconnu que la fragilité du système de formation continue des enseignants au Maroc représente un défi important. Autrement dit, en tant que possibilité de vérifier les effets pour l'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation dans l'intervention dans le cadre du PEEQ, il était nécessaire d'examiner de manière satisfaisante les façons de transmettre les méthodologies, en établissant durablement ces effets, en dehors des enseignants qui ont suivi un encadrement dans le cadre des activités du projet.

À l'heure actuelle, le mécanisme de mise à niveau des capacités des enseignants doit être axé, par le biais de visites individuelles des écoles de l'inspecteur en charge de la circonscription dont elles relèvent, sur l'encadrement des enseignants de ces écoles lors de ces visites. Par ailleurs, on constate une mesure de doter les Centres régionaux des métiers de l'enseignement et de la formation (CRMEF) des fonctions de formation continue des enseignants, ce qui a été soutenu par le « projet d'appui au secteur de l'éducation de base du Maroc » dans le cadre de l'APD du gouvernement japonais. En plus, un nouveau système de nomination et de formation des enseignants ayant une riche expérience en tant qu'accompagnateurs qui encadrent leurs collègues répondant à leurs demandes fait l'objet d'expérimentation. Cette idée avait été lancée avec les mesures prioritaires de 2015 à 2018, et avec les politiques consistant à. Ainsi, la formation des enseignants ayant recours aux trois canaux suivants est, à l'heure actuelle, la mesure de renforcement des capacités des ressources humaines dans le secteur de l'éducation au Maroc.

- Poursuite de l'encadrement / de la fourniture de conseils aux enseignants par les inspecteurs

- Mise en œuvre de formations continue des enseignants au CRMEF
- Utilisation des enseignants ayant une riche expérience en tant qu'accompagnateur

Toutefois, il est indéniable que la coexistence de plusieurs canaux, comme c'est le cas ici, ajoute de l'ambiguïté en termes de responsabilité, et constitue un frein au renforcement des capacités des enseignants.

3) Nouveau découpage administratif

Sur la base du décret approuvé par le Cabinet du 5 février 2015, un nouveau découpage administratif a été mis en œuvre à l'échelle nationale dans tout le Maroc, et la région de Chaouia-Ourdigha et la région de Doukkala-Abda, cibles de la première phase, ont l'une comme l'autre disparu, et les 4 provinces cibles (Settat, Berrechid, El Jadida, et Sidi Bennour) ont été incorporées dans la région de Casablanca-Settat. À la suite des changements qu'ont connus les circonscriptions administratives, après une période de transition, les AREF ont été établies sur la base de nouvelles délimitations, et leurs activités ont été transférées en février 2016.

À la même période, l'équipe du projet PEEQ a construit une nouvelle relation de coopération avec l'AREF de la région de Casablanca-Settat, et des efforts ont été nécessaires pour encourager l'engagement dans la mise en œuvre du projet et tant qu'organisme gouvernemental de haut niveau dans l'éducation comprenant les 4 provinces cibles du projet. Jusqu'alors, la capitale de la région de Chaouia-Ourdigha et la capitale de la région de Doukkala-Abda se trouvaient respectivement au centre de la province de Settat et de la province d'El Jadida, deux provinces cibles du projet, et les autres provinces cibles jouissaient également d'une proximité relative avec ces deux capitales régionales, ce qui facilitait grandement les liaisons et la coordination fréquentes avec les AREF et les Directions provinciales. Par rapport à cette situation, les relations avec la nouvelle AREF de la vaste région de Casablanca-Settat, qui compte 16 Directions provinciales, avaient tendance à se limiter à des tâches plutôt administratives de communication de la région avec les provinces. Même d'un strict point de vue de conditions physiques simples, lors de la tenue des ateliers de travail qui ont réuni des enseignants des 4 provinces participant au projet, en raison des charges excessives pesant sur les participants, il est arrivé par la suite que les réunions se tiennent souvent à Settat et El Jadida, et l'implication de l'AREF à ces occasions était inévitablement restreinte.

Les régions cibles à partir de la deuxième phase avaient également été réorganisées. Toutefois, par chance, l'ancienne région de Gharb-Chrarda-Béni Hssen ainsi que l'ancienne région de Marrakech-Tensift-El Haouz désignées comme cibles de la deuxième phase lors de la conception du projet sont devenues respectivement une partie de la région de Rabat-Salé-Kénitra et de la région de Marrakech-Safi. Par conséquent, lors de la sélection des provinces cibles du projet parmi les anciennes régions, le fait que celles-ci soient à cheval sur 2 régions a permis de procéder sans crainte.

4) Retard de la dissémination découlant de facteurs extérieurs

Le Maroc a connu une sécheresse record en 2016. Par conséquent, les incitations financières d'urgence pour lutter contre la sécheresse se sont multipliées, et tous les ministères ont connu des difficultés financières. En outre, il y a eu un départ en retraite anticipée massif d'enseignants en raison de la réforme du système de retraite, et des dizaines de milliers de remplaçants ont été recrutés pour combler la pénurie d'enseignants qui s'est ainsi produite. Les contraintes que ces phénomènes ont exercées sur le budget du ministère de l'Éducation ont compliqué les prévisions optimistes pour la généralisation du travail du PEEQ. À la suite de quoi, il a fallu revoir également le déploiement du projet, à savoir un plan de soutien technique de la partie japonaise, mis en œuvre en ayant recours aux ressources de la partie marocaine à partir de février 2017 dans les 4

nouvelles régions des troisième et quatrième phases (l'ancienne région de Taza-El Hoceïma-Taounate, la région de l'Oriental, la région de Tadia Azilal, la région de Souss-Massa-Draa), et reporter la période de commencement par rapport aux prévisions.

D'autre part, le report de l'élargissement de l'étendue des activités et la concentration, au cours de la période du projet PEEQ, sur l'établissement du modèle des activités pouvant être disséminées à l'avenir et du mécanisme de dissémination de celui-ci, a fait l'objet de discussions dans le cadre des consultations relatives à la Mission consultative et aux révisions du PDM. Cependant, avec la prise conscience qu'il ne faut pas interrompre le déroulement de la dissémination, il a finalement été décidé de ne pas modifier la zone cible. Toutefois, avant d'établir le modèle des activités pouvant être disséminées, étant donné que la prise de conscience selon laquelle il fallait éviter une dissémination à grande échelle précipitée a été partagée par les parties, l'orientation à adopter en ce qui concerne les 4 régions à partir de la troisième phase a été indiquée en tant que plan de généralisation après l'analyse des résultats du test diagnostique mis en œuvre en mai et juin 2017 et l'éclaircissement des effets du PEEQ.

D'autre part, les élections nationales se sont déroulées début octobre 2016, mais la formation finale du cabinet sur la base du résultat de ces élections s'est achevée six mois plus tard en avril 2017. En général, pendant la période de transition politique, les décisions importantes au sein des agences gouvernementales ont tendance à être reportées. De même, la période d'octobre 2017 à janvier 2018 a été marquée par l'absence du ministre. Pendant l'absence du ministre, les consultations portant sur généralisation des activités du PEEQ n'étaient pas très actives.

Les résultats du test diagnostique mis en œuvre en mai et juin 2017 pour renforcer l'efficacité de l'introduction du PEEQ ont été partagés avec les homologues au mois de septembre de la même année. Puis, il était prévu de formuler le plan de généralisation rapidement, et de l'appliquer en priorité dans les zones cibles de la troisième phase du projet du PEEQ, mais en raison des différents facteurs extérieurs décrits ci-dessus, les efforts de généralisation n'ont pas pu être entrepris rapidement conformément au plan initial.

3. Évaluation des Résultats de la Gestion des Risques du Projet

(1) Résultats de la gestion des risques

L'approche adoptée par le gouvernement marocain et la JICA est décrite concrètement dans la gestion des risques indiqués en Section 2. ci-dessus.

1) Approche pour la révision de la stratégie de l'éducation nationale

La mention qu'« aucun changement dans la stratégie de l'éducation au Maroc et du PAMT (2013-2016). » en tant que « condition préalable » de la mise en œuvre du projet figurait dans la version 0 du PDM lors de la conception du projet. Par contre, au démarrage du projet alors que le travail de révision du PAMT avait déjà commencé, cette mention a été remplacée par « aucun changement au niveau des principes globaux dans la stratégie de l'éducation au Maroc et du PAMT (2013-2016) » pendant le travail de révision en version 1 du PDM. En outre, le « Plan d'action à moyen terme (PAMT 2013-2016) » dans les conditions préalables de la version 1 du PDM a été remplacé par la « Vision stratégique 2015-2030 » dans la version 2 officiellement signée le 23 octobre 2017. Cela s'explique par le fait que, malgré une migration du PAMT aux mesures prioritaires, puis l'annonce de la vision stratégique qui a suivi, l'arrière-plan de la demande du PEEQ par le gouvernement marocain au gouvernement japonais et l'orientation d'ensemble de la réforme éducative n'ont pas été modifiés.

Par ailleurs, la cohérence entre le PEEQ et la politique éducative a été vérifiée, et en ce qui

concerne les mesures prioritaires, parmi les 19 mesures au total que comprend le projet PEEQ, il a été confirmé que la pertinence entre la « Mesure 1. Nouveau cursus pour les quatre premières années du primaire », la « Mesure 2. Seuils de passage entre cycles », la « Mesure 15. Accompagnement et formation par l'action », et la « Mesure 17. Management des écoles » était élevée, et que l'exécution se fait dans le cadre des mesures de tous les ministères.

En outre, étant donné que les mesures prioritaires de 2015 à 2018 ont été combinées aux 16 projets intégrés pour la réalisation de la vision stratégique, il a pu être affirmé que le projet PEEQ correspondait à ladite vision. Ainsi, lors de la 5^e réunion du CCC qui s'est tenue le 21 février 2017, il a été confirmé par le MENFPESRS que le projet PEEQ était inclus dans le projet intégré de la vision stratégique et que le projet était compatible avec ladite vision.

Ainsi, il a été nécessaire de faire un travail de vérification avec tous les documents de politique, mais le gouvernement marocain a continué de confirmer que le PEEQ était un projet cohérent et compatible avec la politique éducative du Maroc. Ceci est un point extrêmement important pour obtenir l'aval au sein du ministère dans le cas d'une dissémination extensive des résultats du projet.

2) Approche pour remédier à la fragilité du système de formation continue des enseignants

La Mission consultative de la JICA s'est tenue du 12 au 22 octobre 2016 dans le but de vérifier l'état d'avancement du projet et de tenir des consultations sur les enjeux à l'avenir. Le système nécessaire pour disséminer les effets des interventions dans les écoles cibles dans le cadre du projet était l'un des sujets importants abordés à cette occasion. À la suite de ces consultations, bien que diverses méthodes pour le renforcement des capacités des enseignants soient en cours d'expérimentation au Maroc, dans l'attente du déploiement à l'avenir, il a été jugé qu'une trop grande dépendance sur les nouvelles mesures représentait une prise de risque élevé. Par conséquent, il a été décidé dans le PEEQ d'apporter un soutien au renforcement des capacités des enseignants avec un positionnement central de l'encadrement des enseignants par le biais de visites dans les écoles des inspecteurs de la circonscription scolaire tel que mis en œuvre jusqu'à présent, en impliquant dans la mesure du possible des accompagnateurs et des formateurs du CRMEF.

Les visites individuelles des écoles par les inspecteurs posent des problèmes d'efficacité, notamment en raison du fait que l'inspection de l'école dans son ensemble prend du temps, ainsi que des problèmes du point de vue des effets, puisque les informations données aux enseignants peuvent varier suivant les dispositions et le niveau de sensibilisation des inspecteurs, etc. Dans ces conditions, des améliorations importantes sont encore possibles. Toutefois, étant donné que ce système est en pratique depuis de longues années, il ne fait aucun doute qu'à l'heure actuelle il s'agit de la méthode la plus sûre.

D'autre part, pour traiter les problèmes d'efficacité et les problèmes relatifs aux effets susmentionnés, le projet a permis, avec l'introduction de vidéos pédagogiques, aux enseignants de réviser à leur guise et d'apprendre la méthodologie du PEEQ de manière autonome. Deux types de vidéos pédagogiques ont été élaborés et téléchargés sur le site web du MENFPESRS (<http://www.taalim.ma>). L'une concerne l'analyse et la méthode d'utilisation des résultats du test pédagogique, et l'autre concerne la méthode d'utilisation des cartes de nombres.

3) Approche pour le nouveau découpage administratif

En février 2016, L'AREF de la région de Chaouia-Ourdigha et l'AREF de la région de Doukkala-Abda, cibles de la première phase, ont disparu, et les provinces cibles du projet ont toutes été intégrées dans l'AREF de la région de Casablanca-Settat. Les activités du PEEQ ont été adaptées aux changements, et des efforts ont été faits à travers la coopération du MENFPESRS et de

l'équipe d'experts japonais de manière à ce que la transmission des informations et des techniques transmises se fasse dans de bonnes conditions. À la suite de l'établissement de la nouvelle AREF, le MENFPESRS a publié rapidement les documents officiels, et un coordinateur régional du PEEQ a été affecté à l'AREF de la région de Casablanca-Settat. La continuité du travail administratif a pu ainsi être assurée, mais étant donné que les relations humaines, qui s'étaient tissées au cours des 18 mois depuis le démarrage du projet, et les ressources humaines motivées par la participation au PEEQ n'ont pas toutes été maintenues, il est indéniable qu'au bout du compte l'efficacité de travail a diminué.

D'autre part, étant donné qu'il n'y a pas eu de changements au niveau des Directions provinciales dont relèvent les écoles primaires et les collèges, les impacts directs sur la continuité du travail ont été limités.

Afin d'éviter la confusion à l'occasion de la Mission consultative qui s'est déroulée de septembre à octobre 2015, lors de la sélection des provinces cibles de la deuxième phase, la sélection des provinces cibles qui appartiennent à l'ancienne région de Gharb-Chrarda-Béni Hssen et à l'ancienne région de Marrakech-Tensift-El Haouz spécifiées lors de la conception du projet a fait l'objet d'un accord entre la partie marocaine et la partie japonaise. Toutes les provinces sur le territoire n'étaient pas des cibles potentielles, et le fait de sélectionner 2 provinces par région parmi seulement les provinces qui avaient appartenu aux anciennes régions était considéré comme « regrettable » pour les deux AREF, mais d'après les explications détaillées du contexte données par le MENFPESRS, il a été possible d'effectuer la sélection sans confusion.

4) Approche pour remédier au retard de la dissémination découlant de facteurs extérieurs

La Mission consultative de la JICA s'est tenue du 12 au 22 octobre 2016 dans le but de vérifier l'état d'avancement du projet et de tenir des consultations sur les enjeux qu'il fallait régler. Parmi ces enjeux, la reconsidération du modèle des activités prenant en considération la dissémination, la reconstruction du plan de dissémination, la révision du PDM, etc. ont fait l'objet de discussions dans le but d'atteindre les objectifs du projet, y compris des mesures de réduction des risques. Il a été convenu que les révisions continues seraient mises en œuvre même après l'étude, et comme indiqué ci-après le calendrier actuel a été établi comme suit.

- Revue et modification de la modalité/structure de la mise en œuvre, du contenu et du focus des différentes sessions de formation des composantes « Équité » / « Qualité » : avant la fin de décembre 2016
- Désignation des responsables pédagogiques aux niveaux central et régional : avant la fin de décembre 2016
- Tenue du Comité de coordination conjoint, révision du Cadre logique, du Plan d'opération et éventuellement du procès-verbal (au besoin) : avant la fin de janvier 2017
- Révision des différents modules de formation : avant la fin de février 2017
- Formation supplémentaire (si nécessaire) : avant la fin de mars 2017
- Évaluation de l'efficacité/l'efficacité des composantes « Équité » / « Qualité » : avant la fin d'août 2017
- Revue et modification de la stratégie de dissémination : avant la fin de septembre 2017

Bien qu'une des contre-mesures ait été mise en œuvre conformément aux orientations fixées, il n'a pas été possible d'achever la formulation de la stratégie de dissémination avant la fin septembre 2017. Ceci s'explique principalement par la forte reconnaissance de la nécessité de maîtriser les compétences de base à travers les activités de l'année scolaire 2016/2017, y compris l'analyse des résultats des tests diagnostiques, la vérification de l'efficacité des activités avec l'introduction de nouvelles formes d'interventions (cartes de nombres et feuilles de calcul mental)

pour l'année scolaire 2017-2018, et la mise en place de la nouvelle démarche pédagogique qui inclut ce qui précède.

D'autre part, lors du Comité de coordination conjoint (CCC) qui s'est tenu le 21 février 2017, les priorités ont été établies comme suit par le directeur du projet pour la partie marocaine (M. Abdelhaq El HAYANI).

Priorité N° 1 :

- Finaliser l'ensemble des documents produits par le projet.
- Élaborer le guide de l'enseignant.
- Améliorer le support de formation.
- Élaborer le guide spécifique au modèle de gestion scolaire.

Priorité N° 2

- Assurer le suivi minutieux de la mise en œuvre des résultats du projet PEEQ dans son périmètre d'action, afin de pouvoir mesurer son impact sur la qualité des apprentissages.

Priorité N° 3

- Intégrer les outputs du Insérer le projet PEEQ dans les projets intégrés de la vision stratégique 2015-2030.

Ces priorités ont en général été abordées conformément aux consignes données. Puis, les composantes suivantes ont été décidées lors du Comité de coordination conjoint (CCC) du 12 octobre 2017.

- Généralisation des activités de 5 minutes d'exercices au début des séances des mathématiques en utilisant les cartes de nombres et les recueils d'exercices développés par le PEEQ à partir de cette année scolaire 2017/2018 ;
- Généralisation de l'application de la pédagogie de l'erreur pour améliorer les apprentissages à partir des tests diagnostiques à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 ;
- Organisation des formations des formateurs régionaux et provinciaux et de circonscription ainsi que les enseignants sur la pédagogie de l'erreur au cours de cette année scolaire 2017/2018 ;
- Participation à la rénovation des curricula selon le programme élaboré par le ministère à ce sujet avec appui des experts JICA à compter de cette année scolaire 2017/2018 ;
- Organisation d'un atelier avec la participation des représentants de tous les acteurs du niveau central, régional, provincial et local pour arrêter les modalités de mise en œuvre de ces décisions.

Le fait que le ministre du MENFPESRS précédent qui avait fortement soutenu ces décisions a quitté son poste juste après la tenue du CCC a eu un impact non négligeable sur l'état d'avancement de la généralisation. Ensuite, avec l'arrivée du nouveau ministre en février 2018, le processus a repris rapidement, et le plan de généralisation a été achevé en juin 2018, juste avant la fin du projet.

(2) Résultats utilisés pour les leçons tirées

Le paragraphe suivant figure dans le « Tableau d'évaluation ex ante des travaux » du présent projet en tant que leçons tirées d'un projet similaire réalisé par le passé à mettre à profit.

Dans le « Basic Education Improvement Program for Rural Areas in the Kingdom of Morocco (BEIP) » de l'étude de développement mise en œuvre au Maroc de 2003 à 2005

par la JICA, un appui a été apporté à l'amélioration de l'accès à l'éducation de base et à l'amélioration de l'environnement scolaire en ayant recours à une ONG locale et en mobilisant efficacement les communautés locales. La mise en œuvre du projet d'amélioration d'établissement pour appuyer des expérimentations par le biais du BEIP est positionnée en tant que politique dans le cadre du Programme d'Urgence (PU) avec une tentative de déploiement à l'échelle nationale. À partir de cette expérience, des déploiements ont été imaginés afin de renforcer les capacités de résolution de problèmes par le biais des bassins scolaires pour sensibiliser à l'éducation des filles et améliorer la scolarisation au collège en ayant recours dans ce cas également à des ONG locales et en impliquant la communauté, les écoles primaires et les collèges, même dans les composantes des activités pour l'amélioration de l'accès mises en œuvre par le présent projet.

Dans le cadre du présent projet, une aide a été apportée à la mise en pratique des différentes activités pédagogiques et éducatives en ayant recours au cadre du projet d'amélioration d'établissement (actuellement appelé le « projet d'établissement ») soutenu par le BEIP auquel il est fait référence ci-dessus. Parmi ces activités portant le nom d'Axe PEEQ du projet d'établissement, des cas qui utilisent activement des ressources extra scolaires avec la mise en œuvre d'activités de sensibilisation relatives aux droits des filles avec la coopération d'ONG, et la mise en œuvre d'encadrement d'activités mettant à profit les spécialisations de la communauté ont été observés. D'après l'évaluation des impacts mise en œuvre dans le cadre du présent projet, des effets positifs statistiquement significatifs ont été observés pour le taux de transition du primaire au collégial secondaire dans les écoles cibles du PEEQ qui ont mis en œuvre les activités pédagogiques et éducatives, y compris les cas susmentionnés (groupe de traitement), par rapport aux écoles qui n'ont pas bénéficié des interventions du projet (groupe de comparaison) (voir le « Rapport de l'étude finale » du présent projet).

Toutefois, parmi les cas de projet d'établissement soutenus par le PEEQ, les partenariats avec des ONG étaient relativement rares. En effet, lors de la réalisation de l'étude de situation pendant la période de mise en œuvre du PEEQ, en raison du besoin ressenti de consolider les coopérations entre les enseignants et les élèves, entre les enseignants entre eux, ainsi qu'entre le directeur et les enseignants afin de créer des écoles que les élèves ont plaisir à fréquenter, les partenariats avec des organismes extra scolaires n'ont pas été nécessairement encouragés activement. À travers la planification et la mise en œuvre autonome du projet d'établissement, des progrès importants ont été observés dans l'approfondissement des relations humaines avec les personnes impliquées, avec tout d'abord le renforcement du système de coopération à l'intérieur de l'école (référence susmentionnée).

D'autre part, étant donné que le questionnaire de l'étude finale a permis de confirmer que l'augmentation de la coopération avec les écoles d'entités extérieures telles que la communauté et les parents / tuteurs légaux était également souhaitée par les écoles, il est considéré que les partenariats avec les ONG, en tant que leçons tirées inscrites dans le tableau d'évaluation ex ante des travaux susmentionnés valant la peine d'être utilisées, vont voir leur importance augmenter en tant que défi à relever à l'avenir.

4. Leçons Tirées

1) Importance de l'attention sur la maîtrise des compétences de base

Lors de l'élaboration du test diagnostique en mathématiques dans le cadre du présent projet, il a été tenté de définir les endroits où les élèves trébuchent, en élaborant les items de manière systématique en commençant par le contenu de l'apprentissage des premières années de l'école primaire chronologiquement jusqu'au contenu de l'apprentissage de l'année juste avant celle du test en se concentrant sur les acquis nécessaires pour résoudre le dernier item. Il ressort de ce test que de nombreux élèves n'ont pas acquis les compétences de base en mathématiques, et, par conséquent, n'ont pas maintenu la cadence au fur et à mesure de l'apprentissage, les mathématiques devenant clairement leur matière faible.

Visant à remédier à cette situation, afin de soutenir intensivement la maîtrise des compétences de calcul de base des élèves, 5 minutes de pratique quotidienne au calcul mental à l'aide de cartes de nombres et feuilles de calcul mental ont été introduites dans le présent projet, et comme indiqué en « 1. Résultats des examens suivant les critères d'évaluation du CAD (4) Impacts », il a été possible d'obtenir des effets positifs statistiquement significatifs avec le test des compétences de base.

Afin d'améliorer en particulier l'enseignement des mathématiques en un système solide en tant que leçon tirée à partir de cette expérience, le plus important est d'encourager fermement la maîtrise des compétences de base. L'utilisation du matériel pédagogique tel que les cartes de nombres et feuilles de calcul mental s'explique par sa « méthode d'instruction simple à introduire et d'une grande efficacité³ » qui possède les caractéristiques suivantes.

- L'approche est simple et facile à comprendre.
- Étant donné qu'il s'agit d'une activité ludique et agréable pour les enfants, sa continuité peut être assurée sans qu'une lassitude ne s'installe.
- Tous les élèves peuvent faire preuve d'un esprit de compétitivité et relever le défi de la « Rapidité ».
- Sa mise en œuvre ne prenant que 5 minutes, cette activité n'affecte pas le déroulement normal de la classe.

En outre, la pratique avec des feuilles de calcul mental ayant permis d'améliorer les résultats de petits tests, l'importance des exercices écrits est mise en exergue. Des activités pour la maîtrise des compétences de base à l'aide de matériel pédagogique possédant ces caractéristiques peuvent être appliquées également dans de nombreux pays qui sont aussi confrontés à de mauvais résultats en mathématiques.

2) Possibilités d'activités pédagogiques et éducatives visant à améliorer la scolarisation

Comme indiqué en « 1. Résultats des examens suivant les critères d'évaluation du CAD (4) Impacts », le taux de transition du primaire au collégial secondaire après obtention de leur certificat est plus élevé chez les élèves de 6^e année des écoles primaires des bassins cibles des interventions du présent projet que chez les élèves de 6^e année des écoles des bassins non cibles, et cet avantage statistique suggère que les interventions ont un effet positif sur le taux en question.

Le présent projet avait pour but d'atténuer la disparité en matière d'éducation et de promouvoir l'éducation avec équité et qualité, en améliorant la qualité de l'éducation et l'accès à l'éducation. Pour ce faire, un soutien à la planification et à la mise en œuvre des activités pédagogiques et éducatives a été organisé en utilisant le système de « Projet d'établissement » qui abrite les

³ Extrait du « Guide d'utilisation des cartes de nombres et feuilles de calcul mental ». Les quatre caractéristiques suivantes extraites également dudit ouvrage.

activités pour aborder les enjeux que sont la qualité et l'accès. Les changements qu'ont eus sur les élèves et les enseignants ces activités, et les facteurs qui entraînent ces changements sont décrits dans le détail dans le « Rapport de l'étude finale ». En résumant, on considère que la transition de l'enseignement primaire à l'enseignement collégial a été promue, par le biais des activités pédagogiques et éducatives, à cause de la motivation accrue pour la scolarisation par le biais de l'amélioration de l'estime de soi, du sentiment de « chez soi » vis-à-vis l'établissement scolaire chez les élèves basé sur leur relation approfondie avec les enseignants, et plus directement, de la collaboration renforcée entre les écoles primaires et les collèges.

Étant donné qu'il y a de nombreux pays comme le Maroc où des efforts d'amélioration restent à faire dans le secondaire, même si le taux de scolarisation dans le primaire atteint un niveau élevé, et que les activités pédagogiques et éducatives auxquelles a contribué le présent pourraient encourager la promotion de la transition du primaire au collégial secondaire, la recommandation d'approches similaires susceptibles d'être utiles également dans ces pays est à prendre en compte en tant que leçons tirées.

3) Nécessité de clarification des approches des interventions et de division en phases adéquates dans un projet à fort degré d'expérimentation

Comme indiqué en « 2.2 Objectif et indicateur du projet », l'objectif du présent projet est « Le MENFPESRS appuie les initiatives de l'AREF visant à atténuer la disparité en matière d'éducation. », et l'indicateur qui mesure le niveau de réalisation est « le cadre de référence du MENFPESRS est établi », mais la signification de ce cadre n'avait pas été précisée pendant un certain temps. En outre, la manière de réduire les disparités en ce qui concerne la qualité de l'éducation et l'accès à l'éducation, à savoir l'approche des interventions, n'est pas claire à partir de la conception du projet. Les politiques de réduction des disparités sont au stade de l'« Application expérimentale » et il était attendu que les personnes concernées trouvent une solution optimale par tâtonnement à travers la mise en œuvre du projet. Dans les faits, le test diagnostique effectué en 2016 était différent de celui de l'année précédente, et les cartes de nombres et feuilles de calcul mental, dont l'efficacité dans la maîtrise des compétences de base a été reconnue, ont été finalement introduites la dernière année du projet. Les composantes pour lesquelles l'établissement du système de prestation de subventions scolaires était initialement escompté ont en fin de compte été transformées en éléments favorisant l'amélioration de la gestion scolaire de la base du projet. Autrement dit, le PEEQ est un projet d'une conception expérimentale très poussée, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un projet qui devrait formuler une démarche efficace tout en vérifiant le niveau d'efficacité des interventions introduites à titre expérimental.

Habituellement, un projet d'une telle conception est très efficace pour produire des interventions adaptées au contexte dans le pays cible, en évitant d'imposer une méthodologie prédéterminée par le partenaire de développement, et en mettant à profit l'expérience acquise jusqu'à présent par le pays cible. En effet, l'introduction positive de la « Démarche pédagogique » du PEEQ dans les curricula et les manuels scolaires en cours de révision à la fin du présent projet correspond à la situation actuelle du Maroc, à savoir qu'il est jugé qu'il s'agit d'interventions « contextualisées ».

D'autre part, 8 bassins scolaires à cheval sur 4 provinces de 2 régions ont été sélectionnés comme cibles depuis le début, les cibles ont été doublées dès la deuxième année, et encore, il était prévu de les doubler de nouveau à partir de la troisième année bien que ce n'ait pas été atteint, comme si la phase d'élaboration de la démarche et la phase de dissémination se poursuivaient simultanément en parallèle. Lors de la mission consultative organisée par le siège de la JICA en octobre 2016, il était prévu de prioriser l'élaboration de la démarche par une dissémination précipitée et de retarder pour le moment le démarrage de la troisième phase. Toutefois, comme indiqué en « 1. Résultats des examens suivant les critères d'évaluation du CAD (2) Efficacité, (3) Efficience », les réalisations pour assurer en cours de projet le chemin à suivre pour arriver à la

généralisation n'étaient pas suffisantes.

Comme indiqué en « (3) Efficience », cela s'explique notamment par le temps passé à tâtonner, et le temps consacré à l'élaboration de la démarche, ce qui a duré jusqu'à la fin du projet. Afin d'éviter une telle situation et passer rapidement de l'expérimentation à la dissémination, il faudrait clarifier l'approche des interventions introduite de manière expérimentale depuis le lancement du projet. Si à l'étape de la conception du projet aucune clarification n'a été apportée, il faut, au plus tard juste après le démarrage du projet définir l'approche dont l'efficacité est escomptée sur la base de l'expérience dans le pays concerné et dans d'autres pays, préparer minutieusement la méthode concrète d'intervention expérimentée après avoir étudié suffisamment la situation du pays cible, et joindre l'accord entre les parties concernées. Il est considéré que le fait de démarrer l'expérimentation dans ces conditions permet de renforcer l'efficacité. En outre, avant de passer rapidement à la phase de dissémination, il semble rationnel en tant que méthodologie de séparer clairement la phase d'expérimentation et la phase de dissémination, puis d'effectuer l'expérimentation en choisissant les cibles minimums nécessaires pour mesurer les effets de l'intervention, et de faire les ajustements sur la base des résultats de l'expérimentation, si nécessaire.

Étant donné qu'il est considéré que le fait que ce processus n'a pas été suivi scrupuleusement aux phases de conception et de mise en œuvre du présent projet constitue l'un des facteurs expliquant que tous les résultats escomptés n'ont pas pu être réalisés, il faudrait que l'application de ce processus fasse partie des leçons tirées pour d'autres projets similaires.

4) Contremesures au nouveau découpage administratif

Comme mentionné dans la section 3 « Evaluation des Résultats de la Gestion des Risques du Projet », certes, il est indéniable que l'efficacité de travail a diminué dans une certaine mesure à cause du nouveau découpage administratif effectué en février 2016, mais le projet a été mis en œuvre continuellement sans problèmes majeurs. En se basant sur cette expérience, on peut rendre compte, comme leçons dégagées, que les trois points suivants ont été efficaces pour atténuer la baisse de l'efficacité de travail malgré qu'il y ait un nouveau découpage administratif au cours de l'exécution du projet :

- Il faut demander au partenaire exécutif central d'arranger rapidement l'affectation du nouveau personnel chargé du projet au sein des nouvelles collectivités territoriales et transmettre sans cesse à ce dernier les informations et les techniques déjà mises à la disposition des anciens partenaires.
- Il faut rendre visite aux nouveaux partenaires dans les délais les plus brefs et établir une bonne relation humaine avec eux à travers les visites assez fréquentes dans une certaine période de temps.
- Il faut maintenir autant que possible, même après le nouveau découpage administratif, le choix original des sites du projet afin d'éviter les confusions éventuelles.

5) Mesures efficaces pour l'éducation des filles

Comme mentionné dans la sous-section 4-2 « Résultats réels des considérations concernant le genre, la consolidation de paix et la réduction de la pauvreté », à l'issue de l'enquête sur l'éducation des filles, on a dégagé les leçons suivantes relatives aux points jugés efficaces pour la promotion de la scolarisation et la diminution des risques de décrochage scolaires des filles :

- La nécessité d'impliquer les parents / tuteurs légaux ainsi que la communauté ;
- La nécessité de discussions qui améliorent les effets des activités parascolaires ;
- L'importance d'activités créatives pour renforcer l'estime de soi des élèves ;
- La nécessité d'efforts continuels qui clarifient les objectifs.

IV. POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF GLOBAL APRES L'ACHEVEMENT DU PROJET

1. Prévision de Réalisation de l'Objectif Global

« Objectif Global »

L'activité PEEQ est disséminée à d'autres écoles au sein / au-delà des AREF cibles au Maroc.

(Indicateur et perspectives de réalisation)

La part des écoles ciblées dans les zones étendues. (valeur cible: 100% des écoles primaires sur la totalité du territoire en 2020/2021)

En ce qui concerne les valeurs cibles des indicateurs de l'objectif global, les valeurs concrètes ne sont pas définies dans la deuxième révision du PDM, mais une note indique qu'elles seront établies dans le plan de dissémination des activités du PEEQ. Ainsi, d'après le « Plan d'action national pour la généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » approuvé en juillet 2018, il est prévu que les révisions des curricula et des manuels scolaires jusqu'aux 5^e et 6^e années du primaire soient terminées d'ici l'année scolaire 2020/2021, et que les cours utilisant de nouveaux manuels scolaires appliquant la démarche pédagogique pour la maîtrise des compétences de base soient dispensés dans toutes les écoles primaires publiques du Maroc. Par conséquent, « 100 % des écoles primaires dans tout le pays pour l'année scolaire 2020/2021 » est approprié en tant que valeur cible.

Alors, en ce qui concerne cette perspective, les curricula des 1^{re} et 2^e années a déjà été révisé, et la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base est intégrée dans le programme de mathématiques. Il a été décidé que les manuels scolaires révisés sur cette base seront utilisés à partir de l'année scolaire 2018/2019. Par conséquent, le travail de révision est actuellement en cours. Par ailleurs, maintenant que les révisions des curricula ont commencé, il est très fort probable que le travail ne s'arrête pas aux 1^{re} et 2^e années et qu'il se poursuive à l'avenir pour une mise en œuvre à toutes les années du cycle primaire dès 2020/2021.

Par conséquent, l'étendue de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base introduite par le PEEQ qui sera reflétée dans les curricula et les manuels scolaires de mathématiques révisés pour les élèves de 3^e année et au-dessus est une estimation. Le MENFPESRS a clairement l'intention de refléter ladite démarche, et cette méthode a été expérimentée pendant la période de mise en œuvre du projet. Puis, étant donné que ce travail a été réalisé par les inspecteurs impliqués de près dans la mise en œuvre du projet du PEEQ tout en bénéficiant de la coopération des experts japonais, si ceux-ci poursuivent leur engagement, dans une large mesure, il est fort probable que les curricula et les manuels scolaires révisés de la 3^e à la 6^e année reflétant ladite démarche soient terminés. Toutefois, bien que cela soit naturel, la coopération des experts japonais est requise même pour ces travaux qui seront poursuivis par la partie marocaine, et si celle-ci est acceptée, il est évident que le reflet des résultats du PEEQ sera encore plus poussé.

En plus de l'intégration dans les curricula mentionnée ci-dessus, il est indispensable que, comme prévu, la dissémination de la démarche pédagogique en question soit incluse dans le plan d'action annuel de chaque région et que le processus de formation et d'information soit réalisé conformément à ce plan. Autrement dit, les inspecteurs démultiplicateurs sélectionnés au niveau régional doivent participer à la formation centrale et en suite partager les contenus de cette formation avec l'ensemble des inspecteurs pédagogiques au sein de leurs régions respectives, qui doivent à leur tour encadrer les enseignants des établissements scolaires dans leur circonscription en charge. Enfin, ces derniers doivent pratiquer l'enseignement conforme à ce qu'ils auront acquis

à travers l'encadrement.

En se basant sur ce qui précède, au moment de la clôture du projet, le niveau de la réalisation prévue de l'Objectif global du projet est de l'ordre « moyennement élevé », mais si la révision des curricula, le développement du plan d'action régional, les formations sur les curricula révisés sont tous réalisés comme programmés, il est fortement possible que l'Objectif global soit atteint.

2. Plan de Travail et Système d'Exécution de la Partie Marocaine Visant la Réalisation de l'Objectif

Le plan de travail de la partie marocaine visant la réalisation de l'objectif global à savoir « L'activité PEEQ est disséminée à d'autres écoles au sein / au-delà des AREF cibles au Maroc » a été compilée en tant que « Plan d'action national pour la généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire ». Le calendrier de la généralisation et le rôle des organismes au niveau central, régional, et provincial du MENFPESRS sont stipulés dans ledit plan avec les estimations de coûts nécessaires.

Le calendrier pour la généralisation de la démarche pédagogique stipulée dans ledit plan figure au Tableau 12.

Tableau 12 : Calendrier de la généralisation de la démarche pédagogique du PEEQ

Année scolaire	Principales Activités	Formation
2017/2018	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution sous forme numérique aux établissements cibles du PEEQ de : <ul style="list-style-type: none"> - tests des prérequis en maths de la 2e primaire à la 1re du collège - module de formation sur l'atelier d'analyse des résultats des tests - recueils d'exercices en mathématiques - Expérimentation des exercices de 5 minutes en calcul mental aux 32 écoles pilotes - Séminaire pour l'ensemble des Directions Provinciales dans 3 régions cibles - Développement d'un guide pratique sur la démarche pédagogique - Intégration dans les curricula et manuels scolaires révisés pour la 1^{re} et 2^e année primaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation centrale pour les inspecteurs démultiplicateurs
2018/2019	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution sur le site web du MENFPESRS de : <ul style="list-style-type: none"> - guide pratique de la démarche pédagogique - tests des prérequis en maths de la 2e primaire à la 1re du collège - module de formation sur l'atelier d'analyse des résultats des tests - recueils d'exercices en mathématiques - Généralisation pour la 1^{re} et 2^e année - Elaboration par les AREF du plan d'action régional où doit figurer l'action de dissémination de la démarche en question (avant décembre 2018) - Intégration dans les curricula et manuels scolaires révisés pour la 3^e et 4^e année primaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation pour les inspecteurs de circonscription au niveau régional (avant fin septembre) - Encadrement didactique des enseignants par l'inspecteur de circonscription au sujet des curricula révisés de la 1^{re} et 2^e année
2019/2020	<ul style="list-style-type: none"> - Généralisation pour la 3^e et 4^e année. - Intégration dans les curricula et manuels scolaires révisés pour la 5^e et 6^e année primaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement didactique des enseignants par l'inspecteur de circonscription au sujet des curricula révisés de la 3^e et 4^e année

2020/2021	- Généralisation pour la 5 ^e et 6 ^e année	- Encadrement didactique des enseignants par l'inspecteur de circonscription au sujet des curricula révisés de la 5 ^e et 6 ^e année
-----------	---	--

Source : MENFPESRS. (2018) *Plan d'action national pour la généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques du cycle primaire*

Par ailleurs, le rôle des principaux organismes stipulés dans ledit plan est indiqué ci-dessous.

- Direction des Curricula (DC) : intégrer la démarche pédagogique introduite par le PEEQ dans les curricula nationaux qui sont en cours de révision, puis généraliser la démarche par le biais de la mise en place de ces curricula révisés à l'échelle nationale ; organiser des séances de formation et de partage pour les inspecteurs démultiplicateurs qui vont à leur tour assurer la formation pour tous les inspecteurs pédagogiques au sein de leurs régions ; travailler avec le CNEEO pour l'actualisation des tests diagnostiques des prérequis.
- Centre National de l'Évaluation, des Examens et de l'Orientation (CNEEO) : promouvoir l'évaluation des prérequis qui adopte l'approche du PEEQ en donnant ses orientations auprès des Centres régionaux de l'évaluation et des examens ; ajouter et actualiser des tests diagnostiques des prérequis conformément aux curricula qui sont en cours de révision ; chercher la possibilité d'informatiser, pour plus de perfectionnement, les dispositifs de l'évaluation diagnostique des prérequis et l'action de remédiation.
- AREF : développer un plan régional de la généralisation de la démarche pédagogique en question ; donner des orientations et instructions sur l'organisation des séances de formation / partage au niveau provincial pour les inspecteurs pédagogiques et assurer le déplacement des inspecteurs coordinateurs régionaux à chaque direction provinciale pour faciliter les séances ; allouer le budget nécessaire pour la réalisation de la démarche pédagogique et le distribuer aux Directions Provinciales.
- Direction provinciale : organiser une séance de formation / partage pour la totalité des inspecteurs pédagogiques selon les orientations et instructions de l'AREF ; organiser une réunion explicative pour les directeurs des établissements ; approuver, soutenir (accorder une subvention si nécessaire) et suivre le projet d'établissement et le plan d'action annuel ; assurer le déplacement des inspecteurs pédagogiques de circonscription aux établissements scolaires pour l'encadrement des enseignants.

Par ailleurs, au cours de la réunion du Comité de Coordination Conjoint (CCC) tenue le 25 juin 2018, il a été convenu que le Pôle pédagogique qui fonctionne comme coordinateur des 8 directions concernées par la pédagogie serait responsable du suivi relatif à la dissémination et à l'exécution de la démarche pédagogique en question après la clôture du projet PEEQ.

3. Recommandations à la Partie Marocaine

La JICA recommande au MENFPESRS les points suivants, afin que les « Plan de travail et système d'exécution de la partie marocaine visant la réalisation de l'objectif » susmentionnés puissent être mis en œuvre à coup sûr.

- Les inspecteurs impliqués dans le développement du matériel pédagogique et l'analyse des erreurs pendant la période de mise en œuvre du projet représentent pour le MENFPESRS des ressources humaines précieuses qui seront mises activement à contribution même après l'achèvement du projet. Avec le système actuel, à chaque fois que des travaux s'avèrent

nécessaires, des inspecteurs jugés compétents sur la base de l'expérience individuelle de cadres chargés de ces travaux sont affectés. Cependant, il serait sans doute souhaitable d'introduire un système de contractualisation pour des travaux intensifs pendant une certaine période et d'institutionnaliser un bassin de talents pour ce type de travail au lieu de les engager par intermittence entre des travaux d'inspection ordinaires.

- Dans le « Plan d'action national pour la généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » formulé pendant la durée du projet, les encadrements destinés aux enseignants par le biais des inspecteurs sont placés au cœur de la stratégie de renforcement des capacités, ce qui est le plus largement pratiqué actuellement. Par ailleurs, la transmission de documents pédagogiques audiovisuels, en tant que complément, est aussi disponible en appliquant les technologies de l'information et de la communication. Toutefois, les points faibles du système de formation continue des enseignants sont généralement reconnus en tant que défi du système éducatif marocain, et des améliorations urgentes sont requises. Par conséquent, afin de mettre en pratique la démarche pédagogique en question dans les salles de classe sur le terrain de façon stable au-delà du plan actuel, il serait souhaitable de renforcer encore davantage le système de formation des enseignants.
- Il est fortement recommandé, afin d'assurer le suivi après le projet, que le mécanisme de suivi axé sur le Pôle pédagogique, conformément à la décision du CCC du 25 juin 2018, soit sûrement établi. Il est donc indispensable de mettre en évidence les fonctions de son coordinateur, ce qui est aussi important, au point de vue du suivi et de l'évaluation ex-poste du projet que la JICA Maroc exécutera, pour identifier clairement le point focal responsable de maintenir les données concernées.
- Le projet d'établissement est un excellent système qui permet aux personnes concernées dans les établissements d'aborder la gestion scolaire de manière autonome et en coopérant, tout en obtenant de l'aide auprès de la communauté, afin de trouver la mesure optimale pour résoudre les problèmes auxquels est confrontée son établissement et promouvoir le développement d'établissements scolaires encore plus attrayantes. Cependant, après trois aides financière ou matérielle dans le cadre du PEEQ, il est clair que les processus de demande, d'approbation, de contrat, de transfert d'argent, de régularisation, pour que de nombreuses écoles obtiennent dans les temps les ressources nécessaires pour la mise en œuvre d'activités pédagogiques et éducatives, ont tendance à être quelque peu compliqués. Par conséquent, par exemple, les mesures permettant d'accélérer le soutien, telles que la systématisation de la provision des fonds nécessaires tous les ans pour les activités pédagogiques et éducatives, la distribution automatique, suivant le nombre d'élèves, de papier et d'encre pour l'impression du matériel pédagogique nécessaire à l'apprentissage des élèves, etc. devraient être examinées.
- Afin que l'importance de la maîtrise des compétences de base soit socialement reconnue, il serait souhaitable d'organiser des activités de divulgation d'information à l'aide des technologies de l'information et de la communication ou de la communication de masse. En outre, l'innovations technologiques de l'éducation, telles que par exemple l'informatisation de l'évaluation éducative et de l'apprentissage répétitif, seront également réalisables par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Le fait que le MENFPESRS soit toujours à la recherche de méthodes d'utilisation de diverses techniques de ce genre est significatif.

4. Plan du Suivi de la Fin du Projet jusqu'à l'Evaluation Ex Post

Cette section décrit la nécessité de la surveillance et du suivi à mettre en œuvre par la JICA après

l'achèvement du projet ainsi que des principes connexes pour atteindre l'objectif global et assurer les impacts et la pérennité.

Il serait souhaitable que le bureau de la JICA au Maroc poursuive le suivi continu pour s'assurer que le « Plan d'action national pour la généralisation de la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » formulé par le MENFPESRS avec la coopération technique du projet est bien mis en œuvre. En particulier, il est important de confirmer le niveau jusqu'auquel ladite démarche pédagogique peut être reflétée dans les manuels scolaires révisés des 3^e et 4^e années de l'école primaire qui seront publiés dans l'année scolaire 2019/2020, et si elle peut être intégrée dans les manuels scolaires révisés des 5^e et 6^e années de l'école primaire qui seront publiés en 2020/2021. En outre, il faut évidemment surveiller que les inspecteurs se rendent dans les écoles dans tout le pays et encadrent bien les enseignants pour disséminer ces nouvelles méthodes d'enseignement.

D'autre part, le gouvernement marocain a pour sa part déjà remis en août 2017 au gouvernement japonais une requête concernant un soutien technique continu. Comme indiqué ci-dessus, étant donné qu'il n'y a aucun doute qu'un soutien technique continu augmenterait le niveau de réalisation de l'objectif global, un examen favorable et constructif de ladite requête est impatiemment attendu.

Fin

Annexes

Annexe 1

Affectation des experts japonais (plan / réalisation)

Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité (PEEQ)

1. Maroc

Experts	Plan/ Effectué	2014				2015							Première phase		
		9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	Total	Maroc	Japon
Hiroshi Okukawa (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique)	Plan			(117)			(54)			(63)			234	7.80	
	Effectué	14	(109)		31	31	(71)	11		9	(54)	1	234	7.80	
Tetsuya Ishii (Che d'équipe adjoint)	Plan	(14)				(40)							54	1.80	
	Effectué	14	(14)	27		12	(29)	9					43	1.43	
Takeshi Kozai (Développement du matériel pédagogique (enseignement des mathématiques et des sciences))	Plan		(15)		(15)								30	1.00	
	Effectué	20	(15)	4	22	30	mission officielle	8	(15)	22			30	1.00	
Satoshi Kusaka (Développement du matériel pédagogique (enseignement des mathématiques et des sciences))	Plan				(78)				(42)				120	4.00	
	Effectué			23	(78)	8		4	(42)	5			120	4.00	
Mayu Shimizu (Gestion de l'établissement)	Plan		(90)			(48)							138	4.60	
	Effectué	14	(90)		12	12	(48)	28					138	4.60	
Yasuhiro Hori (Gestion de l'établissement)*	Plan								(18)				18	0.60	
	Effectué								19	(18)	5		18	0.60	
Miho Ota (Education des filles)	Plan		(45)							(45)			90	3.00	
	Effectué	14	(45)	28		6	(13)	18		13	(43)	24	101	3.37	
Hiroshi Nishino (Evaluation d'impacts)	Plan		(15)										15	0.50	
	Effectué		19	(8)	26		11	(8)	18				16	0.53	
Yuta Yoneda (Coordinateur du Projet[Mission officielle])	Plan												(0)	(0.00)	
	Effectué		30	(1.07)	31			21	(1.27)	30			(70)	(2.33)	
Total											Plan	699	23.30		
Total											Effectué	700	23.33		

2. Japon

Hiroshi Okukawa (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique)	Plan	(2)								(1)		3		0.15									
	Effectué	8	(2)	9						2	(1)	2	3	0.15									
Hiroshi Nishino (Evaluation d'impacts)	Plan												55	2.75									
	Effectué	14	(17)	30	27	(7)	2	17	(4)	20	5	(6)	10	19	(4.4)	23	31	(13)	12	2	(3)	4	54.4
Total											Plan	58		2.90									
Total											Effectué	57.4		2.87									
Total											Plan	26.20											
Total											Effectué	26.20											

Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité (PEEQ)

1. Maroc

Experts	Plan/ Effectué	2015					2016					2017					Deuxième phase									
		8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	Total
Hiroshi Okukawa (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique)	Plan		(55)		(75)		(46)		(42)	(30)		(100)		(66)		(72)	(6)	492	16.40							
	Effectué	1	(55) 25	9	(75) 22	8	(46) 24	24	(42) 4	9 (30) 8	31	(100) 8	4	(26) 29	13	(54) 7	17	(69) 24	24	(7) 30	504	16.80				
Tetsuya Ishii (Che d'équipe adjoint)	Plan																	0	0.00							
	Effectué																	0	0.00							
Takeshi Kozai (Développement du matériel pédagogique (enseignement des mathématiques et des sciences))	Plan		(15)			(15)						(15)			(15)			60	2.00							
	Effectué		11 (15) 25		mission officielle 10 (12) 21		27 (16) 13					23 (14) 5							45	1.50						
Satoshi Kusaka (Développement du matériel pédagogique (enseignement des mathématiques et des sciences))	Plan		(60)			(45)		(45)			(60)		(7)					217	7.23							
	Effectué		6 (60) 4			8 (45) 23		16 (45) 29			30 (60) 28		26 (7) 4						217	7.23						
Akira Sato (Evaluation éducative)	Plan		(15)			(15)					(15)		(15)		(15)			60	2.00							
	Effectué		15 (15) 29			5 (16) 20					20 (14) 3		19 (15) 5						60	2.00						
Yasuhiro Hori (Gestion de l'établissement)*	Plan		(15)	(8)		(15)	(8)				(15)		(22)		(10)			93	3.10							
	Effectué		18 (15) 1	13 (8) 20		21 (15) 6	23 (8) 30				18 (15) 2		5 (22) 26		28 (15) 11				98	3.27						
Miho Ota (Education des filles)	Plan		(45)												(12)			57	1.90							
	Effectué		22 (45) 5												5 (8) 12				53	1.77						
Atsuko Nonoguchi (Education des filles 2)	Plan												(18)					18	0.60							
	Effectué												6 (18) 23					18	0.60							
Ryosuke Teraoka (Gestion de sous-projet)	Plan			(32)		(21)	(48)	(27)			(53)		(48)		(35)			303	10.10							
	Effectué			30 (32) 31		15 (21) 6	20 (48) 6	6 (27) 2		1 (53) 23		20 (39) 28		22 (53) 15		22 (30) 20			303	10.10						
Hiroshi Nishino (Evaluation d'impacts)	Plan					(8)												8	0.27							
	Effectué					10 (8) 17													8	0.27						
Megumi Yamada (Promotion et Suivi des Formations Pédagogiques)	Plan																	25	0.83							
	Effectué												mission officielle 1 (31) 31						25	0.83						
																	Total	Plan	1333	44.43						
																		Effectué	1331	44.37						

2. Japon

Hiroshi Okukawa (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique)	Plan					(2)				(2)							(2)	8	0.40		
	Effectué					26 (2) 27		18 (4) 21		11 (1) 11							31 (1) 31	8	0.40		
Tetsuya Ishii (Che d'équipe adjoint)	Plan					(2)				(2)							(2)	6	0.30		
	Effectué							18 (1) 18	14 (1) 14	11 (1) 11						7 (1) 7		6	0.30		
Akira Sato (Evaluation éducative)	Plan											(10)						10	0.50		
	Effectué											(10) 18-19, 22-26, 29-31						10	0.50		
Ryosuke Teraoka (Gestion de sous-projet)	Plan										(12)							12	0.60		
	Effectué										(12) 12-13, 17-20, 22-27							12	0.60		
Hiroshi Nishino (Evaluation d'impacts)	Plan				(5)													5	0.25		
	Effectué					(5) 6, 8, 10, 11, 13												5	0.25		
																	Total	Plan	41	2.05	
																		Effectué	41	2.05	
																	Total	Plan	46.48		
																		Effectué	46.42		

Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité (PEEQ)

1. Maroc

Experts	Plan/ Effectué	2017					2018								Troisième phase		
		8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	Total	Maroc	Japon
Hiroshi Okukawa (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique)	Plan		(34)		(43)		(22)		(79)		(8)			186	6.20		
	Effectué		5 (40) 14		6 (49) 24			4 (26) 1	26 (41) 5		18 (11) 28	8 (23) 30		190	6.33		
Takeshi Kozai (Développement du matériel pédagogique (enseignement des mathématiques et des sciences))	Plan					(15)								15	0.50		
	Effectué								5(9)13					9	0.30		
Satoshi Kusaka (Développement du matériel pédagogique (enseignement des mathématiques et des sciences))	Plan					(22)								22	0.73		
	Effectué					3 (22) 24								22	0.73		
Akira Sato (Evaluation éducative)	Plan		(15)			(15)								60	2.00		
	Effectué		1 (15) 15			3 (15) 17		4 (22) 25		5(8)12				60	2.00		
Yasuhiro Hori (Gestion de l'établissement)*	Plan				(15)									30	1.00		
	Effectué				4 (22) 25								21(8)28	30	1.00		
Atsuko Nonoguchi (Education des filles 2)	Plan						(15)							15	0.50		
	Effectué						10 (15) 24							15	0.50		
Ryosuke Teraoka (Gestion de sous-projet)	Plan		(24)		(21)		(15)		(48)					108	3.60		
	Effectué		5 (24) 28		23 (26) 17		7 (25) 31		13 (33) 14 (mission officieuse : 4/15-21)					108	3.60		
Hiroshi Nishino (Evaluation d'impacts)	Plan					(15)								24	0.80		
	Effectué					26(8)3				(9)				8	0.27		
Megumi Yamada (Promotion et Suivi des Formations Pédagogiques)	Plan		(30)				(30)					(21)		81	2.70		
	Effectué		18 (32) 19				7 (15) 21		26 (34) 28					81	2.70		
Total														Plan	541	18.03	
Total														Effectué	523	17.43	

2. Japon

Hiroshi Okukawa (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique)	Plan															2	0.10
	Effectué															2	0.10
Takeshi Kozai (Développement du matériel pédagogique (enseignement des mathématiques et des sciences))	Plan															0	0.00
	Effectué					15,18(2)			10(2)11							4.0	0.20
Atsuko Nonoguchi (Education des filles 2)	Plan															2	0.10
	Effectué								26,29(2)							2	0.10
Hiroshi Nishino (Evaluation d'impacts)	Plan															64	3.20
	Effectué		9(1)	24(1)	1(1),5(1),15(1)	17(3)19,23(1),25(1)	5,8-10,12,14,18,19,23,24,28(11)	4(1),6(3)8,13(3)15	6,15-18,20,22,24,26 (9)	2,5,6,9,12,15,16,18,21,23,29-31(13)	11(1), 28(1)	8,11-13,16,19-21,24,29 (10)	3,4,14,17,22,23,27 (7)	30(1)	3(0.6)	70.6	3.53
Total														Plan	68	3.40	
Total														Effectué	78.6	3.93	
Total														Plan	21.43		
Total														Effectué	21.36		

Annexe 2

Liste des membres des partenaires marocaines

Nom	Désignation	Fonction dans le projet	Période assignée
Youssef BELQASMI	Secrétaire Général	Président du CCC	septembre 2014 - août 2018
Abdelhaq EL HAYANI	Directeur de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification	Directeur du Projet	septembre 2014 - août 2018
(Directeurs centraux concernés)			
Ali NABIL	Directeur Chargé des Constructions et du Patrimoine	Membre du CCC	septembre 2014 - juin 2015
Aziz NAHYA	Directeur Chargé de la Vie Scolaire	Membre du CCC	février 2018 - août 2018
Fouad CHAFIQI	Directeur des Curricula	Membre du CCC	septembre 2014 - août 2018
Hind BENLHABIB	Directrice du Système d'Information	Membre du CCC	septembre 2014 - août 2018
Hssain OUJOUR	Directeur de l'Education Non Formelle	Membre du CCC	septembre 2014 - août 2018
Mohamed SASSI	Directeur, Centre National de l'Evaluation, des Examens et de l'Orientation	Membre du CCC	septembre 2014 - août 2018
Mohammadine ISMAILI	Directeur Chargée de l'Enseignement Technique et de la Vie Scolaire	Membre du CCC	septembre 2014 - février 2016
Younes BENAKKI	Directeur des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine	Membre du CCC	septembre 2014 - août 2018
Youssef EL AZHARI	Directeur, Centre National des Innovations Pédagogiques et de l'Expérimentation / Unité Central de la Formation des Cadres	Membre du CCC	septembre 2014 - août 2018
(Directeurs des AREF concernées)			
Abdelmoumen TALIB	Directeur de l'AREF Casablanca-Settat	Membre du CCC	octobre 2017 - août 2018
Ahmed KARIMI	Directeur de l'AREF Marrakech-Safi	Membre du CCC	février 2016 - août 2018
Mohamed LAOUINA	Directeur de l'AREF Chaouia Ourdigha	Membre du CCC	septembre 2014 - février 2016
Mohammadine ISMAILI	Directeur de l'AREF Casablanca-Settat	Membre du CCC	février 2016 - octobre 2017
Mohammed ADERDOUR	Directeur de l'AREF Rabat-Salé-Kenitra	Membre du CCC	février 2016 - août 2018
Naji CHOUKRI	Directeur de l'AREF Doukkala Abda	Membre du CCC	septembre 2014 - février 2016
(Membres du Comité Chargé du Projet)			
Abdelhak GHOULI	Chef de Division, DSSP	Chef du Projet	septembre 2014 - août 2018
Ahmed MAHROUG	Responsable d'Unité, DSSP	Coordinateur National du Projet	septembre 2014 - juin 2017
Taoufiq FIKRI	Coordonnateur du dossier des PTF, DSSP	Coordinateur National du Projet	juillet 2017 - août 2018
Ahmed CHAIBI	Chef de Division, CNEEO	Point focal pédagogie	septembre 2014 - août 2018
Mohamed Cherif ESSALIH	Chef de Division, DAGBP	Point focal budget	septembre 2014 - août 2018
Ali ALLOUCH	Chef de Division, DETVS	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2014 - août 2015
Douhid EL MOFADDAL	Chef de Division, UCFC	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2014 - août 2018
Elhassane MAHFOUDI	Chef de Division, DENF	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2014 - août 2018
Mohamed Amine MAGHRAOUI	Chef de Division, DCP	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2014 - juin 2015
Mohamed EL HAMDI	Chef de Division, DC	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2015 - août 2018
Nourddine BOUHEMAID	Chef de Division, DSI	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2014 - août 2015
Nourdine ELMAZOUNI	Chef de Division, CNIPE	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2014 - août 2018
Sidi Rachid EL AMRANI EL IDRISSE	Chef de Division, DC	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2014 - août 2015
Abdeljalil BENZOUINA	Chef de Service, DAGBP	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2014 - août 2018
Rachid ELATMI	Coordinateur National du Projet d'Etablissement	Membre du Comité Chargé du Projet	septembre 2015 - décembre 2017
Hicham BARKIA	Coordinateur National du Projet d'Etablissement	Membre du Comité Chargé du Projet	janvier 2018 - août 2018

	Nom	Désignation	Fonction dans le projet	Période assignée
Chaouia-Ourdigha				
	Mohamed LAAOUINA	Directeur, Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Chaouia Ourdigha-		septembre 2014 - février 2016
	Charaf Eddine HLIMI	Chef du CRDAPP, Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Chaouia Ourdigha-	Coordonnateur régional du projet PEEQ	septembre 2014 - février 2016
Doukkala Abda				
	Choukri NAJI	Directeur, Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Doukkala Abda-		septembre 2014 - février 2016
	Marjoua MOHAMED	Chef de service, Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Doukkala Abda-	Coordonnateur régional du projet PEEQ	septembre 2014 - février 2016
Casablanca- Settat				
	Mohammadine ISMAILI	Directeur, Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Casablanca-Settat-		février 2016 - octobre 2017
	Abdelmoumen TALIB	Directeur, Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Casablanca-Settat-		octobre 2017 - août 2018
	Said ERRAKIB	Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Casablanca- Settat-	Coordonnateur régional du projet PEEQ	février 2016 - décembre 2016
	Laila OUKHATTAR	Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Casablanca- Settat-	Coordinatrice régionale du projet PEEQ	septembre 2017 - août 2018
	Abdelkader ETTALBI	Directeur provincial de Settat		avril 2010 - février 2016
	Ahmed GHANNAMI	Directeur provincial de Settat		février 2016 - août 2016
	Abdelilah MOUNADDIME	Chef de Service Pédagogique, Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation - Settat-	Coordonnateur provincial du projet PEEQ / Coordonnateur provincial du projet d'établissement	septembre 2014 - août 2018
	Noureddine DIHAJ	Directeur provincial de Berrechid		mars 2013 - septembre 2015
	Mbarek ROCHDI	Directeur provincial de Berrechid		février 2017 - août 2018
	Rahal HAOUATE	Chef de Service Pédagogique Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -Berrechid-	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	septembre 2014 - juin 2018
	Dalil DAHMAN	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -Berrechid-	Coordonnateur provincial assistant du projet PEEQ	septembre 2014 - août 2018
	Abdelfettah FAKHRI	Directeur provincial d'El Jadida		septembre 2014 - février 2015
	Mohammed HAJJAOUI	Directeur provincial d'El Jadida		février 2015 - mars 2016
	Abdelaziz BOUHENCH	Directeur provincial d'El Jadida		mars 2016 - septembre 2017
	Abdellatif CHAOUKI	Directeur provincial d'El Jadida		septembre 2017 - août 2018
	Abdelali EL HARIRI	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -El Jadida-	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	septembre 2014 - août 2018
	Mohamed HAJAOUI	Directeur provincial de Sidi Bennour		septembre 2014 - août 2018
	Omar BENFRIHA	Chef de Bureau d'examens Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation - Sidi Bennour-	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	septembre 2014 - août 2018
Rabat Salé Kénitra				
	Mohammed ADERDOUR	Directeur, Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Rabat Salé Kénitra-		février 2016 - août 2018
	Rachid ARHARBI	Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Rabat Salé Kénitra-	Coordonnateur régional du projet PEEQ	février 2016 - août 2018
	Aziza LAHSHALFI	Directrice provinciale de Sidi Slimane		février 2016 - août 2018
	Jaouad ZAHER	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -Sidi Slimane-	Coordonnateur provincial du projet PEEQ / Coordonnateur provincial du projet d'établissement	février 2016 - août 2018
	Ahmed ELHARROUCHI	Directeur provincial de Sidi Kacem		février 2016 - août 2018
	Jalil MARS	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -Sidi Kacem-	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	février 2016 - août 2018
Marrakech Safi				
	Ahmed KARIMI	Directeur, Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Marrakech Safi-		février 2016 - août 2018
	Youssef NAIT BELAID	Chef du CRDAPP, Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - Marrakech Safi-	Coordonnateur régional du projet PEEQ	février 2016 - août 2018
	Abdellah NMIRICH	Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Marrakech Safi-	Coordonnateur régional du projet d'établissement	février 2016 - août 2018
	Youssef AITHADDOUCH	Directeur provincial d'Al Haouz		février 2016 - août 2018
	Hicham AIT TAHAR	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -Al Haouz-	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	février 2016 - août 2018
	Outgouramte LAHCEN	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -Al Haouz-	Coordonnateur provincial du projet d'établissement	
	Brahim EL MAADRI	Directeur provincial de Chichaoua		février 2016 - août 2018
	Jamal Mohamed KANTARI	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -Chichaoua-	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	février 2016 - août 2018
	Bouchra LEKREBSSI	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -Chichaoua-	Coordinatrice provinciale du projet d'établissement	février 2016 - août 2018

Annexe 3

Liste des formations, des séminaires et des ateliers

Liste des formations, des seminaires et des ateliers menés dans le Projet

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
« Activités relatives à l'évaluation diagnostique »				
Atelier pour le développement du test diagnostique	7 jours (21-23 et 27-30/01/2015)	KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	Inspecteurs pédagogiques affectés par le CNEEO	Rabat
Atelier pour l'analyse d'erreurs sur les résultats du test diagnostique	4 jours (06-09/04/2015)	KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	16 inspecteurs	Rabat
Atelier pour le développement du test diagnostique	5 jours (07-11/03/2016)	SATO Akira (Evaluation éducative), KOZAI Takeshi, KUSAKA Satoshi	10 inspecteurs et administrateurs	Rabat
Atelier pour la finalisation du test diagnostique	2 jours (01-02/06/2016)	KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	10 inspecteurs et administrateurs	Rabat
Réunion d'information sur la méthode de mise en œuvre des tests diagnostiques	3 réunions d'un jour (07-09/09/2016)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique), CHAIBI Ahmed (CNEEO/Chef de division de l'évaluation), KACH Hafida (CNEEO/Chef de service de l'évaluation)	45 administrateurs, inspecteurs et directeurs d'établissement	Kenitra Casablanca Marrakech
Atelier pour le développement du module de formation sur « l'amélioration de l'enseignement en mettant à profit les erreurs des élèves »	3 ateliers pour 8 jours au total (03 et 22-24/11/2016, 17-20/12/2016)	SATO Akira (Evaluation éducative), KOZAI Takeshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences)), KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	12 administrateurs et inspecteurs	Rabat

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
Réunion de récapitulation sur les résultats des tests diagnostiques	4 réunions d'un jour (16-17, 24-25/11/2016)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique), SATO Akira (Evaluation éducative)	Coordinateurs provinciaux du PEEQ, inspecteurs, directeurs d'établissement	El Jadida Sidi Slimane Settat Al Haouz
Atelier pour la rédaction et l'édition du rapport des résultats du test diagnostique, et intégration du test diagnostique du PEEQ dans le test des prérequis	10 jours (28/02-03/03/2017, 03-05, 26-28/04/2017)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique), SATO Akira (Evaluation éducative), KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences)), CHAIBI Ahmed (CNEEO/Chef de division de l'évaluation), KACH Hafida (CNEEO/Chef de service de l'évaluation)	9 inspecteurs	Rabat
Atelier pour la finalisation du test des prérequis intégrant le test diagnostique du PEEQ	1 jour (11/09/2017)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique)	3 inspecteurs pédagogiques affectés par le CNEEO	Rabat

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
« Activités relatives au développement du matériel pédagogique »				
Atelier pour l'analyse du curriculum	2 ateliers de 2 jours (13-14 et 15-16/01/2015)	KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	Inspecteurs pédagogiques	Settat El Jadida
Atelier pour le développement du matériel pédagogique supplémentaire	2 jours (28-29/04/2015)	KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	7 inspecteurs	Rabat
Atelier pour le développement du matériel pédagogique supplémentaire (réunion de suivi)	2 jours (12-13/05/2015)	KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	3 inspecteurs	Rabat
Atelier pour le développement du matériel pédagogique supplémentaire	4 jour (19-20 et 27-28/11/2015)	KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	Inspecteurs et administrateurs	Rabat
Atelier pour le développement du matériel pédagogique supplémentaire	4 jours (04-07/01/2016)	CHAIBI Ahmed (CNEEO/Chef de division de l'évaluation)	3 inspecteurs	Rabat
Atelier pour la finalisation du matériel pédagogique supplémentaire	5 jour (21-25/03/2016)	KUSAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	5 inspecteurs et administrateurs	Rabat
Atelier pour valider le matériel pédagogique développé dans le Projet	1 jour (25/02/2018)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique)	5 inspecteurs	Rabat

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
« Activités relatives à l'encadrement pour les personnes ressources pédagogiques »				
Atelier de formation pour les inspecteurs et les formateurs du CRMEF	2 ateliers d'un jour (11 et 16/02/2015)	KOZAI Takeshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	17 inspecteurs, formateurs du CRMEF et coordinateurs du projet	Settat El Jadida
Atelier pour la préparation des sessions de formation des enseignants	2 réunions d'un jour (12 et 19/10/2015)	KOZAI Takeshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	16 inspecteurs et administrateurs	Settat El Jadida
Atelier pour la préparation des sessions de formation des enseignants	2 réunions d'un jour (29/02 et 14/03/2015)	KOZAI Takeshi et KISAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	26 inspecteurs et administrateurs	Settat El Jadida
Atelier de formation de formateurs au niveau central pour inspecteurs coordinateurs régionaux	2 réunions d'un jour (19-20/01/2017)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique), CHAIBI Ahmed (CNEEO/Chef de division de l'évaluation), KACH Hafida (CNEEO/Chef de service de l'évaluation), 4 inspecteurs pédagogiques	8 inspecteurs	Rabat
Atelier de formation de formateurs au niveau régional pour inspecteurs de circonscription chargés des établissements	3 ateliers de 2 jours (26-27/01/2017 et 16-17/03/2017)	Inspecteurs coordinateurs régionaux, inspecteur pédagogique	Inspecteurs de circonscription chargés des établissements de mise en œuvre des tests diagnostiques dans 8 provinces	Casablanca Chichaoua Sidi Kacem

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
« Activités relatives à l'encadrement didactique pour les enseignants »				
Formation pour des représentants des enseignants des établissements cibles du projet	3 formations de 2 jours (12-13, 17-18 et 19-20/02/2015)	KOZAI Takeshi, KUSAKA Satoshi et instituteurs/formateurs encadrés	157 enseignants, administrateurs et membres de l'associations de parents d'élève	Settat El Jadida Sidi Bennour
Formation des enseignants pour amélioration de l'enseignement (mathématiques)	4 séances de 2 jours (13-14, 16-17, 20-21, 22-23/10/2015)	KOZAI Takeshi, KUSAKA Satoshi et instituteurs/formateurs encadrés	110 enseignants	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour
Atelier national pour l'amélioration de l'enseignement basé sur l'évaluation diagnostique	2 jours (21-22/10/2015)	KOZAI Takeshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	48 enseignant et inspecteurs	Rabat
Formation des enseignants pour amélioration de l'enseignement (sciences)	4 séances de 2 jours (01-02, 03-04, 15-16, 17-18/03/2016)	KOZAI Takeshi, KUSAKA Satoshi et instituteurs/formateurs encadrés	163 enseignant et administrateurs	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour
Formation et atelier au niveau des établissements pour l'amélioration de l'enseignement basé sur l'évaluation diagnostique	février - avril, 2017	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique), SATO Akira (Evaluation éducative), KUSAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences)), inspecteurs de circonscription chargés des établissements	Plus que 286 enseignants et 26 inspecteurs dans 8 provinces	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour Sidi Slimane Sidi Kacem Al Haouz Chichaoua
Encadrement didactique pour les enseignants sur l'utilisation des cartes de nombres et des feuilles de calcul mental	25/09-13/10/2017 5-13/12/2017	SATO Akira (Evaluation éducative), YAMADA Megumi (Promotion et Suivi des formations pédagogiques)	Enseignants des 32 établissements scolaires	Settat, Berrechid El Jadida, Sidi Bennour Sidi Slimane, Sidi Kacem Al Haouz, Chichaoua

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
« Activités relatives à la Composante Equité »				
Atelier pour la planification des activité "accès" du PEEQ	8 atelier d'un jour (16-19 et 23-26/02/2015)	SHIMIZU Mayu (Gestion de l'établissement scolaire)	246 directeurs d'établissement, surveillants et enseignants	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour
Accompagnement de proximité pour la planification des activités de l'Axe PEEQ du projet d'établissement	9 jours (25-29/05 et 01-03/06/2015)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire) et OTA Miho (Education des filles)	Directeurs d'établissement et enseignants	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour
Accompagnement de proximité pour la planification et la mise en œuvre des activités de l'Axe PEEQ du projet d'établissement	8 jours (20-23 et 26-29/10/2015)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire)	Directeurs d'établissement et enseignants	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour
Atelier 1 de la Composante Equité	2 ateliers d'un jour (23 et 29/02/2016)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire)	24 directeurs d'établissement et enseignants	Settat El Jadida
Atelier 2 de la Composante Equité	1 jour (26/04/2016)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire) et TERAOKA Ryosuke (Gestion de	23 directeurs d'établissement et enseignants	Casablanca
Atelier pour la préparation de la planification de la Composante Equité	3 ateliers d'un jour (21, 26 et 29/09/2016)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire) et TERAOKA Ryosuke (Gestion de sous-projet)	37 coordinateurs et accompagnateurs	Casablanca Marrakech Kenitra
Atelier 3 de la Composante Equité	4 ateliers d'un jour (22, 27, 28, 30/09/2016)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire) et TERAOKA Ryosuke (Gestion de sous-projet)	83 directeurs d'établissement et enseignants	Marrakech Settat El Jadida Kenitra

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
Atelier pour discuter sur l'élaboration du guide	1 jour (22/03/2017)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique), HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire), TERAOKA Ryosuke (Gestion de sous-projet), YAMADA Megumi (Promotion et Suivi des Formations Pédagogiques)	9 administrateurs, inspecteurs et directeurs d'établissement	Marrakech
Atelier destiné aux directeurs d'établissements au sujet du plan d'action annuel	8 ateliers d'un jour (19-21, 23, 25/09/2017)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique), TERAOKA Ryosuke (Gestion de sous-projet)	147 administrateurs, inspecteurs, directeurs d'établissement et enseignants	Settat, Berrechid El Jadida, Sidi Bennour Sidi Slimane, Sidi Kacem Al Haouz, Chichaoua
Atelier destiné aux directeurs d'établissements de partager et étudier mutuellement ces plans d'action annuel	4 ateliers d'un jour (07, 09-11/11/2017)	TERAOKA Ryosuke (Gestion de sous-projet)	74 administrateurs, inspecteurs, directeurs d'établissement et enseignants	Settat, Berrechid El Jadida, Sidi Bennour Sidi Slimane, Sidi Kacem Al Haouz, Chichaoua
Atelier de partager des résultats des activités du PEEQ	8 atelier d'un jour (16-19/04/2018)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique), TERAOKA Ryosuke (Gestion de sous-projet), YAMADA Megumi (Promotion et Suivi des Formations Pédagogiques)	109 administrateurs, inspecteurs, et directeurs d'établissement	Settat, Berrechid El Jadida, Sidi Bennour Sidi Slimane, Sidi Kacem Al Haouz, Chichaoua

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
« Autres activités »				
Atelier pour la préparation du Cadre de référence	2 jours (21-22/10/2014)	Experts de l'équipe de la JICA	12 membres du Comité Chargé du Projet	Rabat
Atelier pour le développement des questionnaires sur l'état des lieux	1 jour (14/11/2014)	Experts de l'équipe de la JICA	Inspecteurs pédagogiques	El Jadida
1er stage de formation au Japon	15 jours (23/01-06/02/2016)		12 partenaires du projet	Tokyo Kanazawa
Visite de la délégation ministérielle au Japon	7 jours (16-22/04/2016)		5 reponsables du MENFP	Tokyo Chiba
2e stage de formation au Japon	15 jours (14-28/05/2016)		14 partenaires du projet	Tokyo Kochi, Kami, Naruto
Atelier pour discuter sur le modèle de dissémination à l'échelle nationale	05/10/2017	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique), SATO Akira (Evaluation éducative)	8 personnes de directions concernées du MENFPESRS, 4 inspecteurs	Rabat
Séminaire de dissémination des activités du PEEQ	1 jour (11/12/2017)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe / Développement du matériel pédagogique), SATO Akira (Évaluation éducative), GHOUALI Abdelhak (Chef de projet), CHAIBI Ahmed(CNEEO/Chef de division de l'évaluation)	80 personnes concernées aux niveaux central, régional et provincial dans 3 régions (CS, RSK, MS)	Rabat

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
Atelier pour intégrer les activités et l'approche pédagogique du PEEQ dans le curriculum de l'enseignement des mathématiques du primaire	3 jours (14-16/02/2018)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe / Développement du matériel pédagogique), SATO Akira (Évaluation éducative)	9 inspecteurs	Rabat
Atelier sur la révision des manuels scolaires de mathématiques et des activités scientifiques : 1re et 2e années de l'enseignement primaire	3 jours (07-09/04/2018)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe / Développement du matériel pédagogique), KOZAI Takeshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences)), Akira SATO (Évaluation éducative)	31 auteurs de manuels scolaires (mathématiques:9; scientifiques:22)	Rabat
Programme pour le partage de l'apport du PEEQ avec les inspecteurs démultiplicateurs	1 jour (19/07/2018)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe / Développement du matériel pédagogique), CHAFIQI Fouad (Directeur des curricula), SLIMANI Abdelghani (inspecteur)	62 inspecteurs démultiplicateurs	Rabat
Cérémonie de clôture / Séminaire national du Projet d'amélioration de l'éducation avec équité et qualité (PEEQ)	1 jour (26/07/2018)	OKUKAWA Hiroshi (Chef d'équipe / Développement du matériel pédagogique), HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire)	60 administrateurs, inspecteurs, représentants de bailleurs de fonds et la presse	Rabat

Annexe 4

Liste des participants aux stages de formation au Japon

Projet d'Amélioration de l'Éducation avec Équité et Qualité « PEEQ »

1er stage de formation au Japon

Liste des participants

No.	Nom et Prénom	Profession	Direction
1	Abdelhak GHOULI	Chef de Division, DSSP (Chef du Projet)	Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification (DSSP)
2	Ahmed CHAIBI	Chef de Division, CNEEO, Point focal pédagogie	Centre National des Évaluations, des Examens et de l'Orientation(CNEEO)
3	Abdelilah MOUNADDIME	Chef de Service Pédagogique, Coordonnateur provincial du projet PEEQ / Coordonnateur provincial du projet d'établissement	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation - Settat-
4	Rahal HAOUATE	Chef de Service Pédagogique (Coordonnateur provincial du projet PEEQ)	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -Berrechid-
5	Mohamed MARJOUA	Chef de Service Carte Scolaire (Coordinateur)	Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation -Doukkala Abda-
6	Abdelali EL HARIRI	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation -El Jadida-
7	Omar BENFRIHA	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation - Sidi Bennour-
8	Abdelmojib MRABET	Chef de projet	Centre National des Évaluations, des Examens et de l'Orientation(CNEEO)
9	Rachid EL HAOUARI	Chef de Service	Direction des Affaires Générales, de Budget et du Patrimoine (DAGBP)
10	Otteman.ELOUADI	Chef de Service	Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
11	Mohamed EL HAMDI	Chef de Division, DC	Direction des Curricula (DC)
12	Nourdine EL MAZOUNI	Chef de Division, CNIPE	Centre National des Innovations Pédagogiques et de l'Expérimentation (CNIPE)

Projet d'Amélioration de l'Éducation avec Équité et Qualité « PEEQ »

2e stage de formation au Japon

Liste des participants

No.	Nom et Prénom	Profession	Direction
1	Ahmed MAHROUG	Coordonnateur national du projet PEEQ	Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification
2	Taoufiq FIKRI	Coordonnateur du dossier des PTF	
3	Siham YAKRIB	Chef de service de la coordination et de l'orientation de la recherche pédagogique	Direction des Curricula
4	Nihal ABITU	Responsable de la veille et de la documentation pédagogique	
5	Hafida KACH	Chef de service de l'évaluation	Direction de l'Évaluation, de l'Organisation de la Vie Scolaire/ Centre National de l'Évaluation, des Examens et de l'Orientation
6	Youness NAIL	Chef de service de pilotage des projets pédagogiques	Direction du Système d'Information
7	Abdellatif FERGOUG	Chef de projet E-learning	Centre National des Innovations Pédagogiques et de l'Expérimentation
8	Rachid EL AATMI	Coordonnateur national du projet d'établissement	Direction chargée de l'Enseignement Technique et de la Vie Scolaire
9	Youssef NAIT BELAID	Coordonnateur régional du projet PEEQ	Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - Marrakech Safie
10	Hicham AIT TAHAR	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation - Al Haouz
11	Jamal Mohamed KANTARI	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation - Chichaoua-
12	Rachid ARHARBI	Coordonnateur régional du projet PEEQ	Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - Rabat Salé Kénitra-
13	Jaouad ZAHHER	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation - Sidi Slimane-
14	Jalil MARS	Coordonnateur provincial du projet PEEQ	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation - Sidi Kacem-
15	Abdelghani SLIMANI	Inspecteur pédagogique	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Formation - Benslimane-

Annexe 5

Liste des équipements fournis

CERTIFICATE OF HANDOVER

CERTIFICAT DE TRANSFERT

To: JICA Morocco Office

Re: *Project for Promoting Education with Equity and Quality (PEEQ)*

This certificate of handover is to certify that the equipment in the attached list, which had been utilized for *the Project for Promoting Education with Equity and Quality (PEEQ)*, have been handed over properly to *Ministry of Education, Vocational Training, Higher Education and Scientific Research (MENFPESRS)*, as of July 25, 2018.

À : JICA Maroc

Objet : *Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité (PEEQ)*

Je soussigné, en ma qualité du Directeur du projet PEEQ et du Directeur de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS), certifie que les équipements énumérés dans la liste ci-jointe, qui avait été utilisés pour faciliter l'exécution du *Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité (PEEQ)*, ont été correctement transférés au MENFPESRS, et ce à compter du 25 juillet 2018.

Rabat, le 25 juillet 2018

Monsieur Abdelhak El Hayani
Directeur du projet PEEQ
Directeur de la Stratégie, des
Statistiques et de la Planification
MENFPESRS
Signé : Abdelhak EL HAYANI



Monsieur Hiroshi OKUKAWA
Chef Advisor/ Chef de l'équipe des
experts PEEQ

Attached: List of Equipment

Pièce jointe : Liste des équipements

List of Equipment

Item	Model	Quantity	Date of procurement
Photocopier	XEROX WORKCENTER 7220	1	2015/5/6
Multimedia Projector	EPSON EB-X20	1	2014/9/22
Multimedia Projector	EPSON EB-S18	1	2015/2/9
Laptop Computer	DELL Latitude E5540	3	2015/2/25
Laptop Computer	HP Notebook-15-ac104nk	1	2016/3/16
Laptop Computer	HP Pavilion 15-au105nk	1	2017/2/22
Software	Microsoft Office 2013	3	2015/3/3
Software	Microsoft Office 2016	1	2016/3/16
Software	Microsoft Office 2016	1	2017/2/17
Printer	EPSON Xpress SL-M2020W	1	2016/11/16
Video Camera	Canon LEGRIA HF R306	1	2014/12/29
Digital Camera	Canon Power Shot A2300	1	2014/9/22
Wireless Router	D-Link DSL-2730U	1	2015/3/21
Speaker	CAMAC CMK-858	1	2016/6/1
Speaker	UOUDIO T35	1	2016/10/31
Screen	TRE03B1175175	1	2014/12/29

Le Directeur de la Stratégie
des Statistiques et de la Planification

Signé : Abdelhaq EL HAYANI

Annexe 6

Plan opérationnel et réalisation réelle

Fiche de Suivi du Projet (plan opérationnel et résultats réels)

Daté du 5 Septembre 2018

Titre du projet: Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité "PEEQ"

Contributions	Plan	2014		2015		2016		2017		2018		Remarque	Suivi			
		Effectué	7-9	10-12	1-3	4-6	7-9	10-12	1-3	4-6	7-9		10-12	1-3	4-6	7-9
Experts																
Hiroshi Okukawa (Chef d'équipe/ Développement du matériel pédagogique)	Plan															
	Effectué															
Tetsuya Ishii (Che d'équipe adjoint)	Plan															
	Effectué															
Takeshi Kozai (Développement du matériel pédagogique (enseignement des mathématiques et des sciences))	Plan															
	Effectué															
Satoshi Kusaka (Développement du matériel pédagogique (enseignement des mathématiques et des sciences))	Plan															
	Effectué															
Akira Sato (Evaluation éducative)	Plan															
	Effectué															
Mayu Shimizu/Yasuhiro Hori (Gestion de l'établissement)*	Plan															
	Effectué															
Miho Ota (Education des filles)	Plan															
	Effectué															
Atsuko Nonoguchi (Education des filles 2)	Plan															
	Effectué															
Ryosuke Teraoka (Gestion de sous-projet)	Plan															
	Effectué															
Hiroshi Nishino (Evaluation d'impacts)	Plan															
	Effectué															
Megumi Yamada (Promotion et Suivi des Formations Pédagogiques)	Plan															
	Effectué															
Formation du personnel de contrepartie au Japon	Plan															
	Effectué															
Formation du personnel de contrepartie dans le pays au des troisièmes pays	Plan															
	Effectué															

* M. Hori succède sa position à Mme Shimizu depuis Septembre 2015 donc la figures représente l'affectation des deux.

Activités	Sub-Activités	Plan	2014		2015		2016		2017		2018		Responsable		Résultats obtenus	Problèmes et contre-mesure
			Effectué	7-9	10-12	1-3	4-6	7-9	10-12	1-3	4-6	7-9	10-12	1-3		
Résultat 1. Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage, composées principalement du test diagnostique, de l'analyse d'erreurs, de l'élaboration des plans de leçon, du soutien scolaire en utilisant les outils supplémentaires, et du dispositifs de suivi-accompagnement, sont expérimentées et adoptées.																
1-1 Etudier la pratique actuelle en matière d'évaluation de l'élève au niveau de l'établissement scolaire, de la Direction Provinciale, de l'AREF et du MENFPESRS.	✓	✓												Comité chargé du projet AREF Direction Prov.	Des informations sur l'évaluation des élèves et les examens effectués au Maroc ont été collectées par le biais des consultations avec MENFPESRS, AREF, directions provinciales et établissements scolaires concernés.	
1-2 Identifier les collèges et les écoles primaires affiliées (bassin scolaires) qui requièrent des interventions pour combler le déficit en matière de rendement des élèves.	✓												AREF Direction Prov.	Conformément aux critères bien déterminés, 2 bassins scolaires en difficulté ont été sélectionnés dans chacune des provinces ciblées aux régions de Chaouia Ourdigha et de Doukkala Abda dans la Phase 1 et aux régions de Rabat-Salé-Kenitra et de Marrakech-Safi dans la Phase 2.		
1-3 Les experts japonais tiennent des sessions de communication et information au profit du personnel du MENFPESRS/AREF/CRMEF/ Direction Provinciale.	✓													Chef d'équipe	L'équipe d'experts japonais a proposé aux organismes partenaires de la partie marocaine le contenu et les méthodes de gestion du projet PEEQ, s'est efforcée d'améliorer la compréhension vis-à-vis du projet, et a vérifié conjointement avec eux à travers des consultations les orientations du projet.	
1-4 Le personnel du MENFPESRS organise des sessions de communication et information au profit de l'AREF/CRMEF/ Direction Provinciale.													Comité chargé du projet	Les cadres du MENFPESRS ont visité les zones cibles en collaboration avec l'équipe d'experts japonais, et ont expliqué le contenu et les méthodes de gestion du projet aux organismes sous ses ordres, tels que l'AREF, le CRMEF, les Directions provinciales, etc., en particulier lors de leur ajout en tant que nouvelle cible du projet.	Le Pôle Pédagogique chargé du suivi devrait confirmer, en coordination avec chaque AREF, la réalisation du plan d'action régional de l'AREF qui sera développé après le séminaire national du juillet 2018.	
1-5 Le MENFPESRS en collaboration avec AREF analyse les résultats des tests pour identifier les connaissances et compétences que les élèves ont des difficultés à acquérir et en déterminer les raisons, en mettant l'accent sur les compétences scolaires de bases des élèves.		✓	✓	✓									CNEEO	En 2015 et 2016, les inspecteurs marocains et les experts japonais ont réalisé des tests diagnostiques et publié des rapports sur les résultats collaborativement analysés. Par ailleurs, pour la généralisation future de l'évaluation diagnostique, MENFPESRS a intégré les tests diagnostiques du PEEQ dans les tests des prérequis actuellement réalisés à l'échelle nationale.	Il est nécessaire à partir de l'année scolaire 2018/2019 de réviser les tests diagnostiques des prérequis conformément aux contenus d'apprentissage modifiés de chaque niveau dans le cadre de la révision des curricula.	
1-6 Concevoir et tester une intervention pour améliorer les compétences scolaires de base des élèves (ex. matériel pédagogique supplémentaire).		✓	✓	✓									CNEEO, DC AREF Direct. Prov.	Les inspecteurs marocains et les experts japonais ont collaborativement développé et distribué les recueils d'exercices en maths et les matériaux pédagogiques supplémentaires pour la maîtrise des compétences de base en calcul. Et ils les ont expérimentés aux établissements scolaires cibles.	Les curricula seront révisés pour les 1re et 2e années en 2018/2019, pour les 3e et 4e années en 2019/2020 et pour les 5e et 6e années en 2020/2021. Il est important que, même après la clôture du projet, l'intégration de la « démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » dans les curricula révisés soit assurée. En outre, les directions provinciales, les AREF et le Pôle pédagogique du MENFPESRS devraient suivre d'une manière régulière la réalisation, avec accompagnement des inspecteurs, de la démarche pédagogiques comprenant l'utilisation de cartes de nombres, feuilles de calcul mental, exercices de remédiation, recueils d'exercices mathématiques.	
1-7 MENFPESRS/AREF œuvrent de concert pour mettre au point une approche/technique pédagogique efficace pour améliorer l'apprentissage chez les élèves.		✓	✓										CNEEO, DC AREF Direct. Prov.	En se basant sur les résultats de l'expérimentation réalisée au cours du projet, la « démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » a été intégrée dans les curricula révisés (1re et 2e années primaires).		
1-8 L'inspecteur en charge introduit les approches/techniques dans le cadre de ses visites d'inspection de routine.		✓	✓										AREF Direc. Prov.	La « démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » a été transmise par les inspecteurs pédagogiques aux établissements scolaires sous forme de formations continues des enseignants dans ce projet plutôt que dans le cadre des visites d'inspection de routine rendues de manière irrégulière.		
1-9 Les experts japonais organise des sessions de formation pour l'inspecteur et le formateur du CRMEF.		✓	✓										CNEEO AREF Direc. Prov.	Les experts japonaise ont organisé 4 formations collectives pour les enseignants sur la méthodologie didactique (fév.2015, oct.2015, mars 2016 et fev.-avr. 2017).		
1-10 L'inspecteur et le formateur du CRMEF encadré organise des sessions de formation pour l'enseignant avec l'accompagnement des experts japonais.		✓	✓										CNEEO AREF Direc. Prov.	Les ateliers sur l'analyse d'erreurs ont été organisés au niveau provincial dans la Phase 1 et au niveau local dans la Phase 2 selon le « module de formation sur la mise en pratique de la pédagogie de l'erreur pour améliorer les processus d'enseignement et d'apprentissage » avec l'encadrement des inspecteurs.		
1-11 Les enseignants dans les écoles identifiées révisent et mettent en œuvre le plan de leçon en conséquence.		✓	✓										Direct. Prov.	À travers l'atelier des enseignants, ils ont élaboré un plan de leçon révisé prenant en considération les points sur lesquels les élèves trébuchent facilement mis en évidence par l'analyse des erreurs.	Les inspecteurs devraient continuer l'encadrement pour promouvoir aux enseignants l'exploitation des résultats de l'analyse des erreurs.	
1-12 Les inspecteurs informent du progrès lors des réunions de routine.	✓												AREF Direc. Prov.	Les inspecteurs qui ont mis en œuvre les ateliers ont transmis les effets directs des ateliers par le biais de comptes rendus aux Directions provinciales. Par ailleurs, l'équipe de projet et les inspecteurs ont fait le suivi pour confirmer les effets directs de la distribution du matériel pédagogique supplémentaire.	Il est important que le Pôle pédagogique chargé du suivi ex post confirme la transmission des informations le long de la ligne de communication entre les inspecteurs, direction provinciale et AREF.	

Résultat 2. Le dispositif de gestion d'établissement scolaire pour promouvoir des activités ayant pour objectif d'atténuer les disparités en termes d'accès à l'éducation et de qualité de l'éducation est expérimenté et adopté.																						
2-1 Etudier la pratique actuelle en matière de l'amélioration de la gestion d'établissement scolaire au niveau national, régional, provincial et local.	✓								Plan										Comité chargé du projet AREF Direc. Prov.	Chef d'équipe d'établissement Edu. des filles	Des informations sur la pratique pour améliorer l'accès à l'éducation et lutter contre décrochage scolaires dans les établissements en difficulté ont été collectées par le biais des consultations avec MENFPESRS, AREF, directions provinciales et établissements scolaires concernés.	
									Effectué													
2-2 Identifier les bassins scolaires qui requièrent des interventions pour combler le déficit en termes de rendement des élèves et d'efficacité interne de l'enseignement (notamment, transition primaire-collège et scolarisation des filles).	✓								Plan										AREF Direc. Prov.	Chef d'équipe	Conformément aux critères bien déterminés, 2 bassins scolaires en difficulté ont été sélectionnés dans chacune des provinces ciblées aux régions de Chaouia Ourdigha et de Doukkala Abda dans la Phase 1 et aux régions de Rabat-Salé-Kenitra et de Marrakech-Safi dans la Phase 2.	
									Effectué													
2-3 Effectuer l'étude des activités en matière d'amélioration de l'éducation scolaire dans les bassins scolaires choisis.	✓								Plan										AREF Direc. Prov.	Chef d'équipe Gestion d'établissement Edu. des filles	L'état des lieux a été effectué par le biais de l'enquête par questionnaire et de l'entretien avant l'appui à diverses activités pédagogiques et éducatives dans le cadre du projet d'établissement.	
									Effectué													
2-4 Développer des outils et des dispositifs pertinents pour renforcer la planification, l'exécution et le suivi du Projet d'établissement au niveau de l'AREF, de la Direction Provinciale et de l'établissement scolaire.									Plan										Comité chargé du projet DVS CNEEO	Gestion d'établissement	Un « Guide pratique pour une réforme éducative avec équité et qualité » a été développé avec la DVS, le CNEEO, la DC, etc. et distribué aux AREF, directions provinciales, inspecteurs et établissements scolaires.	Il est important que les inspecteurs en charge fassent le suivi régulier pour confirmer si chaque établissement utilise le guide pratique de la gestion scolaire dans le but de planifier, mettre en œuvre et suivre son projet d'établissement.
									Effectué													
2-5 Organiser des ateliers d'orientation pour les bassins scolaires identifiés pour développer et améliorer le projet d'établissement.									Plan										AREF Direc. Prov.	Gestion d'établissement	L'« Atelier de planification des activités pour la promotion de la scolarisation » a été mis en œuvre en février 2015. Un atelier portant sur les méthodes d'élaboration / de mise en œuvre du plan d'activité annuel de l'Axe PEEQ du projet d'établissement, et de partage d'expériences s'est tenu en septembre 2016. Un atelier destiné aux directeurs d'établissements pour expliquer le concept général du plan d'action annuel du projet d'établissement ainsi que les procédures connexes a été organisé en septembre 2017.	
									Effectué													
2-6 Les établissements scolaires proposent le projet d'établissement en mettant l'accent sur les activités pour améliorer l'apprentissage et diminuer des risques de la déscolarisation des élèves.									Plan										Etablissement	Gestion d'établissement Edu. des filles	A chacun des établissements cibles, le plan d'action a été élaboré par le directeur, les enseignants, et le conseil de gestion. Il a été ensuite soumis à la direction provinciale.	Il est important que les inspecteurs fassent le suivi pour confirmer si le projet d'établissement (nouveau ou révisé) et le plan d'action annuel sont élaborés au début de la rentrée scolaire.
									Effectué													
2-7 Fournir une subvention pour la mise en œuvre du projet d'établissement.									Plan										AREF	Gestion de sous-projet	Diverses activités pédagogiques et éducatives ont été réalisées en vertu du contrat sur l'appui à l'Axe PEEQ du projet d'établissement qui a été passé avec 11 établissements dans la Phase 1 et 29 établissements dans la Phase 2. En 2017/2018, des rames de papier et des cartouches d'encre ont été fournis à 76 établissements qui ont développé un plan d'action annuel pour le soutien scolaire à l'aide du matériel pédagogique supplémentaire du PEEQ.	Le MENFPESRS, notamment la DVS, devrait renforcer le suivi pour confirmer si les AREF attribuent et exécutent le budget pour la réalisation du projet d'établissement.
									Effectué													
2-8 Les établissements scolaires mettent en œuvre le projet d'établissement.									Plan										AREF Direc. Prov.	Gestion de sous-projet	Le suivi et l'évaluation ont été effectués en coordination entre coordinateurs du projet d'établissement, coordinateurs du PEEQ, accompagnatrices / accompagnateurs (A/A) au niveau régional et provincial.	Le MENFPESRS, notamment la DVS, devrait renforcer le suivi pour confirmer si les inspecteurs en charge font le suivi et l'évaluation concernant l'exécution du projet d'établissement et le plan d'action annuel et ensuite partagent les informations avec la direction provinciale et l'AREF.
									Effectué													
2-9 L'AREF et la Direction Provinciale supervisent et évaluent la mise en œuvre.									Plan										AREF Direc. Prov.	Gestion de sous-projet	En février et avril 2016, novembre 2017 et avril 2018, des formations et des ateliers ont été organisés afin de partager des expériences des activités pédagogiques et éducatives effectuées. Un Rapport « Etats pratiques des activités éducatives » qui compile les expériences des activités de l'Axe PEEQ du projet d'établissement a été élaboré et distribué en tant que référence lors de la mise en œuvre d'activités similaires par d'autres établissements.	La direction provinciale devrait renforcer l'encadrement pour que les expériences des activités pédagogiques et éducatives soient mieux partagées parmi les établissements par le biais de la communauté de pratiques professionnelles (CPP), etc.
									Effectué													
2-10 Publier un rapport sur de bonnes pratiques et organiser des séances pour les parties prenantes afin de partager des activités menées par les établissements avec l'appui du projet PEEQ.									Plan										DVS	Gestion d'établissement		
									Effectué													

Durée / Phase	Plan	Première phase			Deuxième phase			Troisième phase			Quatrième phase		
	Effectué												

Plan du suivi	Plan	2014		2015		2016		2017		2018		Remarque	Problème	Solution
	Effectué	7-9	10-12	1-3	4-6	7-9	10-12	1-3	4-6	7-9	10-12			
Suivi														
Comité de Coordination Conjoint (CCC)	Plan											7e réunion : 25/06/2018		
	Effectué											8e réunion : 26/07/2018		
Comité Chargé du Projet	Plan											10e réunion : 03/05/2018		
	Effectué													
Comité de Coordination Régional (CCR)	Plan													
	Effectué													
Comité Coordination Provincial (CCP)	Plan													
	Effectué													
Plan d'action détaillé	Plan													
	Effectué													
JICA mission du suivi de Japon	Plan													
	Effectué													
Evaluation de fin de phase	Plan													
	Effectué													
Etude de référence et l'étude final	Plan													
	Effectué													
Rapports/Documents														
Sommaire et fiche du suivi du projet	Plan													
	Effectué													
Rapport de l'étude de référence	Plan													
	Effectué													
Rapport de l'étude final	Plan													
	Effectué													
Rapport de la completion du project	Plan													
	Effectué													
Relations publiques														
Newsletter (bulletin)	Plan													
	Effectué													
Brochure, affiche, etc.	Plan													
	Effectué													
Site Web de la JICA	Plan													
	Effectué											Stagnation de la publication sur le Site Web de la JICA		

Annexe 7

Liste du matériel développé

Liste du matériel développé dans le cadre du Projet

Titre du matériel		Objectif de l'exploitation / Utilisateur du matériel	Organisation chargée du renouvellement et de la révision des contenus	Distribution (zones, temps, moyen)
Rapport du test diagnostique 2015 (analyse d'erreurs)		Destiné aux inspecteurs et enseignants pour leur faciliter l'amélioration de l'enseignement en considération des lacunes des élèves.	Centre National de d'évaluation, des examens et de l'orientation (CNEEO)	Settat, Berrechid, El Jadida Sidi Bennour dans la formation des enseignants, et 8 provinces convoquées à l'atelier national en octobre 2015
Rapport du test diagnostique 2016/2017 (analyse d'erreurs)		Destiné aux inspecteurs et enseignants pour leur faciliter l'amélioration de l'enseignement en considération des lacunes des élèves.	CNEEO	Les établissements qui ont mis en œuvre les tests dans 8 provinces principalement.
Recueil d'exercices	Nombres et Calculs : Addition et soustraction (1re - 6e)	Faciliter l'assimilation de connaissances de base chez les élèves de l'enseignement primaire.	CNEEO	Settat, Berrechid, El Jadida Sidi Bennour en février et mai 2016 dans la phase 1 et Sidi Slimane, Sidi Kacem, Al Haouz, Chichaoua en novembre 2016 dans la phase 2. 111 établissements ciblées dans 8 provinces en septembre 2017 (la version numérique)
	Nombres et Calculs : Multiplication et division (2e - 6e)			
	Nombres et Calculs : Nombres décimaux et fractions (4e - 6e)			
	Réponse de « Nombres et Calculs »			
	Guide d'utilisation			
	Géométrie (1re - 6e)			
	Grandeurs et Mesures (1re - 6e)			
	Réponse de « Géométrie » et « Grandeurs et Mesures »			
Test diagnostique	Maths : 2e-6e primaire	Identifier les lacunes d'apprentissage chez les élèves pour que les enseignants puissent améliorer leurs enseignement.	CNEEO	16 établissements de Settat, Berrechid, El Jadida, Sidi Bennour en mars 2015 et 50 établissements dans 8 provinces en septembre et octobre 2016. 111 établissements ciblées dans 8 provinces en septembre 2017 (la version numérique)
	Eveil Scientifique : 5e primaire			
	Maths : 1er collège			
	Livrets de réponses			
	Guide de passation			
Matériel pédagogique supplé mentaire pour la maîtrise des compétences de base	Cartes de nombres et capsules vidéos	Faciliter la maîtrise de compétences de base par tous les élèves du primaire. Le problème à résoudre dans l'immédiat implique l'addition jusqu'à $9 + 9$, la soustraction jusqu'à $18 - 9$ et tableau de multiplication jusqu'à 9×9 .	Direction des curricula (DC)	32 établissements ciblées en septembre 2017 et 111 établissements ciblées en juillet 2018 dans 8 provinces.
	Feuilles de calcul mental et petits tests			
	Guide d'utilisation			
Feuilles d'exercices de remédiation (3e - 6e)		Aider les élèves à surmonter les difficultés d'apprentissage qui sont communes parmi un grand nombre d'eux.	DC	32 établissements ciblées entre février et avril 2018.
Module de formation (en vidéo et livret)		Améliorer l'enseignement en mettant à profit les erreurs d'élèves	CNEEO	Inspecteurs de 3 AREF et 8 provinces entre janvier et mars 2017.
Manuel de procédures pour la subvention scolaire PEEQ		Faire les établissements scolaires cibles du projet comprendre les procédures de la subvention pour la mise en œuvre des activités de l'axe PEEQ du projet d'établissement.	Direction chargée de la vie scolaire (DVS)	4 provinces (Settat, Berrechid, El Jadida, Sidi Bennour) en octobre 2015 et 8 provinces en septembre 2016.

Guide pratique en vue de la promotion de l'éducation avec équité et qualité	i Préambule : comment utiliser ce guide	Renforcer la planification, l'exécution et le suivi du Projet d'établissement au niveau de l'AREF, de la Direction Provinciale et de l'établissement scolaire.	DVS	Distribué comme ci-dessous en juillet 2018: 900 copies - inspecteurs 12 copies - AREF (12 régions) 82 copies - Directions Provinciales 111 copies - établissements ciblées 100 copies - participants au séminaire national
	ii Guide pratique pour la planification et la mise en oeuvre du PE (y compris le plan d'action annuel)		DVS	
	iii Guide pratique de la démarche pédagogique de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire		DC	
	iv Exercices de calcul des 5 premières minutes de séance : guide d'utilisation des cartes de nombres et des feuilles de calcul mental		DC	
	v Guide de passation et d'exploitation du test des prérequis		CNEEO	
	vi Guide d'utilisation du recueil d'exercices		CNEEO	
	vii Guide pratique des activités de lecture		DVS	
	viii Guide pratique des activités parascolaires		DVS	
	ix Guide pratique des activités de sensibilisation à l'importance de l'éducation		DVS	
	x Guide pratique pour la coopération entre l'école primaire et le collège		DVS	
Annexe : DVD (comprenant tous les matériaux pédagogiques, y compris audiovisuels)	DC			
Rapport « Etats pratiques des activités éducatives »		DVS		

Annexe 8

Cadre logique du projet (Version 0 à 2)

Project Design Matrix

Project Title: Project for Promoting Education with Equity and Quality (PEEQ)

Executing Bodies: Ministry of Education and Vocational Training (*Ministere de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle: MENFP*), Regional Education Office (*Académie Régionale d'Education et de Formation :AREF*), Provincial Education Office (*Délégation*)

Target Group: MENFP, AREF and Delegation Personnel (approximately 280 personnel) and approximately 240 disadvantaged schools within 32 Bassin Scolaire

Target Area: 8 Regions (Chaouia Ourdigha (CO), Doukala Abda (DA), Gharb Chrarda Beni Hssen (GCBH), Marrakech Tensift Al Haouz (MTH) Taza Al Hoceima Taounate (THT), Oriental, Tadla Azilal (TA), Sous Massa Draa (SMD))

Duration: 48 months

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Important Assumptions
Overall Goal: The PEEQ activity is disseminated to other schools within / beyond targeted Regions (AREFs) in Morocco.	Number of targeted schools in the extended areas	Report by MENFP and AREF	Decentralization in Morocco continues to be included in the Education Strategy.
Project Purpose: MENFP is able to support initiatives of AREF to mitigate educational disparity	Framework of MENFP's support for AREF is prepared	Project Progress Report, Activity reports, AREF annual report	Budget plan (including PEEQ measure) is approved
Outputs: 1. Measures to mitigate school disparities in learning achievement are tried out and set	Executing guidelines is developed Changes in repetition Changes in student scores in the identified areas that students do not perform well	Project Activity Report	MENFP and AREF Officers do not change
2. Measures to mitigate school disparities in enrolment are tried out and set	Executing guidelines is developed Changes in primary – junior secondary retention and girls enrolment)	Project Activity Report	
3. AREF is ready to continue the measures, and MENFP is ready to disseminate the measures to other Regions.	Replication plan is developed Responsible person in charge has clear understandings what to do next	Replication Plan	

<p><u>Activities:</u></p> <p>1-1 Study current practice of student assessment at school, Delegation, AREF and MENFP</p> <p>1-2 Identify lower secondary schools that need interventions to narrow its gap in student achievement. (Restoring basic academic skill)</p> <p>1-3 MENFP/AREF in collaboration analyze exam result to identify areas students do not perform well and its reasons, with a focus on basic academic skill of students</p> <p>1-4 Devise and try-out intervention to restore basic academic skill of students (e.g. self-learning material) (Pedagogical guidance)</p> <p>1-5 MENFP/AREF in collaboration synthesize effective pedagogical approach/technique to improve student learning</p> <p>1-6 Inspector in charge introduce the approaches/techniques as a part of their routine inspection work</p> <p>1-7 Teachers at the identified schools revise and implement lesson plan accordingly (Facilitating learning organization)</p> <p>1-8 Inspectors in charge report the progress at its routine meeting</p> <p>1-9 Japanese experts conduct learning/briefing session for MENFP personnel</p> <p>1-10 MENFP personnel facilitate learning/briefing session for AREF/Delegation</p> <p>2-1 Study current practice of enrolment campaign and support for disadvantaged schools</p> <p>2-2 Identify lower secondary schools that need interventions to narrow its gap to others in enrolment (primary – lower secondary transition and girls enrolment)</p> <p>2-3 Hold orientation meeting for identified lower secondary schools and its affiliated primary schools to organize campaign teams</p> <p>2-4 The teams propose action plan (e.g. campaign activities, school activities, small-scale rehabilitation, and equipment/material provision to attract parents/students)</p> <p>2-5 AREF provides grant to implement the plan</p> <p>2-6 The team / school implements the plan</p> <p>2-7 AREF /Delegation inspectors monitor and evaluate implementation</p> <p>3-1 AREF develops dissemination plan within the region</p> <p>3-2 AREF revise TOR of related personnel to implement PEEQ activities</p> <p>3-3 MENFP develops nationwide dissemination plan</p> <p>3-4 MENFP revise TOR of related personnel to implement PEEQ activities</p> <p>3-5 Japanese experts support MENFP and AREF to prepare their budget to finance PEEQ activities</p> <p>3-6 Conduct workshop inviting a wider stakeholders</p>	<p><u>Inputs:</u></p> <p>1. <u>Moroccan side:</u></p> <p>(1) Office space at MENFP and facilities necessary such as desks, chairs, office equipment, cabinet for the Project (for Moroccan counterparts and Japanese experts).</p> <p>(2) Assignment of counterpart personnel (including Project Director, Manager, Coordinator) and other key counterparts</p> <p>(3) Necessary budget for the 2 main components of the Project (including school grant for equity component from Round 3 onward)</p> <p>(4) Administrative cost for smooth implementation of the Project (such as, CP staff's salary, allowance, transportation fee, and running cost of the Project office)</p> <p>2. <u>Japanese side:</u></p> <p>(1) Dispatch of experts (in the field of Assessment, Lesson Improvement, and School Management), and others as necessity arises</p> <p>(2) Training of counterpart personnel in Japan</p> <p>(3) Provision of office equipment and materials</p> <p>(4) Expenses of Project activities</p>	<p>There's no policy change in inspector's role.</p> <hr/> <p>Preconditions: Moroccan education strategy / mid-term plan PAMT (2013-2016) don't change.</p>
---	--	---

Matrice de conception du projet

Titre du projet : Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité «PEEQ »

Agence de mise en œuvre : Ministère de l'Education National et de la Formation Professionnelle (MENFP), Académie Régionale d'Education et de Formation (AREF),
Délégation

Groupe cible : Personnel du MENFP, AREF et Délégation (approximativement 280 personnel) et approximativement 240 écoles défavorisés en 32 bassins scolaires

Régions ciblées : 8 régions (Chaouia Ourdigha (CO), Doukala Abda (DA), Gharb Chrarda Beni Hssen (GCBH), Marrakech Tensift Al Haouz (MTH)
Taza Al Hoceima Taounate (THT), Oriental, Tadla Azilal (TA), Sous Massa Draa (SMD))

Période du projet: 48 mois

Résumé du Projet	Indicateurs Vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses Importantes
<u>Objectif global:</u> L'activité PEEQ est disséminée à d'autres écoles au sein/ au delà des AREF cibles au Maroc.	La part des écoles ciblées dans les zones étendues. (valeur cible: X % des écoles primaires et collèges)	Rapport du MENFP et AREF	La décentralisation au Maroc continue d'être incluse dans la stratégie d'enseignement.
<u>But du projet:</u> MENFP est capable d'appuyer les initiatives de l'AREF pour atténuer les disparités au niveau du système éducatif.	Le cadre de référence du MENFP est établi.	Fiches de suivi du projet, Rapport annuel d'AREF	Plan budgétaire approuvé. (Mesure du PEEQ incluse).
<u>Résultats:</u> 1. Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage à l'école sont expérimentées et adoptées.	1-1 Les lignes directives sont établies. 1-2 Diminution du taux de redoublement dans les écoles primaires et collèges ciblés. (valeur cible: Le taux de redoublement dans les écoles primaires ciblées est de X % et dans les collèges ciblés est de Y %) 1-3 Le taux des élèves ayant une note supérieure ou égale à 5 sur 10 en mathématiques et en éveil scientifique dans l'examen final de la sixième année primaire. Le taux des élèves ayant une note supérieure ou égale à 10 sur 20 en mathématiques, en physiques chimie et en sciences de la vie et de la terre dans l'examen final de la troisième année collège.	Fiches de suivi du projet	Aucun changement au niveau de la structure organisationnelle du MENFP et de l'AREF

	<p>(valeur cible: Le taux d'augmentation dans les écoles primaires ciblées est de X points les collèges ciblés est de Y points)</p> <p>1-4 Les notes de l'examen développé dans le cadre du PEEQ (CNEE) pour les élèves dans les mathématiques et les sciences. (valeur cible: Le taux d'augmentation dans les écoles primaires ciblées est de X points et dans les collèges ciblés est de Y points)</p>		
2. Les mesures d'atténuation des disparités en termes d'accès à l'école sont expérimentées et adoptées.	<p>2-1 Les lignes directrices sont établies.</p> <p>2-2 Réduction du taux d'abandon au primaire et au collégial. (valeur cible: Le taux d'abandon dans les écoles primaires ciblées est de X % et dans les collèges ciblés est de Y%)</p> <p>2-3 Augmentation du taux d'inscription des filles au collégial. (valeur cible: Le taux d'inscription des filles aux collèges ciblés est de X %)</p>	Fiches de suivi du projet	
3. L'AREF est disposée à pérenniser les mesures et le MENFP est prêt à disséminer les mesures à d'autres régions.	<p>3-1 L'élaboration du plan est effectuée.</p> <p>3-2 Mise en place des équipes chargées de la dissémination dans l'ensemble des régions.</p> <p>3-3 Mise en œuvre de la démarche de dissémination dans l'ensemble des régions.</p>	Plan de reproduction	
<p><u>Activités:</u> (Exploration et diagnostic)</p> <p>1-1 Etudier la pratique actuelle en matière d'évaluation de l'élève au niveau de l'école, la Délégation, l'AREF et du MENFP.</p> <p>1-2 Identifier les collèges et les écoles primaires affiliées (bassin scolaires) qui requièrent des interventions pour combler le déficit en matière de rendement des élèves.</p> <p>(Communication)</p> <p>1-3 Les experts japonais tiennent des sessions de communication et information au profit du personnel du MENFP/AREF/CRMEF/Délégation.</p> <p>1-4 Le personnel du MENFP organise des sessions de communication et information au profit de l'AREF/CRMEF/Délégation.</p> <p>(Formation)</p> <p>1-5 Le MENFP en collaboration avec AREF analyse les résultats des examens pour identifier les matières ou les élèves n'ont pas de bons résultats et en déterminer les raisons, en mettant l'accent sur les compétences scolaires de bases des élèves.</p> <p>1-6 Concevoir et tester une intervention pour améliorer les compétences scolaires de base</p>		<p><u>Contribution:</u></p> <p>1. <u>Côté marocain:</u></p> <p>(1) Espace de bureaux et conditions nécessaires pour le projet telles que bureaux, chaises, équipements du bureau, armoires désigné au projet (pour les experts japonais et le personnel de contrepartie marocains)</p> <p>(2) Affecter un directeur de projet, un manager et coordinateur et d'autres intervenants principaux</p> <p>(3) Le budget nécessaire pour les 2 composants du projet (y compris le subvention relatif à la composante accès dans la Phase 3 et après)</p> <p>(4) Coût administratif pour le bon</p>	
		<p>Le rôle des inspecteurs ne change pas.</p> <p><u>Conditions préalables:</u> Aucun changement au niveau des principes globaux dans la stratégie de l'éducation au Maroc et du PAMT (2013-2016).</p>	

<p>des élèves (ex. matériel d'auto-apprentissage).</p> <p>1-7 MENFP/AREF œuvrent de concert pour mettre au point une approche/technique pédagogique efficace pour améliorer l'apprentissage chez les élèves. (Encadrement de proximité)</p> <p>1-8 L'inspecteur en charge introduit les approches/techniques dans le cadre de ses visites d'inspection de routine.</p> <p>1-9 Les experts japonais organise des sessions de formation pour l'inspecteur et le formateur du CRMEF.</p> <p>1-10 L'inspecteur et le formateur du CRMEF encadré organise des sessions de formation pour l'enseignant avec l'accompagnement des experts japonais.</p> <p>1-11 Les enseignants dans les écoles identifiées révisent et mettent en œuvre le plan de leçon en conséquence. (Suivi)</p> <p>1-12 Les inspecteurs informent du progrès lors des réunions de routine.</p> <p>2-1 Etudier la pratique actuelle en matière d'accès et de rétention scolaire et appuyer aux écoles défavorisées.</p> <p>2-2 Identifier les bassins qui requièrent des interventions pour combler l'écart par rapport aux autres en termes d'élèves inscrits (transition primaire-collège et scolarisation des filles).</p> <p>2-3 Recensement et l'étude des activités en matière d'accès et de rétention scolaire des bassins scolaires choisis.</p> <p>2-4 Organiser des ateliers d'orientation pour les bassins scolaires identifiés et les écoles primaires avoisinantes pour développer et améliorer le projet d'établissement.</p> <p>2-5 Les écoles proposent le projet d'établissement (ex. activités de la campagne, activités de l'école, travaux de rénovation de petite envergure et fourniture d'équipements et de matériel pour attirer les parents/élèves).</p> <p>2-6 AREF fourni une subvention pour la mise en œuvre du projet d'établissement.</p> <p>2-7 L'équipe/l'école met en œuvre le projet d'établissement.</p> <p>2-8 Les inspecteurs de l'AREF/Délégation supervisent et évaluent la mise en œuvre.</p> <p>3-1 AREF développe le plan de la dissémination dans la région.</p> <p>3-2 AREF révisé TDR du personnel pour la mise en œuvre des activités du projet PEEQ.</p> <p>3-3 MENFP développe le plan de la dissémination au niveau national.</p> <p>3-4 MENFP révisé TDR du personnel pour la mise en œuvre des activités du projet PEEQ.</p> <p>3-5 Les experts japonais appuient MENFP et AREF à préparer le budget pour financer le projet PEEQ.</p> <p>3-6 Organiser un atelier en invitant de nombreuses parties prenantes.</p>	<p>déroulement du projet (tel que le salaire, l'indemnité et le frais de transport du personnel de contrepartie marocains et le frais d'opération du bureau de projet)</p> <p>2. <u>Côté japonais:</u></p> <p>(1) L'envoi d'experts (dans le domaine de l'évaluation, l'amélioration d'enseignement et la gestion d'établissement scolaire), et d'autre en cas de nécessité</p> <p>(2) La Formation du personnel de contrepartie au Japon</p> <p>(3) La fourniture du matériel et équipement de bureau</p> <p>(4) Les dépenses des activités du projet</p>	
---	--	--

Cadre logique du projet

Titre du projet : Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité «PEEQ »

Agence de mise en œuvre : Ministère de l'Education National, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS), Académie Régionale d'Education et de Formation (AREF), Direction Provinciale

Groupe cible : Personnel du MENFPESRS, AREF et Direction Provinciale (approximativement 160 personnel) et approximativement 2 000 enseignants et 50 000 élèves dans 32 bassins scolaires

Réions ciblées : 2 provinces de chacune des 8 anciennes régions (Chaouia Ourdigha (CO), Doukala Abda (DA), Gharb Chrarda Beni Hssen (GCBH), Marrakech Tensift Al Haouz (MTH), Taza Al Hoceima Taounate (THT), Oriental, Tadla Azilal (TA), Sous Massa Draa (SMD)) : 16 provinces au total

Période du projet: 48 mois

Résumé du Projet	Indicateurs Vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses Importantes
Objectif global: L'activité PEEQ ¹ est disséminée à d'autres écoles au sein / au delà des AREF cibles au Maroc.	La part des écoles ciblées dans les zones étendues. (valeur cible: X % des écoles primaires et collèges ²)	Rapport du MENFPESRS et AREF	La décentralisation au Maroc continue d'être incluse dans la stratégie d'enseignement.
But du projet: Le MENFPESRS appuie les initiatives de l'AREF visant à atténuer la disparité en matière d'éducation.	Le cadre de référence du MENFPESRS est établi.	Fiches de suivi du projet, Rapport annuel d'AREF	Plan budgétaire approuvé. (Mesure du PEEQ incluse).
Résultats: 1. Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage, composées principalement du test diagnostique, de l'analyse d'erreurs, de l'élaboration des plans de leçon, du soutien scolaire en utilisant les outils supplémentaires, et du dispositifs de suivi-accompagnement, sont expérimentées et adoptées.	1-1-1 Les lignes directives sont établies. 1-1-2 Les mesures pour améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves qui ont été introduites par le PEEQ sont adoptées par le MENFPESRS. 1-2-1 L'efficacité de l'intervention du projet pour améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves est confirmée par le biais de l'évaluation diagnostique réalisée dans le cadre du PEEQ. (valeur cible: Le taux des élèves ayant une note inférieure à 20/100 diminue de moitié.) 1-2-2 Le « taux de maîtrise des compétences de base en calcul ³ » atteint 85% ou plus chez les	Fiches de suivi du projet Rapport de l'évaluation des prérequis Test diagnostique Petit test (quizz)	Aucun changement au niveau de la structure organisationnelle du MENFPESRS et de l'AREF à part le nouveau découpage territorial

¹ Elle est composée de l'administration des tests des prérequis, l'exploitation de ses résultats et la mise en œuvre du projet d'établissement

² La valeur cible sera déterminée dans le cadre du plan de dissémination de l'activité PEEQ.

³ Il est mesuré en pourcentage de réponses correctes dans un petit test sur l'addition de deux nombres à un chiffre (jusqu'à 9 + 9), la soustraction d'un nombre égal ou inférieur de 18 et un nombre à un chiffre dont la différence ne dépasse pas 9 (jusqu'à 18 - 9) et la multiplication de deux nombres à un chiffre (jusqu'à 9 x 9).

	<p>élèves de la 4^e année et supérieurs dans les écoles primaires ciblées par le test diagnostique du PEEQ 2016.</p> <p>1-3-1 Dans 80% ou plus des établissements scolaires ciblé par le projet, un atelier pour l'amélioration de l'enseignement ⁴ est organisé en exploitant le résultat du test diagnostique.</p> <p>1-3-2 Les mesures développées pour l'amélioration de l'enseignement sont mise en œuvre dans 80% ou plus des établissements scolaires où l'atelier mentionné ci-dessus a été organisé.</p> <p>1-4-1 L'exécution du test diagnostique (du test des prérequis) et l'exploitation de ses résultats dans la pratique pédagogique des enseignants fait partie des objets du suivi-accompagnement régulier que les inspecteurs pédagogiques opèrent aux établissements scolaires.</p> <p>1-4-2 Ledit suivi-accompagnement est mis en place au moins une fois par an par le biais de la visite d'un inspecteur pédagogique à chacun des établissements scolaires ciblés par le projet.</p>	<p>Questionnaires</p> <p>Rapport d'inspection soumis à la Direction provinciale</p> <p>Rapport d'inspection soumis à la Direction provinciale</p> <p>Rapport d'inspection soumis à la Direction provinciale</p>	
<p>2. Le dispositif de gestion d'établissement scolaire pour promouvoir des activités ayant pour objectif d'atténuer les disparités en termes d'accès à l'éducation et de qualité de l'éducation est expérimenté et adopté.</p>	<p>2-1 Toutes les activités pour l'amélioration de la scolarisation et de l'apprentissage sont réalisées dans au moins 90% des projets d'établissement sous contrat de subventionnement du PEEQ (Axe PEEQ).</p> <p>2-2 Un guide de la mise en œuvre du projet d'établissement ⁵ est partagé, en tant que document officiel du MENFPESRS, par tous les établissements scolaires primaires et collégiaux au sein des bassins scolaires ciblés par le projet (c.-à-d. établissements cibles).</p>	<p>Rapport de l'établissement scolaire présenté auprès de la Direction provinciale</p> <p>Fiches de suivi du projet</p>	

⁴ L'« amélioration de l'enseignement », tel que défini ici, implique l'élaboration des plans de leçon amélioré, la planification sur l'exploitation du matériel pédagogique supplémentaire. Un plan de leçon amélioré doit inclure des mesures effectives pour faciliter aux élèves la compréhension des points difficiles pour eux que les enseignants ont identifiés par le biais de l'analyse des résultats du test diagnostique. Le plan d'exploitation du matériel pédagogique supplémentaire doit déterminer comment utiliser le matériel pédagogique du PEEQ, en se référant au guide d'exploitation distribué avec les recueils d'exercices, en vue de remédier aux difficultés des élèves.

⁵ Le guide de la mise en œuvre du projet d'établissement comprendra de bonnes pratiques des activités relatives à l'amélioration de la scolarisation et de l'enseignement basé sur les résultats du test diagnostique aussi bien que l'orientation pour la planification et la réalisation des activités.

	<p>2-3-1 90% ou plus de directeurs des établissements scolaires ciblés par le projet sont dotés d'une formation concernant la gestion d'établissement scolaire.</p> <p>2-3-2 Dans 90% ou plus des établissements scolaires ciblés dont les directeurs ont participé à la formation sur la gestion scolaire, un plan d'action annuel (projet d'établissement) est développé pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'accès à l'éducation.</p> <p>2-3-3 Dans 70% ou plus des établissements scolaires où ledit plan d'action annuel est développé, les objectifs sont achevés par référence au plan.</p>	<p>Fiches de suivi du projet</p> <p>Plan d'action de l'établissement scolaire présenté auprès de la Direction provinciale</p> <p>Rapport de l'établissement scolaire présenté auprès de la Direction provinciale</p>	
<p>3. L'AREF est disposée à pérenniser les mesures et le MENFPESRS est prêt à disséminer les mesures à d'autres régions.</p>	<p>3-1 L'élaboration du plan est effectuée par le MENFPESRS et les AREF.</p> <p>3-2 Mise en place des équipes chargées de la dissémination dans l'ensemble des régions.</p> <p>3-3 Mise en œuvre de la démarche de dissémination dans l'ensemble des régions.</p>	<p>Plan de reproduction</p> <p>Fiche de suivi du projet</p> <p>Fiche de suivi du projet</p>	
<p><u>Activités:</u> (Exploration et diagnostic)</p> <p>1-1 Etudier la pratique actuelle en matière d'évaluation de l'élève au niveau de l'établissement scolaire, de la Direction Provinciale, de l'AREF et du MENFPESRS.</p> <p>1-2 Identifier les collèges et les écoles primaires affiliées (bassin scolaires) qui requièrent des interventions pour combler le déficit en matière de rendement des élèves.</p> <p>(Communication)</p> <p>1-3 Les experts japonais tiennent des sessions de communication et information au profit du personnel du MENFPESRS/AREF/CRMEF/ Direction Provinciale.</p> <p>1-4 Le personnel du MENFPESRS organise des sessions de communication et information au profit de l'AREF/CRMEF/ Direction Provinciale.</p> <p>(Formation)</p> <p>1-5 Le MENFPESRS en collaboration avec AREF analyse les résultats des tests pour identifier les connaissances et compétences que les élèves ont des difficultés à acquérir et en déterminer les raisons, en mettant l'accent sur les compétences scolaires de bases des élèves.</p> <p>1-6 Concevoir et tester une intervention pour améliorer les compétences scolaires de base des élèves (ex. matériel pédagogique supplémentaire).</p> <p>1-7 MENFPESRS/AREF œuvrent de concert pour mettre au point une approche/technique pédagogique efficace pour améliorer l'apprentissage chez les</p>	<p><u>Contribution:</u> 1. <u>Côté marocain:</u></p> <p>(1) Espace de bureaux et conditions nécessaires pour le projet telles que bureaux, chaises, équipements du bureau, armoires désigné su projet (pour les experts japonais et le personnel de contrepartie marocains)</p> <p>(2) Affecter un directeur de projet, un manager et coordinateur et d'autres intervenants principaux</p> <p>(3) Le budget nécessaire pour les 2 composants du projet (y compris la subvention relative à la composante accès dans la Phase 3 et après)</p> <p>(4) Coût administratif pour le bon déroulement du projet (tel que le salaire, l'indemnité et le frais de transport du personnel de contrepartie marocains et le frais d'opération du bureau de projet)</p>	<p>Le rôle des inspecteurs ne change pas.</p> <p><u>Conditions préalables:</u> Aucun changement au niveau des principes globaux dans la stratégie de l'éducation au Maroc et la « Vision Stratégique 2016-2030 ».</p>	

<p>élèves.</p> <p>(Encadrement de proximité)</p> <p>1-8 L'inspecteur en charge introduit les approches/techniques dans le cadre de ses visites d'inspection de routine.</p> <p>1-9 Les experts japonais organise des sessions de formation pour l'inspecteur et le formateur du CRMEF.</p> <p>1-10 L'inspecteur et le formateur du CRMEF encadré organise des sessions de formation pour l'enseignant avec l'accompagnement des experts japonais.</p> <p>1-11 Les enseignants dans les écoles identifiées révisent et mettent en œuvre le plan de leçon en conséquence.</p> <p>(Suivi)</p> <p>1-12 Les inspecteurs informent du progrès lors des réunions de routine.</p> <p>2-1 Etudier la pratique actuelle en matière de l'amélioration de la gestion d'établissement scolaire au niveau national, régional, provincial et local.</p> <p>2-2 Identifier les bassins scolaires qui requièrent des interventions pour combler le déficit en termes de rendement des élèves et d'efficacité interne de l'enseignement (notamment, transition primaire-collège et scolarisation des filles).</p> <p>2-3 Effectuer l'étude des activités en matière d'amélioration de l'éducation scolaire dans les bassins scolaires choisis.</p> <p>2-4 Développer des outils et des dispositifs pertinents pour renforcer la planification, l'exécution et le suivi du Projet d'établissement au niveau de l'AREF, de la Direction Provinciale et de l'établissement scolaire.</p> <p>2-4 Organiser des ateliers d'orientation pour les bassins scolaires identifiés pour développer et améliorer le projet d'établissement.</p> <p>2-5 Les établissements scolaires proposent le projet d'établissement en mettent l'accent sur les activités pour améliorer l'apprentissage et diminuer des risques de la déscolarisation des élèves.</p> <p>2-6 Fournir une subvention pour la mise en œuvre du projet d'établissement.</p> <p>2-7 Les établissements scolaires mettent en œuvre le projet d'établissement.</p> <p>2-8 L'AREF et la Direction Provinciale supervisent et évaluent la mise en œuvre.</p> <p>2-9 Publier un rapport sur de bonne pratiques et organiser des séances pour les parties prenantes afin de partager des activités menées par les établissements avec l'appui du projet PEEQ.</p> <p>3-1 AREF développe le plan de la dissémination dans la région.</p> <p>3-2 MENFPESRS développe le plan de la dissémination au niveau national.</p> <p>3-3 Les experts japonais appuient MENFPESRS et AREF à préparer le budget pour financer le projet PEEQ.</p> <p>3-4 Organiser un atelier en invitant de nombreuses parties prenantes.</p>	<p>2. <u>Côté japonais:</u></p> <p>(1) L'envoi d'experts (dans le domaine de l'évaluation, l'amélioration d'enseignement et la gestion d'établissement scolaire), et d'autre en cas de nécessité</p> <p>(2) La Formation du personnel de contrepartie au Japon</p> <p>(3) La fourniture du matériel et équipement de bureau</p> <p>(4) Les dépenses des activités du projet</p>	
--	---	--

Annexe 9

Procès verbal des discussions

PROCE-VERBAL DES DISCUSSIONS

SUR

**LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EDUCATION AVEC ÉQUITÉ ET
QUALITE (PEEQ)**

AU

ROYAUME DU MAROC

CONVENU ENTRE

**LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

ET

L'AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Rabat, le 9 mai 2014



[Handwritten signature of M. Koichi SHOJI]

P.O M. Koichi SHOJI
Représentant Résident
Agence Japonaise de Coopération
Internationale
Bureau du Maroc

Pour Ministère de l'Education Nationale
et de la Formation Professionnelle
et par Délégation
Le Secrétaire Général

[Handwritten signature of M. Youssef BELQASMI]
Youssef BELQASMI

M. Youssef BELQASMI
Secrétaire Général
Ministère de l'Education Nationale et
de la Formation Professionnelle
Royaume du Maroc

En réponse à la demande officielle faite par le Gouvernement du Royaume du Maroc (dénommé ci-après "GdM") au Gouvernement du Japon, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (dénommée ci-après "JICA") a tenu une série de réunions avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (dénommé ci-après "MENFP") et les entités compétentes en vue d'élaborer un plan détaillé du projet relatif au projet Promouvoir l'Education avec Equité et Qualité (dénommé ci-après le "Projet").

Sur la base des procès-verbaux des réunions de l'étude préparatoire du Projet concerné, signés le 21 Juin et 11 Octobre 2013 entre le MENFP et la JICA, la JICA a tenu une série de réunions avec le MENFP et les entités compétentes afin d'élaborer un plan détaillé du Projet.

Les deux parties ont convenu des détails du projet et des principaux points abordés, comme il a été décrit respectivement dans l'annexe 1 et l'annexe 2, et de demander à leurs gouvernements respectifs d'entreprendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre du Projet.

Les deux parties ont également convenu que le MENFP, l'homologue de la JICA, sera responsable de l'exécution du projet en collaboration avec la JICA, coordonnera avec d'autres entités compétentes et s'assurera de l'appropriation du Projet pendant et après la période de mise en œuvre afin qu'il puisse contribuer au développement social et économique du Maroc.

Le Projet sera mis en œuvre dans le cadre de Notes verbales qui seront échangées entre le Gouvernement du Japon (dénommé ci-après "GJ") et le GdM.

Fait en double exemplaires, en langues Française et Anglaise, les deux versions sont authentiques. En cas de divergence d'interprétation, la version Anglaise fera foi.

Annexe 1: Description du projet

Annexe 2: Principaux points discutés

Annexe 3: Comptes rendus des réunions de l'étude préparatoire

DESCRIPTION DU PROJET

Les deux parties ont confirmé qu'aucun changement n'est survenu dans la Description du Projet, telle que convenue dans les procès-verbaux des réunions de l'Etude Préparatoire du Projet, signés le 21 Juin et le 11 octobre 2013 (Annexe 3).

I. CONTEXTE

Depuis 1999, la mise en œuvre de la "Charte Nationale de l'Education et de la Formation " par GdM, a permis de réaliser une évolution impressionnante du taux net de scolarisation au primaire, qui est passé de 71% (1999) à 97% (2011/12). Cependant, des défis persistent comme les disparités régionales, les abandons et les redoublements et l'amélioration de la scolarisation (surtout au niveau de l'enseignement secondaire), etc. Afin de remédier à ces problèmes et généraliser une éducation de qualité, la Charte a été suivie plus tard par un plan de développement global étalé sur une période de quatre ans (2009 - 2012), un "Programme d'Urgence (PU)" basé sur quatre piliers stratégiques: (1) Rendre effective l'obligatoire de la scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans, (2) Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université, (3) Affronter les problématiques transversales du système (enseignement, gestion et gérance), et (4) Se donner les moyens de réussir (financement, partenariat, communication, mobilisation sociale et implication du secteur privé). La JICA, entre autre bailleurs de fonds internationaux, a fourni son assistance pour les piliers (1), (3) et (4).

Après l'achèvement du PU, en Mars 2013, le MENFP a développé son Plan d'Action à Moyen Terme pour la période 2013-2016 (PAMT), en tirant des leçons de la mise en œuvre du PU. Le PAMT a été préparé en étroite consultation avec les donateurs qui soutiennent le secteur de l'éducation au Maroc, en leur fournissant un cadre commun d'assistance. Le plan est articulé autour de cinq espaces d'intervention : (1) Offre scolaire; (2) Qualité de l'enseignement, (3) Etablissement scolaire; (4) Gouvernance et (5) Ressources humaines.

Le Projet "PEEQ" a été demandé par le MENFP pour aborder à la fois les questions de l'accès et la qualité de l'éducation, notamment en milieu rural, en s'alignant sur les politiques éducatives marocaines, le PU 2009-2012 et le PAMT 2013-2016. La première mission préparatoire a été déployée en juin 2013, au cours de laquelle le concept de base a été élaboré et arrêté par les deux parties dans le procès-verbal de la réunion du 21 juin 2013. La deuxième mission préparatoire a été déployée afin de concevoir le plan détaillé du projet. La section ci-dessous résume les résultats discutés et approuvés par les deux parties.

II. PRESENTATION DU PROJET

Les détails du Projet sont décrits dans le cadre logique (Matrice de conception du projet: (Annexe I) et le Plan provisoire de l'opération (Annexe II).

1. Structure de mise en œuvre

L'organigramme du Projet figure dans l'annexe III. Les rôles et les missions des organismes concernés se présentent comme suit :

(1) Le MENFP

(a) Directeur de projet

Il est responsable de l'administration et de la mise en œuvre du Projet, Lae personne en question sera affecté avant le début officiel du Projet.

(b) Chef de projet

Il est responsable des questions techniques et de la gestion du Projet. La personne en question sera affectée avant le début officiel du Projet.

(2) Les experts de la JICA

Les experts de la JICA donneront l'orientation technique nécessaire, les conseils et les recommandations au GdM, sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre du Projet.

(3) Comité de coordination conjoint

Le Comité de Coordination conjoint (dénommée ci-après "CCC") sera mis en place afin de faciliter la coordination inter-organisationnelle. Le CCC se réunira au moins une fois par an et à chaque fois qu'il est jugé nécessaire. Le CCC approuvera un plan de travail annuel, examine l'état d'avancement global du projet, effectue le suivi et l'évaluation du Projet et procède à des échanges d'opinions sur les questions majeures qui se poseront lors de la mise en œuvre du projet. La liste des membres du CCC affectés au projet est jointe à ce Procès-Verbal à l'Annexe IV.

2. Site (s) du projet et bénéficiaires

(1) Sites du projet:

Phase 1 et 2

- 1) Chaouia Ourdigha (CO)
- 2) Doukala Abda (DA)
- 3) Gharb Chrarda Beni Hssen (GCBH)
- 4) Marrakech Tensift Al Haouz (MTH)

Phase 3 et suivantes

- (5) Taza Al Hoceima Taounate (THT)
- 6) Oriental
- 7) Tadla Azilal (TA)
- 8) Sous Massa Draa (SMD)

Les activités du projet PEEQ seront mises en œuvre dans le cadre d'une phase pilote selon deux phases 1 et 2, avec l'assistance de la JICA. la priorité étant donnée aux AREF bénéficiaires du Projet d'Appui au Secteur de l'Education de Base (BESSP''). Les activités de la phase 3 et celles qui suivront seront menées par le MENFP. avec l'appui technique de la JICA.

(2) Bénéficiaires

- MENFP, AREF, et délégation
- Ecole: 120 écoles environ

3. Durée

Il est prévu que la durée du Projet sera de 48 mois à partir de l'envoi des experts de la JICA.

4. Rapports

Le MENFP et les experts de la JICA prépareront conjointement les rapports suivants:

- (1) Rapports d'avancement annuels durant la période du projet
- (2) Rapport d'achèvement du Projet à la fin du Projet.

5. Considérations environnementales et sociales

- (1) Le MENFP a accepté de se conformer aux "Directives de la JICA pour les considérations environnementales et sociales" afin de s'assurer que les impacts environnementaux et sociaux du projet seront pris en considération de manière appropriée.

III. ENGAGEMENT DU GdM

1. Le MENFP et le GdM prendront, dans la mesure du possible, les initiatives nécessaires pour :
 - (1) garantir à ce que les technologies et les connaissances acquises par les ressortissants marocains à la suite d'une coopération technique japonaise contribueront au développement économique et social du Maroc, et que les connaissances et l'expérience acquises par le personnel marocain concerné de la formation technique ainsi que l'équipement fourni par la JICA seront utilisés efficacement dans la mise en œuvre du Projet ;
 - (2) accorder des privilèges, exonérations et avantages pour les experts de la JICA et leurs familles, aussi favorables que ceux accordés aux experts et membres des missions et leurs familles de pays tiers ou d'organisations internationales qui accomplissent des missions similaires au Maroc ;
 - (3) fournir des informations liées à la sécurité, dans la mesure de leur disponibilité, et prendre les mesures nécessaires tenant compte des attributions du MENFP et de ses capacités en la matière pour assurer la sécurité des experts de la JICA ;
 - (4) permettre aux experts de la JICA d'entrer, sortir et séjourner au Maroc pendant la durée de leurs missions dans ce pays et les dispenser de l'obligation d'immatriculation des étrangers et de taxes consulaires tout en mentionnant la nécessité de concerté cette disposition particulière avec les autorités Marocaines compétentes dans ce périmètre d'intervention spécifique ;
 - (5) exonérer les experts de la JICA des impôts et autres taxes sur le matériel, les machines et autre matériel nécessaire à la mise en œuvre du Projet. Cet engagement est garanti sur la base d'un accord entre le MENFP et le MEF ;
 - (6) exonérer les experts de la JICA de l'impôt et des charges de toute nature appliqués aux honoraires et indemnités qui leurs sont versés et/ou remis à partir de l'étranger pour leurs services dans le cadre de la mise en œuvre du Projet. Cet engagement est garanti sur la base d'un accord entre le MENFP et le MEF; et
 - (7) se charger des taxes et autres impôts sur le matériel, les machines et autres équipements nécessaires à la mise en œuvre du Projet. Cet engagement est garanti sur la base d'un accord entre le MENFP et le MEF.
2. Le GdM prendra en charge toutes revendications éventuelles contre les experts de la JICA résultants de, ou ayant lieu dans le cadre, ou autrement liées à l'exercice de leurs fonctions durant l'exécution du projet, sauf lorsque ces réclamations découlent de négligence grave ou de mauvais comportement délibéré de la part des experts JICA.

IV. EVALUATION

La JICA et le GdM procéderont conjointement aux évaluations et effectueront les revues suivantes.

1. Revue à mi-parcours, effectuée à mi-parcours de la période de coopération
2. Evaluation finale effectuée au cours du dernier semestre de la période de coopération.

La JICA effectuera les évaluations et les enquêtes suivantes pour vérifier en particulier la durabilité et l'impact du projet et en tirer des leçons. Le MENFP est tenu de lui fournir tout l'appui nécessaire.

1. Evaluation à posteriori après trois (3) ans de l'achèvement du projet, en principe.
2. Les enquêtes de suivi en fonction de besoin.

V. PROMOTION DE L'AIDE PUBLIQUE

En vue de promouvoir l'appui pour le Projet, le MENFP prendra les mesures appropriées pour faire connaître le Projet au public marocain.

VI. CONSULTATION MUTUELLE

La JICA et le GdM se consulteront chaque fois que des problèmes majeurs se poseront dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

VII. MODIFICATIONS

Le compte-rendu des débats peut être modifié par le procès-verbal des réunions tenues par la JICA et le GdM.

Les procès-verbaux des réunions seront signés par les personnes dûment autorisées de chaque partie qui pourraient être différentes des signataires des minutes des discussions.

Annexe I	Version provisoire du cadre logique (Matrice de Conception du Projet)
Annexe II	Version provisoire du Plan Opérationnel
Annexe III	Version provisoire du l'organigramme du projet
Annexe IV	Liste des membres désignés pour le Comité de Coordination conjoint

Annexe 2

PRINCIPAUX POINTS DISCUTÉS

1. Aperçu du projet

Il est attendu que le Projet soutienne la gouvernance dans le secteur de l'éducation, en renforçant les capacités et l'efficacité du système actuel et ainsi favoriser le processus de décentralisation au Maroc. Le projet reposera sur deux piliers: (i) "la composante Equité" qui vise à améliorer l'accès à l'éducation (scolarisation des filles, transition du primaire au cycle d'enseignement secondaire) à travers l'organisation de campagnes et autres activités d'investissement à petite échelle organisées par les établissements de l'enseignement secondaire et les écoles primaires affiliées, et (ii) "la composante Qualité" qui vise à améliorer la qualité de l'éducation au niveau de l'école en donnant la priorité à l'apprentissage des élèves (à travers l'analyse des erreurs d'examen). Le Projet est conçu pour renforcer la capacité du MENFP à soutenir l'AREF, la capacité de l'AREF à soutenir la délégation et la capacité de la délégation à soutenir les écoles les plus défavorisées afin que ces derniers améliorent la condition de l'éducation au sein de leurs établissements d'une façon autonome. A cette fin, les deux composantes adoptent une approche ciblée visant les bassins scolaires les plus défavorisés.

La durabilité est soulignée tout au long de la planification du Projet à travers (i) la structure organisationnel existante et mandat, (ii) en commençant par des activités pilotes (deux phases) initiées par la JICA, avant de confier progressivement le projet au MENFP à partir de la 3^{ème} phase.

2. Entités/divisions responsables

Le Projet fera intervenir diverses parties prenantes à l'échelle nationale (MENFP), régionale (AREF) et provinciale (délégation). Les entités/divisions responsables qui (i) mettront en œuvre et (ii) fourniront l'appui à l'entité d'exécution du projet, figurent dans les organigrammes de MENFP/AREF/Délégation dans l'annexe 7.

Le MENFP et les experts de la JICA établiront un Plan Opérationnel détaillé après le commencement du projet.

Project Design Matrix

Project Title: Project for Promoting Education with Equity and Quality (PEEQ)

Executing Bodies: Ministry of Education and Vocational Training (*Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle: MENFP*), Regional Education Office (*Académie Régionale d'Éducation et de Formation :AREF*), Provincial Education Office (*Délégation MENFP, AREF* and Delegation Personnel (approximately 280 personnel) and approximately 240 disadvantaged schools within 32 Bassin Scolaire 8 Regions (Chaouia Ourdigha (CO), Doukala Abda (DA), Gharb Chrada Beni Hssen (GCBH), Marrakech Tensift Al Haouz (MTH) Taza Al Hoceima Taoumate (THT), Oriental, Tadla Azilal (TA), Sous Massa Draa (SMD))

Duration: 48 months

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Important Assumptions
Overall Goal: The PEEQ activity is disseminated to other schools within / beyond targeted Regions (AREFs) in Morocco.	Number of targeted schools in the extended areas	Report by MENFP and AREF	Decentralization in Morocco continues to be included in the Education Strategy.
Project Purpose: MENFP is able to support initiatives of AREF to mitigate educational disparity	Framework of MENFP's support for AREF is prepared	Project Progress Report, Activity reports, AREF annual report	Budget plan (including PEEQ measure) is approved
Outputs: 1. Measures to mitigate school disparities in learning achievement are tried out and set	Executing guidelines is developed Changes in repetition Changes in student scores in the identified areas that students do not perform well	Project Activity Report	MENFP and AREF Officers do not change
2. Measures to mitigate school disparities in enrolment are tried out and set	Executing guidelines is developed Changes in primary – junior secondary retention and girls enrolment)	Project Activity Report	
3. AREF is ready to continue the measures, and MENFP is ready to disseminate the measures to other Regions.	Replication plan is developed Responsible person in charge has clear understandings what to do next	Replication Plan	

<p><u>Activities:</u></p> <p>1-1 Study current practice of student assessment at school, Delegation, AREF and MENFP</p> <p>1-2 Identify lower secondary schools that need interventions to narrow its gap in student achievement.</p> <p>(Restoring basic academic skill)</p> <p>1-3 MENFP/AREF in collaboration analyze exam result to identify areas students do not perform well and its reasons, with a focus on basic academic skill of students</p> <p>1-4 Devise and try-out intervention to restore basic academic skill of students (e.g. self-learning material)</p> <p>(Pedagogical guidance)</p> <p>1-5 MENFP/AREF in collaboration synthesize effective pedagogical approach/technique to improve student learning</p> <p>1-6 Inspector in charge introduce the approaches/techniques as a part of their routine inspection work</p> <p>1-7 Teachers at the identified schools revise and implement lesson plan accordingly (Facilitating learning organization)</p> <p>1-8 Inspectors in charge report the progress at its routine meeting</p> <p>1-9 Japanese experts conduct learning/briefing session for MENFP personnel</p> <p>1-10 MENFP personnel facilitate learning/briefing session for AREF/Delegation</p> <p>2-1 Study current practice of enrolment campaign and support for disadvantaged schools</p> <p>2-2 Identify lower secondary schools that need interventions to narrow its gap to others in enrolment (primary – lower secondary transition and girls enrolment)</p> <p>2-3 Hold orientation meeting for identified lower secondary schools and its affiliated primary schools to organize campaign teams</p> <p>2-4 The teams propose action plan (e.g. campaign activities, school activities, small-scale rehabilitation, and equipment/material provision to attract parents/students)</p> <p>2-5 AREF provides grant to implement the plan</p> <p>2-6 The team / school implements the plan</p> <p>2-7 AREF /Delegation inspectors monitor and evaluate implementation</p> <p>3-1 AREF develops dissemination plan within the region</p> <p>3-2 AREF revise TOR of related personnel to implement PEEQ activities</p> <p>3-3 MENFP develops nationwide dissemination plan</p> <p>3-4 MENFP revise TOR of related personnel to implement PEEQ activities</p> <p>3-5 Japanese experts support MENFP and AREF to prepare their budget to finance PEEQ activities</p> <p>3-6 Conduct workshop inviting a wider stakeholders</p>	<p><u>Inputs:</u></p> <p>1. Moroccan side:</p> <p>(1) Office space at MENFP and facilities necessary such as desks, chairs, office equipment, cabinet for the Project (for Moroccan counterparts and Japanese experts).</p> <p>(2) Assignment of counterpart personnel (including Project Director, Manager, Coordinator) and other key counterparts</p> <p>(3) Necessary budget for the 2 main components of the Project (including school grant for equity component from Round 3 onward)</p> <p>(4) Administrative cost for smooth implementation of the Project (such as, CP staff's salary, allowance, transportation fee, and running cost of the Project office)</p> <p>2. Japanese side:</p> <p>(1) Dispatch of experts (in the field of Assessment, Lesson Improvement, and School Management), and others as necessity arises</p> <p>(2) Training of counterpart personnel in Japan</p> <p>(3) Provision of office equipment and materials</p> <p>(4) Expenses of Project activities</p>	<p>There's no policy change in inspector's role.</p> <p>Preconditions: Moroccan education strategy / mid-term plan PAMT (2013-2016) don't change.</p>
---	--	---

BR

ANNEX 2. TENTATIVE PLAN OF OPERATION

	2014												2015												2016												2017											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1-1	Study current practice of student assessment at school. Delegation, AREF and MENFP																																															
1-2	Identify lower secondary schools that need interventions to narrow its gap in student achievement																																															
◀Restoring basic academic skills▶																																																
1-3	MENFP/AREF in collaboration analyze exam result to identify areas students do not perform well and its reasons, with a focus on basic academic skill of students.																																															
1-4	Devise and try-out intervention to restore basic academic skill of students (e.g. self-learning material)																																															
◀Pedagogical guidance▶																																																
1-5	MENFP/AREF in collaboration synthesize effective pedagogical approach/technique to improve student learning																																															
1-6	Inspector in charge introduce the approaches/techniques to teachers as a part of their routine inspection work																																															
1-7	Teachers at the identified schools revise and implement lesson plan accordingly																																															
◀Facilitating learning organization▶																																																
1-8	Inspectors in charge report the progress at its routine meeting																																															
1-9	Japanese experts conduct learning/briefing session for MENFP personnel																																															
1-10	MENFP personnel facilitate learning/briefing session for AREF/Delegation																																															
2-1	Study current practice of enrolment campaign and support for disadvantaged schools																																															
2-2	Identify/lower secondary schools that need interventions to narrow its gap to others in enrolment (primary - lower secondary transition and arts/enrolment)																																															
2-3	Hold orientation meeting for identified lower secondary schools and its affiliated primary schools to organize campaign team																																															
2-4	The teams propose action plan (e.g. campaign activities, school activities, small-scale rehabilitation, and equipment/material provision to attract parents/students)																																															
2-5	AREF provides grant to implement the plan																																															
2-6	The team / school implements the plan																																															
2-7	AREF (Delegation inspectors monitor and evaluate implementation																																															
3-1	AREF develops dissemination plan within the region																																															
3-2	AREF revise TOR of related personnel to implement PEEQ activities																																															
3-3	MENFP develops nationwide dissemination plan																																															
3-4	MENFP revise TOR of related personnel to implement PEEQ activities																																															
3-5	Japanese experts support MENFP and AREF to prepare budget to finance PEEQ activities																																															
3-6	Conduct workshop inviting a wider stakeholders																																															

1. Measures to mitigate school disparities in enrolment are tied out and set

2. Measures to mitigate school disparities in enrolment are tied out and set

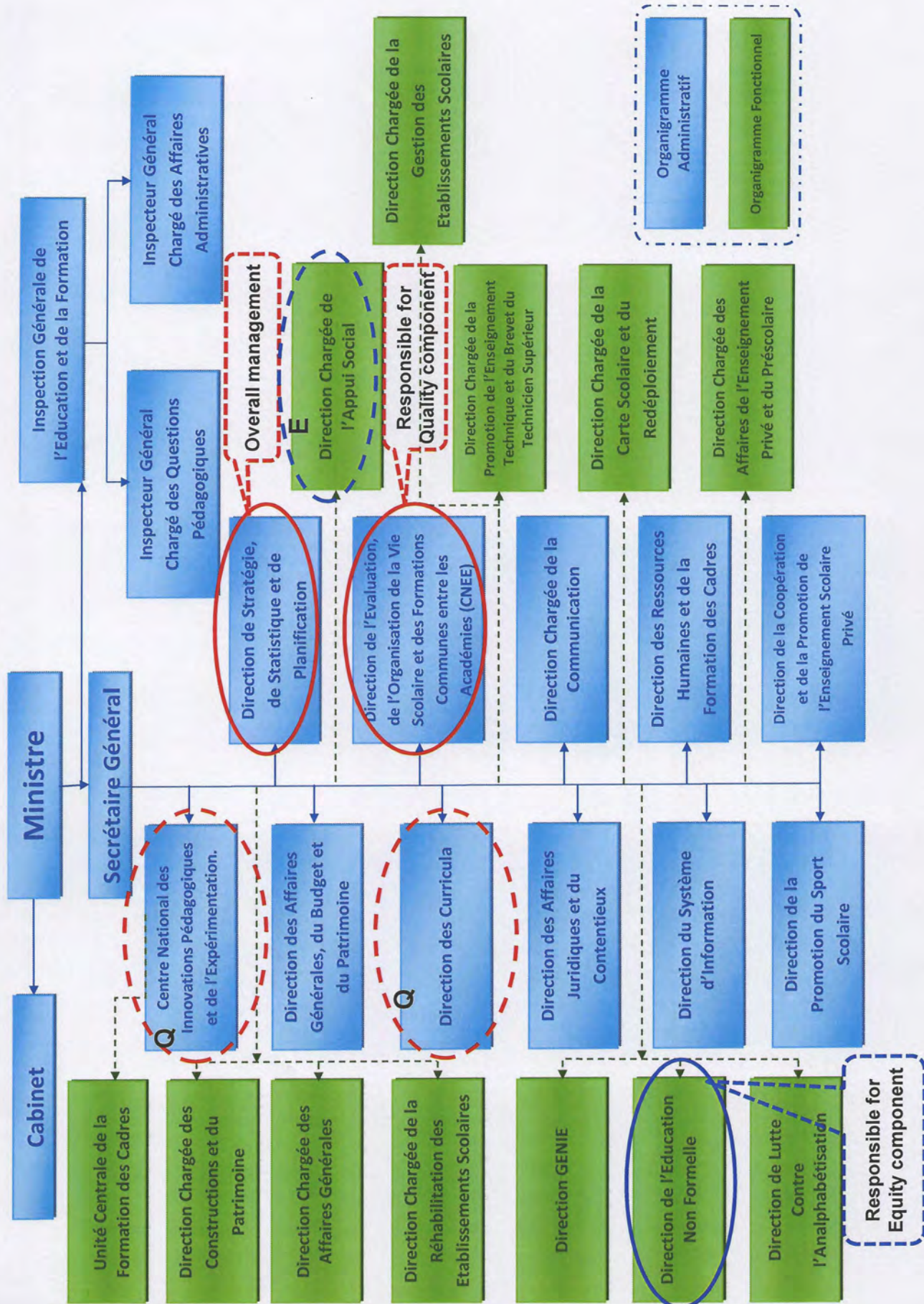
3. AREF is ready to disseminate the measures, and MENFP is ready to disseminate the measures to other Regions.

3. AREF is ready to continue the measures, and MENFP is ready to disseminate the measures to other Regions.

Programme de soutien au secteur d'éducation de base
Coopération Technique
Projet d'Amélioration de l'Éducation avec Équité et Qualité "PEEQ"
Plan opérationnel provisoire

Objectif global	Finalité du projet	N.O	Activité	Mesures	Intervenants	Lieu	Période d'exécution			Résultats	Indicateurs Vérifiables	Livrables			
							Durée	Début	Fin						
L'activité PEEQ est généralisée à d'autres écoles au sein et à l'extérieur des régions ciblées (AREF) au Maroc	MENFP est en mesure d'appuyer les initiatives de l'AREF afin de réduire les disparités éducatives	1-1	Étudier la pratique actuelle en matière d'évaluation de l'élève au niveau de l'école, la Délégation, l'AREF et du MENFP	MENFP et les experts de la JICA produiront un Plan opérationnel détaillé une fois le projet lancé.	MENFP, AREF, Délégations, inspecteurs, acteurs scolaires, experts JICA ...	AREF (CO, DA, MTH & GCB), délégations ciblées, écoles ciblées	4 mois	Février 2014	Mai 2014	1- Mesures pour réduire les disparités dans les résultats d'apprentissage testées et mises en place	- Directives d'exécution mises au point - Taux de doublage en baisse dans les AREF ciblées - Notes des élèves en augmentation dans les matières dans lesquelles le rendement n'est pas satisfaisant	Directives de mise en œuvre			
		1-2	Identifier les collèges qui requièrent des interventions pour combler le déficit en matière de rendement des élèves				4 mois (4 fois*1 mois)	Juillet 2014 Juillet 2015 Juillet 2016 Juillet 2017	Juillet 2014 Juillet 2015 Juillet 2016 Juillet 2017						
		1-3	Renforcer les compétences scolaires de base: Le MENFP en collaboration avec AREF analyse les résultats des examens pour identifier les matières ou les élèves n'ont pas de bons résultats et en déterminer les raisons, en mettant l'accent sur les compétences scolaires de bases des élèves				8 mois (4 fois*2 mois)	Septembre 2014 Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017	Octobre 2014 Octobre 2015 Octobre 2016 Octobre 2017						
		1-4	Renforcer les compétences scolaires de base: Concevoir et tester une intervention pour améliorer les compétences scolaires de base des élèves (ex. matériel d'auto-apprentissage)				18 mois (3 fois*6 mois)	Novembre 2014 Novembre 2015 Novembre 2016	Avril 2015 Avril 2016 Avril 2017						
		1-5	Encadrement pédagogique: MENFP/AREF œuvre de concert pour mettre au point une approche/technique pédagogique efficace pour améliorer l'apprentissage chez les élèves				8 mois (4 fois*2 mois)	Septembre 2014 Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017	Octobre 2014 Octobre 2015 Octobre 2016 Octobre 2017						
		1-6	Encadrement pédagogique: L'inspecteur en charge introduit les approches/techniques dans le cadre de ses visites d'inspection de routine				18 mois (3 fois*6 mois)	Novembre 2014 Novembre 2015 Novembre 2016	Avril 2015 Avril 2016 Avril 2017						
		1-7	Encadrement pédagogique : Les enseignants dans les écoles identifiées révisent et mettent en œuvre le plan de leçon en conséquence				18 mois (3 fois*6 mois)	Novembre 2014 Novembre 2015 Novembre 2016	Avril 2015 Avril 2016 Avril 2017						
		1-8	Facilitation de l'organisation de l'apprentissage: Les inspecteurs informent du progrès lors des réunions de routine				32 mois (Année scolaire 2014/15-2017/18)	Septembre 2014 Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017	Juin 2014 Juin 2015 Juin 2016 Novembre 2017						
		1-9	Facilitation de l'organisation de l'apprentissage: les experts japonais tiennent des sessions d'apprentissage/information au profit du personnel du MENFP				4 fois par an (Jan, mai-juin, août, déc)	Janvier 2014	Décembre 2017						
		1-10	Facilitation de l'organisation de l'apprentissage: Le personnel du MENFP organise des sessions d'apprentissage/information au profit de l'AREF/Délégation				32 mois (Année scolaire 2014/15-2017/18)	Septembre 2014 Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017	Juin 2014 Juin 2015 Juin 2016 Novembre 2017						
		2-1	Étudier la pratique actuelle en matière de campagne de scolarisation et appuyer aux écoles défavorisées	MENFP et les experts de la JICA produiront un Plan opérationnel détaillé une fois le projet lancé.	MENFP, AREF, Délégations, inspecteurs, acteurs scolaires, ONG, experts JICA ...	AREF (CO, DA, MTH & GCB), délégations ciblées, écoles ciblées	4 mois	Février 2014	Mai 2014	2- Mesures pour réduire les disparités de scolarisation testées et mise en place	- Les directives de mise en œuvre élaborées - Taux de scolarisation et taux de rétention des filles au collage en augmentation	Directives de mise en œuvre			
		2-2	Identifier les collèges qui requièrent des interventions pour combler l'écart par rapport aux autres en termes d'élèves inscrits (transition primaire-collège et scolarisation des filles)				4 mois (Développement directives) 4 mois (Examen: 4 fois*1 mois)	Février 2014 Novembre 2014 Novembre 2015 Novembre 2016 Octobre 2017	Mai 2014 Novembre 2014 Novembre 2015 Novembre 2016 Octobre 2017						
		2-3	Organiser des réunions d'orientation pour les collèges identifiés et les écoles primaires avoisinantes pour organiser les équipes chargées des campagnes				4 mois (4 fois*1 mois)	Novembre 2014 Novembre 2015 Novembre 2016 Octobre 2017	Novembre 2014 Novembre 2015 Novembre 2016 Octobre 2017						
		2-4	Les équipes proposent un plan d'action (ex. activités de la campagne, activités de l'école, travaux de rénovation de petite envergure et fourniture d'équipements et de matériel pour attirer les parents/élèves)				6 mois (3 fois*2 mois)	Décembre 2014 Décembre 2015 Décembre 2016	Janvier 2015 Janvier 2016 Janvier 2017						
		2-5	AREF fourni une subvention pour la mise en œuvre du plan				Une fois par an	Janvier 2015 Janvier 2016 Janvier 2017	Janvier 2015 Janvier 2016 Janvier 2017						
		2-6	L'équipe/l'école met en œuvre le plan				29 mois (Campagnes années scolaires 2015/16, 2016/17, 2017/18)	Janvier 2015 Janvier 2016 Janvier 2017	Septembre 2015 Octobre 2016 Octobre 2017						
		2-7	Les inspecteurs de l'AREF/délégation supervisent et évaluent la mise en œuvre				29 mois (Campagnes années scolaires 2015/16, 2016/17, 2017/18)	Janvier 2015 Janvier 2016 Janvier 2017	Septembre 2015 Octobre 2016 Octobre 2017						
		3-1	AREF met au point un plan de généralisation au sein de la région				3 mois (3 fois*1 mois)	Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017	Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017				3- AREF prête à poursuivre les mesures et le MENFP dispose à généraliser les mesures à d'autres régions	- Plan de généralisation mis au point - La personne en charge sait de manière précise ce qu'il y a à faire ensuite	Plan de généralisation
		3-2	AREF révisé les termes de référence du personnel chargé de mettre en œuvre les activités du PEEQ				3 mois (3 fois*1 mois)	Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017	Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017						
		3-3	MENFP met au point un plan de généralisation au niveau national				3 mois (3 fois*1 mois)	Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017	Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017						
		3-4	MENFP révisé les termes de référence du personnel chargé de mettre en œuvre les activités du PEEQ	3 mois (3 fois*1 mois)	Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017	Septembre 2015 Septembre 2016 Septembre 2017									
		3-5	Les experts japonais appuient le MENFP et l'AREF pour préparer le budget de financement des activités	10 mois (3 fois*3 mois, 1 fois*1 mois)	Octobre 2014 Octobre 2015 Octobre 2016 Octobre 2017	Décembre 2014 Décembre 2015 Décembre 2016 Octobre 2017									
		3-6	Organiser un atelier et y inviter un large éventail d'intervenants	3 fois	Février 2015 Février 2016 Février 2017	Février 2015 Février 2016 Février 2017									

Handwritten initials/signature in the bottom left corner.



Implementation Structure (for AREFs)

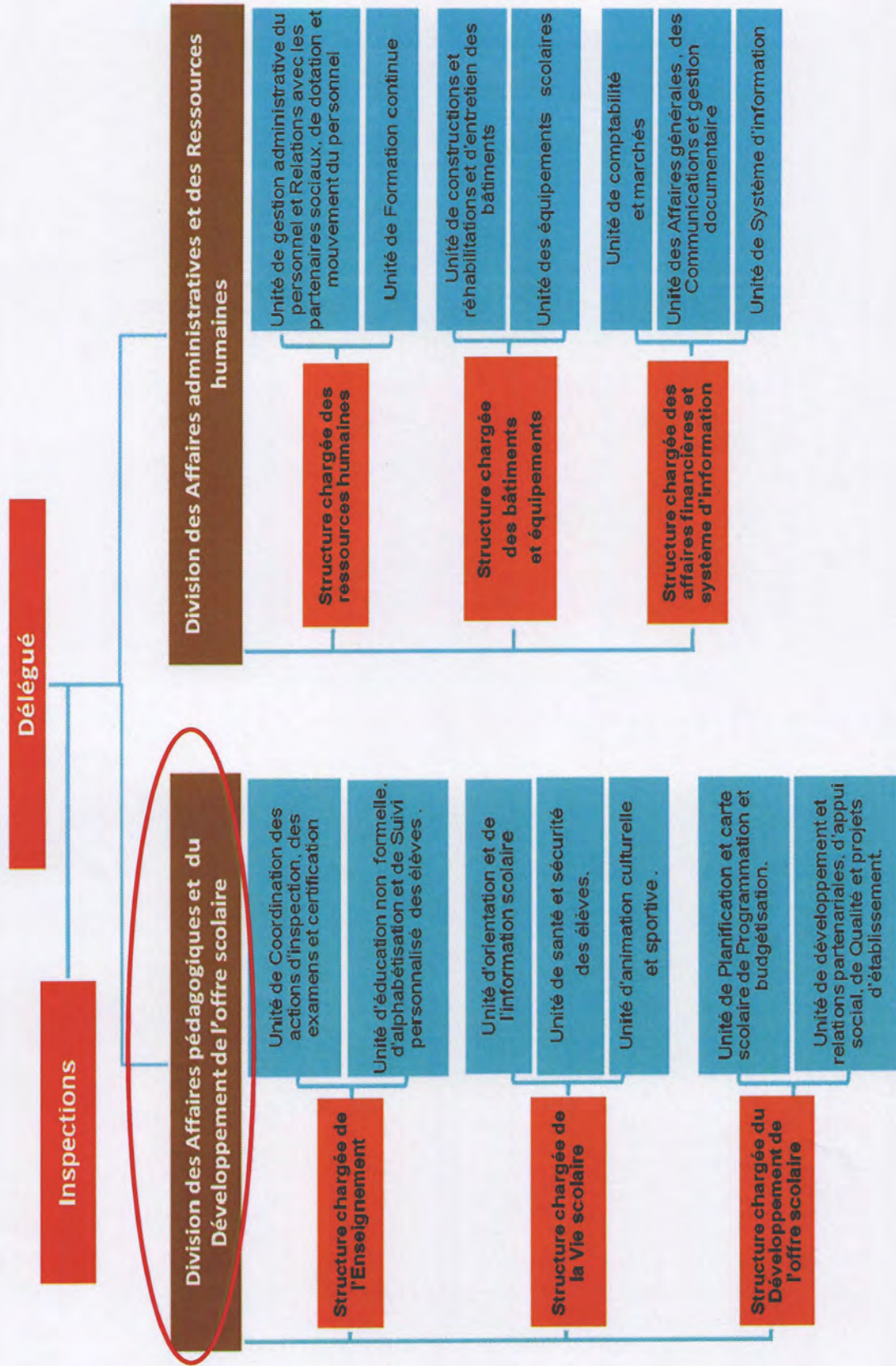
M arrakech Tensift Al Haouz (as a sample)

* The "Pedagogic Unit" will be in charge

	Directeur	
Secrétariat Particulier	Secrétariat Technique	PMO
Audit Interne	Bureau d'ordre	Secrétariat du conseil administratif
Division de la gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières	Division des affaires pédagogiques	Division de la carte scolaire de l'information et de l'orientation
Service du budget, équipement et patrimoine	Service des examens	Service de la carte scolaire de l'information et de l'orientation
Agence Comptable	CRDAP	Service de statistiques et informatiques
Contrôle d'Etat	Service de l'éducation non formelle et la lutte contre l'analphabétisme	CRIAO
Services des ressources humaines et communication	Service de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement privé (Inspecteur)	
Centre régional de la formation continue	Centre régional du matériel pédagogique	

M B

Implementation Structure (for Delegations)



30/3



**Programme d'Appui de la JICA au Secteur de l'Éducation de Base
(Basic Education Sector Support Project « BESSP »)
Coopération Technique.: Promoting Education with Equity and Quality (PEEQ).**

Liste nominative des onze (11) membres du comité chargé du Projet « PEEQ ».

Prénoms	Fonction	Unité	Poste
Abdelhak Ghouli	Responsable d'Unité	Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification	Point Focal Planification
Ahmed Mahrour	Responsable d'Unité	Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification	Coordonateur
Ahmed Chaïbi	Responsable d'Unité	Centre National des Évaluations et des Examens	Point Focal Pédagogie
Mohamed Cherif Essalih	Responsable d'Unité	Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine	Point Focal Budget
Abdeljalil Benzouina	Responsable d'Unité	Direction des Affaires Générales, du Budget et du Patrimoine	Membre du comité
Nourdine Elmazouni	Responsable d'Unité	Centre National des Innovations Pédagogiques et de l'Expérimentation	Membre du comité
Sidi Rachid El Amrani El Idrissi	Responsable d'Unité	Direction des Curricula	Membre du comité
Douhid El Mofaddal	Responsable d'Unité	Unité Centrale de la Formation des Cadres	Membre du comité
Elhassane Mahfoudi	Responsable d'Unité	Direction de l'Éducation Non Formelle	Membre du comité
Ali Allouch	Responsable d'Unité	Direction Chargée de l'Enseignement Technique et de la Vie Scolaire	Membre du comité
Mohamed Amine Maghraoui	Responsable d'Unité	Direction Chargée des Constructions et du Patrimoine	Membre du comité

Pour Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle
et par Délégation
Le Secrétaire Général

YOUSSEF BELQASMI

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification
Division de Planification

Siège central de Rabat - Tél. : 0537607774 / Fax : 0537607774

Annexe 10

Compte rendu de la réunion

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
ENTRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
POUR MODIFICATION DU
PROCES VERBAL DES DISCUSSIONS
SUR
LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EDUCATION AVEC EQUITE ET QUALITE (PEEQ)
AU ROYAUME DE MAROC**

Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ci-après dénommé «MENFPESRS») et l'Agence japonaise de coopération internationale (ci-après dénommée «JICA») ont convenu que le procès-verbal sur «Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité » (ci-après dénommé « le Projet ») initialement signé le 9 mai 2014 sera modifié comme suit :

1. Cadre Logique du Projet (PDM) est révisé comme ci-joint en ANNEXE 1

Dans le Cadre Logique du Projet révisé, "Résultats" sont modifiés comme ci-dessous.

Avant	Version modifié
<p>Résultat 1 :</p> <p>Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage à l'école sont expérimentées et adoptées.</p>	<p>Résultat 1 :</p> <p>Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage, composées principalement du test diagnostique, de l'analyse d'erreurs, de l'élaboration des plans de leçon, du soutien scolaire en utilisant les outils supplémentaires, et du dispositifs de suivi-accompagnement, sont expérimentées et adoptées.</p>
<p>Résultat 2 :</p> <p>Les mesures d'atténuation des disparités en termes d'accès à l'école sont expérimentées et adoptées.</p>	<p>Résultat 2 :</p> <p>Le dispositif de gestion d'établissement scolaire pour promouvoir des activités ayant pour objectif d'atténuer les disparités en termes d'accès à l'éducation et de qualité de l'éducation est expérimenté et adopté.</p>
<p>Raison: Il est pertinent à modifier les résultats du PDM selon les activités réalisés et la stratégie du Projet.</p>	

Cette modification entre en vigueur à partir de 23 OCT. 2017 , 2017.

Le document est élaboré en français et en anglais, toutes deux langues également authentiques. En cas de divergence sur l'interprétation, la version anglaise fera foi.

Annexe 1 : La version révisée du Cadre Logique du Projet (PDM)

Rabat, le 23 OCT. 2017 , 2017


M. Hitoshi TOJIMA
Représentant Résident
Agence Japonaise de Coopération Internationale
Bureau du Maroc



M. Abdelhaq EL HAYANI
Directeur de la Stratégie, de Statistiques et
de la Planification

Ministère de l'Education National,
de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Royaume du Maroc

Pour le Ministre et par Délégation
Directeur de la Stratégie des Statistiques
et de la Planification et Chargé de la Gestion
du Domaine de l'Appui Social

Signé : EL HAYANI Abdelhaq



Cadre logique du projet

Titre du projet : Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité «PEEQ»
 Agence de mise en œuvre : Ministère de l'Education National, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS), Académie Régionale d'Education et de Formation (AREF), Direction Provinciale
 Groupe cible : Personnel du MENFPESRS, AREF et Direction Provinciale (approximativement 160 personnel) et approximativement 2 000 enseignants et 50 000 élèves dans 32 bassins scolaires
 Réions ciblées : 2 provinces de chacune des 8 anciennes régions (Chaouia Ourdigha (CO), Doukala Abda (DA), Gharb Chrarda Beni Hssen (GCBH), Marrakech Tensift Al Haouz (MTH), Taza Al Hoceima Taounate (THT), Oriental, Tadla Azilal (TA), Sous Massa Draa (SMD)) : 16 provinces au total
 Période du projet: 48 mois

Résumé du Projet	Indicateurs Vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses Importantes
<p>Objectif global: L'activité PEEQ¹ est disséminée à d'autres écoles au sein / au delà des AREF cibles au Maroc.</p> <p>But du projet: Le MENFPESRS appuie les initiatives de l'AREF visant à atténuer la disparité en matière d'éducation.</p> <p>Résultats: 1. Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage, composées principalement du test diagnostique, de l'analyse d'erreurs, de l'élaboration des plans de leçon, du soutien scolaire en utilisant les outils supplémentaires, et du dispositifs de suivi-accompagnement, sont expérimentées et adoptées.</p>	<p>La part des écoles ciblées dans les zones étendues. (valeur cible: X % des écoles primaires et collèges²)</p> <p>Le cadre de référence du MENFPESRS est établi.</p> <p>1-1-1 Les lignes directives sont établies. 1-1-2 Les mesures pour améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves qui ont été introduites par le PEEQ sont adoptées par le MENFPESRS. 1-2-1 L'efficacité de l'intervention du projet pour améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves est confirmée par le biais de l'évaluation diagnostique réalisée dans le cadre du PEEQ. (valeur cible: Le taux des élèves ayant une note inférieure à 20/100 diminue de moitié.) 1-2-2 Le « taux de maîtrise des compétences de base en calcul³ » atteint 85% ou plus chez les</p>	<p>Rapport du MENFPESRS et AREF</p> <p>Fiches de suivi du projet, Rapport annuel d'AREF</p> <p>Fiches de suivi du projet Rapport de l'évaluation des prérequis Test diagnostique Petit test (quizz)</p>	<p>La décentralisation au Maroc continue d'être incluse dans la stratégie d'enseignement.</p> <p>Plan budgétaire approuvé. (Mesure du PEEQ incluse).</p> <p>Aucun changement au niveau de la structure organisationnelle du MENFPESRS et de l'AREF à part le nouveau découpage territorial</p>

¹ Elle est composée de l'administration des tests des prérequis, l'exploitation de ses résultats et la mise en œuvre du projet d'établissement

² La valeur cible sera déterminée dans le cadre du plan de dissémination de l'activité PEEQ.

³ Il est mesuré en pourcentage de réponses correctes dans un petit test sur l'addition de deux nombres à un chiffre (jusqu'à 9 + 9), la soustraction d'un nombre égal ou inférieur de 18 et un nombre à un chiffre dont la différence ne dépasse pas 9 (jusqu'à 18 - 9) et la multiplication de deux nombres à un chiffre (jusqu'à 9 x 9).

<p>élèves de la 4^e année et supérieurs dans les écoles primaires ciblées par le test diagnostique du PEEQ 2016.</p> <p>1-3-1 Dans 80% ou plus des établissements scolaires ciblé par le projet, un atelier pour l'amélioration de l'enseignement ⁴ est organisé en exploitant le résultat du test diagnostique.</p> <p>1-3-2 Les mesures développées pour l'amélioration de l'enseignement sont mise en œuvre dans 80% ou plus des établissements scolaires où l'atelier mentionné ci-dessus a été organisé.</p> <p>1-4-1 L'exécution du test diagnostique (du test des prérequis) et l'exploitation de ses résultats dans la pratique pédagogique des enseignants fait partie des objets du suivi-accompagnement régulier que les inspecteurs pédagogiques opèrent aux établissements scolaires.</p> <p>1-4-2 Ledit suivi-accompagnement est mis en place au moins une fois par an par le biais de la visite d'un inspecteur pédagogique à chacun des établissements scolaires ciblés par le projet.</p>	<p>Questionnaires</p> <p>Rapport d'inspection soumis à la Direction provinciale</p> <p>Rapport d'inspection soumis à la Direction provinciale</p> <p>Rapport d'inspection soumis à la Direction provinciale</p> <p>Fiches de suivi du projet</p>
<p>2. Le dispositif de gestion d'établissement scolaire pour promouvoir des activités ayant pour objectif d'atténuer les disparités en termes d'accès à l'éducation et de qualité de l'éducation est expérimenté et adopté.</p>	<p>2-1 Toutes les activités pour l'amélioration de la scolarisation et de l'apprentissage sont réalisées dans au moins 90% des projets d'établissement sous contrat de subventionnement du PEEQ (Axe PEEQ).</p> <p>2-2 Un guide de la mise en œuvre du projet d'établissement ⁵ est partagé, en tant que document officiel du MENFPESRS, par tous les établissements scolaires primaires et collégiaux au sein des bassins scolaires ciblés par le projet (c.-à-d. établissements cibles).</p>

⁴ L'« amélioration de l'enseignement », tel que défini ici, implique l'élaboration des plans de leçon amélioré, la planification sur l'exploitation du matériel pédagogique supplémentaire. Un plan de leçon amélioré doit inclure des mesures effectives pour faciliter aux élèves la compréhension des points difficiles pour eux que les enseignants ont identifiés par le biais de l'analyse des résultats du test diagnostique. Le plan d'exploitation du matériel pédagogique supplémentaire doit déterminer comment utiliser le matériel pédagogique du PEEQ, en se référant au guide d'exploitation distribué avec les recueils d'exercices, en vue de remédier aux difficultés des élèves.

⁵ Le guide de la mise en œuvre du projet d'établissement comprendra de bonnes pratiques des activités relatives à l'amélioration de la scolarisation et de l'enseignement basé sur les résultats du test diagnostique aussi bien que l'orientation pour la planification et la réalisation des activités.

	<p>2-3-1 90% ou plus de directeurs des établissements scolaires ciblés par le projet sont dotés d'une formation concernant la gestion d'établissement scolaire.</p> <p>2-3-2 Dans 90% ou plus des établissements scolaires ciblés dont les directeurs ont participé à la formation sur la gestion scolaire, un plan d'action annuel (projet d'établissement) est développé pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'accès à l'éducation.</p> <p>2-3-3 Dans 70% ou plus des établissements scolaires où ledit plan d'action annuel est développé, les objectifs sont achevés par référence au plan.</p>	Fiches de suivi du projet	
<p>3. L'AREF est disposée à pérenniser les mesures et le MENFPESRS est prêt à disséminer les mesures à d'autres régions.</p>	<p>3-1 L'élaboration du plan est effectuée par le MENFPESRS et les AREF.</p> <p>3-2 Mise en place des équipes chargées de la dissémination dans l'ensemble des régions.</p> <p>3-3 Mise en œuvre de la démarche de dissémination dans l'ensemble des régions.</p>	<p>Plan de reproduction</p> <p>Fiche de suivi du projet</p> <p>Fiche de suivi du projet</p>	
<p><u>Activités:</u> (Exploration et diagnostic)</p> <p>1-1 Etudier la pratique actuelle en matière d'évaluation de l'élève au niveau de l'établissement scolaire, de la Direction Provinciale, de l'AREF et du MENFPESRS.</p> <p>1-2 Identifier les collègues et les écoles primaires affiliées (bassin scolaires) qui requièrent des interventions pour combler le déficit en matière de rendement des élèves.</p> <p>(Communication)</p> <p>1-3 Les experts japonais tiennent des sessions de communication et information au profit du personnel du MENFPESRS/AREF/CRMEF/Direction Provinciale.</p> <p>1-4 Le personnel du MENFPESRS organise des sessions de communication et information au profit de l'AREF/CRMEF/Direction Provinciale.</p> <p>(Formation)</p> <p>1-5 Le MENFPESRS en collaboration avec AREF analyse les résultats des tests pour identifier les connaissances et compétences que les élèves ont des difficultés à acquérir et en déterminer les raisons, en mettant l'accent sur les compétences scolaires de bases des élèves.</p> <p>1-6 Concevoir et tester une intervention pour améliorer les compétences scolaires de base des élèves (ex. matériel pédagogique supplémentaire).</p> <p>1-7 MENFPESRS/AREF œuvrent de concert pour mettre au point une approche/technique pédagogique efficace pour améliorer l'apprentissage chez les</p>	<p><u>Contribution:</u> 1. Côté marocain: (1) Espace de bureaux et conditions nécessaires pour le projet telles que bureaux, chaises, équipements du bureau, armoires désigné su projet (pour les experts japonais et le personnel de contrepartie marocains) (2) Affecter un directeur de projet, un manager et coordinateur et d'autres intervenants principaux (3) Le budget nécessaire pour les 2 composants du projet (y compris la subvention relative à la composante accès dans la Phase 3 et après) (4) Coût administratif pour le bon déroulement du projet (tel que le salaire, l'indemnité et le frais de transport du personnel de contrepartie marocains et le frais d'opération du bureau de projet)</p>	<p>Le rôle des inspecteurs ne change pas.</p> <p><u>Conditions préalables:</u> Aucun changement au niveau des principes globaux dans la stratégie de l'éducation au Maroc et la « Vision Stratégique 2016-2030 ».</p>	

<p>élèves. (Encadrement de proximité)</p> <p>1-8 L'inspecteur en charge introduit les approches/techniques dans le cadre de ses visites d'inspection de routine.</p> <p>1-9 Les experts japonais organise des sessions de formation pour l'inspecteur et le formateur du CRMEF.</p> <p>1-10 L'inspecteur et le formateur du CRMEF encadré organise des sessions de formation pour l'enseignant avec l'accompagnement des experts japonais.</p> <p>1-11 Les enseignants dans les écoles identifiées révisent et mettent en œuvre le plan de leçon en conséquence.</p> <p>(Suivi)</p> <p>1-12 Les inspecteurs informent du progrès lors des réunions de routine.</p>	<p>2. Côté japonais:</p> <p>(1) L'envoi d'experts (dans le domaine de l'évaluation, l'amélioration d'enseignement et la gestion d'établissement scolaire), et d'autre en cas de nécessité</p> <p>(2) La Formation du personnel de contrepartie au Japon</p> <p>(3) La fourniture du matériel et équipement de bureau</p> <p>(4) Les dépenses des activités du projet</p>	
<p>2-1 Etudier la pratique actuelle en matière de l'amélioration de la gestion d'établissement scolaire au niveau national, régional, provincial et local.</p> <p>2-2 Identifier les bassins scolaires qui requièrent des interventions pour combler le déficit en termes de rendement des élèves et d'efficacité interne de l'enseignement (notamment, transition primaire-collège et scolarisation des filles).</p> <p>2-3 Effectuer l'étude des activités en matière d'amélioration de l'éducation scolaire dans les bassins scolaires choisis.</p> <p>2-4 Développer des outils et des dispositifs pertinents pour renforcer la planification, l'exécution et le suivi du Projet d'établissement au niveau de l'AREF, de la Direction Provinciale et de l'établissement scolaire.</p> <p>2-4 Organiser des ateliers d'orientation pour les bassins scolaires identifiés pour développer et améliorer le projet d'établissement.</p> <p>2-5 Les établissements scolaires proposent le projet d'établissement en mettant l'accent sur les activités pour améliorer l'apprentissage et diminuer des risques de la déscolarisation des élèves.</p> <p>2-6 Fournir une subvention pour la mise en œuvre du projet d'établissement.</p> <p>2-7 Les établissements scolaires mettent en œuvre le projet d'établissement.</p> <p>2-8 L'AREF et la Direction Provinciale supervisent et évaluent la mise en œuvre.</p> <p>2-9 Publier un rapport sur de bonne pratiques et organiser des séances pour les parties prenantes afin de partager des activités menées par les établissements avec l'appui du projet PEEQ.</p>		
<p>3-1 AREF développe le plan de la dissémination dans la région.</p> <p>3-2 MENFPESRS développe le plan de la dissémination au niveau national.</p> <p>3-3 Les experts japonais appuient MENFPESRS et AREF à préparer le budget pour financer le projet PEEQ.</p> <p>3-4 Organiser un atelier en invitant de nombreuses parties prenantes.</p>		

Annexe 11

Procès verbal du comité de coordination conjoint
(1^{re} - 8^e réunions)

**PROCES VERBAL DE LA PREMIERE REUNION DU
COMITE CONJONT DE COORDINATION DU
PROJET D'AMELIORATION DE L'EDUCATION AVEC
EQUITE ET QUALITE**


**Convenue entre
Le Comité Chargé du Projet
et
L'Equipe d'experts de la JICA**

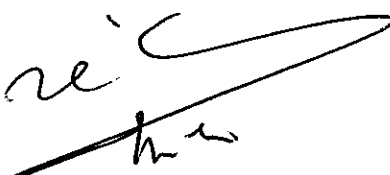
Date: Le jeudi 4 décembre 2014

Lieu: Ministère de l'éducation
nationale et de la formation
professionnelle, Rabat

Pour l'équipe d'expert de la JICA

Pour le Comité chargé du Projet


M. Hiroshi OKUKAWA
Chef de l'équipe


M. Abdelhak GHOULI
Chef du projet

A l'occasion de la première réunion du Comité Conjoint de Coordination (ci-après appelée CCC) tenue le 4 décembre 2014 à Rabat, l'équipe d'experts de l'Agence japonaise de Coopération internationale (ci-après appelée JICA) a entretenu une série de discussion avec les autorités concernées du Royaume du Maroc dans le cadre du Projet d'amélioration de l'éducation avec équité et qualité.

Suite à ces discussions, l'équipe d'experts de la JICA et les autorités Marocaines concernées ont convenues des points suivants :

- (1) Le cadre de référence y compris la matrice de conception du projet et le plan opérationnel a été approuvé sous-réserve que les points suivants soient ultérieurement révisés.
 - i. Ajouter une explication concernant la relation entre la politique marocaine vis-à-vis de l'éducation et le Projet PEEQ dans la partie contexte du projet.
 - ii. Modifier l'expression de l'objectif global pour qu'elle explicite plus l'efficacité pour l'éducation.
- (2) Le lancement du Projet a été officiellement déclaré.

Compte-rendu de la réunion

M. EL Hayani déclare le début de la réunion du CCC .

Voici en résumé les points et interventions des différents membres.

M. EL Hayani: Exprime ses salutations et la bienvenue à tous les participants. Voici les remarques en résumé de M. EL Hayani après avoir assisté à la présentation des grandes lignes du projet :

- Nous avons dû fournir beaucoup d'effort pour pourvoir débiter ce projet, et le cadre amicale et collaboratif qui l'entoure est très prometteur pour la réussite du projet.
- Point "alerte" ou "crainte" à garder à l'esprit, c'est de ne pas se concentrer trop sur les actions opérationnelles, vu que ce sont des activités de pilotage pour être fidèle au maximum au schéma de gouvernance.
- Nous avons discuté pas mal de points lors de notre atelier au sujet du cadre de référence et nous retrouvons nos idées bien intégré dans le document. Donc, c'est très bien.
- Je remarque que le projet est en parfait alignement avec la vision du ministère, ce qui est très positif.

M. SHOJI Koichi: Exprime sa gratitude envers le gouvernement marocain pour la coopération dans le secteur de l'éducation qui a duré bien plus de 10 ans, et aussi son espoir dans le succès de cette coopération. M. SHOJI a partagé aussi ses sentiments de solidarité envers les villes sinistrés suite aux inondations qu'ont connues quelques villes du royaume récemment. Les remarques relevées par M. SHOJI sont comme suit:

- Le projet PEEQ reflète une décennie d'expérience dans le secteur éducatif, et je mets l'accent sur le point que cette coopération sera plus portée au volet technique et aussi financier.
- Je remercie la partie marocaine pour la confiance qu'elle nous réserve.
- Le point le plus important à garder en tête, c'est la pérennisation par la partie marocaine. Donc, c'est un grand défi ou un arrangement étape par étape est essentiel de la partie marocaine pour le partager au futur et pérenniser les résultats de ce projet.

M. OKUKAWA Hiroshi: Exprime sa joie d'avoir l'occasion de présenter le travail effectué jusqu'à ce jour là. Puis, une présentation globale est effectuée sur les grandes lignes du projet qui a intégré les idées et opinions des participants lors de l'atelier du mois d'octobre pour la préparation du cadre de référence avec la présence des membres du CCP. Les explications suivantes sont ajoutées lors de la présentation:

- L'objectif global dans le cadre d'un projet de la JICA exprime le résultat souhaité après l'exécution du projet et non pas durant le projet. En contraste avec le but du projet qui définit ce qui doit être atteint lors de l'exécution du projet.

- Basé sur le résultat des premières phases pilotes on discutera la dissémination du projet vers d'autres régions.
- Le choix des BS cibles a été fait sur la base des indicateurs qui ont été discutés lors de la réunion à la région en octobre.

M. NABIL Ali:

- Pas de remarque particulière sauf que nous avons bien fait de dire qu'on a besoin de cadre de référence. Nous avons des critères d'évaluation, de choix des délégations, etc. Le document va nous permettre de travailler en de meilleures conditions.
- Limiter l'objectif global à la dissémination, c'est un peu réducteur, car la dissémination est un processus au sein du projet que le ministère va effectuer. Je propose de formuler cet objectif autrement: par exemple, la promotion de la qualité de l'éducation.

Mme LHABIB Hind:

- C'était un plaisir d'avoir travaillé sur les indicateurs émanant du système MASAR. Aujourd'hui, nous travaillons sur de nouveaux indicateurs pour l'évaluation des apprentissages. Donc, j'espère qu'on pourra créer un point de liaison, voire une capitalisation entre ce travail et les efforts qui vont être effectués par les experts japonais.

M. LAOUINA Mohamed:

- J'étais content de voir les collègues désignés être choisis car c'est vrai il y'a moins de qualité et d'équité.
- Autre point, on va collaborer ensemble autour de l'abandon scolaire. Et le combat de l'équité est une bataille de longue haleine car les disparités sont importantes.

M. CHOUKRI Naji:

- Je vous remercie pour l'effort que vous avez fait notamment pour réaliser cette synergie d'efforts entre les acteurs centraux, régionaux et même provinciaux.
- Remarque concernant le point d'améliorer la relation collège-primaire du projet: J'ai déjà travaillé lors du projet BAJ sur la région Souss-Massa-Drâa, et cela avait beaucoup impacté le niveau d'apprentissage au niveau collège et lycée. Donc, il faut creuser plus dans ce sens là. C'est juste pour exprimer que je me retrouve bien dans ce cadre de référence.

M. BELQASEM Youssef:

M. BELQASIM Youssef: Le Secrétaire Générale a remercié le travail qui a été effectué, et l'importance donnée au projet. Voici les points particulièrement importants qu'il a relevés:

- Aujourd'hui, c'est claire qu'on a bien avancé à un certain degré au niveau de l'accès mais nous devons prendre plus d'importance au problème d'équité surtout au niveau de la différence entre l'urbain et le rurale.
- Je reviens sur les paroles de M. HAYANI car l'esprit du projet actuel, c'est que nous voulons exécuter ce projet avec la finalité de dissémination par la suite. Et puisqu'il est important de démarrer à partir de l'école, de l'établissement, je vois que ce projet est en parfait alignement avec le cœur de cette idée.
- L'amélioration de la qualité de l'éducation n'est pas un choix d'un département ou du ministère seulement, c'est un choix de la nation et plus encore c'est le choix de SM le Roi Mohamed 6 qui a évoqué ce point important lors de ses discours.
- Il est très important de dessiner les limites des responsabilités à chaque niveau : notre responsabilité au niveau centrale est d'amorcer le projet dans les meilleures conditions et par la suite réaliser la dissémination au niveau national. Pour la délégation, sa responsabilité est la réussite au niveau provincial, et pour l'AREF ce sera la réussite au niveau régionale.
- Au ministère, nous préparons un projet de nouvelle vision 2030, et nous voulons mettre en œuvre les mesures prioritaires avant cette vision. Donc avant bien le déploiement de la vision 2030, c'est claire que les objectifs du projet sont en alignement. Mais, il y'a un effort à faire au niveau de la formulation pour mettre en évidence cette alignement.
- Même si cela sort du périmètre du projet, il faut prendre en considération, lorsqu'on parle d'abandon scolaire, qu'il y'a des enfants qui quittent l'école pour partir vers la formation professionnelle.
- Ce projet s'inscrit dans le choix de la nation qui est de la régionalisation, et comme l'a évoqué M. NAJI et M. HAYANI, la finalité est d'appliquer les efforts qui vont se faire aujourd'hui sur les délégations cibles tout en gardant à l'esprit que d'ici 4 ans ces efforts doivent être poursuivis. Donc, il faut construire les choses dans le sens de pouvoir dire: « Voilà. Nous avons fait les choses comme ça pour une bonne raison. »
- Je déclare officiellement le lancement du projet.

La réunion s'est terminée avec la validation du cadre de référence sous réserve d'y introduire les propositions discutées. Ainsi, Monsieur le secrétaire général déclare le lancement officiel du projet PEEQ.

Liste des participants présents:

M. BELQASEM Youssef:	Secrétaire Général
M. SHOJI Koichi:	Représentant Résident de la JICA
M. EL HAYANI Abdelhaq:	Directeur du projet, Directeur de la DSSP
Mme BENLHABIB Hind:	Directeur de la DSI
M. EL AZHARI Youssef:	Directeur du CNIPE et de l'UCFC
M. NABIL Ali:	Directeur de la DAGBP
M. CHOUKRI Naji:	Directeur de l'AREF Doukkala Abda
M. LAOUINA Mohamed:	Directeur de l'AREF Chouia Ourdigha
M. GHOULI Abdelhaq:	Chef du projet, Chef de division à la DSSP
M. EL AMRANI Rachid:	Chef de division à la DC
M. EL MAZOUNI Nourdine:	Chef de division au CNIPE
M. ESSALIH Mohamed Cherif:	Chef de division à la DAGBP
M. BENZOUINA Abdeljalil	Chef de service à la DAGBP
M. EL IRAQI Bouhaira:	Chef de Service à la DSSP
M. HLIMI Charaf eddine:	Point focal Chaouia Ourdigha, Chef du CRDAPP
M. MARJOUA Mohamed:	Point focal Doukkala Abda, Chef de Service, AREF
M. MAHROUG Ahmed:	Chargé du dossier de la JICA à la DSSP
Mme SAKAMOTO Noriko:	Adjointe au Représentant Résident, JICA Maroc
Mme BENHADDOU Ouidad:	Chargée de programmes, JICA Maroc
M. OKUKAWA Hiroshi:	Chef de l'équipe d'experts JICA
M. KUSAKA Satoshi:	Expert JICA / Développement du matériel pédagogique
Mme SHIMIZU Mayu:	Expert JICA /Gestion de l'école
Mme KHATIBI Soumaya:	Assistante Projet PEEQ
Mme IGARASHI Chie:	Assistante Projet PEEQ
M. FATHI Oussama:	Assistant Projet PEEQ

**PROCES VERBAL DE LA DEUXIEME REUNION DU
COMITE CONJOINT DE COORDINATION DU
PROJET D'AMELIORATION DE L'EDUCATION AVEC
EQUITE ET QUALITE**

**Convenu entre
Le Comité Chargé du Projet
et
L'Equipe d'experts de la JICA**

Date: Le mardi 30 juin 2015

Lieu: Ministère de l'éducation
nationale et de la formation
professionnelle, Rabat

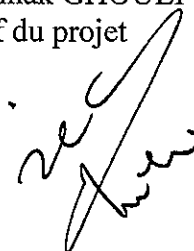
Pour l'équipe d'expert de la JICA

Pour le Comité chargé du Projet

M. Hiroshi OKUKAWA
Chef de l'équipe



M. Abdelhak GHOULI
Chef du projet



A l'occasion de la deuxième réunion du Comité de Coordination Conjoint (CCC) tenue le 30 Juin au siège du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle à Rabat, des discussions très approfondies ont eu lieu entre les représentants de la JICA, l'équipe d'experts et les autorités concernées du Ministère suite à la présentation par l'équipe du projet du Bilan de réalisation de la première année du projet et le plan d'action de l'année scolaire 2015/2016.

Après ces discussions, les parties prenantes ont toutes convenus les points suivants :

- (1) Les activités réalisées dans le cadre de la première année du projet PEEQ sont approuvées.
- (2) Le plan d'action de l'année scolaire 2015/2016 est approuvé et peut démarrer dès le 1^{er} septembre 2015.

Compte rendu de la réunion

A la date et à l'heure ci-dessus indiqué **M. EL HAYANI** déclare l'ouverture de la réunion du CCC. **M. EL HAYANI** a souhaité la bienvenue à tous les participants, a remercié tous les intervenants, pour leur disponibilité et leurs efforts en vue de la réussite de ce projet : « Projet d'amélioration de l'Education avec Equité et Qualité ».

M. SHOJI s'est félicité de la coopération technique de la JICA avec le gouvernement du Maroc et a remercié à son tour tous les participants à la concrétisation de ce projet qui a connu une parfaite et étroite collaboration entre les experts JICA et ceux du ministère y compris les responsables, les cadres, les inspecteurs, et les enseignants.

M. EL HAYANI a ensuite rappelé l'ordre du jour du présent 2^{ème} CCC à savoir :

- Partager le bilan des activités réalisées dans le cadre du PEEQ depuis la première réunion du CCC en décembre 2014
- Partager ensemble les prochaines étapes du projet PEEQ.
- Etudier la possibilité de présenter les résultats obtenus à l'autorité supérieure du ministère.

M. OKUKAWA a pris la parole et a remercié tout le personnel du ministère ayant collaboré à la réalisation de ce projet, il a ensuite procédé à un exposé détaillé donnant d'une manière exhaustive l'ensemble des activités réalisés depuis le premier CCC du 4 décembre 2014 ainsi que le plan d'action de l'année scolaire 2015/2016.

M. EL HAYANI, après cet exposé du Chef de l'équipe d'experts, a félicité au nom des membres du CCC les experts de la JICA et le personnel concerné du ministère pour les efforts déployés pour aboutir à ce résultat exceptionnel. Ensuite il a ouvert le débat.

M. NABIL a exprimé son entière satisfaction du travail élaboré par les différentes équipes du projet. Il a apprécié : « La présentation est excellente sur la forme, et sur le fond. Le projet est sur la bonne voie. »

M. CHAIBI ayant assuré le parfait management du côté marocain des activités de l'analyse des erreurs et du développement du matériel didactique, il a de son côté félicité les experts japonais et les participants à ce travail. **M. Chaibi** a souhaité de passer rapidement à l'exploitation du résultat des études réalisées.

L'approche de l'évaluation des apprentissages adoptée dans ce projet constitue aujourd'hui la meilleure méthode pour le développement de l'apprentissage.

M. GHOULI a pris la parole pour préciser que les instructions ministérielles relatives au projet d'établissement sont scrupuleusement respectées et sans confusion. Il a souligné : « Il y'a un et un seul projet d'établissement et le projet PEEQ ne prend en charge que certaines activités de ce Projet d'Etablissement. Ces activités sont uniquement rassemblées dans ce qu'on a appelé sous-projet. »

M. MAHFOUDI a salué de son côté l'équipe du projet pour le travail accompli en constatant que toutes les actions prévues initialement sont réalisés. Il a fait les

suggestions suivantes :

- L'analyse des erreurs doit être faite dans les deux sens, à la fois pour les élèves et pour les enseignants. Prévoir un manuel ou termes de référence pour instaurer cette démarche d'analyse d'erreur dans les établissements.
- Pour la composante accès, M. MAHFOUDI a insisté pour la prise en compte aussi de l'indicateur des non-inscrits dans la planification de certaines activités de ce projet.

M. EL HAYANI a soulevé la question de validation du rapport de l'analyse d'erreur en précisant que toutes les dispositions nécessaires seront prises à cet effet dans les plus brefs délais pour accélérer son partage avec ses destinataires. Il a ensuite demandé de se pencher rapidement dans la préparation de la formalisation des outils pour la pérennisation et généralisation des résultats positifs obtenues.

M. OKUKAWA a pris la parole pour donner quelques précisions notamment :

- Le rapport d'analyse d'erreur doit être partagé rapidement avec les enseignants.
- Le recueil d'exercices élaboré à tester à la rentrée scolaire constitue l'un des remèdes qui doit être utilisé d'une manière efficace. Au Japon par exemple on consacre les 10 premières minutes aux exercices chaque matin.
- Le processus d'analyse d'erreur par les enseignants n'est pas une tâche ponctuelle. Il doit être engagé tout au long de l'année.
- Les activités des projets d'établissement à prendre en charge par le projet PEEQ ont été longuement discutés sur le terrain avec la participation de l'expert japonais M. HORI qui a bien expliqué que les activités en question ont été ciblées dans l'objectif de développer les capacités d'apprentissages des élèves. Des réunions ont été tenues avec les délégations et les AREF qui ont partagé cette démarche.

M. SHOJI a précisé que la méthode de l'analyse d'erreur pour développer la réussite a fait l'objet d'expérience ayant donné d'excellents résultats au Japon. Concernant l'encouragement de la scolarité de la fille, le fait d'appeler les parents des filles et les responsables du village (par exemple) à l'école, leur expliquer qu'avec la scolarisation, les filles vont apprendre aussi comment nourrir et protéger leur famille dans de bonnes conditions sanitaires et comment participer au développement communautaire constitue une action de grande importance.

Il a expliqué que les activités du genre de jardinage, élaboration du journal de l'école etc. ont été pratiqués au Japon dans le but de développer les bonnes pratiques et le bon comportement chez les élèves.

M. Shoji a proposé l'organisation d'un concours de bonnes pratiques pour les valoriser et en tirer profit car il a constaté à travers le réseau des volontaires japonais au Maroc qu'elles existent.

M. EL HAYANI a donc rappelé la nécessité de la validation rapide du rapport de

l'analyse d'erreur et réfléchir comment introduire les actions de ce rapport dans les mesures prioritaires du Ministère que va connaître la prochaine rentrée scolaire. Il a ensuite fait les propositions suivantes :

- Faire une présentation des travaux réalisés par le projet PEEQ à l'attention de Monsieur le Ministre et Monsieur le Secrétaire Générale pour profiter de leurs orientations.
- Développer les outils pour la formalisation et la pérennisation.
- Organiser une formation au profit des enseignants.

M. SHOJI est favorable aux propositions ci-dessus. Notamment, il a exprimé sa volonté au nom de la JICA Maroc de se préparer pour la réunion avec Monsieur le Ministre.

M. OKUKAWA a précisé le besoin de développer les outils pour la pérennisation ; des termes de références (TDR) pour l'évaluation diagnostique seront élaborés d'ici fin juillet 2015.

Concernant la formation des enseignants, il a souligné que le ministère accorde une importance particulière à la formation continue et que, par conséquent, les actions de formations prévues par le PEEQ doivent s'inscrire bien dans les orientations ministérielles.

M. EL HAYANI a conclu sur les points retenus suivants :

- Réalisation des préparatifs pour la réunion avec Monsieur le Ministre et Monsieur le Secrétaire Générale.
- Les termes de référence (TDR) pour la pérennisation vers fin juillet 2015.
- La formation des enseignants fera objet de discussions ultérieurs mais avec engagement de parfaite collaboration.

Liste des participants présents:

M. EL HAYANI Abdelhaq	Directeur du projet, Directeur de la DSSP
M. SHOJI Koichi	Représentant Résident de la JICA
M. NABIL Ali	Directeur de la DAGBP
M. GHOULI Abdelhaq	Chef du projet, Chef de division à la DSSP
M. EL AMRANI Rachid	Chef de division à la DC
M. ESSALIH Mohamed Cherif	Chef de division à la DAGBP
M. MAGHRAOUI Mohamed Amine	Chef de division à la DCP
M. BENZOUINA Abdeljalil	Chef de service à la DAGBP
M. EL IRAQI Bouhaira	Chef de Service à la DSSP
M. MAHFOUDI Elhassane	Chef de service à la DENF
M. NAIL Youssef	Chef de service à la DSI
M. MAHROUG Ahmed	Chargé du dossier de la JICA à la DSSP
M. AGOURRAM Driss	Cadre au CNIPE
Mme SAKAMOTO Noriko	Adjointe au Représentant Résident, JICA Maroc
Mme BENHADDOU Ouidad	Chargée de programmes, JICA Maroc
M. OKUKAWA Hiroshi	Chef de l'équipe d'experts JICA
M. AIT KHABBA Ali	Coordonnateur Projet PEEQ
Mme KHATIBI Soumaya	Assistante Projet PEEQ
M. FATHI Oussama	Assistant Projet PEEQ
M. BEN YOUSSEF Abdeljalil	Assistant Projet PEEQ


**MINUTES OF MEETING
BETWEEN
THE AUTHORITIES CONCERNED OF THE KINGDOM OF
MOROCCO / MINISTRY OF NATIONAL EDUCATION AND VOCATIONAL
TRAINING
AND
JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
ON
THE JAPANESE TECHNICAL COOPERATION
FOR
PROMOTING EDUCATION WITH EQUITY AND QUALITY (PEEQ)**

The Project Consultation Team (hereinafter referred to as “the Team”), organized by Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as “JICA”) and headed by Mr. TANAKA Shinichiro, visited the Moroccan authorities concerned / Ministry of National Education and Vocational Training (MENFP), Kingdom of Morocco from 29 September to 7 October 2015 in order to share information of progresses and challenges in the first year of the Technical Cooperation Project for “Promoting Education with Equity and Quality (PEEQ)” (hereinafter referred to as “the Project”) and discussed necessary measures to be taken by both sides for ensuring expected outcomes and further expansion of the targeted Regions. The contents of the Minutes are based on the Minister’s orientations set during the meeting held on 2 October 2015.

During its stay in Morocco, the Team exchanged views on the Project in terms of sustainability of activities and firm steps that bring quality learning for pupils/students and had a series of discussions with Moroccan authorities concerned including MENFP Directorates, AREF, Delegations listed in the Annex (hereinafter referred to as “the Moroccan side”).

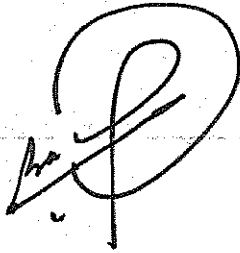
Result of the discussions between both the Moroccan side and the Team are attached hereto.

English text is authentic but French translation is attached as a reference. In case of any divergence of interpretation, the English text shall prevail.



Rabat, 7 October, 2015

Mr. EL HAYANI Abdelhaq
Director of Strategy, Statistics and
Planning,
Ministry of National Education and
Vocational Training
Kingdom of Morocco



Mr. TANAKA Shinichiro
Team Leader,
Project Consultation Team
Japan International Cooperation Agency
Japan



Annex1: List of Attendance

Annex2: Note from the meeting with the Minister on 2 October 2015

Annex3: List of provinces in the target AREFs

A handwritten mark consisting of a vertical line on the left, a horizontal line extending to the right, and a diagonal line extending upwards and to the right from the end of the horizontal line.A handwritten mark consisting of a vertical line on the left, a horizontal line extending to the right, and a diagonal line extending downwards and to the right from the end of the horizontal line.

I. MAIN POINTS DISCUSSED

(1) Objective of the Mission

The mission was dispatched to share the information of progresses in the first year of the PEEQ Project (hereinafter referred to as the Project), and to identify and discuss issues to be addressed and measures to be taken in the remaining period of the Project. It was worthwhile for both sides to have this opportunity before the Project proceeds to its second Round that covers four Regions starting from February 2016.

(2) Progresses in the 1st year of the Project

Both sides shared information on the progresses in the first year of the Project. The Project has made favorable progress so far. The details are as follows;

(Quality Component)

Both sides stated that the Project had achieved amazing outcomes within the first year especially in terms of revising and developing diagnostic assessments. Based on error analysis in light of the diagnostic assessments, learning materials were developed and teacher trainings were tried out.

(Equity Component)

Activities have been planned to create pupils' willingness to learn such as self-esteem development before the provision of the PEEQ school grant. Attention has been paid to how to promote students' transition from primary to secondary schools with special emphasis on female students since female students in rural areas are most disadvantaged.

(3) Conclusions from the Meeting with Minister on 2 October 2015

Information on the progresses was shared by DSSP, concerned Directorates and the Team with the Minister of National Education and Vocational Training on the 2nd October. Both parties agreed the following points;

- MENFP organizes a workshop on application of developed materials for inspectors and teachers with contribution from Japanese experts
- Elaboration and experimentation of pedagogical materials including collective remediation tools is needed.

Details of discussion at the meeting are available in the attached document.

(4) Challenges and issues to be considered

1. Preparation of expansion to other six AREFs

- It was agreed that expansion to other AREFs is not an easy task and it is necessary to manage the Project in an anticipatory manner throughout the Round 1 and 2.



- It was agreed on the assignment of dedicated personnel, two from MENFP (one planning, one pedagogy) in addition to Project Director and Project Manager for more efficient communication and sharing of expertise between Japanese experts and Moroccan counterpart personnel as well as for more direct involvement of MENFP in the Project at the field level. Also it was agreed that two dedicated personnel (one planning, one pedagogy) from each targeted AREF, to which the targeted Delegations are attached, should be assigned for the smooth Project implementation.
- It was agreed that solid platform of stakeholders at the regional, provincial and school level is crucial for successful implementation of the Project. Thus, clear assignment of responsibilities for stakeholders is necessary.

2. Need of more intensive work at the AREF level

The Project should spend adequate time on implementing activities related to both Quality and Equity component, with AREF, Delegation and schools in the Round 1. With outcomes in the Round 1 confirmed, expansion to the Round 2 and onward could be successful. Quality component that aims at improving children's learning outcomes is crucial. The developed diagnostic assessments and error analysis reports are vital resources in this regard. However, the Project will need more intensive and strategic work at the AREF, Delegation and school level in order to bring learning outcomes of children, especially those with learning difficulty. Swift start of activities at the AREF, Delegation, and school level using developed materials in the Round 1 is required as effectiveness of the Project's approach and products should be verified on the field.

3. Maximize alignment between the MENFP's "Priority Measures 2015-2018" and the Project activities

It was confirmed that the "Strategic Vision of the Reform 2015-2030", as an overarching policy that aims at mitigating disparities shows the policy direction for the Project. It was agreed that the the alignment between the MENFP's "Priority Measures 2015-2018" should be maximized in terms of policy priority and budget allocation. Especially, Measure 1: curriculum review for the first four years at the primary level, Measure 2: passing average grade between the cycles and grades, Measure 15: close support and training by action, and Measure 17: management of schools, in the "Priority Measures 2015-2018", are firmly linked with the Project activities. Thus, the MENFP reaffirmed that the Project is putting these policy directions into practice. Both sides confirmed that necessary budget should be allocated on specific activities (providing expertise, organizing seminars, developing and printing materials related to the Project activities, providing training in Japan) by JICA in the Round 1 and 2, and those in the Round 3 and onward will be borne by MENFP. However, it was agreed that




MENFP is responsible for transportation and per diem for MENFP personnel in the framework of the Project. The MENFP agreed to start budget preparation for FY2017 starting from July 2016 and FY2018 starting from July 2017.

4. Target areas for the Project

The list below shows the Target Regions in the Project according to the old territorial boundary. As target areas of the Round 2 and onward, two Provinces of each old Region will be selected by June 2016 (See list of Provinces in Annex3).

Round 1 and 2

- 1) Chaouia Ourdigha
- 2) Doukala Abda
- 3) Gharb Chrarda Beni Hssen
- 4) Marrakech Tensift Al Haouz

Round 3 onward

- 5) Taza Al Hoceima Taounate
- 6) Oriental
- 7) Tadla Azilal
- 8) Sous Massa Draa

5. Necessary modification at the Project Design Matrix

(Project purpose)

The Project Purpose is that MENFP is able to support initiatives of AREF to mitigate educational disparity. Its verifiable indicator is the "framework" of MENFP's support for AREF is prepared. It is important to define and decompose what means the framework of MENFP's support for AREF because clarity of indicator is crucial when monitor and evaluate the Project. As it is expected for AREF to implement initiatives to mitigate educational disparity in terms of both quality and equity, it is necessary for AREF to gather and analyze data for the successful implementation to mitigate educational disparities within its territory.

(Setting target values in the verifiable indicators of the PDM)

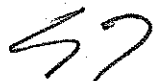
The Project is meant to achieve specific outcomes and project goals within a certain period. Thus, setting target values in the verifiable indicators of the Project Design Matrix (PDM) is important to allow stakeholders to benchmark the status of the Project indicators with its targets. It was agreed initially that these targets should be set by March 2017; however taking into account that the middle point of the Project duration is September 2016, it was agreed that both baseline and target values should be jointly set by the Moroccan side and Japanese experts before June 2016 using baseline data including learning assessment and reflection from field-level practices.

6. Effective linkage between Loan Project with the Technical Cooperation Project

The Project is well aligned with the Basic Education Sector Loan Project in terms of providing successful models that put policy intention and implementation into practice for the Development Policy Lending Component of the Loan Project. The Project is expected to have synergy effects with school construction Component of the Loan Project as targeted AREF will support newly constructed schools using the PEEQ Project's experience.

7. Need to develop a clear Road map

It was agreed that a clear roadmap for the Round 1,2 and 3 to put points raised in this Minutes into practice should be developed by the end of 2015 in collaboration of MENFP and Japanese experts.



ANNEX1: List of Attendance

THE MOROCCAN SIDE

Ministry of National Education and Vocational Training

Mr. BENMOKHTAR BENABDELLAH Rachid, Minister

Mr. BELQASMI Youssef, Secretary General

Mr. FATMI Abdessamad, Advisor

Directorate of Strategy, Statistics and Planning

Mr. EL HAYANI Abdelhaq, Director, Project Director

Mr. GHOULI Abdelhak, Chief of Division, Project Manager

Mr. MAHROUG Ahmed, Chief of Unit, Project Coordinator

Mr. FIKRI Taoufiq, Researcher

National Center of Pedagogical Innovation and Experimentation (CNIPE)

Mr. ELMAZOUNI Nouridine, Chief of Division

Mr. AGOURRAM Driss, Administrator

Central Unit of Staff Training (UCFC)

Mr. DOUHID El Mofaddal, Chief of Division

Mr. ALOUZAD Abdelkrim, Chief of Service

National Center of Evaluation, Examinations and Orientation (CNEEO)

Mr. SASSI Mohammed, Director

Mr. CHAIBI Ahmed, Chief of Division

Ms. KACH Hafida, Chief of Service

Directorate in Charge of Technical Education and School Life

Mr. ELAATMI Rachid, National Coordinator of School Project

Directorate of Curricula

Mr. CHAFIQI Fouad, Director

Directorate of Non-formal education

Mr. MAHFOUDI Elhassane, Chief of Service,

Directorate of Information system

Mr. RGHIOUI Abderraouf, General Engineer



Directorate of General Affairs and Budget

Ms. ARCHANE Dalila, Officer

Directorate of Communication

Mr. ELMATINI Omar, Chief of PR Service

Chaouia-Ourdigha AREF

Mr. LAAOUINA Mohamed, Director, AREF

Mr. HLIMI Charaf Eddine, Chief, CRDAPP, Regional Project Coordinator, AREF

Mr. DARQAOUI Abdelali, Chief of Service, AREF

Mr. MOUNADDIME Abdelilah, Chief de Service, Provincial Project Coordinator, Settlat Delegation

Mr. HAOUATE Rahal, Chief de Service, Provincial Project Coordinator, Berrechid Delegation

Mr. AIT M'BARK, Omar, Inspector, Settlat Delegation

Mr. CHEGDAL Abdelhadi, Inspector, Berrechid Delegation

Mr. FELLAOUI Mohammed, Inspector, Settlat Delegation

CRMEF Chaouia-Ourdigha

Mr. BENKACHCHA Said, Director

Hassan I Lower Secondary School

Mr ZAHIR Bouchaib, Headmaster

Lekhrawaa Primary School

Mr. NECHCHAD Abelkbir, Headmaster

THE JAPANESE SIDE

JICA Project Consultation Team

Mr. TANAKA Shinichiro, Senior Advisor, JICA

Mr. SHIBUYA Kazuro, Deputy Director, Basic Education Division II, Human Development Department, JICA

JICA Morocco Office

Mr. WAKABAYASHI Motoharu, Deputy Resident Representative

Mr. KIDO Takehiro, Assistant Resident Representative

Ms. SAKAMOTO Noriko, Assistant Resident Representative

Ms. BENHADDOU Ouidad, Programme Officer

JICA PEEQ experts

Mr. OKUKAWA Hiroshi, Chief Advisor

Ms. OTA Miho, Expert in girls' education



57



Note Projet

**Projet de Coopération Technique avec la JICA
(Promoting Education with Equity and Quality « PEEQ »)
Programme d'Appui au Secteur de l'Éducation de Base
(Basic Education Sector Support Project « BESSP »)**

Options à proposer et Mise en alerte

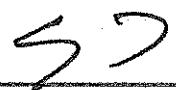
Suite à la réunion avec Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, tenue le vendredi 02 octobre au siège du Ministère avec les experts japonais chargés de l'implantation du projet « PEEQ », un ensemble d'options de réajustement et de points de mise en alerte ont été évoqués, à savoir :

A. Options de réajustement proposées par le MENFP

1. Expérimentation et élaboration d'instruments de remédiation collective.
2. Prévoir dans le plan d'actions le renforcement des capacités des enseignants et des inspecteurs.
3. Programmer l'organisation des ateliers de travail sur les matériaux pédagogiques des inspecteurs des mathématiques du cycle primaire.
4. Importance des outils de travail pour les enseignants et les inspecteurs dans la mise en œuvre de la pédagogie basée sur l'analyse d'erreurs.
5. Mettre en place un plan d'actions d'alignement des activités du projet « PEEQ » avec les quatre mesures prioritaires 2015-2018 : 1/ Nouveau cursus pour les quatre premières années du primaire, 2/ Seuils de passage entre cycles, 15/ Encadrement de proximité et formation par l'action et 17/ Management des écoles.
6. Intégration de la marge de manœuvre des enseignants dans le dispositif du projet « PEEQ » et dans l'accompagnement des enseignants et des inspecteurs.
7. Implication d'un groupe restreint d'inspecteurs et d'enseignants dans le développement des solutions adéquates basée sur le dispositif du projet « PEEQ ».

B. Mise en alerte

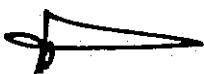
- 1. Ambition « PEEQ » est très élevée.**
- 2. Gérer la passerelle entre les deux composantes du projet « PEEQ », équité et qualité.**
- 3. Insuffisance des examens en tant que source de qualité et efficacité.**
- 4. Importance de l'approche d'analyse des erreurs.**
- 5. Les instruments ne sont pas suffisant à eux seuls.**
- 6. Priorité est accordée à l'accompagnement des AREF, des délégations, des établissements et des enseignants en particulier pour intégrer l'estime de soi.**



ANNEX 3

List of the provinces in the target AREFs

1	Chaouia - Ourdigha	Benslimane
		Khouribga
		Settat
		Berrechid
	Doukala - Abda	El Jadida
		Safi
		Sidi Bennour
		Yousseoufia
2	Gharb - Chrarda - Beni Hssen	Kenitra
		Sidi Kacem
		Sidi Slimane
	Marrakech - Tensift - Al Haouz	Al Haouz
		Chichaoua
		El Kelaa Des Sraghna
		Essaouira
		Marrakech
Rehamna		
3 & 4	Taza - Al Hoceima -Taounate	Al Houceima
		Taounate
		Taza
		Guercif
	L'Oriental	Berkane
		Figuig
		Jerada
		Nador
		Oujda Angad
		Taourirt
		Driouch
	Tadla - Azilal	Azilal
		Beni Mellal
		Fkih ben Salah
	Sous-Massa-Draa	Agadir Ida Outanane
		Chtouka Alt Baha
		Inzegane Alt Melloul
		Ouarzazate
Taroudant		
Tiznit		
Zagoura		
Sidi Ifni		
Tinghir		






3\$0866

02 NOV 2016

A

**Monsieur le représentant résident
du bureau de la JICA au MAROC**

Objet : Projet de coopération technique : Promotion de l'Éducation avec Équité et Qualité (PEEQ).

Monsieur,

Dans le cadre du projet de coopération technique cité en objet ci-dessus et suite à la deuxième mission consultative autour du projet qui a eu lieu entre le 13 et le 21 octobre 2016, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une copie signée du PV de cette mission.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur de la Stratégie
des Statistiques et de la Planification

Signé : Abdelhaq EL HAYANI

JICA MAROC

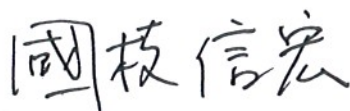
Réf	170/2016_510
Date	4 Nov. 2016
File	MR -41 (PEEQ)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
ENTRE
LES AUTORITÉS COMPÉTENTES DU ROYAUME DU MAROC /
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
SUR
LA COOPÉRATION TECHNIQUE JAPONAISE
POUR
LE PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉDUCATION AVEC ÉQUITÉ ET QUALITÉ

L'équipe de mission de la consultation (ci-après dénommée « l'Equipe ») dirigée par M. Nobuhiro KUNIEDA, Conseiller principal à la JICA en éducation de base, a rendu visite aux autorités marocaines compétentes/Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (ci-après dénommé « le Ministère » ou « MENFP ») au Royaume Maroc, du 12 au 22 octobre 2016. L'équipe a tenu une série de rencontre avec les autorités compétentes aux fins d'examiner l'état d'avancement des activités du projet, intitulé « Le Projet d'Amélioration de l'Education avec Equité et Qualité » (ci-après dénommé « Projet » ou « PEEQ »).

L'Equipe a tenu une série de discussions avec les responsables concernés du Gouvernement du Royaume du Maroc et effectué une visite de terrain dans la zone du Projet. Au cours des discussions, les deux parties ont consenti les principaux points décrits dans les pièces jointes.

Rabat, 21 octobre, 2016



M. Nobuhiro KUNIEDA
Chef de l'équipe de mission de consultation
Agence Japonaise de Coopération
Internationale
Japon



M. Youssef BELQASMI
Secrétaire Général
Ministère de l'Education Nationale et de la
Formation Professionnelle
Royaume du Maroc

APPENDICE

1. Objectif du projet à la lumière de la politique de l'éducation du Royaume du Maroc et la stratégie relatif au projet

(1) Position du projet dans la politique du MENFP

L'objectif du projet, tel que définie dans la Cadre Logique du Projet, est que le MENFP appuie les initiatives de l'Académie Régionale de l'Education et de la formation (ci-après dénommé « AREF») visant à atténuer la disparité en matière d'éducation. Le projet est censé contribuer à la réalisation des objectifs prévus dans la "Vision Stratégique de la Réforme 2015-2030" du Royaume du Maroc, en promouvant l'éducation avec équité et qualité et en atténuant les disparités. Le Projet se positionne également parmi les « mesures prioritaires 2015-2018 », mises en place par le Gouvernement du Royaume du Maroc dans le cadre de la Vision, notamment en tant que faisant partie de la mesure n° 2, seuil de passage entre cycles, la mesure n° 15, accompagnement et formation par l'action, et de la mesure n° 17, Management des écoles.

(2) Désignation de « l'Accompagnateur »

En vue d'atténuer les disparités en matière d'éducation, le MENFP est en train d'expérimenter la mise en place de « l'accompagnateur » parmi des enseignants, en réduisant les nombres de tableaux de classe. « L'accompagnateur » est censé partager ses connaissances et expériences pédagogiques avec les autres enseignants. Le nombre d'accompagnateurs désignés dans les régions est décidé au niveau de chaque AREF, en tenant compte du taux d'un (1) "accompagnateur" pour chaque 20 enseignants, et les ressources humaines de l'AREF. Le MENFP, notamment le CNIPE, a déjà confirmé le nombre total de 200 "accompagnateurs" au cours de l'année 2016.

2. Avancement du projet par rapport à la mission de consultation en 2015

(1) Produits et résultats majeurs du Projet

Les deux parties ont confirmé que les produits suivants ont été développés dans le cadre des activités du Projet. L'information relative à chaque produit est citée en ANNEXE IV.

- Rapport du test diagnostique (analyse d'erreurs)
- Recueil d'expérience (Nombres et Calculs (1^{er}-6^e), Réponse de «Nombres et Calculs », Guide d'exploitation, Géométrie, Grandeurs et Mesures (1^{er}-6^e), Réponse de «Géométrie » et « Grandeurs et Mesures »)
- Test diagnostique (maths: 3^e primaire, maths : 5^e primaire, éveil scientifique : 5^e primaire, maths 1^{er} collège, Livret de correction, guide de passation)
- Manuel de procédure pour la subvention scolaire PEEQ

D

Les deux parties ont aussi confirmé que des formations, séminaires et ateliers ont été organisés dans le cadre du Projet comme listé en ANNEXE IV. En l'occurrence, le MENFP a organisé un atelier national au profit des inspecteurs et des enseignants en octobre 2015.

(2) Mesures prises par le MENFP suite aux recommandations du compte rendu en octobre 2015

a) Désignation de personnes dédiées du Projet

S'agissant des recommandations relatives à la désignation de personnes dédiées, « Désignation de fonctionnaires dédiés, deux du MENFP (un pour la planification et l'autre pour les aspects pédagogiques) en plus du directeur du Projet et du chef du Projet », le MENFP a désigné la personne chargée de la planification; mais l'autre chargée des aspects pédagogiques n'a pas encore été désignée officiellement.

Les deux parties avaient convenu en octobre 2015 : « Il sera procédé à la désignation de deux personnes dédiées (une pour la planification, l'autre pour les aspects pédagogiques) de chaque AREF cible, dont relève la délégation ciblée. » L'Equipe a mentionné qu'il est nécessaire de désigner la personne qui sera chargé des aspects pédagogiques au niveau régional.

b) Allocation budgétaire

Le MENFP et l'Equipe de la mission avaient convenu en octobre 2015 comme suit ;

- Les deux parties ont confirmé que le budget nécessaire devrait être alloué par la JICA pour la réalisation d'activités spécifiques (fourniture de l'expertise, organisation de séminaires, élaboration et impression de supports afférents aux activités du Projet, formation au Japon) du 1er et 2ème rounds, et celles du 3ème round, et ensuite le MENFP prendrait la relève.
- Le MENFP prendra en charge le transport et les allocations journalières pour le personnel du MENFP dans le cadre du Projet.
- Le MENFP lance la préparation du budget pour l'année fiscale 2017 à partir de juillet 2016, et l'année fiscale 2018 à partir de juillet 2017.

Comme stipulé dans compte rendu en octobre 2015, le MENFP s'occupe de frais de transport et per diem pour les personnels du MENFP dans le cadre du Projet.

3. Définition préliminaire des composantes du Projet

Le Projet a expérimenté des activités au niveau d'une école, utilisant la subvention scolaire pour promouvoir l'équité en matière d'éducation dans le cadre de la « composante Equité ». Le Projet a également expérimenté des activités au niveau du district scolaire pour rehausser la qualité de l'éducation dans le cadre de la « composante Qualité ». Les deux composantes devraient servir à l'AREF/Direction

12

provinciale pour renforcer sa capacité à promouvoir l'équité et la qualité dans l'éducation à chaque région /province. Il est attendu de renforcer la capacité de l'AREF / Direction provinciale à collecter et analyser les données pédagogiques, identifier l'arrondissement scolaire cible pour intervention, mettre en œuvre des mesures pour promouvoir l'équité et la qualité dans l'éducation et les évaluer à travers la dissémination des activités du Projet.

(1) Composante Equité

L'objectif de la composante Equité est de permettre aux écoles d'identifier les facteurs internes responsables de l'abandon scolaire ou le redoublement, planifier et mettre en œuvre les activités avec les ressources y compris les subventions scolaires à même de contribuer à la résorption de ces facteurs. Les éléments de la composante Equité sont (i) la sélection des bassins scolaires cibles au niveau de l'AREF / la Direction provinciale, (ii) l'organisation d'activités au niveau de l'école, (iii) leur mise en œuvre par le biais de ressources y compris la subvention scolaire, et (iv) structure de suivi.

(2) Composante Qualité

L'objectif de la composante Qualité est de permettre aux enseignants d'identifier les domaines/points que les élèves ne comprennent pas bien en se basant sur leurs erreurs, d'organiser leurs cours sur la base des constatations et soutenir l'apprentissage des élèves par le biais d'outils de soutien, tels que les manuels scolaires. Les éléments de la composante Qualité sont (i) test diagnostique, (ii) les supports didactiques (manuels) et (iii) une structure de soutien pour les enseignants. Le composante Qualité vise à mettre en place un processus d'enseignement/apprentissage sous forme de flux : (i) évaluation diagnostique, (ii) analyse des résultats d'évaluation (analyse d'erreurs), (iii) encadrement didactique : l'amélioration du plan de leçon/ soutien scolaire, (iv) réalisation de la leçon / exploitation du matériel pédagogique supplémentaire, et (v) l'évaluation formative/ sommative.

4. Recommandations

Les deux parties ont convenu de faire les recommandations ci-dessous à l'Equipe du Projet. L'Equipe s'engage à les étudier et à prendre les mesures nécessaires.

(1) Amélioration du modèle des composantes « Equité » et « Qualité » en vue de sa dissémination

(a) Composante « Equité »

Le Projet a identifié les facteurs majeurs qui contribuent à l'abandon et au redoublement des élèves. Il s'agit, entre autres, des difficultés dans l'apprentissage qui ne sont pas efficacement identifiées par les enseignants et de l'insuffisance des mesures de soutien pour surmonter les difficultés. Il est aussi important d'identifier des facteurs socio-culturels qui empêchent les élèves de faire la transition de l'école primaire au collège. Les différents guides relatifs à cette composante pourraient être révisés afin de mieux

12

faciliter aux acteurs au niveau de l'école de faire l'état des lieux de l'école et d'identifier les causes de l'abandon ou du redoublement.

Il semble que, jusqu'à présent, les experts marocains et japonais ont joué un rôle important dans la mise en œuvre des activités pilotes. Cependant, il est important de renforcer l'implication des acteurs marocains dans la phase actuelle et de revoir la stratégie de la mise en œuvre notamment en matière de dissémination pour les prochaines phases (3 et 4). Il convient de renforcer le rôle des homologues marocains aux niveaux central, régional et provincial dans la formation, la préparation des documents nécessaires, et le suivi-accompagnement. L'organigramme provisoire des acteurs dans la mise en œuvre du Projet est proposé comme ANNEXE III.

(b) Composante « Qualité »

En ce qui concerne les activités de formation des enseignants relatives à la Composante « Qualité » les experts japonais ont formé les cadres pédagogiques le premier jour et les directeurs d'établissement/les enseignants le deuxième jour en collaboration avec les acteurs marocains. L'analyse des résultats du test diagnostique des écoles a été faite par les inspecteurs pédagogiques et les experts japonais au niveau central. Compte tenu du fait que le MENFP s'est engagé à disséminer le modèle du Projet dans les autres Académies aux Rounds 3 et 4, il est essentiel de se préparer à revoir la modalité selon les contraintes avec l'appui des experts japonais.

A cet effet, il est fortement recommandé de réviser la modalité de la mise en œuvre relative à la formation et au suivi-accompagnement aux niveaux central et déconcentré, les intrants et les contenus de la formation avec le soutien des experts japonais, et ce, en vue de la dissémination du modèle dans les autres Académies par le MENFP. L'organigramme provisoire des acteurs dans la mise en œuvre des activités est proposé en ANNEXE III. Il est aussi proposé de donner les conseils aux enseignants pour l'amélioration de leurs plans de leçon sur la base des résultats de l'analyse des erreurs.

En tenant compte de la stratégie du MENFP, il est pertinent de déployer des efforts pour l'amélioration du modèle de la composante « Qualité » sur les matières scientifiques avec un accent particulier sur les mathématiques.

(c) Evaluation de l'efficacité/l'efficience des composantes « Equité » / « Qualité » pour leur dissémination

Etant donné que de nombreuses activités ont été menées par le Projet et vu l'importance de la documentation sur les réalisations et les effets induits tels que l'amélioration des apprentissages des élèves, la réduction des cas d'abandon ou de redoublement dans les écoles cibles, il est donc recommandé de mener une évaluation de l'efficacité/l'efficience des composantes « Equité » / « Qualité » et d'élaborer

un rapport pour la dissémination du modèle du Projet dans les autres Académies. L'évaluation sera faite conjointement par les responsables du MENFP et les experts japonais.

(d) Partage d'informations

Il est recommandé d'exploiter les possibilités offertes par la technologie de l'information et de la communication (TIC) pour faciliter la dissémination du modèle du Projet.

(2) Stratégie de la dissémination du modèle du Projet

Le MENFP et les experts japonais vont travailler étroitement pour élaborer une stratégie de la dissémination du modèle du Projet, tout en étudiant sa faisabilité et les contraintes posées.

(3) Révision du Cadre logique et du Plan d'opération du Projet

(a) Révision du Cadre logique du Projet

L'indicateur d'évaluation pour le but de projet est « Le cadre d'appui du MENFP aux AREF est préparé ». Le cadre est défini comme l'ensemble des documents relatifs aux différentes activités du Projet qui facilitent la dissémination du modèle des composantes « Equité » et « Qualité » par les structures concernées du MENFP, y compris les AREF et les Directions provinciales. Les deux parties ont convenu de continuer la réflexion sur le contenu des différents documents du cadre selon les activités du Projet.

Il est proposé que les « Résultats 1 et 2 » sur le Cadre logique soient révisés comme suit. Le « Résultat 3 » ne sera pas changé du plan initial. Il est à noter qu'un dispositif commun de suivi-accompagnement sera mis en place pour les « Résultats 1 et 2 ».

1. Les mesures d'atténuation des disparités en termes de résultats de l'apprentissage, composées principalement du test diagnostique, de l'analyse d'erreurs, de l'élaboration des plans de leçon, du soutien scolaire en utilisant les outils supplémentaires, et du dispositif de suivi-accompagnement, sont expérimentées et adoptées.
2. Le dispositif de mise en œuvre du Projet d'Etablissement, notamment les productions d'outils, le renforcement des capacités et le suivi-accompagnement des différents acteurs, pour atténuer les disparités en termes d'accès et de qualité, est expérimenté et adopté.

La modalité de révision du Cadre logique sera finalisée entre le Bureau de la JICA au Maroc et le MENFP sur la base du Procès-Verbal des discussions issu de cette mission de consultation.

(b) Plan d'opération

D

Le Projet compte démarrer les activités du Round 3 en février 2017 en dehors des zones pilotes. Cependant, comme mentionné ci-dessus, il est proposé d'améliorer le modèle du Projet avant de procéder à la dissémination. Il sera donc nécessaire de revoir le calendrier du processus de dissémination.

(4) Désignation des personnes dédiées du Projet

Il est recommandé au MENFP à travers une lettre formelle de désigner un inspecteur pédagogique en matières scientifiques en tant que membre du Comité chargé du Projet et de désigner un responsable chargé de l'aspect pédagogique au niveau régional.

(5) Calendrier provisoire du Projet pour l'année scolaire 2016-2017 sous la responsabilité conjointe des experts japonais et acteurs marocains

- Revue et modification de la modalité/structure de la mise en œuvre, du contenu et du focus des différentes sessions de formation des composantes « Equité » / « Qualité » : avant la fin de décembre 2016
- Désignation des responsables pédagogiques aux niveaux central et régional : avant la fin de décembre 2016
- Tenue du Comité conjoint de coordination, révision du Cadre logique, du Plan d'opération et éventuellement du Procès-verbal (au besoin) : avant la fin de janvier 2017
- Révision des différents modules de formation: avant la fin de février 2017
- Formation supplémentaire (si nécessaire) : avant la fin de mars 2017
- Evaluation de l'efficacité/l'efficience des composantes « Equité » / « Qualité » : avant la fin d'août 2017
- Revue et modification de la stratégie de dissémination: avant la fin de septembre 2017

FIN

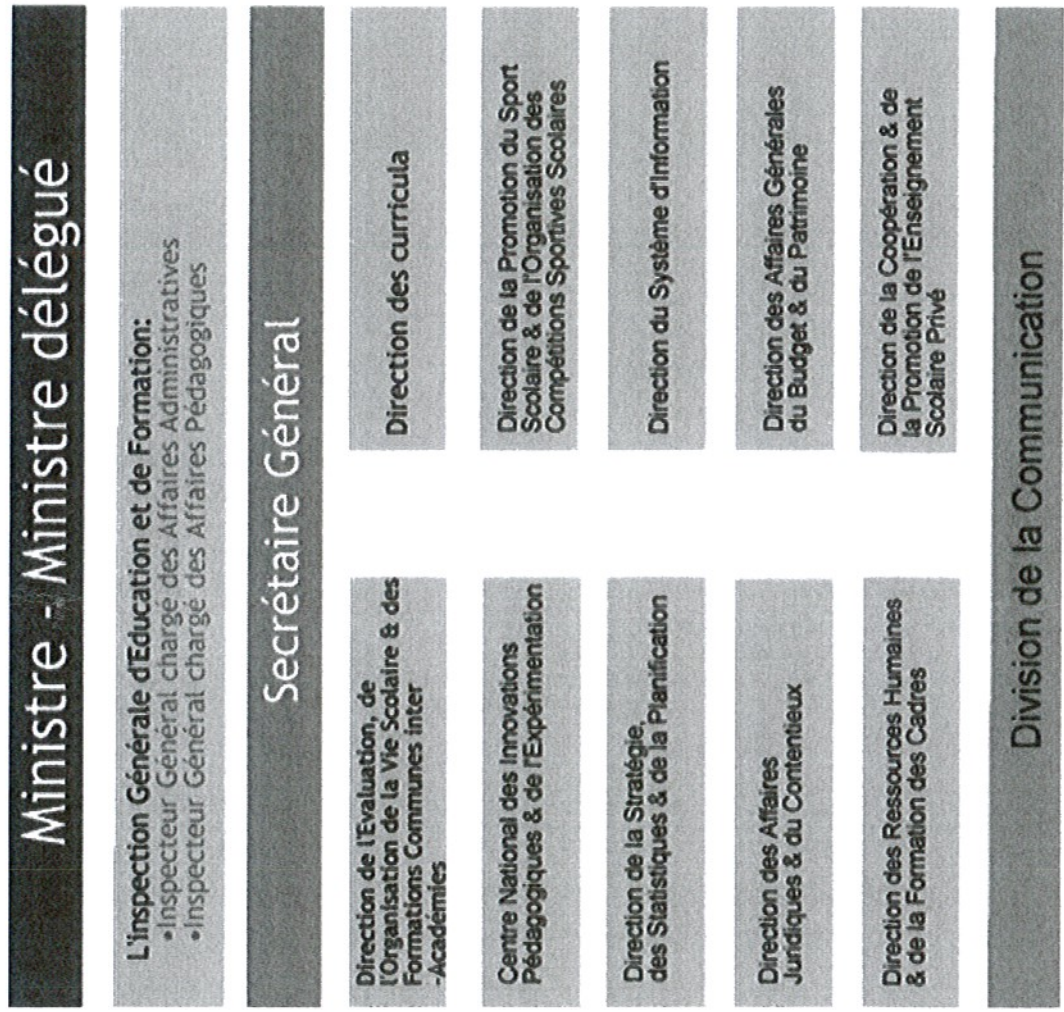
ANNEXE I	Organigramme du MENFP
ANNEXE II	Schémas conceptuels des deux composantes du PEEQ
ANNEXE III	Organigramme provisoire pour la dissémination des activités du PEEQ
ANNEXE IV	Liste des sessions de formation et des documents relatifs aux activités du Projet

12

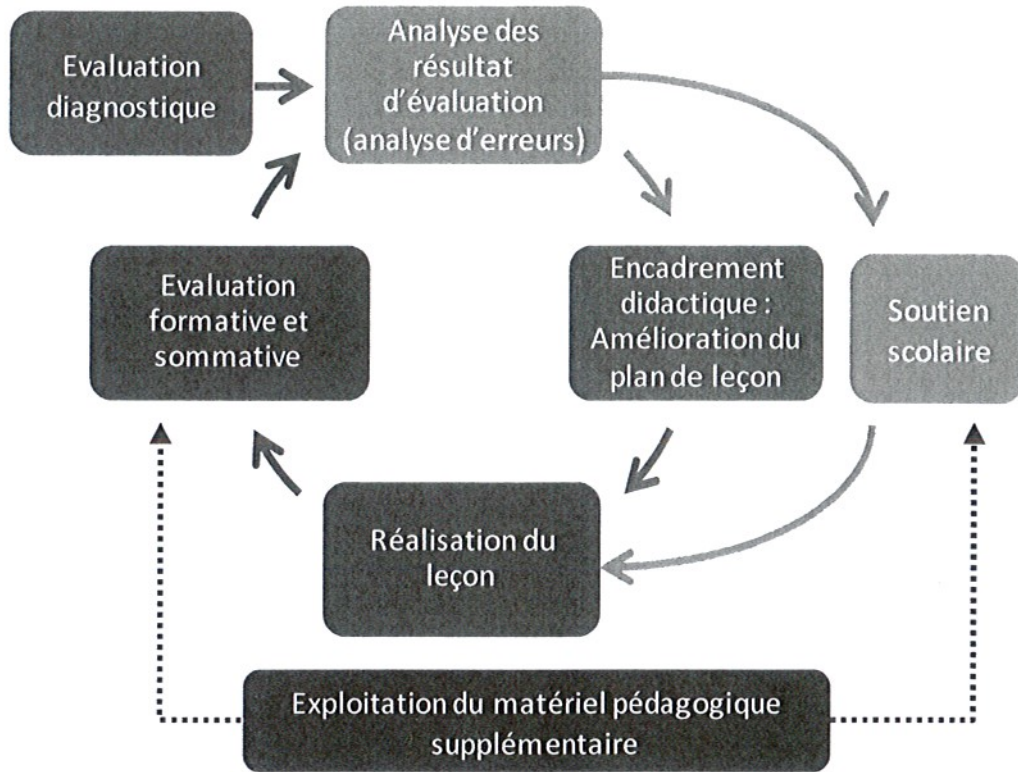
2

Annexe I

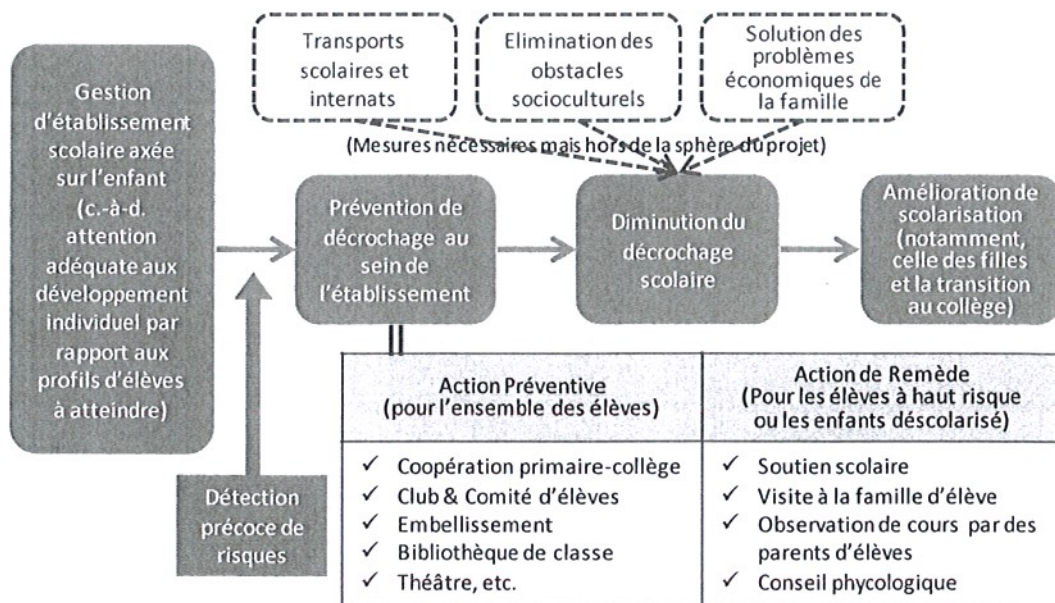
Organigramme du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle



Schémas conceptuels des Deux Composantes du PEEQ



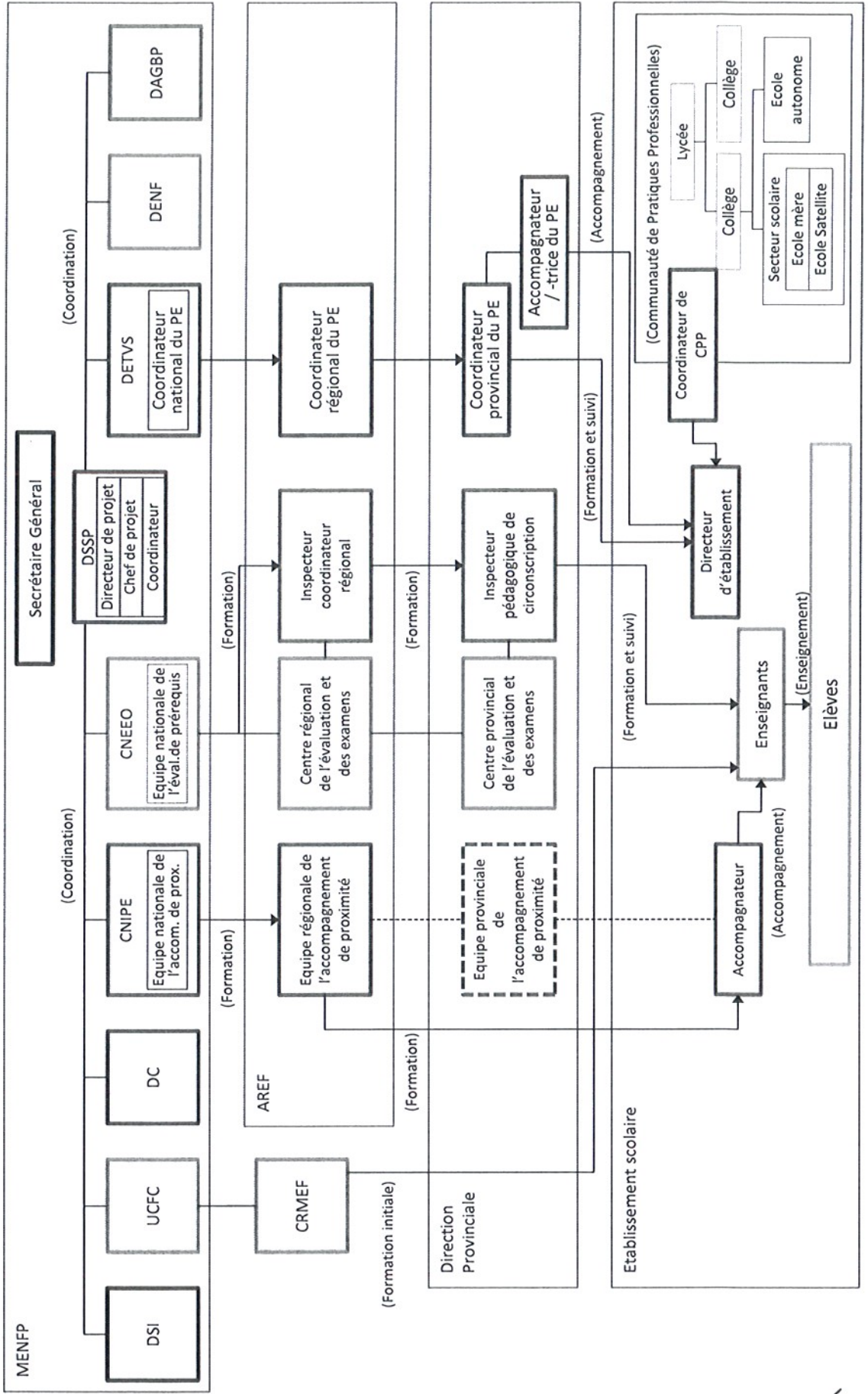
« Composante Qualité »



« Composante Équité »

12

Organigramme provisoire pour la dissémination des activités du PEEQ



Liste des formations, des séminaires et des ateliers menés dans le Projet

Activité	Durée et Période	Formateur/facilitateur (position et organisation)	Cibles (Participants à la formation)	Lieu
« Activités relatives à l'évaluation diagnostique »				
Atelier pour le développement du test diagnostique	7 jours (21-23 et 27-30/01/2015)	KUSAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	Inspecteurs pédagogiques affectés par le CNEEO	Rabat
Atelier pour l'analyse d'erreurs sur les résultats du test diagnostique	4 jours (06-09/04/2015)	KUSAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	16 inspecteurs	Rabat
Atelier pour le développement du test diagnostique	5 jours (07-11/03/2016)	SATO Akira (Evaluation éducationnelle), KOZAI Takeshi, KUSAKA Satoshi	10 inspecteurs et administrateurs	Rabat
Atelier pour la finalisation du test diagnostique	2 jours (01-02/06/2016)	KUSAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	10 inspecteurs et administrateurs	Rabat
« Activités relatives au développement du matériel pédagogique »				
Atelier pour l'analyse du curriculum	2 ateliers de 2 jours (13-14 et 15-16/01/2015)	KUSAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	Inspecteurs pédagogiques	Settat El Jadida
Atelier pour le développement du matériel pédagogique supplémentaire	2 jours (28-29/04/2015)	KUSAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	7 inspecteurs	Rabat
Atelier pour le développement du matériel pédagogique supplémentaire (réunion de suivi)	2 jours (12-13/05/2015)	KUSAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	3 inspecteurs	Rabat
Atelier pour le développement du matériel pédagogique supplémentaire	4 jour (19-20 et 27-28/11/2015)	KUSAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	Inspecteurs et administrateurs	Rabat
Atelier pour la finalisation du matériel pédagogique supplémentaire	5 jour (21-25/03/2016)	KUSAKA Satoshi (Développement du matériel pédagogique (maths et sciences))	5 inspecteurs et administrateurs	Rabat

« Activités relatives à l'encadrement pour les personnes ressources pédagogiques »					
Atelier de formation pour les inspecteurs et les formateurs du CRMEF	2 atelier d'un jour (11 et 16/02/2015)	KOZAI Takeshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	17 inspecteurs, formateurs du CRMEF et cordinateurs du projet	Settat El Jadida	
Atelier pour la préparation des sessions de formation des enseignants	2 réunion d'un jour (12 et 19/10/2015)	KOZAI Takeshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	16 inspecteurs et administrateurs	Settat El Jadida	
Atelier pour la préparation des sessions de formation des enseignants	2 réunion d'un jour (29/02 et 14/03/2015)	KOZAI Takeshi et KISAKA Satoshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	26 inspecteurs et administrateurs	Settat El Jadida	
« Activités relatives à l'encadrement didactique pour les enseignants »					
Formation pour des représentants des enseignants des établissements cibles du projet	3 formations de 2 jours (12-13, 17-18 et 19-20/02/2015)	KOZAI Takeshi, KUSAKA Satoshi et instecteurs/formateurs encadrés	157 enseignants, administrateurs et membres de l'associations de parents d'élève	Settat El Jadida Sidi Bennour	
Formation des enseignants pour amélioration de l'enseignement (mathématiques)	4 séances de 2 jours (13-14, 16-17, 20-21, 22-23/10/2015)	KOZAI Takeshi, KUSAKA Satoshi et instecteurs/formateurs encadrés	110 enseignants	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour	
Atelier national pour l'amélioration de l'enseignement basé sur l'évaluation diagnostique	2 jours (21-22/10/2015)	KOZAI Takeshi (Developpement du matériel pédagogique (maths et sciences))	48 enseignant et inspecteurs	Rabat	
Formation des enseignants pour amélioration de l'enseignement (sciences)	4 séances de 2 jours (01-02, 03-04, 15-16, 17-18/03/2016)	KOZAI Takeshi, KUSAKA Satoshi et instecteurs/formateurs encadrés	163 enseignant et administrateurs	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour	

2

2

« Activités relatives à la Composante Equité »						
Atelier pour la planification des activités "accès" du PEEQ	8 atelier d'un jour (16-19 et 23-26/02/2015)	SHIMIZU Mayu (Gestion de l'établissement scolaire)	246 directeurs d'établissement, surveillants et enseignants	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour		
Accompagnement de proximité pour la planification des activités de l'Axe PEEQ du projet d'établissement	9 jours (25-29/05 et 01-03/06/2015)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire) et OTA Miho (Education des filles)	Directeurs d'établissement et enseignants	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour		
Accompagnement de proximité pour la planification et la mise en œuvre des activités de l'Axe PEEQ du projet d'établissement	8 jours (20-23 et 26-29/10/2015)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire)	Directeurs d'établissement et enseignants	Settat Berrechid El Jadida Sidi Bennour		
Atelier 1 de la Composante Equité	2 ateliers d'un jour (23 et 29/02/2016)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire)	24 directeurs d'établissement et	Settat El Jadida		
Atelier 2 de la Composante Equité	1 jour (26/04/2016)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire) et TERAOKA Ryosuke (Gestion de sous-projet)	23 directeurs d'établissement et enseignants	Casablanca		
Atelier pour la préparation de la planification de la Composante Equité	3 ateliers d'un jour (21, 26 et 29/09/2016)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire) et TERAOKA Ryosuke (Gestion de	37 coordimateurs et accompagnateurs	Casablanca Marrakech Kenitra		
Atelier 3 de la Composante Equité	4 ateliers d'un jour (22, 27, 28, 30)	HORI Yoshihiro (Gestion de l'établissement scolaire) et TERAOKA Ryosuke (Gestion de sous-projet)	83 directeurs d'établissement et enseignants	Marrakech Settat El Jadida Kenitra		

12

« Autres activités »						
Atelier pour la préparation du Cadre de référence	2 jours (21-22/10/2014)	Experts de l'équipe de la JICA	12 membres du Comité Chargé du Projet	Rabat		
Atelier pour le développement des questionnaires sur l'état des lieux	1 jour (14/11/2014)	Experts de l'équipe de la JICA	Inspecteurs pédagogiques	El Jadida		
1er stage de formation au Japon	15 jours (23/01-06/02/2016)		12 partenaires du projet	Tokyo Kanazawa		
Visite de la délégation ministérielle au Japon	7 jours (16-22/04/2016)		5 responsables du MENFP	Tokyo Chiba		
2e stage de formation au Japon	15 jours (14-28/05/2016)		14 partenaires du projet	Tokyo Kochi, Kami, Naruto		

Liste du matériel développé dans le cadre du Projet

Titre du matériel	Objectif de l'exploitation / Utilisateur du matériel	Organisation chargée du renouvellement et de la révision des contenus	Distribution (zones, temps, moyen)
Rapport du test diagnostique 2015 (analyse d'erreurs)	Destiné aux inspecteurs et enseignants pour leur faciliter l'amélioration de l'enseignement en considération des lacunes des élèves	Centre National de l'évaluation, des examens et de l'orientation (CNEEO)	Settat, Berrechid, El Jadida Sidibennour dans la formation des enseignants, et 8 régions convoquées à l'Atelier national en octobre 2015
Recueil d'exercices Nombres et Calculs : Addition et soustraction (1re - 6e) Nombres et Calculs : Multiplication et division (2e - 6e) Nombres et Calculs : Nombres décimaux et fractions (4e - 6e) Réponse de « Nombres et Calculs » Guide d'exploitation Géométrie (1re - 6e) Grandeurs et Mesures (1re - 6e) Réponse de « Géométrie » et « Maths : 3e primaire Maths : 5e primaire Eveil Scientifique : 5e primaire Maths : 1er collège Livrets de correction Guide de passation	Faciliter l'assimilation de connaissances de base chez les élèves de l'enseignement primaire	CNEEO	Déjà distribués aux écoles primaires ciblées par le projet dans la Phase 1 (Settat, Berrechid, El Jadida Sidibennour) en février et mai 2016. La distribution aux écoles pilotes dans la Phase 2 est programmée en novembre 2016.
Test diagnostique	Identifier les lacunes d'apprentissage chez les élèves pour que les enseignants puissent améliorer leurs enseignement.	CNEEO	Après la première exécution en mars 2015, la deuxième opération sera réalisée en septembre et octobre 2016 aux 48 établissements scolaires.
Manuel de procédures pour la subvention scolaire PEEQ	Faire les établissements scolaires cibles du projet comprendre les procédures de la subvention pour la mise en œuvre des activités de l'Axe PEEQ du projet d'établissement	Equipe du projet	A l'occasion de l'atelier pour la planification des activités



**Coopération Marocco-Japonaise
Contrat de prêt MR-H1**

Programme d'Appui au Secteur de l'Éducation de Base « BESSP »
Projet de Promotion de l'Éducation avec Équité et Qualité « PEEQ »

PV de la Réunion de Coordination

**Unité de Gestion du Projet (UGP) – MR-H1
Comité Conjoint de Coordination (CCC) – PEEQ
-21 octobre 2016-**

❖ Lieu et date

- **Lieu :** Salle de réunion Bab-Rouah, siège central du MENFP, Rabat.
- **Date et heure :** Vendredi 21 octobre 2016 de 11h30 à 12h 40.

❖ Participants

✓ Côté MENFP

- Secrétaire Général du MENFP.
- **Niveau central :**
 - DSSP : Directeur et équipe chargée du dossier JICA.
 - DAGBP : Directeur.
 - D. Curricula : Directeur et représentant de la direction dans le comité chargé du projet « PEEQ ».
 - CNEEO : Représentant de la direction dans le comité chargé du projet « PEEQ ».
 - CNIPE/UCFC : Représentant de la direction dans le comité chargé du projet « PEEQ ».
 - DSI : Directrice et représentant de la direction dans le comité chargé du projet « PEEQ ».
 - DVS : Représentant de la direction dans le comité chargé du projet « PEEQ ».
 - DENF : Représentant de la direction dans le comité chargé du projet « PEEQ ».

▪ Niveau régional :

- Directeur de l'AREF de Rabat-Salé-Kénitra.
- Responsables du dossier 21 collèges avec internat au niveau des trois AREF : Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Rabat-Salé-Kénitra.
- Coordonnateurs régionaux du projet « PEEQ » au niveau des deux AREF : Marrakech-Safi et Rabat-Salé-Kénitra.

✓ Côté JICA

- Représentant résidant du bureau de la JICA au Maroc.
- Représentants de la JICA siège de Tokyo :
 - Mr. Nobuhiro Kuieda / Chef de mission, Conseiller supérieur de l'éducation de base.
 - Mr. Takao MARUYAMA/ Directeur adjoint, Département du Développement Humain JICA.
- Adjoint au représentant résidant du bureau de la JICA au Maroc.
- Chargée de programmes éducation du bureau de la JICA au Maroc.
- Expert-comptable et chargé de programmes du bureau de la JICA au Maroc.
- Équipe d'experts chargé de la mise en œuvre du projet « PEEQ ».

✓ Côté MEF

- Représentant de la Direction du Budget du Ministère de l'Économie et des Finances.

❖ Points débattus

- Avancement physique et financier du projet de construction des 21 collèges avec internat en milieu rural.
- État d'avancement du projet PEEQ et calendrier de ses réalisations futurs.
- Résultats de la 2ème mission consultative du projet « PEEQ ».
- Signature du PV de la mission consultative du siège de la JICA du 12 au 21 octobre 2016.

❖ Recommandations JICA

▪ **Projet de construction des 21 collèges avec internat en milieu rural :**

- Réunir les efforts pour achever et mettre en service les 12 collèges restants au titre de la rentrée scolaire 2017-2018.
- Réaffecter le reliquat dans de nouvelles opérations.
- Communiquer à la JICA le montant des engagements à venir.
- Comblé le gap en termes de décaissement d'ici mars 2017: soit un total de 450 millions de yen.

▪ **Projet de coopération technique « PEEQ » :**

- Améliorer le modèle des composantes « Équité » et « Qualité » en vue de sa dissémination :
 - ✓ Revoir la stratégie et le dispositif de formation et de suivi-accompagnement.
 - ✓ Renforcer davantage l'implication des acteurs marocains.
 - ✓ Évaluation de l'efficacité/l'efficience des composantes pour leur dissémination.
 - ✓ Partage d'informations en exploitant la TIC.
- Élaborer une stratégie de la dissémination du modèle du Projet « PEEQ », tout en étudiant la faisabilité et les contraintes posées.
- Réviser le Cadre logique et le Plan d'opération.
- Désigner les responsables pédagogiques :
 - ✓ Au niveau central: un inspecteur pédagogique en matières scientifiques en tant que membre du Comité.
 - ✓ Au niveau régional: un responsable chargé de l'aspect pédagogique.

❖ **Décisions prises**

▪ **Projet de construction des 21 collèges avec internat en milieu rural :**

- Assurer un suivi efficace du projet et accélérer le rythme des réalisations physiques au niveau de chaque région pour rattraper le retard enregistré dans l'exécution du projet.
- En plus des réalisations physiques, il est indispensable d'assurer une coordination parfaite avec le MEF afin d'améliorer les taux de décaissement, tout en veillant sur l'assurance de la liquidité nécessaire pour les AREF.

▪ **Projet de coopération technique « PEEQ » :**

- Le constat de l'utilité du projet « PEEQ » ainsi que son alignement avec la vision stratégique de l'éducation et de la formation 2015-2030 est acquis, il est temps de penser à la manière de dissémination du projet dans le but d'impacter positivement le rendement interne de la classe.
- Institutionnaliser l'expérience et les bonnes pratiques du projet « PEEQ ».
- Introduire les recommandations du projet « PEEQ » dans le processus de révision des nouveaux manuels scolaires et dans la formation des enseignants (formation initiale et continue).

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de
la Formation Professionnelle

Réunion de coordination MENFP/JICA

Projet de : Promotion de l'Éducation avec Équité et Qualité (PEEQ)

Procès-Verbal des discussions

Rabat, février 2017

Informations générales sur la réunion

- **Date et heure** : mardi 21 février 2017 à 10h 30.
- **Lieu** : Salle de réunion bab rouah, siège central du MENP.
- **Objet** :
 - État d'avancement du projet PEEQ.
 - Plan d'actions futures du projet PEEQ.
 - Possibilités d'arrimage du projet PEEQ avec les 16 projets intégrés de la vision stratégique 2015-2030.
- **Participants** : Voir liste de présence ci-joint.

Compte Rendu

À la date et à l'heure indiquée ci-dessus, M. le Directeur de la DSSP déclare l'ouverture de la réunion du CCC. M. le Directeur a souhaité la bienvenue à tous les participants et a félicité tous les intervenants des résultats obtenus grâce à leurs efforts. Il a particulièrement remercié le CNEEO qui a accordé une importance exceptionnelle au projet. Il a expliqué que cette réunion de suivi du projet fait partie de la dynamique entreprise par le Ministère notamment dans la mise en œuvre des 16 projets intégrés de la vision stratégique 2015-2030. Il a précisé qu'un élan important vient d'être donné à cette dynamique lors des journées du 30 et 31 janvier 2017 présidées par M. le Ministre qui a insisté d'intégrer les résultats concrets de ce projet dans les actions du Ministère.

M. le Directeur a présenté l'ordre du jour de la réunion qui comprend trois points sous formes de trois questions auxquelles la réunion doit répondre, à savoir :

1. Qu'est ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui et quels sont les résultats obtenus ?
2. Qui reste à faire et à réussir ?
3. Quels sont les volets qui nécessitent l'arrimage ?

M. le Représentant Résidant Adjoint de la JICA Maroc a de son côté remercié tous les intervenants pour leur soutien continu au projet PEEQ. Il a insisté sur une réflexion à mener sur le post projet PEEQ en vue de consolider les résultats dans une perspective d'avenir.

Le Directeur du CNEEO a également remercié l'ensemble des intervenants. Il a rappelé que le projet PEEQ est un projet qui creuse dans les missions et préoccupations du Ministère en vue de donner tous les élans nécessaires à l'amélioration de la qualité des apprentissages en faisant de l'évaluation un outil d'amélioration de l'efficacité. Il a recommandé de continuer à poursuivre cette démarche jusqu'à la mise en place d'un système de soutien scolaire individuel en mettant à profit les opportunités offertes par les nouvelles technologies.

Le Chef de l'équipe d'experts de la JICA a fait une présentation détaillée sur l'avancement du projet PEEQ et les orientations futures.

L'expert de la JICA en évaluation éducative a présenté ses recommandations suite aux résultats du test diagnostique session 2016 en insistant sur les points suivants :

- L'amélioration des méthodologies et pratiques des enseignants à travers des programmes nationaux avec une concentration sur la maîtrise des acquis.
- Renforcement des pratiques de l'évaluation formative et de l'évaluation diagnostique.
- Révision du curricula et des manuels scolaires.

Après ces deux exposés, M. le Directeur de la DSSP a félicité au nom des membres du CCC les experts de la JICA et le personnel du Ministère mobilisé dans le projet pour avoir ces résultats probants. Ensuite il a ouvert le débat.

M. le Chef de division à la DENF a recommandé de prendre en considération dans le développement d'un modèle de gestion scolaire pour « une école de l'équité et de la qualité » visant à atténuer la disparité de l'éducation ; les résultats des expériences réalisées au niveau des établissements scolaires. Il recommande un modèle de veille et de lutte contre le décrochage scolaire.

Le représentant de l'UCFC suggère d'inscrire les résultats positifs du PEEQ dans les orientations curriculaires et documents officiels du Ministère.

Le coordinateur du projet PEEQ au niveau de l'AREF de Marrakech-Safi a constaté que le projet a donné une nouvelle dynamique aux 8 établissements scolaires ciblés du projet, tout en insistant sur la nécessité d'un suivi de la gouvernance des établissements avec la participation des autres partenaires.

Le représentant de la DETVS a précisé que la valeur de PEEQ est très grande et recommande de prendre en considération dans le guide relatif au volet équité avec la pratique des projets d'établissement tous les documents produits à ce sujet dans le cadre du projet PAGESM.

L'inspecteur pédagogique de l'équipe nationale a témoigné qu'au niveau terrain, tous les apports du PEEQ sont bien appréciés par les directeurs d'établissement, les enseignants, les élèves, les associations des parents d'élèves, etc. Il a précisé que le PEEQ a évolué au Maroc et qu'actuellement on est dans la phase critique de mise en application sur le terrain de tous les produits du projet. Donc il faut poursuivre les efforts avec la participation de tous les partenaires.

Le représentant du CNIPE a pour sa part suggéré une implication beaucoup plus forte des accompagnateurs dans le projet.

M. le Directeur du CNEEO a commenté les résultats du test diagnostique présentés par l'expert de la JICA en précisant que les résultats modestes des mathématiques doivent nous amener à des analyses beaucoup plus fines et pour construire les outils à mettre à la disposition des enseignants. La pédagogie de la maîtrise devient une nécessité car on doit s'assurer que chaque élève a acquis ce qu'il faut.

On doit ainsi disposer d'un mécanisme qui tient compte du rythme d'apprentissage de chaque apprenant

M. le Chef de projet PEEQ a recommandé de mesurer l'effectivité des interventions du PEEQ surtout à travers des résultats obtenus dans les établissements relevant de l'AREF de Casablanca-Settat.

M. le chef des experts JICA a répondu à toutes les interrogations techniques du projet PEEQ à suggérer de préparer un plan d'action de la coopération future en vue de la mise en œuvre des recommandations citées ci-dessus.

Ensuite M. le Directeur de la DSSP a fait une présentation sur l'arrimage du projet PEEQ avec les 16 projets intégrés de la vision stratégique 2015-2030 en précisant que tous ces projets touchent à la qualité à l'instar du projet PEEQ.

Pour conclure la réunion et synthétiser les résultats du débat, M. le Directeur de la DSSP a insisté sur les trois priorités suivantes :

➤ **Priorité N°1 :**

- Finaliser l'ensemble des documents produits par le projet.
- Élaborer le guide de l'enseignant.
- Améliorer le support de formation.
- Élaborer le guide spécifique au modèle de gestion scolaire.

➤ **Priorité N°2**

- Assurer le suivi minutieux de la mise en œuvre des résultats du projet PEEQ dans son périmètre d'action, afin de pouvoir mesurer son impact sur la qualité des apprentissages.

➤ **Priorité N°3**

- Intégrer les outputs du projet PEEQ dans les projets intégrés de la vision stratégique 2015-2030.

Le Représentant Résident Adjoint de la JICA Maroc a préconisé l'utilisation des opportunités offertes pour les nouvelles technologies en vue de mettre les résultats du projet au profit de maximum des établissements scolaires.

Le responsable du projet PEEQ au niveau de la JICA Maroc a indiqué qu'il ne reste que juste une année pour la clôture du projet, un planning détaillé des actions futures du projet PEEQ doit être élaboré et discuté. Cette mesure sera prise en charge par le Comité Chargé du Projet (CCP) lors d'une réunion qui sera programmée au cout du mois de Mars.

M. le Directeur a clôturé la réunion par une recommandation sur l'organisation d'un séminaire national sur le projet PEEQ avant sa clôture. Regroupant ainsi, tous les acteurs de l'éducation nationale : centraux, régionaux, provinciaux et locaux ; même ceux qui ne sont pas concernés par la phase pilote du projet « PEEQ ».

Signature

▪ **Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle (MENFP):**

- **Mr. Abdelhak Ghouli**

Chef de la Division de Planification

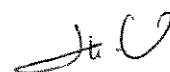
Directeur de la Stratégie, des Statistique et de la Planification



▪ **Agence Japonaise de coopération Internationale (JICA) / Équipe des experts chargé de la mise en œuvre du projet « PEEQ »:**

- **M.Hiroshi OKUKAWA**

Chef de l'équipe



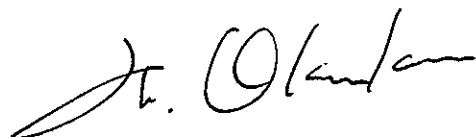
**PROCES VERBAL DE LA SIXIEME REUNION DU COMITE CONJOINT DE
COORDINATION DU
PROJET D'AMELIORATION DE L'EDUCATION AVEC EQUITE ET
QUALITE**

**Convenu entre
Le Comité Chargé du Projet
et
L'Equipe d'experts de la JICA**

Date: Le 12 octobre 2017

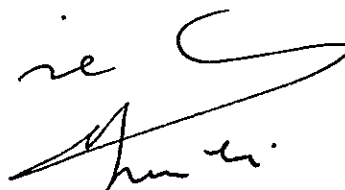
Lieu: Ministère de l'éducation
nationale, de la formation
professionnelle, de
l'enseignement supérieur et de
la recherche scientifique,
Rabat

Pour l'équipe d'expert de la JICA



**M. Hiroshi OKUKAWA
Chef de l'équipe**

Pour le Comité chargé du Projet



**M. Abdelhak GHOULI
Chef du projet**

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CCC

DU 12 OCTOBRE 2017 A 10H30

1- CONTEXTE ET DEROULEMENT

Après le mot d'ouverture par M. le Directeur de la DSSP et celui du représentant de la JICA Maroc, l'ordre du jour a été précisé et comprend deux points essentiels, à savoir :

- recueillir l'avis des membres présents au CCC avec des représentants des services centraux, AREF, et directions provinciales sur l'étude de l'effet du PEEQ sur l'apprentissage des élèves réalisée conjointement avec les experts japonais ;
- partager des points de vue sur la stratégie de généralisation du PEEQ en vue d'élaborer un plan d'action.

Ensuite le chef des experts JICA a fait une présentation détaillée contenant :

- 1) rappel des recommandations du dernier CCC en date du 21 février 2017 ;
- 2) rappel des orientations de M. le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique lors de l'audience accordée à la JICA Maroc en date du 21 juin 2017 en vue de la généralisation du modèle pédagogique du PEEQ à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 ;
- 3) présentation du DVD contenant tout le matériel et tous les outils produits par le PEEQ ; ce DVD a été distribué aux différents intervenants lors des réunions organisées à cet effet aux directions provinciales cibles du projet pendant la période du 19 au 24 septembre 2017 ;
- 4) présentation de l'étude de l'effet du PEEQ sur les apprentissages faisant ressortir :
 - tendance à évolution qui diffère d'un établissement à un autre selon la motivation et l'implication des acteurs ;
 - deux écoles ont donné des résultats très encourageants suite à l'encadrement des inspecteurs et directeurs et l'engagement des enseignants et élèves ;
 - fluctuations des résultats par niveau suite à l'insuffisance de la maîtrise des apprentissages et ancrage faible des connaissances et compétences de base ; à ce sujet, les experts soulignent la nécessité de prendre immédiatement des actions concrètes.

Ces résultats sont conformes aux recommandations du rapport de l'évaluation diagnostique 2016 élaboré par l'équipe nationale sous encadrement des experts de la JICA.

2- LES DEBATS

M. le Directeur de la DSSP a pris la parole pour ouvrir le débat. Les interventions recueillies se présentent comme suit :

Le représentant de l'UCFC a suggéré de généraliser la pédagogie de l'erreur et travailler aussi sur les stratégies qui anticipent et préviennent des erreurs d'élèves et les intégrer dans la formation initiale dispensée dans les CRMEF.

L'inspecteur pédagogique représentant de l'équipe nationale du projet PEEQ a beaucoup insisté sur la méthodologie introduite par le PEEQ et qui doit être vulgarisée le plutôt possible et il a aussi suggéré de tenir compte dans les curricula de l'utilisation de cartes de nombre pendant 5 minutes au début des séances des mathématiques.

M. le Chef de division représentant du CNIPE a précisé que pour l'institutionnalisation des innovations, il y a des étapes parmi lesquelles les intervenants doivent les approprier. A ce sujet il a suggéré l'organisation d'un atelier pour bien analyser tous les aspects liés à la généralisation de ce produit PEEQ.

M. le Chef de division représentant du CNEEO a indiqué que le projet a pu contribuer efficacement à l'instauration de l'évaluation dans le système éducatif du Maroc qui a été accompagnée efficacement d'une communication systématique entre les différents acteurs de l'éducation. Le projet a développé une méthodologie pour la maîtrise des apprentissages ; il y a des outils réalisés d'une manière scientifique et conformant aux cadres de références. La généralisation doit être progressive et accompagnée de la formation et sans attendre les nouveaux curricula.

M. le Directeur des curricula a constaté que les chefs des établissements demandent la généralisation immédiate des acquis du projet mais on doit étudier minutieusement au niveau central tous les aspects liés à cette question. Il a ajouté :

- Méthodologie du projet : le PEEQ nous a donné l'occasion d'achever le cycle du projet entamé par le ministère avec l'analyse de l'existant au niveau des curricula, les difficultés des élèves, les remèdes, ceci pour les niveaux du primaire. Il faut tirer tous les renseignements de cette méthodologie qui est généralisable.
- Les outils produits : grâce à ce projet, on dispose d'une batterie de tests, des exercices couvrant tous les niveaux du primaire constituant une innovation par rapport à notre système éducatif.
- Les acquis du PEEQ sont généralisables mais on doit réfléchir à des mécanismes souples.

M. le Directeur des curricula a rappelé sa requête pour l'appui des experts japonais aux équipes marocaines désignées pour la rénovation des curricula qui va démarrer très prochainement, en demandant à la JICA de prévoir dans le cadre du PEEQ actuel quelques missions d'experts en attente de la mise en place de la deuxième phase du PEEQ.

M. le Chef des experts JICA a souligné la nécessité de prendre les actions concrètes immédiatement ; les difficultés constatées chez les élèves ne peuvent pas attendre ; à ce sujet il a rappelé les recommandations de la journée de travail du 5 octobre 2017 avec les différents représentants des différents intervenants du ministère pour examiner l'étude de l'effet du projet sur les apprentissages ; notamment celle consistant à promouvoir 5 minutes d'exercices avant démarrage effectif des séances des mathématiques moyennant les outils produits par le PEEQ (cartes de nombre et feuilles de calcul mental ainsi que recueils d'exercices).

M. SATO, Expert en évaluation éducative, ayant supervisé l'encadrement des évaluations diagnostiques et l'élaboration du matériel pédagogique supplémentaire, après avoir exposé

ses commentaires sur les résultats de ces évaluations faisant ressortir l'insuffisance des apprentissages chez les élèves, a recommandé d'intervenir en urgence. A cet effet, il a présenté l'application de la méthode de cartes de nombres pour la maîtrise du calcul mental. Cette présentation a été appuyée par des exemples relatifs à chaque niveau scolaire du primaire.

3- DECISIONS

Les principales décisions prises au cours de cette réunion du CCC sont :

- 1) généralisation des activités de 5 minutes d'exercices au début des séances des mathématiques en utilisant les cartes de nombres et les recueils d'exercices développés par le PEEQ à partir de cette année scolaire 2017/2018 ;
- 2) généralisation de l'application de la pédagogie de l'erreur pour améliorer les apprentissages à partir des tests diagnostiques à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 ;
- 3) organisation des formations des formateurs régionaux et provinciaux et de circonscription ainsi que les enseignants sur la pédagogie de l'erreur au cours de cette année scolaire 2017/2018 ;
- 4) participation à la rénovation des curricula selon le programme élaboré par le ministère à ce sujet avec appui des experts JICA à compter de cette année scolaire 2017/2018 ;
- 5) organisation d'un atelier avec la participation des représentants de tous les acteurs du niveau central, régional, provinciale et local pour arrêter les modalités de mise en œuvre de ces décisions.

M. le Ministre a rejoint la réunion du CCC. Après avoir écouté les explications retraçant les travaux de cette réunion ; les débats et conclusions, M. le Ministre a donné son accord sur toutes les décisions ci-dessus et a formulé ses orientations en vue d'accélérer la généralisation tout en procédant à des régulations éventuelles au fur et à mesure de son avancement.

**PROCES VERBAL DE LA SEPTIEME REUNION DU
COMITE DE COORDINATION CONJOINT DU
PROJET D'AMELIORATION DE L'EDUCATION
AVEC EQUITE ET QUALITE (PEEQ)**

**Convenu entre
Le Comité Chargé du Projet
et
L'Equipe d'experts de la JICA**

Date : Le 25 juin 2018

Lieu : Ministère de l'éducation
nationale, de la formation
professionnelle, de
l'enseignement supérieur et de
la recherche scientifique,
Rabat

Pour l'équipe d'expert de la JICA

Pour le Comité chargé du Projet



M. Hiroshi OKUKAWA
Chef de l'équipe



M. Abdelhak GHOULI
Chef du projet

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CCC

DU 25 JUIN 2018 A 10H00

1. CONTEXTE ET DEROULEMENT

Après les mots d'ouverture faits par M. le Directeur de la DSSP et par M. le Représentant Résident Adjoint de la JICA Maroc, les objectifs de la réunion ont été précisés comme indiqué ci-dessous :

- Discuter et valider le « Plan d'action national pour la généralisation de la démarche pédagogique de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire » qui a été introduite dans le cadre du projet PEEQ ;
- Discuter et valider la totalité du « Guide pratique pour la mise en œuvre des activités pédagogiques et éducatives » qui est un ensemble de petits guides relatifs aux différentes activités menées dans le PEEQ, dont chacun a été auparavant validé au niveau de la direction concernée (CNEEO, DC, DVS) ;
- Approuver le calendrier des activités à effectuer avant la clôture du projet (fin juillet), y compris l'émission d'une note ministérielle concernant la mise en pratique dudit plan d'action national.

Ensuite, le Chef des experts JICA a fait une présentation détaillée contenant :

- 1) Le rappel des étapes franchies lors de l'élaboration du plan national avant l'arrivée à sa version finale, y compris les orientations données par M. le Ministre le 21 juin 2017 ; les discussions menées à différents niveaux sur le plan de généralisation ; et les révisions consécutives en fonction des remarques faites par les directions concernées.
- 2) La présentation détaillée du contenu de chacune des parties constitutives du plan national de généralisation ;
- 3) La proposition des tâches à accomplir avant la clôture du projet PEEQ qui sont :
 - Approbation et distribution du « Guide pratique pour l'amélioration de l'éducation avec équité et qualité »
 - Emission d'une note ministérielle sur la mise en œuvre du plan d'action national pour la généralisation
 - Téléchargement de tous les outils pédagogiques du PEEQ sur le site web du MENFPESRS
 - Organisation d'un séminaire national pour partager l'apport du PEEQ avec toutes les parties prenantes, y compris les 12 AREF

2. DEBATS

M. le Directeur de la DSSP a pris la parole pour ouvrir le débat. Les interventions recueillies lors de ces débats se présentent comme suit :

M. le Chef de division représentant du CNIPE a insisté sur la nécessité de travailler en coordination entre les différentes directions en vue d'assurer une vision globale. Il a souligné par ailleurs l'importance de réalisation des MOOC basée sur l'exploitation des outils pédagogiques du PEEQ en attirant l'attention sur l'intérêt et le rôle qu'ils peuvent rendre pour

Quant au Projet d'appui au secteur de l'éducation de base (MR-H1), M^{me} la Chargée du programme de la JICA Maroc a exposé l'état d'avancement et les points d'attention, y compris la nécessité de coordination pour la cérémonie d'ouverture.

3. SYNTHÈSE ET DÉCISIONS :

M. le Secrétaire général a, à son arrivée, exprimé ses sentiments chaleureux vis-à-vis de tous les intervenants en les remerciant pour leur apport et pour les efforts qu'ils ont déployés en faveur du système éducatif marocain. En réaffirmant également la motivation de tous pour que le projet ne puisse pas terminer à la fin du projet. M. le Secrétaire général n'a pas par ailleurs omis d'orienter les participants sur les éléments à prendre en compte dans le cadre d'une stratégie de dissémination à adopter pour assurer une généralisation tout en minimisant le risque d'arrêt.

Les principales décisions prises au cours de cette réunion du CCC sont :

- 1) Validation et approbation du plan d'action national pour la généralisation de la démarche pédagogique en question sous condition d'intégrer les propositions faites au cours de cette réunion, à savoir :
 - La désignation de la démarche est « la démarche pédagogique d'évaluation et de maîtrise des compétences de base en mathématiques au cycle primaire ».
 - Les formations continues des enseignants sur la démarche en question se tiendront, sans être appelées « en cascade » en vue de l'autonomisation future au niveau des AREF, dans le cadre global de la révision des curricula et des manuels scolaires.
 - La démarche pédagogique en question sera « généralisée » en mathématiques au cycle primaires étant donné l'effet positif des outils pédagogiques du PEEQ qui a été clairement observé dans ce domaine. D'autre part, divers pratiques pédagogiques et éducatives appuyées par le PEEQ devraient être « disséminées » dans le cadre de l'évaluation des prérequis et du projet d'établissement qui sont déjà officiellement généralisés par le MENFPESRS
 - Le dispositif de suivi de la mise en œuvre des curricula révisés sera renforcé par le questionnaire à annexer à la fin de ce plan d'action.
- 2) Validation du « Guide pratique pour la mise en œuvre des activités pédagogiques et éducatives » et autorisation de son impression.
- 3) Attribution au pôle pédagogique du MENFPESRS, coordinateur des 8 directions pédagogiques, de la responsabilité en matière de suivi de la mise en œuvre de la démarche pédagogique en question après la clôture du projet.
- 4) Concertation et confirmation avec M. le Secrétaire Général en matière de modalité de l'émission de la note ministérielle relative à la mise en œuvre du plan d'action national.
- 5) Préparation soignée du séminaire national qui se tiendra à la fin du projet pour qu'il soit une occasion substantielle de capitalisation de l'apport du PEEQ ; dans ce cadre, les participants discuteront un plan d'action régional pour la généralisation de la démarche.
- 6) Téléchargement de l'ensemble des produits du PEEQ et de leur implantation dans un site officiel du MENFPESRS.

Liste des participants :

M. BELQASMI Youssef	Secrétaire Général du MENFPESRS
M. EL HAYANI Abdelhaq	Directeur du projet ; Directeur de la stratégie, des statistiques et de la planification
M. CHAFIQI Fouad	Directeur des curricula
M. NAHYA Aziz	Directeur chargé de la vie scolaire
M. GHOULI Abdelhaq	Chef du projet, Chef de division, DSSP
M. CHAIBI Ahmed	Chef de division, CNEEO
M. MAHFOUDI Elhassane	Chef de division, DENF
M. ELMAZOUNI Nourdine	Chef de division, CNIPE
M. BOUHEMAID Nourddine	Chef de division, DSI
M. BOUHAIRA El Iraqi	Chef de Service, DSSP
M. BARKIA Hicham	Cadre, DVS
M. ARGHBI Rachid	Coordinateur régional du Projet PEEQ, AREF RSK
M.SLIMANI Abdelghani	Inspecteur Pédagogique, AREF CS
M. FIKRI Taoufiq	Coordinateur national du Projet ; Cadre, SEES-DSSP
M. KAGEYAMA Tadashi	Représentant Résident Adjoint de la JICA Maroc
M ^{me} BENHADDOU Ouidad	Chargée de programmes, JICA Maroc
M. OKUKAWA Hiroshi	Chef de l'équipe d'experts JICA
M. AIT KHABBA Ali	Coordinateur, Projet PEEQ
M. BABAKHOUYA Mohamed	Coordinateur, Projet PEEQ
M. ABBADI Abdelhak	Chargé de la qualité, Projet PEEQ
M. OUBAHA Ahmed	Chargé de la finance et des logistiques, Projet PEEQ

**PROCES VERBAL DE LA HUITIEME SESSION DU
COMITE DE COORDINATION CONJOINT DU
PROJET D'AMELIORATION DE L'EDUCATION
AVEC EQUITE ET QUALITE (PEEQ)**

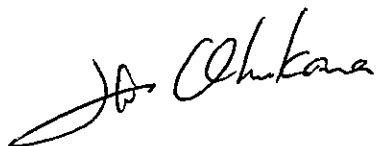
**Convenu entre
Le Comité Chargé du Projet
et
L'Equipe d'experts de la JICA**

Date : Le 26 juillet 2018

Lieu : Ministère de l'éducation
nationale, de la formation
professionnelle, de
l'enseignement supérieur et de
la recherche scientifique,
Rabat

Pour l'équipe d'expert de la JICA

Pour le Comité chargé du Projet



M. Hiroshi OKUKAWA
Chef de l'équipe



M. Abdelhak GHOULI
Chef du projet

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SESSION DU CCC **DU 26 JUILLET 2018**

1. CONTEXTE ET DEROULEMENT

Par le biais de la circulation du document parmi des membres du comité, la 8^e session du Comité de Coordination Conjoint (CCC) du Projet d'amélioration de l'éducation avec équité et qualité (PEEQ) s'est tenue dans le but d'examiner et valider le projet du « Rapport d'achèvement du projet ».

2. CONCLUSION

Le Rapport d'achèvement du projet a été validé en principe sous condition de réviser en fonction des évènements les plus récents qui ont été réalisés juste avant la clôture du projet ainsi que d'intégrer les avis et les remarques qui seront présentés en écrit par les membres du CCC auprès du Directeur du projet dans un délai de deux semaines.

A la suite de la révision et de l'intégration des avis et des remarques des membres du CCC, le Rapport sera finalisé par le Directeur du projet représentant la partie marocaine et le Chef de l'équipe d'experts de la JICA représentant la partie japonaise, et la version finale en sera soumis définitivement auprès du MENFPESRS et de la JICA avant le 31 août 2018.